



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

RAPPORT ANNUEL 2013



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

RAPPORT ANNUEL 2013

© Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
Avenue Abdoulaye FADIGA – BP 3108 – Dakar – Sénégal
ISBN : 978-2-9161-4017-9
ISSN 08505691

SOMMAIRE

LE TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2013	X
COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO	XVII
MESSAGE DU GOUVERNEUR	1
VUE D'ENSEMBLE	3
I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	7
1.1 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL.....	7
1.2 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'UMOA.....	12
1.2.1 - Produit intérieur brut.....	12
1.2.2 - Production agricole.....	13
1.2.3 - Extraction minière.....	15
1.2.4 - Production industrielle et chiffre d'affaires du commerce de détail.....	15
1.2.5 - Evolution des prix.....	15
1.2.6 - Finances publiques.....	16
1.2.7 - Balance des paiements.....	17
1.2.8 - Mobilisation des ressources et situation de la dette extérieure.....	18
II - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE	19
2.1 - OBJECTIFS DE LA POLITIQUE MONETAIRE.....	19
2.2 - ACTION MONETAIRE.....	20
2.2.1 - Politique des taux d'intérêt.....	20
2.2.2 - Opérations d'open market.....	20
2.2.3 - Actions sur les guichets permanents de refinancement.....	21
2.2.4 - Dispositif des réserves obligatoires.....	21
2.3 - EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES.....	21
2.3.1 - Avoirs extérieurs nets.....	22
2.3.2 - Crédit intérieur.....	24
2.3.2.1 - Position nette des Gouvernements.....	24
2.3.2.2 - Crédits à l'économie.....	26
2.3.2.3 - Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques.....	27
2.3.3 - Masse monétaire et base monétaire.....	27
2.3.4 - Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne.....	34
2.3.5 - Concours de la Banque Centrale.....	36
2.3.6 - Evolution des réserves obligatoires.....	38
2.3.7 - Opérations du marché interbancaire.....	39
2.3.8 - Opérations du marché des titres publics et privés.....	41

III - EMISSION MONETAIRE ET SYSTEMES DE PAIEMENT.....	43
3.1 - GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE.....	43
3.1.1 - Prélèvements et versements aux guichets.....	43
3.1.1.1 - Prélèvements.....	43
3.1.1.2 - Versements.....	45
3.1.2 - Composition de la circulation fiduciaire.....	45
3.2 - EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA.....	46
3.2.1 - Mouvements de billets aux guichets des Agences de la BCEAO.....	46
3.2.2 - Dispositions entre les Etats membres de l'UMOA.....	47
3.3 - EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR.....	48
3.3.1 - Opérations sur billets avec l'étranger.....	48
3.3.2 - Transferts scripturaux.....	49
3.4 - FONCTIONNEMENT DES SYSTEMES DE PAIEMENT.....	50
3.4.1 - Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA).....	50
3.4.2 - Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA).....	51
3.4.3 - Centrale des Incidents de Paiement.....	52
3.4.4 - Surveillance des systèmes de paiement.....	53
3.4.5 - Cadre légal et réglementaire.....	54
IV - SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER.....	55
4.1 - EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE.....	55
4.1.1 - Evolution du réseau bancaire.....	55
4.1.2 - Activité des banques et établissements financiers.....	56
4.1.3 - Situation au regard du dispositif prudentiel.....	58
4.1.4 - Dispositif des accords de classement.....	60
4.2 - EVOLUTION DU MARCHE FINANCIER REGIONAL.....	60
4.3 - EVOLUTION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE ET DE L'INCLUSION FINANCIERE.....	61
4.3.1 - Indicateurs d'activité.....	61
4.3.2 - Mise en œuvre du PRAFIDE.....	61
4.3.2.1 - Aménagement du cadre juridique et du dispositif prudentiel.....	61
4.3.2.2 - Surveillance du secteur	61
4.3.2.3 - Amélioration de l'information financière.....	62
4.3.2.4 - Renforcement des capacités.....	62
4.4 - MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS POUR LA PRESERVATION ET LA CONSOLIDATION DE LA VIABILITE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE DANS L'UMOA	62
4.5 - BILAN DU SECTEUR ET PERSPECTIVES.....	62

4.6 - RENFORCEMENT DE LA STABILITE FINANCIERE.....	63
4.6.1 - Activités conduites dans le cadre du renforcement de la stabilité financière dans l'UEMOA.....	63
4.6.2 - Réunions du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA	67
4.6.3 - Suivi des risques au sein du système bancaire	67
V - AUTRES ACTIVITES DE LA BCEAO.....	68
5.1 - GESTION DES RESERVES DE CHANGE.....	68
5.2 - INTEGRATION ECONOMIQUE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA.....	68
5.3 - COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE.....	69
5.3.1 - Relations avec le Fonds Monétaire International	69
5.3.2 - Relations avec les autres institutions.....	70
5.4 - AUTRES ACTIVITES ET PROJETS DE LA BCEAO.....	72
5.4.1 - Collecte, gestion et diffusion d'informations statistiques.....	72
5.4.2 - Centrale des bilans.....	74
VI - MISE EN PLACE DU SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE A LA BCEAO.....	75
6.1 - CONTEXTE DU PROJET	75
6.2 - OBJECTIFS DE LA MISE EN PLACE DE LA DEMARCHE QUALITE.....	75
6.3 - MISE EN ŒUVRE DU PROJET	75
6.4 - CEREMONIE DE REMISE OFFICIELLE DU CERTIFICAT ISO 9001.....	76
VII - CADRE INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATION DE LA BCEAO.....	78
7.1 - VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES.....	78
7.1.1 - Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union.....	78
7.1.2 - Conseil des Ministres de l'UMOA.....	79
7.1.3 - Comité de Politique Monétaire de la BCEAO.....	81
7.1.4 - Conseil d'Administration de la BCEAO.....	82
7.1.5 - Comité d'Audit de la BCEAO.....	83
7.2 - ADMINISTRATION DE LA BCEAO.....	83
7.2.1 - Gestion des ressources humaines.....	83
7.2.1.1 - Effectif.....	83
7.2.1.2 - Formation.....	84
7.2.2 - Evolution du réseau de la BCEAO.....	86
7.2.3 - Système d'information et de communication.....	86
7.2.4 - Dispositif de gestion des risques et activités de contrôle.....	87
7.2.5 - Dispositif du contrôle de gestion.....	89
ANNEXES.....	91

LISTE DES ENCADRES

Encadré n° 1 : institution d'un corps de Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT)	42
Encadré n° 2 : rencontre entre le Gouverneur de la BCEAO et les Présidents des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers de L'UMOA.....	58
Encadré n° 3 : règlement relatif aux opérations de pension livrée dans l'UEMOA.....	64
Encadré n° 4 : projets de lois uniformes relatifs à l'usure et au taux de l'intérêt légal.....	65
Encadré n° 5 : création d'un Comité Régional de la Statistique.....	73
Encadré n° 6 : mise en production d'une nouvelle application de traitement de l'indice des prix à la consommation dénommée « PHOENIX-UEMOA ».....	73

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : évolution des cours du pétrole.....	10
Graphique 2 : évolution des cours du caoutchouc.....	10
Graphique 3 : évolution des cours du café.....	11
Graphique 4 : évolution des cours du cacao.....	11
Graphique 5 : évolution des cours du coton.....	12
Graphique 6 : taux de croissance du PIB de l'UEMOA.....	13
Graphique 7 : productions vivrières.....	14
Graphique 8 : productions agricoles d'exportation.....	14
Graphique 9 : crédit intérieur.....	24
Graphique 10 : masse monétaire.....	29
Graphique 11 : base monétaire.....	29
Graphique 12 : Bénin - situation monétaire intégrée.....	30
Graphique 13 : Burkina - situation monétaire intégrée.....	30
Graphique 14 : Côte d'Ivoire - situation monétaire intégrée.....	31
Graphique 15 : Guinée-Bissau - situation monétaire intégrée.....	31
Graphique 16 : Mali - situation monétaire intégrée.....	32
Graphique 17 : Niger - situation monétaire intégrée.....	32
Graphique 18 : Sénégal - situation monétaire intégrée.....	33
Graphique 19 : Togo - situation monétaire intégrée.....	33
Graphique 20 : UMOA - situation monétaire intégrée.....	34
Graphique 21 : épargne intérieure des particuliers et entreprises.....	34
Graphique 22 : entrées et sorties de billets aux guichets de la BCEAO.....	44
Graphique 23 : entrées et sorties de pièces aux guichets de la BCEAO.....	44
Graphique 24 : évolution des effectifs de la BCEAO.....	84



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : évolution des taux de change moyens annuels (FCFA par unité monétaire).....	9
Tableau 2 : évolution des taux de change moyens trimestriels (FCFA par unité monétaire).....	9
Tableau 3 : variation de l'indice harmonisé des prix à la consommation en 2012 et 2013 (en%).....	16
Tableau 4 : coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques.....	21
Tableau 5 : situation monétaire intégrée.....	22
Tableau 6 : évolution par pays des avoirs extérieurs nets.....	23
Tableau 7 : évolution par pays de la position nette du Gouvernement.....	25
Tableau 8 : évolution par pays de la masse monétaire.....	28
Tableau 9 : évolution par pays de l'épargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne.....	35
Tableau 10 : concours de la Banque Centrale.....	36
Tableau 11 : interventions de la BCEAO.....	37
Tableau 12 : crédits à l'économie et refinancements.....	38
Tableau 13 : répartition des refinancements de crédits à l'économie selon les guichets.....	38
Tableau 14 : évolution des réserves obligatoires constituées par les banques.....	39
Tableau 15 : évolution des réserves obligatoires constituées par les établissements financiers.....	39
Tableau 16 : évolution des taux interbancaires en 2013 (moyenne pondérée).....	40
Tableau 17 : évolution des prêts interbancaires dans l'UMOA en 2013.....	40
Tableau 18 : répartition des prélèvements aux guichets des Agences de la BCEAO.....	43
Tableau 19 : répartition des versements aux guichets des Agences de la BCEAO.....	45
Tableau 20 : composition des billets et pièces en circulation.....	46
Tableau 21 : mouvements de billets aux guichets des Agences de la BCEAO.....	47
Tableau 22 : dispositions entre les pays de l'UMOA.....	48
Tableau 23 : flux des transferts via la BCEAO.....	49
Tableau 24 : évolution de quelques indicateurs de STAR-UEMOA en 2013	51
Tableau 25 : données caractéristiques des échanges dans SICA-UEMOA en 2012/2013.....	52
Tableau 26 : données issues de l'application de la CIP au 31 décembre 2013	53
Tableau 27 : répartition des établissements de crédit par pays.....	56
Tableau 28 : évolution des emplois et ressources des banques et établissements financiers de l'UMOA.....	57
Tableau 29 : accords de classement traités en 2013.....	60

L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (UMOA)



L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), instituée par le Traité du 12 mai 1962 auquel se sont substitués ceux du 14 novembre 1973 et du 20 janvier 2007, regroupe les huit Etats membres suivants :



La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont le cinquante et unième exercice est ici retracé, est l'Institut d'émission commun des Etats membres de l'UMOA, chargé notamment d'assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA), de leurs réserves de change et de mettre en œuvre la politique monétaire commune.

N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

LES TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2013

L'exercice écoulé a été marqué, pour la BCEAO, par les événements ci-après.

AU PLAN MONETAIRE ET FINANCIER

Changement de l'alliage des pièces de cinquante (50) et de cent (100) francs CFA

Dans le but d'améliorer la qualité des signes monétaires en circulation et d'accroître sensiblement l'offre des pièces de monnaie les plus utilisées lors des transactions quotidiennes des populations de l'Union, la BCEAO a procédé à un changement de l'alliage des pièces de 50 et 100 FCFA sans modification de leur aspect visuel. Ces dernières sont servies aux guichets de la Banque Centrale depuis le 31 janvier 2013.

Cette opération a permis de mettre en circulation, du 31 janvier au 31 décembre 2013, 45,9 millions de pièces de 50 FCFA et 50,6 millions de pièces de 100 FCFA, contre respectivement 24,1 millions et 5,4 millions au cours de la même période de l'année précédente.

Réunion de concertation sur les programmes d'inspection des SFD en 2013

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a organisé du 4 au 7 mars 2013, à son Siège à Dakar, une réunion de concertation régionale avec le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA (SGCB-UMOA) et les Structures Ministérielles de Suivi (SMS) des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). L'objet de cette rencontre était d'arrêter les programmes annuels d'inspection des institutions de microfinance de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), au titre de l'année 2013.

Séminaire d'information à l'intention des journalistes des pays membres de l'UMOA

La BCEAO a organisé, du 21 au 23 mai 2013, dans les locaux de son Siège à Dakar, un séminaire à l'intention des journalistes des Etats membres de l'Union s'intéressant aux questions d'ordre monétaire, économique et financier. L'objectif visé par cette initiative était de contribuer au renforcement des capacités des journalistes, en les amenant à s'imprégner de l'évolution et des spécificités des missions de la Banque Centrale, en vue d'assurer un relais fidèle des informations en provenance de l'Institut d'émission auprès des populations de l'Union. Il s'agissait en outre d'établir un partenariat avec la presse, à travers la mise en place d'un réseau régional efficace de journalistes économiques sur lequel la Banque Centrale pourrait s'appuyer pour la mise en œuvre de sa politique d'information.

L'animation du séminaire, qui a regroupé une quarantaine de participants provenant des organes de presse des huit Etats membres de l'Union, a été assurée par les Directions des Services Centraux de la BCEAO concernées par les thèmes. Outre les exposés se rapportant aux principales missions de l'Institut d'émission, les modules dispensés ont porté sur l'organisation institutionnelle et administrative de la Banque Centrale, ainsi que sur le rôle des autres Organes et Institutions de l'Union. La cérémonie de clôture de la session a été présidée par le Gouverneur de la BCEAO.

Rencontre entre le Gouverneur et les Présidents des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers de l'UMOA

Une rencontre entre le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, et les Présidents des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers de l'UMOA (APBEF) s'est tenue le 23 mai 2013, au Siège de la BCEAO, à Dakar. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des échanges réguliers que la Banque Centrale entretient avec la profession bancaire sur les sujets d'intérêt majeur dans les domaines bancaire et financier.



Séminaire de formation des formateurs à l'authentification des billets de banque

La Banque Centrale a organisé, du 16 au 19 septembre 2013, un séminaire de formation des formateurs à l'authentification des billets de son émission ainsi que des billets étrangers. La session a regroupé une trentaine de participants provenant de la Direction des Activités Fiduciaires, de la Direction de l'Inspection et des Audits ainsi que des Services de Caisse des Agences Principales et Auxiliaires.

Cette formation permettra aux participants de transmettre les connaissances acquises, à travers des sessions de formation, notamment aux collègues des Services de Caisse, aux caissiers des banques primaires, du Trésor et des entreprises non financières manipulant d'importants volumes d'espèces.

AU PLAN DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE ET DE LA COOPERATION MONETAIRE

Participation du Gouverneur de la BCEAO aux réunions des Comités des Gouverneurs des Banques Centrales des Etats membres de la CEDEAO et de la ZMAO

Le Gouverneur de la BCEAO a pris part le 17 janvier 2013 à Abuja, en République Fédérale du Nigeria, aux réunions des Comités des Gouverneurs des Banques Centrales des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Y ont également participé les Gouverneurs des banques centrales membres de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO). Les Etats membres de la ZMAO sont la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Nigeria et la Sierra Leone. Ces réunions statutaires avaient notamment pour objet de faire le point de l'état d'avancement de la feuille de route adoptée dans le cadre de la création de la seconde zone monétaire en 2015 et du lancement de la monnaie unique à l'horizon 2020.

Visite du Gouverneur de la BCEAO à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris-Ile-de-France

Le Gouverneur de la BCEAO a effectué, du 19 au 23 janvier 2013, une mission à Paris. A cette occasion, il s'est rendu le 22 janvier 2013 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris-Ile de France (CCIP), à l'invitation de son Président Monsieur Pierre-Antoine GAILLY.

Visite de travail du Gouverneur de la BCEAO à Bank Al-Maghrib

Du 27 mars au 1^{er} avril 2013, le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a effectué, à la tête d'une délégation de la BCEAO, une visite de travail auprès de Bank Al-Maghrib.

Cette visite avait pour objet d'approfondir et de formaliser les relations de coopération existant entre les deux banques centrales, en vue notamment d'accompagner le développement des échanges financiers et commerciaux entre les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et le Royaume du Maroc.

Au cours de leurs discussions, les Gouverneurs des deux banques centrales ont convenu de renforcer leur coopération et le partage d'expériences dans divers domaines, en particulier la supervision bancaire, la stabilité financière, la politique monétaire et le financement de l'économie.

A la fin de leurs travaux, les Gouverneurs Tiémoko Meyliet KONE de la BCEAO et Abdellatif JOUAHRI de Bank Al-Maghrib ont procédé à la signature d'une convention de coopération entre les deux institutions.

Participation de la BCEAO aux Assemblées de printemps du FMI et de la Banque Mondiale

Le Gouverneur de la BCEAO a pris part aux réunions de printemps des Institutions de Bretton Woods ainsi qu'aux réunions connexes qui se sont tenues à Washington, du 17 au 22 avril 2013.

Il s'agit principalement des réunions du Comité Monétaire et Financier International (CMFI) des Gouverneurs du Fonds Monétaire International ainsi que du Comité du Développement de la Banque Mondiale.

Participation du Gouverneur de la BCEAO aux réunions de l'AMAO et de la ZMAO

Le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a participé, les 25 et 26 juillet 2013, aux réunions statutaires mi-annuelles de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) et de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) au titre de l'année 2013 à Accra, au Ghana. A cette occasion, le Gouverneur de la BCEAO a présidé les travaux de la 44^e session ordinaire du Comité des Gouverneurs des banques centrales des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tenue le 25 juillet 2013.

Ont également eu lieu, les 25 et 26 juillet 2013 respectivement, la 29^e réunion ordinaire du Comité des Gouverneurs et la 32^e session ordinaire du Conseil de Convergence de la ZMAO. Ces rencontres ont permis aux Ministres en charge des questions d'intégration régionale et aux Gouverneurs des banques centrales de l'Afrique de l'Ouest de faire le point de la mise en œuvre de la feuille de route pour la création de la monnaie unique de la CEDEAO et des différents chantiers d'harmonisation. Les instances de l'AMAO et de la ZMAO ont recommandé aux différentes parties prenantes du processus d'intégration monétaire de la CEDEAO de redoubler d'efforts pour la réalisation de la monnaie unique ouest africaine à l'horizon 2020.

Visite de travail du Gouverneur de la Banque Centrale du Nigeria au Siège de la BCEAO

Le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a reçu son homologue de la Banque Centrale du Nigeria (BCN), Monsieur Sanusi Lamido SANUSI, accompagné d'une délégation de haut niveau, à l'occasion de sa visite de travail et d'amitié effectuée le 30 août 2013 au Siège de la BCEAO à Dakar.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du raffermissement des relations de coopération entre les deux banques centrales. Elle répond également au besoin d'une concertation permanente entre les deux Instituts d'émission, en raison de l'étroitesse des relations économiques, financières et socio-culturelles entre le Nigeria et les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Au cours de leur rencontre, les deux Gouverneurs ont procédé à un échange de vues sur la situation macroéconomique du Nigeria et de l'UEMOA. Ils ont également eu des discussions sur les modalités de renforcement de leur coopération en matière de supervision bancaire, de promotion des systèmes de paiement et d'inclusion financière.

A cet égard, ils se sont félicités du dynamisme économique observé dans l'UEMOA et au Nigeria en 2012 et 2013, avec des taux de croissance annuels du PIB de plus de 6% en moyenne par an. Abordant les modalités de consolidation de l'activité économique dans leurs pays respectifs, les deux Gouverneurs ont souligné la nécessité d'accroître les financements en faveur des PME/PMI ainsi que des secteurs de l'énergie et de l'agriculture.

Concernant la supervision bancaire, ils se sont accordés sur l'importance de l'accélération de la mise en œuvre d'une coopération technique renforcée entre les organes de contrôle de leurs deux juridictions, notamment en matière de surveillance des groupes bancaires transfrontaliers.

Signature d'un protocole d'accord de coopération entre la BCEAO et la Société Financière Internationale (SFI)

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Société Financière Internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque Mondiale, ont procédé à la signature d'un protocole d'accord de coopération, le 12



septembre 2013, dans les locaux du Siège de l'Institut d'émission, à Dakar. Les deux Institutions étaient représentées respectivement par Madame Fatimatou Zahra DIOP, Secrétaire Général de la BCEAO, et Madame Yolande DUHEM, Directrice Régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de la SFI. Ce protocole d'accord a pour objet de définir le cadre de partenariat et de fixer les principes directeurs ainsi que les modalités de la collaboration entre la BCEAO et la SFI, pour la promotion de Bureaux d'Information sur le Crédit ou « Crédit Bureau » dans les Etats membres de l'UMOA. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs organes de presse nationaux et internationaux.

7^e réunion de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

La septième réunion de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA s'est tenue au Siège de la Banque Centrale les 23 et 24 septembre 2013. Cette rencontre a réuni des participants en provenance des administrations statistiques et douanières des Etats membres de l'Union, de la Commission de l'UEMOA et des Directions Nationales de la BCEAO.

Formations à l'intention des établissements de crédit de l'UEMOA

Dans le cadre de l'exécution de son programme de renforcement des capacités du secteur bancaire de l'UEMOA, la BCEAO a organisé et accueilli à son Siège à Dakar, des séminaires sur les thèmes ci-après :

- « Pratique de l'audit interne en milieu bancaire et gestion du risque opérationnel » : séminaire organisé du 16 au 20 septembre 2013, en partenariat avec l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) du Luxembourg ;
- « Organisation et fonctionnement du marché monétaire de l'UMOA » : cette session, qui s'est déroulée du 8 au 11 octobre 2013 par visioconférence, a regroupé trente-cinq (35) participants en majorité des trésoriers et cadres financiers des établissements de crédit de l'UMOA ;
- « Comptabilité, fiscalité et élaboration de contrats dans l'industrie de la finance islamique » : séminaire organisé du 18 au 20 novembre 2013 en partenariat avec la Banque Islamique de Développement (BID), dans le cadre de la promotion de la finance islamique ;
- « Systèmes Interbancaires de Paiement de l'UEMOA » : organisée du 2 au 5 décembre 2013, cette session a regroupé vingt-cinq (25) participants en majorité des Directeurs de services bancaires et des Chefs de services de trésorerie des établissements de crédit de l'UMOA.

En outre, un atelier régional de concertation sur le Programme BCEAO/HEC-Paris (Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris) de renforcement des capacités à l'intention du secteur bancaire de l'Union s'est tenu, le 27 février 2013, au Siège de la BCEAO. Cet atelier avait pour objectifs de présenter aux établissements de crédit les produits de formation conçus par HEC-Paris et de recueillir leurs observations afin de s'assurer de l'adéquation de ces produits avec leurs besoins.

AU PLAN DE LA GESTION DE LA BCEAO

Réaménagement du dispositif de gestion des risques de la BCEAO

Le projet de réaménagement du dispositif de gestion des risques de la BCEAO a été lancé par Monsieur le Gouverneur en décembre 2012. Cette réforme visait à mettre ce dispositif en adéquation avec les standards internationaux et les meilleures pratiques en la matière, compte tenu des évolutions intervenues aux plans interne et externe.

Dans ce cadre, la BCEAO a organisé, à son Siège deux séminaires au profit des membres du Groupe de Projet en charge du réaménagement du dispositif de gestion des risques. Le premier, du 18 au 22 février 2013, a eu pour thème

« *Notions fondamentales de management des risques et méthodologies de recensement des risques* ». Le second, qui s'est tenu du 1^{er} au 5 juillet 2013, a eu pour thème « *Cotation et traitement des risques* ».

Au terme des travaux réalisés sur une période de douze (12) mois par un Groupe de projet, la cartographie des risques opérationnels et un guide méthodologique de maîtrise des risques ont été élaborés. Le Gouvernement de la Banque a validé le rapport final et demandé le déploiement du dispositif réaménagé en vue de son appropriation par les structures.

Visite du Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE aux Agences Principales de la BCEAO et au Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Du 18 février au 14 mars 2013, le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE a effectué une tournée dans les huit (8) Directions Nationales de la BCEAO et au Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA. Cette visite des sites s'inscrit dans la stratégie de proximité du haut Management de la Banque Centrale avec les Responsables de Structures et le personnel.

Atelier de formation et de recette de l'application SABULINA

Du 8 au 19 juillet 2013, s'est tenu dans les locaux du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB), au Siège de la BCEAO, un atelier présentiel consacré à la formation des utilisateurs et à la recette de l'application SABULINA (Système Automatisé de BUDgétisation en LlgNe et d'Analyse), dédiée à la préparation du budget et à l'analyse de son exécution.

Formation des acteurs de la démarche qualité sur la résolution de problèmes en groupe

Du 17 au 20 septembre 2013 se sont déroulées au Siège de la BCEAO, des sessions de formation sur une méthode et des outils de résolution de problèmes en groupe, assurées par le Cabinet EVOE Consulting. Ont participé à ces sessions, les Pilotes et membres des Groupes d'Amélioration des Processus (GAP). Ces actions de formation ont été organisées dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'audit à blanc et de l'audit initial de certification ISO 9001, visant à renforcer les capacités des acteurs de la démarche qualité en matière d'analyse causale des dysfonctionnements et d'identification d'actions correctives pertinentes.

Onzième réunion plénière du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones (GSBF)

Le 22 octobre 2013, s'est tenue dans les locaux de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) à Paris, la 11^e réunion plénière du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones (GSBF). La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Robert OPHELE, Sous-Gouverneur de la Banque de France et Monsieur Mamadou DIOP, Vice-Gouverneur de la BCEAO, qui a prononcé l'allocution d'ouverture au nom de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, Président de la Commission Bancaire de l'UMOA et Président en exercice du GSBF.

Cérémonie de lancement du Parcours de Management Général « Excellence »

Le 28 octobre 2013, s'est déroulée la cérémonie de lancement de l'édition 2013 du « Parcours de Management Général » (PMG) de type « Excellence », organisé dans le cadre du programme conjoint BCEAO/HEC-Paris de renforcement des capacités du secteur bancaire de l'UMOA.



Cérémonie de lancement du Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique – Edition 2014

La cérémonie officielle de lancement du Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique, édition 2014, s'est tenue le 30 octobre 2013 au Siège de la BCEAO à Dakar. Cette cérémonie a été présidée par Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, et retransmise par visioconférence sur l'ensemble des sites de la Banque Centrale. Elle a enregistré la participation d'éminentes personnalités des Universités et Centres de recherche de l'UEMOA, ainsi que des enseignants et chercheurs. La presse nationale et internationale était également présente pour la couverture médiatique de l'événement.

Cérémonie de remise officielle du certificat ISO 9001 à la BCEAO

La cérémonie de remise officielle du certificat ISO 9001 (version 2008) à la BCEAO s'est déroulée le 20 novembre 2013, au Siège de l'Institution. Elle a regroupé le Gouvernement de la Banque, l'ensemble des membres du Comité de Direction élargi, le personnel du Siège et des sites distants, par visioconférence, ainsi que les Présidents des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers. La certification de la BCEAO témoigne de la capacité de l'Institution à s'adapter aux contraintes et mutations du moment. La démarche qualité ISO 9001 contribuera au renforcement de la relation de proximité de la Banque Centrale avec le grand public et le système bancaire, grâce à l'ancrage de l'orientation client au sein des structures opérationnelles et à la mise en œuvre d'un dispositif d'écoute clients. La remise du certificat au Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE par le Vice-Président Afrique du Bureau Veritas a marqué le couronnement de trois années de travail collectif acharné et l'entrée de la BCEAO dans le cercle très restreint des banques centrales dont la certification couvre l'ensemble des activités.



COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO



COMPOSITION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UMOA

au 31 décembre 2013

PRESIDENT : Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE,
Président de la République Togolaise.

Son Excellence **Boni YAYI,**
Président de la République du Bénin.

Son Excellence **Blaise COMPAORE,**
Président du Burkina Faso.

Son Excellence **Alassane OUATTARA,**
Président de la République de Côte d'Ivoire.

Son Excellence **Manuel Sérifo NHAMAJO,**
Président de la République de Guinée-Bissau, par intérim.

Son Excellence **Ibrahim Boubacar KEÏTA,**
Président de la République du Mali.

Son Excellence **Issoufou MAHAMADOU,**
Président de la République du Niger.

Son Excellence **Macky SALL,**
Président de la République du Sénégal.

Son Excellence **Faure Essozimna GNASSINGBE,**
Président de la République Togolaise.

COMPOSITION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

au 31 décembre 2013

Président : M^{me} BOUARE Fily SISSOKO

Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mali.

République du Bénin

MM. Jonas GBIAN, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Marcel de SOUZA, Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective.

Burkina Faso

MM. Lucien Marie Noël BEMBAMBA, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Thomas PALE, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, chargé de la Coopération Régionale.

République de Côte d'Ivoire

M^{me} Nialé KABA, Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances ;

M. Ally COULIBALY, Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur.

République de Guinée-Bissau

MM. Gino MENDES, Ministre des Finances ;

Abubacar BALDE, Ministre du Commerce, de la Valorisation des Produits locaux et de l'Artisanat.

République du Mali

M^{me} BOUARE Fily SISSOKO, Ministre de l'Economie et des Finances ;

M. Madani TOURE, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

République du Niger

MM. Gilles BAILLET, Ministre des Finances ;

Amadou Boubacar CISSE, Ministre d'Etat, Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire.

République du Sénégal

MM. Amadou BA, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Mouhamadou Makhtar CISSE, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

République Togolaise

MM. Adjé Otèth AYASSOR, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Mawussi Djossou SEMONDJI, Ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.



COMPOSITION DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BCEAO

au 31 décembre 2013

PRESIDENT : M. Tiémoko Meyliet KONE,
Gouverneur de la BCEAO.

Vice-Gouverneurs de la BCEAO
M. Jean-Baptiste M. P. COMPAORE,
M. Mamadou DIOP.

MEMBRES REPRESENTANT LES ETATS

République du Bénin

M. Houéssou Yaovi HADONOU, Directeur des Affaires Monétaires et Financières.

Burkina Faso

M. Ousmane OUEDRAOGO, ancien Vice-Gouverneur de la BCEAO,
ancien Ministre d'Etat, Ministre des Finances et du Plan.

République de Côte d'Ivoire

M. Kanvaly DIOMANDE, Président de la Chambre des Comptes.

République de Guinée-Bissau

M. Rui Duarte FERREIRA, Directeur de Cabinet du Ministre des Finances.

République du Mali

M. Bangaly N'ko TRAORE, Directeur Général de la Dette Publique.

République du Niger

M. Mahamane ANNOU MALLAM, ancien Président du Groupe d'Etude
et Recherche en Développement Economique et Social (GERDES).

République du Sénégal

M^{me} Gnounka DIOUF, ancien Ministre Conseiller à la Présidence de la République.

République Togolaise

M. Mongo AHARH-KPESSOU, Secrétaire Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes
et des Programmes Financiers.

République Française

M^{me} Françoise DRUMETZ, Directeur de la Coopération Extérieure de la Banque de France.



MEMBRES NOMMES INTUITU PERSONAE

M^{me} Karidia SANON, Enseignante à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion (UFR/SEG) à l'Université de Ouagadougou
OUAGADOUGOU (Burkina Faso).

M^{me} Aoua SYLLA BARRY, Secrétaire Général du Ministère des Mines
BAMAKO (République du Mali).



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

au 31 décembre 2013

PRESIDENT : M. Tiémoko Meyliet KONE,

Gouverneur de la BCEAO.

République du Bénin

M^{me} Fatima Sékou MADOUGOU, Directrice Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Burkina Faso

M. Moumounou GNANKAMBARY, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

République de Côte d'Ivoire

M. Adama KONE, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

République de Guinée-Bissau

M. Jorge Anibal PEREIRA, Directeur Général du Trésor.

République du Mali

M^{me} SIDIBE Zamilatou CISSE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

République du Niger

M. Hanounou DJIBRIL, Secrétaire Général du Ministère des Finances.

République du Sénégal

M. Daouda SEMBENE, Inspecteur Principal du Trésor, Trésorier Général.

République Togolaise

M. Kodjo Tépé-Sévon ADEDZE, Directeur Général des Douanes.

République Française

M. Yves CHARPENTIER, Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction Générale du Trésor.



COMPOSITION DU COMITE D'AUDIT DE LA BCEAO

au 31 décembre 2013

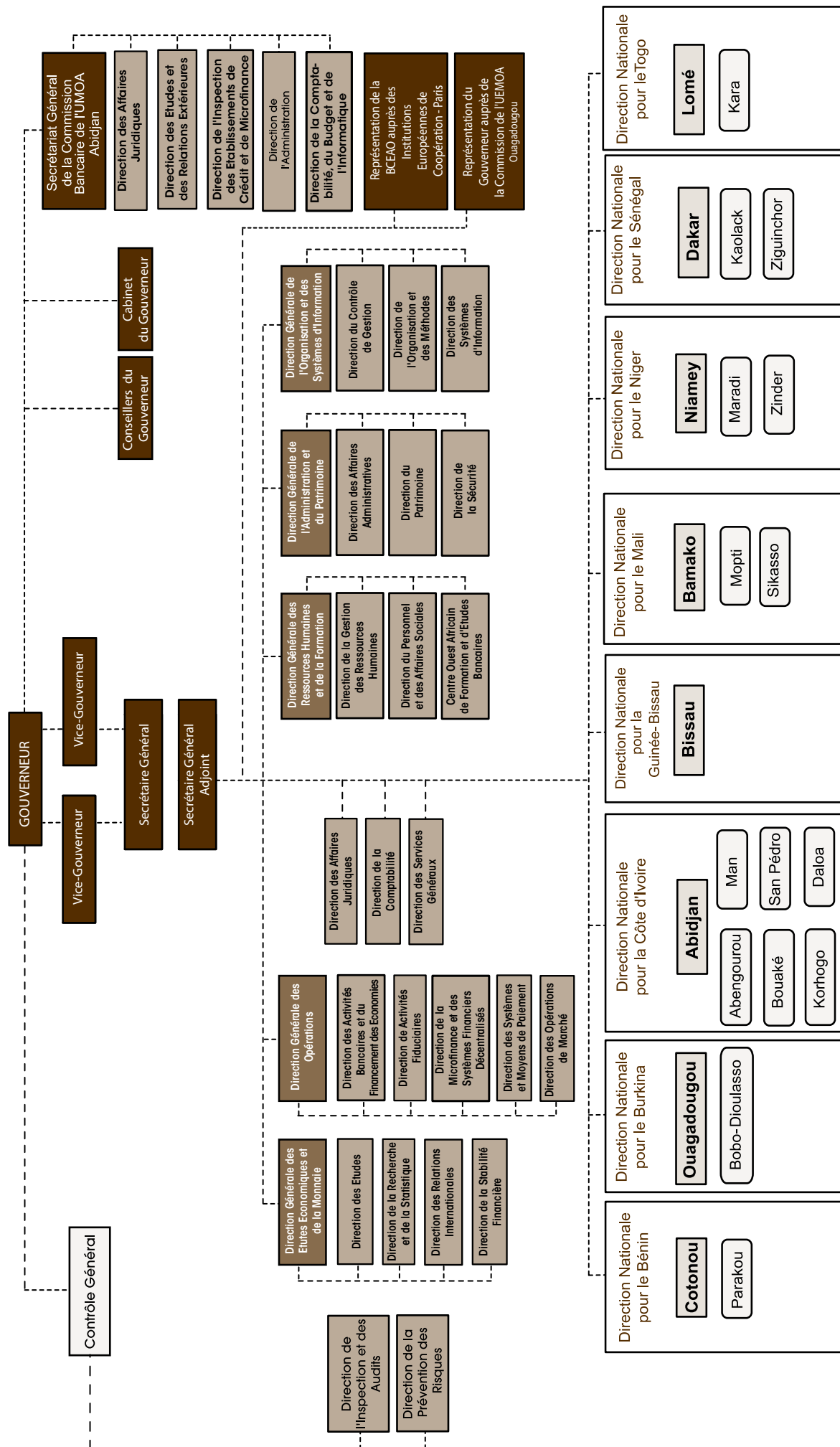
PRESIDENT : M^{me} SIDIBE Zamilatou CISSE,
Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances (Mali)

République de Côte d'Ivoire
M. Adama KONE, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

République de Guinée-Bissau
M. Jorge Anibal PEREIRA, Directeur Général du Trésor

République du Niger
M. Hanounou DJIBRIL, Secrétaire Général du Ministère des Finances.

ORGANIGRAMME DE LA BCEAO AU 31 DECEMBRE 2013



☐ Agence Principale

☐ Agence Auxiliaire

BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

au 31 décembre 2013

GOUVERNEUR

: M. Tiémoko Meyliet KONE

VICE-GOUVERNEUR

: M. Jean-Baptiste M. P. COMPAORE

VICE-GOUVERNEUR

: M. Mamadou DIOP

SECRETAIRE GENERAL

: M^{me} Fatimatou Zahra DIOP

Secrétaire Général Adjoint

: M^{me} Séna Elda KPOTSRA

Conseillers du Gouverneur

: M. Siriki KONE

: M. Abdoulaye SECK

: M. Alain Fagnon KOUTANGNI

: M. João Alage Mamadu FADIA

Chef de Cabinet du Gouverneur

: M^{me} Sylviane MENSAH

CONTROLE GENERAL

Contrôleur Général

: M. Alain Fagnon KOUTANGNI

Conseillers du Contrôleur Général

: M^{me} Marguerite F. SOUMARE

: M. Mamadou SEREME

: M. Boubacar DIA

DIRECTIONS GENERALES

Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine

: M. Siriki KONE

Directeur Général des Etudes Economiques

et de la Monnaie

: M. Ismaila DEM

Directeur Général des Opérations

-

Directeur Général de l'Organisation et des Systèmes d'Information

: M. Abdoulaye SECK

Directeur Général des Ressources Humaines

et de la Formation

: M^{me} Joëlle Annie BOLHO

CONSEILLERS DES DIRECTEURS GENERAUX

Conseiller du Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine

: M. Sidiki TRAORE

Conseiller du Directeur Général des Etudes Economiques et de la Monnaie

: M. Sogué DIARISSO

Conseiller du Directeur Général des Opérations

: M. Paul Kaba THIEBA

Conseiller du Directeur Général des Ressources et de la Formation

: M. Moussa SIRFI

Conseiller du Directeur Général de l'Organisation

et des Systèmes d'Information

: M. Gnoan Abraham GNAMITCHE



DIRECTIONS DES SERVICES CENTRAUX

Directeur des Etudes	: M. Armand BADIEL
Directeur de la Recherche et de la Statistique	: M. Bassambié BATIONO
Directeur des Relations Internationales	: M. Emmanuel Junior ASSILAMEHOO
Directeur de la Stabilité Financière	: M. Homialo GBEASOR
Directeur des Activités Bancaires et du Financement des Economies	: M. Ahmadou Al Aminou LO
Directeur des Activités Fiduciaires	: M. Cheick Ahmed Tidiany DIAKITE
Directeur de la Microfinance et des Systèmes Financiers Décentralisés	: M. Chalouho COULIBALY
Directeur des Opérations de Marché	: M. Habib THIAM
Directeur des Systèmes et Moyens de Paiements	: M. Bwaki KWASSI
Directeur de la Gestion des Ressources Humaines	: M. Abdoulaye TRAORE
Directeur du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB)	: M. Ousmane SAMBA MAMADOU
Directeur du Personnel et des Affaires Sociales	: M. Ibrahima SYLLA
Directeur du Contrôle de Gestion	: M. Sahaka MAHAMAN SALAH
Directeur de l'Organisation et Méthodes	: M. Kadjemna Guy GO MARO
Directeur des Systèmes d'Information	: M. Abdoulaye MBODJ
Directeur de l'Inspection et des Audits	: M. Boubacar DIA
Directeur de la Prévention des Risques	: M. Adjoumani KOUAKOU
Directeur des Affaires Juridiques	: M ^{me} Séna Elda KPOTSRA
Directeur de la Comptabilité	: Fama Adama KEÏTA
Directeur des Affaires Administratives	: M. Roger AGBOZOGNIGBE
Directeur du Patrimoine	: M. Hadama YBIA
Directeur de la Sécurité	: M ^{me} Aminata FALL NIANG
Directeur des Services Généraux	: M. Alioune Blondin BEYE

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National pour le Bénin	: M. Evariste Sébastien BONOU
Directeur National pour le Burkina Faso	: M. Charles Luanga KI-ZERBO
Directeur National pour la Côte d'Ivoire	: M. Jean-Baptiste Ayayé AMAN
Directeur National pour la Guinée-Bissau	: M. João Alage Mamadu FADIA
Directeur National pour le Mali	: M. Konzo TRAORE
Directeur National pour le Niger	: M. Mahamadou GADO
Directeur National pour le Sénégal	: M. Mamadou CAMARA
Directeur National pour le Togo	: M. Kossi TENOU

ADRESSES DES DIFFERENTS SITES DE LA BCEAO

SIEGE SOCIAL

Avenue Abdoulaye FADIGA - Boîte Postale : n° 3108 - Dakar
Téléphone : (221) 33 839 05 00 - Télécopie : (221) 33 823 93 35 et 33 822 61 09
Site internet : <http://www.bceao.int>

BENIN

Cotonou

Avenue Jean-Paul II
01 Boîte Postale : n° 325 RP
Téléphone : (229) 21 36 46 00 / 21 31 24 66 / 21 31 24 67
Télécopie : (229) 21 31 24 65
Courriel : courrier.BDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M^{me} Flora MADJA ZOHOUN

Parakou

Boîte Postale : n° 201
Téléphone : (229) 23 61 03 25/29
Télécopie : (229) 23 61 10 91
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Moussibaou SANNI

BURKINA FASO

Ouagadougou

Avenue Gamal Abdel NASSER
Boîte Postale : n° 356
Téléphone : (226) 50 49 05 00/01 et 50 30 60 15 / 16 / 17
Télécopie : (226) 50 31 01 22
Courriel : courrier.CDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Monlour DA

Bobo-Dioulasso

Boîte Postale : n° 603
Téléphone : (226) 20 97 04 44/45/46
Télécopie : (226) 20 97 04 58
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Adama SANKARA

COTE D'IVOIRE

Abidjan

Avenue Abdoulaye FADIGA angle Bd. Roussel
Boîte Postale : 01 BP 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : (225) 20 20 84 00 et 20 20 85 00
Télécopie : (225) 20 22 00 40 et 20 22 28 52
Courriel : courrier.ADN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Yaya SISSOKO

Abengourou

Boîte Postale : n° 905
Téléphone : (225) 35 91 37 15 et 35 91 38 15
Télécopie : (225) 35 91 31 76
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Yao Magloire KONAN

Bouaké

Boîte Postale : n° 773
Téléphone : (225) 31 63 33 13 et 31 63 33 14
Télécopie : (225) 31 63 38 31
Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

Daloa

Boîte Postale : n° 46
Téléphone : (225) 32 78 38 85
Télécopie : (225) 32 78 13 10
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ningou Jacques HLYH GNELBIN

Korhogo

Boîte Postale : n° 54
Téléphone : (225) 36 86 01 10 et 36 86 01 11
Télécopie : (225) 36 86 15 30
Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

Man

Boîte Postale : n° 1017
Téléphone : (225) 33 79 02 67
Télécopie : (225) 33 79 02 28
Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

San Pedro

Boîte Postale : n° 387
Téléphone : (225) 34 71 21 74
Télécopie : (225) 34 71 24 48
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Issouff OUATTARA

GUINEE-BISSAU

Bissau

Avenida Combatentes da Liberdade da Pátria
Boîte Postale : n° 38
Téléphone : (245) 325 63 25 - 321 55 48 et 321 41 73



Télécopie : (245) 325 63 00
 Courriel : courrier.SDN@bceao.int
 Directeur de l'Agence Principale :
 M^{me} Felicidade Soares Correia de Brito ABELHA

MALI

Bamako

94, Avenue Moussa TRAVELE
 Boîte Postale : n° 206
 Téléphone : (223) 20 70 02 00 / 20 22 25 41 et 20 22 54 06 / 20 22 37 56
 Télécopie : (223) 20 22 47 86
 Courriel : courrier.DDN@bceao.int
 Directeur de l'Agence Principale : M. Youssef COULIBALY

Mopti

Boîte Postale : n° 180
 Téléphone : (223) 21 43 01 02 et 21 43 05 65
 Télécopie : (223) 21 43 05 07
 Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Amadou Boucari CISSE

Sikasso

Boîte Postale : n° 453
 Téléphone : (223) 21 62 00 77 et 21 62 06 57
 Télécopie : (223) 21 62 08 79
 Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ibrahima TOURE

NIGER

Niamey

Rue de l'Uranium
 Boîte Postale : n° 487
 Téléphone : (227) 20 72 33 30 et 20 72 33 40
 Télécopie : (227) 20 73 47 43
 Courriel : courrier.HDN@bceao.int
 Directeur de l'Agence Principale : M. Amadou MOUSSA

Maradi

Boîte Postale : n° 265
 Téléphone : (227) 20 41 00 96
 Télécopie : (227) 20 41 00 45
 Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Achirou DAN MAGARIA

Zinder

Boîte Postale : n° 133
 Téléphone : (227) 20 51 00 94
 Télécopie : (227) 20 51 07 24
 Chef de l'Agence Auxiliaire :
 M. Abdou Rahamane Aboubacar ABANI

SENEGAL

Dakar

Boulevard du Général De Gaulle x Triangle sud
 Boîte Postale : n° 3159
 Téléphone : (221) 33 889 45 45
 Télécopie : (221) 33 823 57 57
 Courriel : courrier.KDN@bceao.int
 Directeur de l'Agence Principale : M. Djibril CAMARA

Kaolack

Boîte Postale : n° 79
 Téléphone : (221) 33 938 40 00
 Télécopie : (221) 33 941 33 23
 Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Garantigui DOUMBOUYA

Ziguinchor

Boîte Postale : n° 317
 Téléphone : (221) 33 991 10 39 et 33 938 80 35
 Télécopie : (221) 33 991 16 59
 Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Birama FALL

TOGO

Lomé

Rue Abdoulaye FADIGA
 Boîte Postale : n° 120
 Téléphone : (228) 22 23 50 00
 Télécopie : (228) 22 23 50 50
 Courriel : courrier.TDN@bceao.int
 Directeur de l'Agence Principale : M. Kodjo SEDJRO

Kara

Boîte Postale : n° 75
 Téléphone : (228) 26 60 60 79 / 26 60 61 37
 Télécopie : (228) 26 60 62 69
 Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Komi Denyo KOWU

REPRESENTATION DU GOUVERNEUR AUPRES DE LA COMMISSION DE L'UEMOA

Avenue Gamal Abdel NASSER, Ouagadougou, Burkina
 Boîte Postale : 64 OUAGADOUGOU 01
 Téléphone : (226) 50 31 61 01 / 50 30 60 15 / 64
 Télécopie : (226) 50 30 63 76
 Courriel : courrier.Z03@bceao.int

REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DES INSTITUTIONS EUROPEENNES DE COOPERATION

29, rue du Colisée, 75008 Paris, France
 Téléphone : (33) 1 42 25 71 60
 Télécopie : (33) 1 42 56 00 37
 Courriel : courrier.Z01@bceao.int



Tiémoko Meyliet KONE

Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest



MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO

En 2013, les économies des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont fait preuve de résilience, en maintenant leur croissance à un rythme relativement soutenu, en dépit de la morosité de la reprise économique à l'échelle mondiale.

Le taux de croissance réel du produit intérieur brut de l'Union s'est situé à 5,6% en 2013, après 6,3% en 2012. En Afrique subsaharienne et dans le reste du monde, la croissance économique s'est établie respectivement à 5,4% et 3,2% en 2013 contre 5,1% et 3,5% en 2012. Le taux d'inflation dans l'UEMOA est ressorti en moyenne à 1,5% en 2013, contre 2,4% en 2012 et 3,9% en 2011.


La bonne tenue de l'activité économique, dans un contexte international politique et économique difficile, résulte de la mise en œuvre par les Etats de l'Union de programmes ambitieux de développement des infrastructures de base ainsi que des réformes structurelles pour améliorer la compétitivité et l'attractivité de l'économie.

En vue de renforcer les performances économiques dans les prochaines années, les Etats devront s'attacher à réduire les principaux facteurs de vulnérabilité de la Zone, à savoir la dépendance du secteur agricole aux conditions climatiques, le déficit de l'offre d'énergie électrique, l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la dépense publique.

Pour sa part, la Banque Centrale continue de contribuer aux efforts des Etats à travers l'amélioration du financement de l'économie. Au niveau conjoncturel, l'Institut d'émission a mené une politique monétaire adaptée en vue de conforter la trésorerie des banques et faciliter les conditions de financement des agents économiques. Dans ce cadre, la BCEAO a procédé, à deux reprises en 2013, à une baisse de ses taux d'intérêt directeurs de 25 points de base. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal ont ainsi été ramenés respectivement à 2,50% et à 3,50% à compter du 16 septembre 2013 alors qu'ils étaient de 3,00% et 4,00% en septembre 2012.

En outre, des initiatives ont été prises pour donner une nouvelle impulsion à l'approfondissement et à la diversification du marché financier. En vue de dynamiser le fonctionnement du marché secondaire et celui de l'émission des titres de la dette publique, un certain nombre d'actions ont été engagées par la BCEAO au titre desquelles la création de l'Agence UMOA-Titres et l'institution d'un corps de Spécialistes en Valeurs du Trésor.

L'Agence UMOA-Titres est chargée, sur la base des besoins exprimés par les Etats, d'identifier les modalités les plus appropriées pour mobiliser les ressources financières nécessaires sur les marchés régionaux et internationaux de capitaux. Elle apporte son assistance aux Trésors nationaux pour le renforcement de leurs capacités, la détermination et la formulation de leurs besoins, la programmation et la coordination de leurs interventions, la promotion des titres publics auprès des investisseurs nationaux, régionaux et internationaux, ainsi que la gestion opérationnelle des émissions.



Les Spécialistes en Valeurs du Trésor ont essentiellement pour mandat de souscrire sur le marché primaire des bons et obligations du Trésor émis par les Etats, de les commercialiser, de contribuer à leur liquidité sur le marché secondaire et d’apporter un appui aux Trésors dans leur stratégie d’endettement. L’intervention de ces agents devrait favoriser le développement des opérations de pension livrée qui se matérialisent par une remise d’actifs en adossement de prêts consentis, constituant ainsi un important instrument de minimisation des risques de contrepartie et de réduction des taux interbancaires.

Au total, les actions engagées visent, sans préjudice de la stabilité des prix, à soutenir l’activité économique, à travers un approfondissement et un développement du marché secondaire. Les changements en cours dans les économies de l’Union permettront d’accroître la confiance et de relever les défis d’une croissance plus forte et inclusive ainsi que d’une plus grande résilience aux chocs.

**Le Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l’Afrique de l’Ouest,**

Président du Conseil d’Administration



VUE D'ENSEMBLE

L'environnement économique et financier international a été caractérisé en 2013 par un redressement progressif de l'activité. En effet, celle-ci s'est améliorée, sous l'effet de l'accroissement de la demande finale dans les pays industrialisés et du rebond des exportations des pays émergents. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), publiées en juillet 2014, le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,2% en 2013, contre 3,5% en 2012.

Dans les pays émergents et en développement, un ralentissement du rythme de croissance de l'activité a été noté. Globalement, l'activité économique a progressé de 3,2% en 2013, contre 3,5% en 2012. Toutefois, l'Afrique subsaharienne s'est révélée résiliente. La croissance économique de cette région s'est établie à 5,4% en 2013 contre 5,1% en 2012 du fait de l'accroissement de la demande extérieure émanant des pays industrialisés. En Chine, le produit intérieur brut a enregistré une augmentation de 7,7% en 2013. En Inde et au Brésil, la croissance est ressortie respectivement à 5,0% et 2,5% en 2013, après 4,7% et 1,0% en 2012.

L'inflation mondiale a poursuivi sa décélération au cours de l'année 2013, en liaison avec le repli des cours mondiaux des produits alimentaires. Dans les pays industrialisés, le taux d'inflation s'est établi à 1,4% en 2013, après 2,0% en 2012. Au sein des pays émergents et en développement, il s'est situé autour de 5,9% en 2013 contre 6,1% en 2012. Dans ce contexte, les banques centrales des principaux pays industrialisés ont poursuivi leur politique de soutien à la croissance économique et de lutte contre le chômage.

Sur les marchés des changes, l'euro s'est apprécié, en moyenne sur l'ensemble de l'année 2013, de 3,4%, par rapport au dollar des Etats-Unis. Vis-à-vis du yen, de la livre sterling et du yuan, la devise européenne a respectivement progressé de 26,5%, 4,7% et de 0,7% sur la même période.

Dans les Etats membres de l'UEMOA, la croissance s'est maintenue à un rythme relativement soutenu. Selon les dernières estimations, le produit intérieur brut en volume de l'Union a progressé de 5,6% en 2013, après 6,3% en 2012. La bonne tenue de la croissance économique est imputable à l'augmentation de la production des cultures de rente dans la plupart des Etats, au regain d'activité dans le secteur manufacturier ainsi que dans les bâtiments et travaux publics.

Le taux d'inflation dans l'UEMOA est ressorti en moyenne à 1,5% en 2013, contre 2,4% en 2012 et 3,9% en 2011. Cette décélération reflète la détente des prix des céréales locales, subséquente aux bons résultats de la campagne agricole 2012/2013, à la baisse des prix des produits alimentaires importés et à celle des prix du carburant, du fait de l'absence de tensions sur les marchés internationaux du pétrole brut.

L'exécution des opérations financières des Etats s'est soldée en 2013 par une augmentation du déficit budgétaire hors dons par rapport à l'année 2012. En effet, le déficit global, base engagement, hors dons, est ressorti à 2.891,0 milliards à fin décembre 2013, contre 2.226,6 milliards un an auparavant. En pourcentage du PIB, ce déficit s'est situé à 6,7% en 2013 contre 5,4% en 2012. Cette évolution porte l'empreinte des priorités accordées par les Etats membres de l'Union, à la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics, en vue de créer les conditions d'une croissance durable. Toutefois, le solde budgétaire de base ressortirait déficitaire de 851,9 milliards, contre 941,9 milliards en 2012.

L'encours de la dette extérieure s'est élevé à 10.858,2 milliards à fin décembre 2013 contre 10.238,0 milliards en 2012, en hausse de 6,1%, en liaison avec la poursuite par les Etats des efforts d'investissement dans les infrastructures de base. En revanche, le stock de la dette a représenté à fin décembre 2013, l'équivalent de 26,9% du PIB contre 25,4% en 2012.

Les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde pour l'année 2013 se sont traduites par une nette détérioration du solde global de la balance des paiements. Le déficit du solde est ressorti à 454,6 milliards en 2013, contre 336,8 milliards en 2012.

Cette situation est en relation avec l'aggravation du déficit courant et une réduction de l'excédent du compte de capital, dont les effets ont été atténués par une hausse des flux nets de capitaux au titre du compte financier. Les transactions courantes et en capital cumulées ressortiraient ainsi déficitaires de 1.916,9 milliards en 2013, après un excédent de 2.203,1 milliards un an plus tôt. Ce déficit serait financé par une accumulation d'engagements extérieurs nets à hauteur de 2.068,4 milliards en 2013, contre une réduction nette de 2.346,4 milliards réalisée en 2012, correspondant à une détérioration du solde du compte financier de l'ordre de 4.414,5 milliards.

La position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'est établie à 4.830,2 milliards à fin décembre 2013, en baisse de 748,2 milliards par rapport à fin décembre 2012. La dégradation de la position extérieure nette des institutions monétaires a été portée par la Banque Centrale, dont les avoirs extérieurs nets sont ramenés à 4.950,4 milliards, en baisse de 577,2 milliards, ainsi que par la contraction de 171,0 milliards de la position extérieure créditrice des banques. Les réserves officielles de change ont diminué de 477,3 milliards, pour se situer à 6.574,0 milliards à fin décembre 2013. Il en a découlé un taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale de 90,4% contre 105,5% en 2012.

En s'établissant à 13.883,0 milliards à fin décembre 2013, l'encours du crédit intérieur a enregistré, en rythme annuel, une augmentation de 18,8%. Cette évolution est essentiellement imputable à la dégradation de 747,9 milliards de la position nette débitrice des Gouvernements qui s'est située à 3.614,2 milliards à fin décembre 2013, renforcée par la hausse des crédits à l'économie, en progression de 16,4% d'une année à l'autre, pour s'établir à 10.268,8 milliards à fin décembre 2013. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 10,4%.

Dans un contexte caractérisé par une maîtrise des pressions inflationnistes et tenant compte des incertitudes suscitées par l'environnement international sur les perspectives de croissance dans l'Union, la BCEAO a procédé, à deux reprises, à une baisse de ses taux d'intérêt directeurs de 25 points de base en mars et septembre 2013. Ces actions visaient, sans préjudice de la stabilité des prix, à soutenir l'activité économique, à travers un assouplissement des conditions de financement. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal ont ainsi été ramenés respectivement à 2,50% et à 3,50% à compter du 16 septembre 2013 contre 3,00% et 4,00% au début de l'année 2013.

Le dispositif des réserves obligatoires de la BCEAO est demeuré inchangé au cours de l'année 2013. Le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques a été maintenu à 5% pour l'ensemble des banques de l'UEMOA, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Sur le plan du fonctionnement de la Banque, la démarche qualité a été marquée par la cérémonie de remise officielle du certificat ISO 9001 à la BCEAO, intervenue le 20 novembre 2013. Elle contribuera au renforcement de la relation de proximité de la Banque Centrale avec le grand public et le système bancaire, grâce à l'ancrage de l'orientation client au sein des structures opérationnelles et à la mise en œuvre d'un dispositif d'écoute clients.

L'année 2013 a également été marquée par la mise en circulation de nouvelles pièces de cinquante (50) et de cent (100) francs dans l'ensemble des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMO). Ces pièces tiennent davantage compte du rapport qualité/prix et de la résistance de la matière à l'usure du temps. Une campagne a été lancée à cet effet, pour informer le public de la modification de l'alliage desdites pièces qui n'affecte ni leur aspect visuel, ni leur grammage et leurs dimensions.

La cérémonie officielle de lancement du Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique, édition 2014, s'est tenue le 30 octobre 2013 au Siège de la BCEAO à Dakar. Cette cérémonie a été présidée par Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, et retransmise par visioconférence sur l'ensemble des sites de la Banque Centrale. Elle a enregistré la participation d'éminentes personnalités des Universités et Centres de recherche de l'UEMOA, ainsi que des enseignants et chercheurs.



Au terme de l'année 2013, les comptes de la BCEAO ont été soumis à la vérification des Contrôleurs Nationaux et du Commissaire Contrôleur nommé par le Conseil des Ministres. Le Commissaire Contrôleur a, en outre, procédé, conjointement avec le Contrôleur désigné par la France, à l'examen de l'application de la Convention de Compte d'Opérations.

I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

1.1 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL

L'environnement économique et financier au cours de l'année 2013 a été caractérisé par un redressement progressif de l'activité à l'échelle mondiale. Après une légère amélioration durant le premier semestre, l'activité économique s'est renforcée au cours de la seconde moitié de l'année 2013, sous l'effet de la demande finale dans les pays industrialisés et du rebond des exportations des pays émergents. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,2% pour l'année 2013, contre 3,5% en 2012.

Dans les pays industrialisés, l'amélioration des conditions financières a contribué à soutenir l'activité économique. La croissance a été principalement impulsée par la hausse des variations de stocks, qui s'est établie à 1,3%, selon le FMI. Aux Etats-Unis, après avoir progressé de 2,8% en 2012, le produit intérieur brut a augmenté de 1,9% en 2013, en liaison avec la bonne tenue de la demande intérieure finale. Au Japon, la croissance économique est passée de 1,4% en 2012 à 1,5% en 2013, du fait des mesures de relance budgétaire mises en œuvre par les autorités nippones. Dans la Zone euro, l'activité économique s'est progressivement consolidée en Allemagne et, dans une moindre mesure, en France, qui ont connu respectivement une croissance de 0,5% et 0,3% en 2013. Cependant, le produit intérieur de la Zone, prise dans son ensemble, a régressé de 0,4% en 2013, du fait des contre-performances des économies des pays en difficulté, dont notamment l'Italie et l'Espagne.

Au niveau des pays émergents et en développement, la croissance économique a ralenti, en raison principalement de la faiblesse de la demande intérieure dans la plupart des Etats et du durcissement par certains pays, des conditions monétaires. Globalement, l'activité économique a progressé de 4,7% en 2013, soit 0,4 point de pourcentage de moins qu'en 2012. Toutefois, cette situation d'ensemble masque le dynamisme de l'économie chinoise, portée principalement par la poursuite des investissements publics. Le produit

intérieur brut de la Chine a enregistré une augmentation de 7,7% en 2013, selon les estimations du FMI. L'Inde et le Brésil ont également connu une meilleure expansion économique, sous l'effet du raffermissement des exportations. La croissance y est ressortie respectivement à 5,0% et 2,5% en 2013, après 4,7% et 1,0% en 2012.

Dans ce contexte, l'Afrique subsaharienne s'est révélée résiliente. La croissance économique de cette région s'est établie à 5,4% en 2013, contre 5,1% en 2012.

Le rythme des destructions d'emplois s'est réduit dans la plupart des pays industrialisés, en liaison avec le regain d'activité enregistré durant les derniers mois de l'année 2013. Ainsi, **le taux de chômage** est ressorti aux Etats-Unis à 6,7% en 2013, en baisse de 1,2 point de pourcentage par rapport à 2012. Au Japon, ce taux s'est situé autour de 3,7% à fin 2013, après 4,3%, un an plus tôt. En revanche, dans la Zone euro, le taux de chômage s'est maintenu à un niveau élevé de 12,0%.

L'inflation a poursuivi sa décélération au cours de l'année 2013, en relation avec le repli des cours mondiaux des produits alimentaires. Dans les pays industrialisés, le taux d'inflation s'est établi à 1,4% en 2013, après 2,0% en 2012. Au sein des pays émergents et en développement, il s'est situé autour de 5,9% en 2013 contre 6,1% en 2012.

Au plan de **la politique monétaire**, les banques centrales des principaux pays industrialisés, à l'exception de la Réserve Fédérale Américaine (FED), ont, dans un contexte marqué par une absence de tension inflationniste, maintenu leur politique de soutien à la croissance économique et à la lutte contre le chômage. La Banque Centrale Européenne a assoupli sa politique monétaire en baissant à deux reprises de 25 points de base, les 2 mai et 7 novembre 2013, son principal taux directeur, ramené à 0,25%. Le taux de prêt marginal et celui de la facilité de dépôt ont été respectivement fixés à 0,75% et à 0%. Par ailleurs, tout en maintenant jusqu'à la mi-2015 la durée de fourniture illimitée de liquidités aux banques par le canal de ses opérations principales de refinancement, la BCE a envisagé de prendre, si

nécessaire, de nouvelles mesures d'assouplissement de sa politique monétaire, afin de lutter contre la déflation. Pour sa part, la Réserve Fédérale Américaine (Fed) a mis en exécution sa décision d'infléchir sa politique monétaire accommodante, en fonction de l'amélioration des conditions économiques, notamment la baisse du taux de chômage. Elle a ainsi réduit de 10,0 milliards de dollars, le montant de ses rachats d'actifs, en le ramenant de 85,0 milliards à 75,0 milliards de dollars par mois à la fin de l'année 2013. Toutefois, la Fed a réitéré son engagement à maintenir ses taux courts proches de zéro (0-0,25%), même si le taux de chômage venait à passer en dessous de la cible de 6,5%.

La Banque du Japon (BoJ) a fondamentalement changé l'orientation de sa politique monétaire en mars 2013, désormais tournée vers la lutte contre la déflation. Elle s'est fixée, le 3 avril 2013, comme objectif prioritaire la cible de 2% d'inflation, à atteindre dans un horizon de deux ans. Dans cette perspective, elle a décidé d'accroître ses achats de titres en vue de doubler sa base monétaire sur le même horizon. Elle envisage d'acheter annuellement près de 420 milliards d'euros d'obligations d'Etat japonais, afin d'influencer à la baisse les taux longs.

Au sein des pays émergents, les banques centrales ont imprimé à leur politique monétaire une orientation différenciée en fonction des perspectives d'inflation. Au Brésil, face à une remontée de l'inflation qui s'est située à 6,6% en mars 2013 pour une cible de 4,5% (+/-2%), la Banque Centrale a relevé à trois reprises, entre avril et juillet 2013, son taux directeur qui est passé de 7,25% en mars 2013 à 8,50% le 9 juillet 2013. En décembre 2013, ce taux a atteint 9,5%. La Banque de réserves de l'Inde, après trois baisses successives de 25 points de base (pdb) de son principal taux directeur ramené à 7,25% en mai 2013, a décidé une double augmentation de 25 pdb du même taux directeur le 20 septembre, puis le 29 octobre 2013, pour le porter à 7,75%, afin de contenir les pressions inflationnistes. La Banque Populaire de Chine s'est engagée à maintenir l'orientation prudente de sa politique monétaire, dès lors que l'inflation reste en ligne avec l'objectif de 3,5% fixé pour 2013. Toutefois, elle s'est orientée vers un ajustement des liquidités bancaires pour assurer une croissance stable du crédit.

Sur **les marchés des changes**, l'euro s'est apprécié par rapport aux principales devises au cours de l'année 2013, à la faveur de la reprise progressive de l'activité au sein de la Zone euro. Le cours de la monnaie unique européenne est passé, en moyenne de 1,2848 dollar en 2012 à 1,3281 dollar en 2013, soit une hausse de 3,4%. Vis-à-vis du yen, de la livre sterling et du yuan, l'euro a respectivement progressé de 26,5%, 4,7% et de 0,7% sur la même période.

Le franc CFA, du fait de son ancrage nominal à l'euro, a connu par rapport aux principales monnaies des pays industrialisés, une évolution similaire à celle de la monnaie européenne.

En 2013, **les marchés financiers mondiaux** ont été globalement bien orientés. Les principaux indices boursiers se sont progressivement redressés. Aux Etats-Unis, en dépit des craintes suscitées par la décision de la FED de diminuer son soutien à l'économie, les principaux indices de la bourse de New York, le Dow Jones et le Nasdaq, se sont accrus de 9,6% et 10,7% respectivement entre septembre et décembre 2013. Au Japon, l'indice Nikkei, a terminé l'année 2013 sur un nouveau pic en s'établissant à 16.291,3 points contre 14.455,8 points à fin septembre 2013. Au Royaume-Uni, l'indice Footsie 100 a consolidé, durant le dernier trimestre de l'année 2013, la hausse observée le trimestre précédent. A fin décembre 2013, il s'est établi à 6.749,1 points, en accroissement de 4,4% par rapport à son niveau à fin septembre 2013. Dans la Zone euro, l'indice EuroStoxx 50 a progressé de 215,6 points par rapport à son niveau à fin septembre pour ressortir à 3.109,0 points à fin décembre 2013.

Au titre des **matières premières**, les cours des produits de base se sont, dans l'ensemble, orientés à la baisse, en raison de la faiblesse de la demande provenant des pays émergents.

Les prix des produits alimentaires et des métaux ont décru, en liaison avec l'atonie de la demande mondiale. Les indices calculés par le FMI indiquent, en glissement annuel à fin décembre 2013, des baisses respectives de 3,5% et de 7,1%. En revanche, les prix des produits énergétiques, singulièrement ceux du pétrole ainsi que ceux des produits agricoles se sont orientés à la hausse, en rapport avec le regain d'activité dans les pays industrialisés. En glissement annuel à fin décembre

2013, les indices des produits agricoles, énergétiques et du pétrole ont respectivement crû de 6,0%, 3,0% et 4,1%.

Concernant les cours des matières premières exportées par l'Union, dominées par les produits agricoles et miniers, ils ont pour la plupart enregistré de fortes baisses. En moyenne sur l'ensemble de l'année 2013, les cours mondiaux de ces produits ont reculé de 27,9% pour la noix de cajou, 22,7% pour le caoutchouc, 19,1% pour l'huile de palmiste, 14,0% pour l'huile de palme et 8,2% pour le café.

Le cours de l'or a également baissé de 15,5%, en raison du reflux de la demande mondiale consécutive aux

mesures coercitives prises par les Autorités indiennes pour limiter les importations d'or, afin de réduire le déficit du compte courant de la balance des paiements du pays. L'orientation baissière des prix mondiaux de l'or s'explique également par le regain d'intérêt des investisseurs pour les actifs financiers libellés en dollars américains, dont ils anticipent une augmentation des rémunérations en cas d'arrêt par la FED de sa politique monétaire accommodante.

En revanche, les cours du coton et du cacao se sont renforcés, respectivement de 5,3% et 1,9%, au cours de l'année 2013.

Tableau 1 : évolution des taux de change moyens annuels (FCFA par unité monétaire)

		2012	2013	VARIATION (%)
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	782,0216	750,6864	-4,01
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	510,5518	493,9063	-3,26
Franc suisse	(1 CHF)	544,2272	532,8219	-2,10
Livre sterling	(1 GBP)	808,9546	772,3865	-4,52
Yen japonais	(1 JPY)	6,4002	5,0591	-20,95

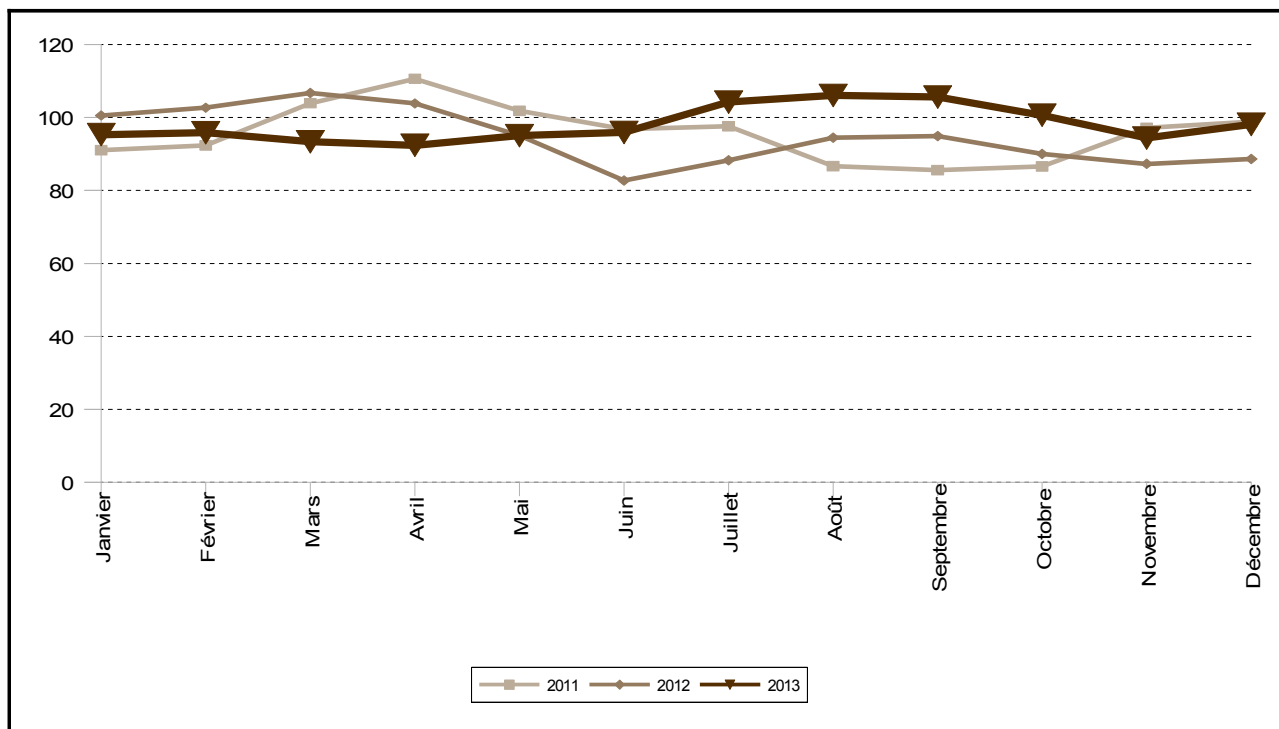
Sources : BCE, FMI.

Tableau 2 : évolution des taux de change moyens trimestriels (FCFA par unité monétaire)

ANNEE 2012		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	771,2048	782,6354	796,7789	777,4745
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	500,4249	511,9065	524,6817	505,8664
Franc suisse	(1 CHF)	543,0108	545,9484	545,0411	543,0108
Livre sterling	(1 GBP)	786,0668	809,8435	828,7203	812,4313
Yen japonais	(1 JPY)	6,3079	6,3940	6,6730	6,2401
ANNEE 2013		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	756,2361	755,9277	750,0576	740,5241
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	496,7113	502,1873	495,3610	481,9669
Franc suisse	(1 CHF)	533,9930	532,6488	531,2253	533,5586
Livre sterling	(1 GBP)	770,7077	771,2060	767,6231	780,2139
Yen japonais	(1 JPY)	5,3855	5,0822	5,0065	4,8063

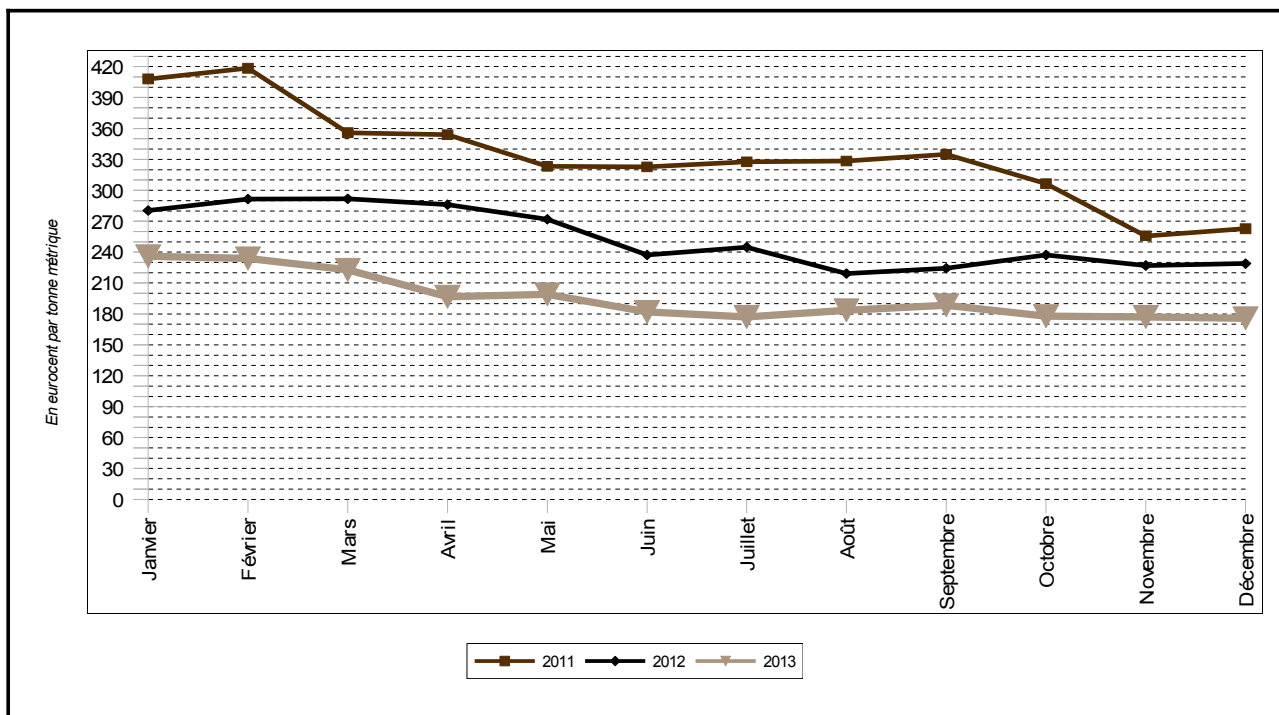
Sources : BCE, FMI.

Graphique 1 : évolution des cours du pétrole



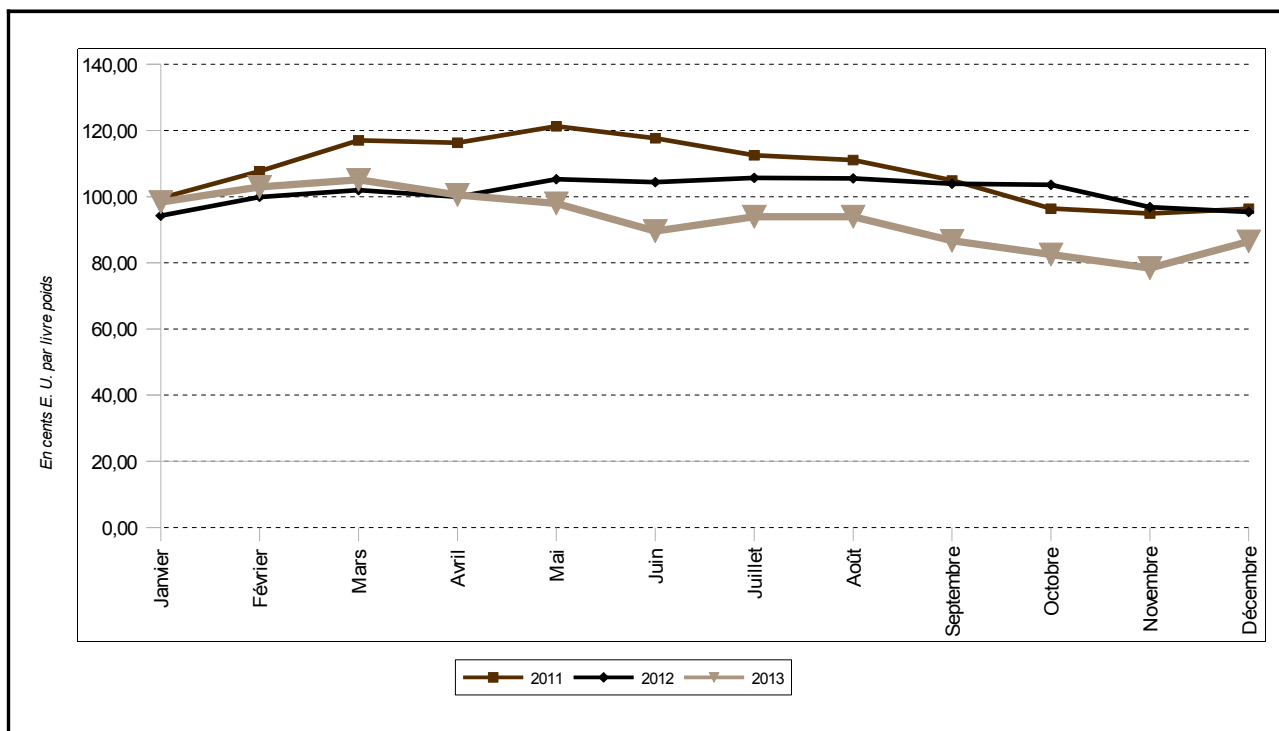
Source : Reuters, Bulletin de la CNUCED.

Graphique 2 : évolution des cours du caoutchouc



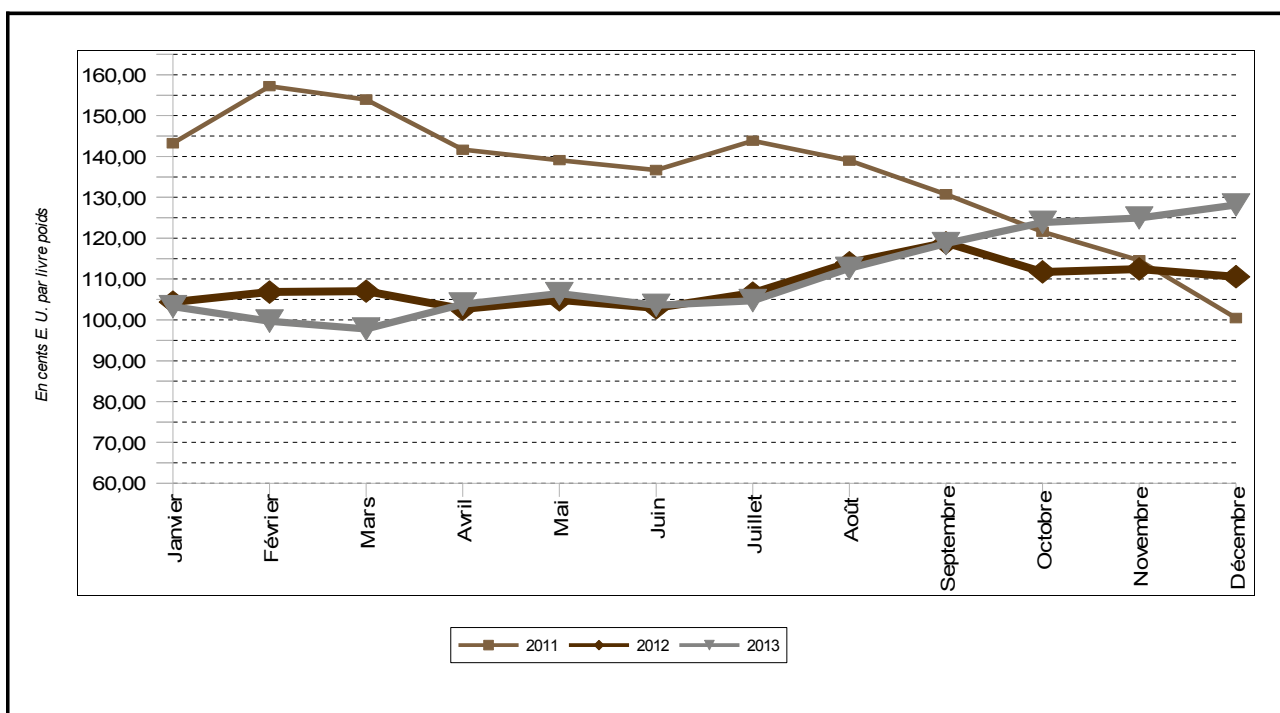
Source : Reuters, Bulletin de la CNUCED.

Graphique 3 : évolution des cours du café



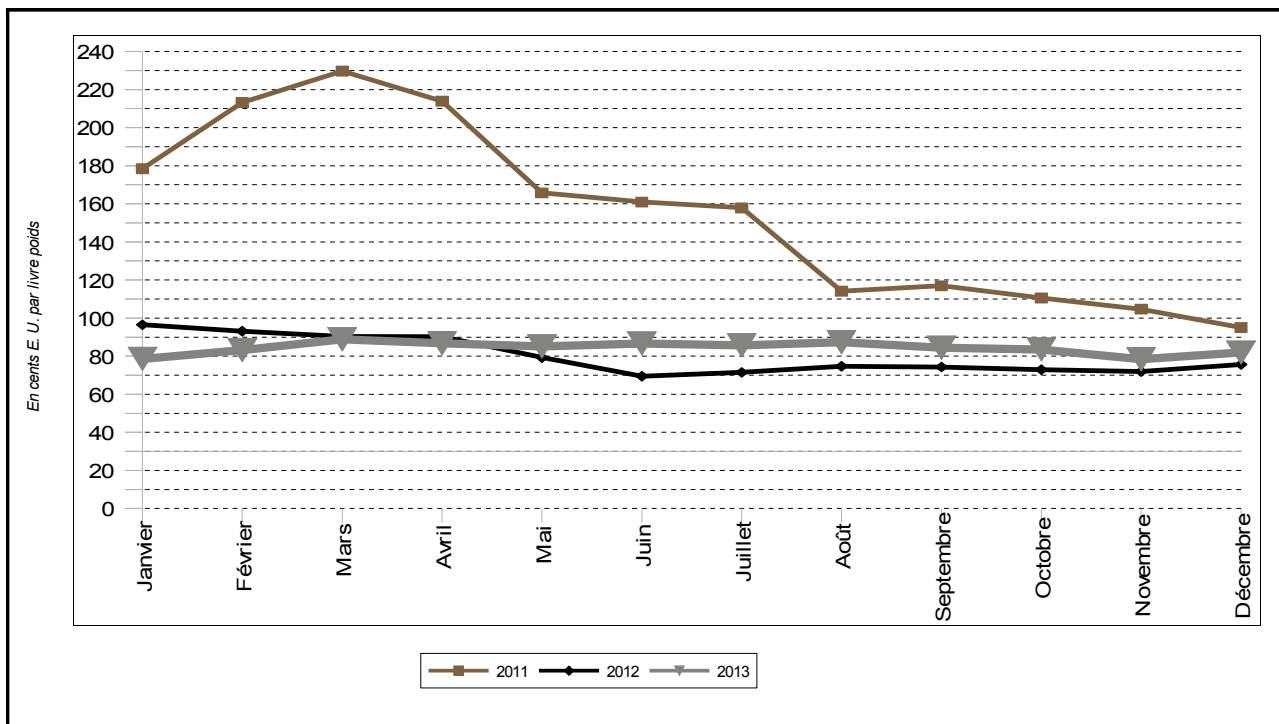
Source : Reuters, Bulletin de la CNUCED.

Graphique 4 : évolution des cours du cacao



Source : Reuters, Bulletin de la CNUCED.

Graphique 5 : évolution des cours du coton



Sources : Reuters, Bulletin de la CNUCED.

1.2 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'UMOA

1.2.1 - Produit intérieur brut

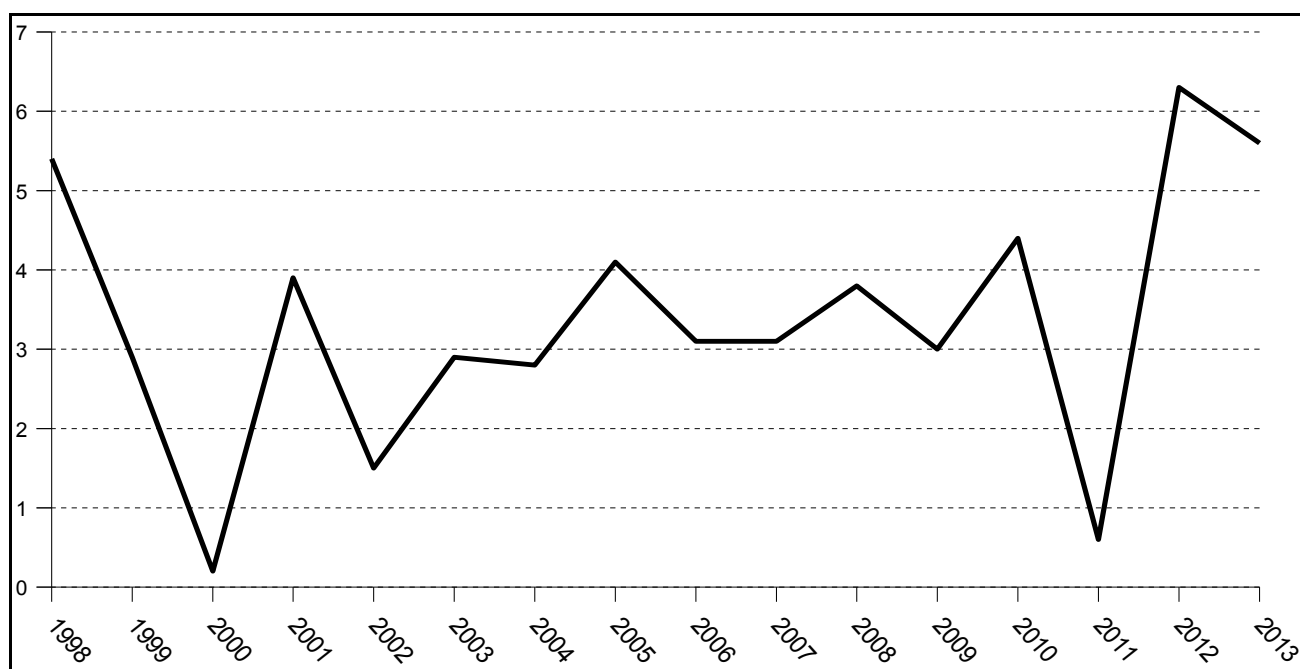
Les économies des Etats membres de l'Union ont fait preuve de résilience, en maintenant leur croissance à un rythme relativement soutenu, en dépit de la morosité de la reprise économique à l'échelle mondiale.

Selon les dernières estimations, le produit intérieur brut en volume de l'Union a progressé de 5,6% en 2013, après 6,3% en 2012. Cette performance est imputable à l'accroissement de la production des cultures de rente dans la plupart des Etats, au regain d'activité dans le secteur manufacturier ainsi que dans les bâtiments et travaux publics. En dépit de la conjoncture internationale peu favorable, quatre pays sur huit ont pu se maintenir

sur une trajectoire de croissance économique de plus de 5,0% en 2013.

Cette vigueur économique est le reflet de changements en cours dans les économies de l'Union, avec l'exécution de nouveaux programmes stratégiques de développement conçus pour relever les défis d'une plus grande résilience aux chocs et d'un renforcement progressif du niveau de la croissance. La mise en valeur des potentialités minières y a contribué de manière significative. Les résultats obtenus sont également dus à la nette amélioration de la qualité des politiques économiques mises en œuvre dans les Etats et aux ambitieux programmes d'investissement en cours d'exécution pour résorber les contraintes en matière d'infrastructures. Le taux d'investissement, qui a longtemps stagné en dessous de 20% du PIB dans les années 2000, s'est redressé progressivement depuis 2012. Il est ressorti à 23,7% en 2013 et avoisinerait 26,1% du PIB en 2014.

Graphique 6 : taux de croissance du PIB (en %)



Sources : BCEAO.

1.2.2 - Production agricole

La campagne agricole 2013/2014 a été caractérisée par une mauvaise répartition spatio-temporelle de la pluviométrie, notamment dans certains pays sahéliens. Cette situation a affecté le niveau de la production vivrière durant la campagne agricole, qui est, toutefois, demeurée supérieure à la moyenne des cinq précédentes campagnes.

Les estimations effectuées par les Services officiels en avril 2014 situent la **production vivrière** globale de l'Union à 48.234.882 tonnes au cours de la campagne 2012/2013, en baisse de 2,5% par rapport à la campagne agricole précédente. Cette situation résulte de la diminution de 9,0% de la production céréalière, en raison notamment des mauvaises récoltes obtenues au Mali, au Niger et au Sénégal. En revanche, la production des tubercules s'est renforcée, enregistrant une hausse de 3,6%.

Comparativement à la production moyenne des cinq précédentes campagnes, les récoltes de la campagne 2013/2014 sont en progression de 6,7%.

Au titre des cultures d'exportation, les estimations faites par les Services officiels font état d'une amélioration des productions de la quasi-totalité des spéculations, à

l'exception du **café**, dont les récoltes ont connu un repli de 12,9%, passant ainsi de 131.602 tonnes durant la campagne 2012/2013 à 114.650 tonnes la campagne suivante, du fait du repos végétatif.

La production de **coton-graine** de l'Union s'est inscrite en hausse de 11,2%, atteignant 1.832.107 tonnes au cours de la campagne 2013/2014. Cet accroissement de la production est consécutif aux efforts entrepris par les Etats, en vue de la redynamisation de la filière, à travers l'utilisation des semences à fort rendement et l'amélioration de l'encadrement des producteurs. Les meilleures récoltes ont été obtenues en Côte d'Ivoire (+31,2%), au Bénin (+28,0%) et au Burkina Faso (+9,6%).

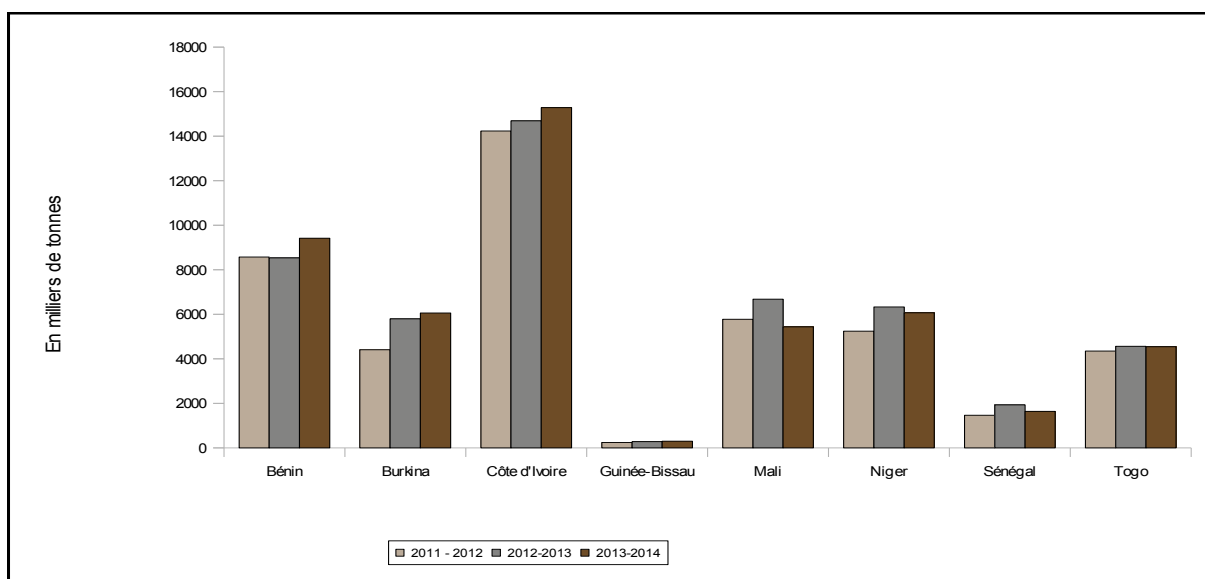
La production de **cacao**, essentiellement réalisée en Côte d'Ivoire, s'est consolidée au cours de la campagne 2013/2014, à la faveur des actions menées par les Autorités ivoiriennes pour redynamiser l'activité au sein de la filière, à travers notamment la fixation d'un prix minimum garanti au producteur et l'intensification de la sensibilisation des agriculteurs. Les estimations disponibles indiquent une production de 1.449.300 tonnes durant la campagne 2013/2014, en amélioration de 1,1% par rapport à la précédente campagne. La production totale de l'Union est évaluée à 1.456.320 tonnes.

En ce qui concerne la **noix de cajou**, les statistiques recueillies auprès des Services officiels indiquent une augmentation de la production en Côte d'Ivoire (+6,7%) et en Guinée-Bissau (+24,3%). Les récoltes ont été respectivement estimées dans ces pays à 480.000 tonnes et 145.712 tonnes durant la campagne 2013/2014.

La production d'**arachide** s'est élevée à 1.688.925 tonnes, en hausse de 12,6%, d'une campagne à l'autre.

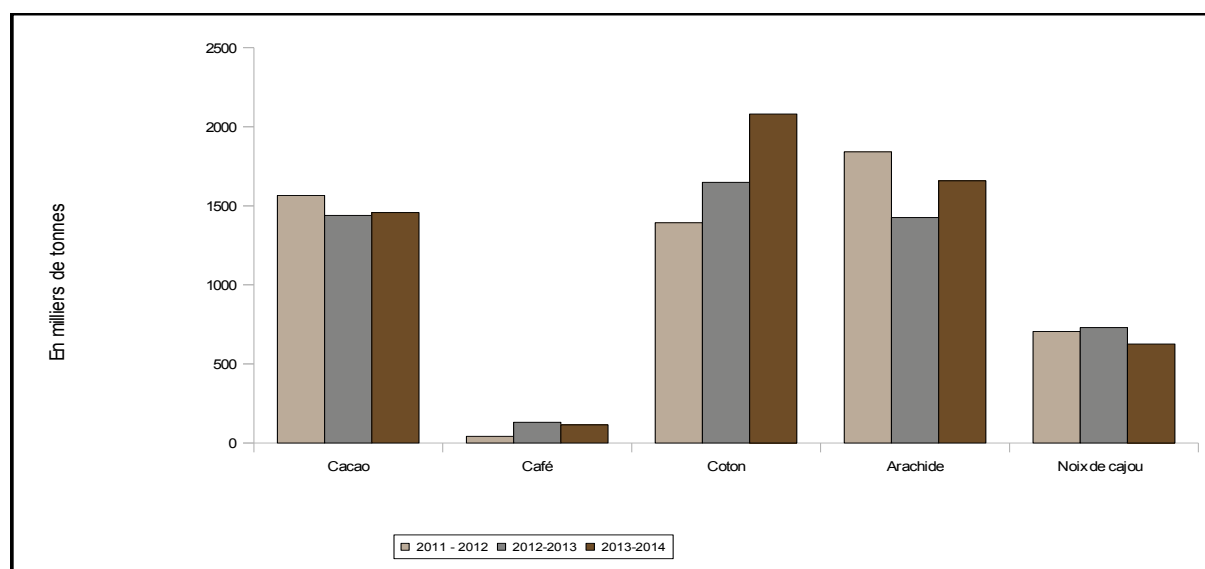
Cette évolution est essentiellement imputable à la bonne orientation des récoltes au Niger (+31,5%), en Guinée-Bissau (+19,8%), au Burkina Faso (+12,5%) et au Bénin (+16,0%). La production du Sénégal, principal producteur d'arachide dans l'Union, s'est chiffrée à 709.692 tonnes, en hausse de 2,4% par rapport à la campagne 2012/2013.

Graphique 7 : productions vivrières



Sources : Organismes nationaux de commercialisation.

Graphique 8 : productions agricoles d'exportation



Sources : Organismes nationaux de commercialisation.

1.2.3 - Extraction minière

La production minière a, dans l'ensemble, ralenti. L'extraction d'or a connu une hausse de 2,4%, pour se situer à 98.843,7 kg, principalement sous l'effet de la progression de la production en Côte d'Ivoire (18,6%) et au Burkina Faso (9,5%) atténuée par la diminution de celles du Mali (-6,2%) et au Niger (-35,8%).

La production des **phosphates** dans l'Union a été affectée par des pannes survenues dans la chaîne de production, notamment au Sénégal. Dans ce pays, les statistiques disponibles indiquent une production totale de 881.453 tonnes en 2013, en repli de 36,1% par rapport à 2012. Au Togo, les extractions de phosphates se sont accrues de 9,3%, en atteignant 1.213.657 tonnes sur l'année 2013. La production d'**uranium** a baissé de 7,1% au Niger, en s'établissant à 4.259,0 tonnes, en raison de l'arrêt technique du processus d'extraction du minerai, consécutif à l'attaque terroriste dont a été victime la principale unité de production.

S'agissant du **pétrole brut**, les données disponibles sur les neuf premiers mois de l'année 2013, situent la production en Côte d'Ivoire à 7.282,3 milliers de barils, en baisse de 12,5% par rapport à 2012, du fait du retard pris dans le désensablement de certains puits. Au Niger, la production de pétrole a connu un bond de 40,9%, passant de 4.639,3 milliers de barils en 2012 à 6.536,2 milliers de barils en 2013.

1.2.4 - Production industrielle et chiffre d'affaires du commerce de détail

La **production industrielle** des pays de l'UEMOA est demeurée orientée à la hausse au cours de l'année 2013. En effet, l'indice calculé par la BCEAO a enregistré, en moyenne, un accroissement de 6,7% en 2013 contre une progression de 5,6% observée en 2012. Cette évolution traduit la poursuite du dynamisme relevé dans le secteur manufacturier (+10,7%) et, dans une moindre mesure, dans celui de l'énergie (+0,2%). En revanche, les performances enregistrées dans le secteur minier ont été en deçà des résultats de l'année précédente (-0,2%).

Par pays, en 2013 une augmentation de la production industrielle a été observée au Burkina Faso (+18,5%), en Côte d'Ivoire (+9,8%), en Guinée-Bissau (+5,6%), au Mali (+3,0%) et au Togo (+0,3%). Par contre, un repli a été enregistré au Bénin (-8,3%), au Niger (-7,5%, hors secteur pétrolier) et au Sénégal (-1,6%).

Le **chiffre d'affaires du commerce de détail** dans le secteur moderne s'est également inscrit en hausse de 12,3%, en moyenne dans l'UEMOA en 2013 contre 12,6% en 2012. Cette progression globale de l'activité commerciale reflète, notamment, les ventes des matériels roulants (+20,8%), de produits pétroliers (+12,2%), d'articles d'habillement de la personne (+9,3%) et de biens alimentaires (+2,6%).

Par pays, le chiffre d'affaires du commerce est apparu en hausse au Burkina Faso (+45,7%), au Togo (+18,0%), au Mali (+17,1%), en Côte d'Ivoire (+13,7%), au Sénégal (+6,0%) et au Bénin (+4,8%). Par contre, les ventes se sont contractées au Niger (-19,1%) et en Guinée-Bissau (-13,1%).

1.2.5 - Evolution des prix

L'inflation a poursuivi en 2013 son orientation baissière amorcée en 2012. En effet, la hausse du niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA est ressortie, en moyenne, à 1,5% en 2013, contre 2,4% en 2012 et 3,9% en 2011. Cette décélération reflète la détente des prix des céréales locales, subséquente aux bons résultats de la campagne agricole 2012/2013, et la baisse des prix des produits alimentaires importés. De même, du fait de l'absence de tensions sur les marchés internationaux du pétrole brut, les prix des carburants ont légèrement baissé. Par ailleurs, la dissipation de l'impact de la crise au Mali, qui avait entraîné des tensions inflationnistes dans ce pays en 2012, a également contribué au ralentissement du rythme d'augmentation du niveau général des prix dans l'Union.

Le taux d'inflation résiduel reste lié au renchérissement des légumes dans la plupart des pays, en particulier au Niger. Par ailleurs, l'augmentation des tarifs de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire, la hausse du prix du gaz dans la majorité des pays de l'Union et l'augmentation des loyers au Niger ont contribué à limiter le recul du taux d'inflation en 2013.

Le taux d'inflation sous-jacente¹ s'est inscrit dans une tendance baissière similaire à celle de l'inflation globale sur l'ensemble de l'année 2013. Il est ressorti à 1,5% en 2013 dans l'Union contre 2,3% en 2012. Cette évolution indique que la décélération de l'inflation dans l'Union n'est pas liée aux seuls produits alimentaires, mais concerne la majorité des biens et services du panier de consommation.

¹ - L'indice d'inflation sous-jacente adopté par l'UEMOA est l'indice hors produits frais, céréales non transformées et énergie.

Tableau 3 : Variation de l'indice harmonisé des prix à la consommation en 2012 et 2013 (en %)

	2012		2013	
	Moyenne annuelle	Glissement annuel à fin décembre	Moyenne annuelle	Glissement annuel à fin décembre
Bénin	6,7	6,8	1,0	-1,8
Burkina Faso	3,8	1,7	0,5	0,1
Côte d'Ivoire	1,3	3,4	2,6	0,4
Guinée-Bissau	2,1	1,7	0,7	-0,1
Mali	5,3	2,4	-0,6	0,0
Niger	0,5	0,7	2,3	1,1
Sénégal	1,4	1,1	0,7	-0,1
Togo	2,6	2,9	1,8	-0,5
UEMOA	2,4	2,8	1,5	0,0

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique des Etats.

L'UEMOA a enregistré en moyenne en 2013 un différentiel d'inflation favorable vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Ce différentiel est ressorti à 1,0 point de pourcentage par rapport à l'ensemble des partenaires, atteignant 10,2 points et 7,0 points respectivement à l'égard du Ghana et du Nigeria. En revanche, un écart d'inflation défavorable de 0,1 point de pourcentage a été observé vis-à-vis de la Zone euro.

1.2.6 - Finances publiques

En 2013, le profil des finances publiques des Etats membres de l'Union a porté l'empreinte des priorités accordées à la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics. Le renforcement des efforts d'investissements en infrastructures, qui s'est poursuivi en vue d'asseoir les bases d'une croissance durable, s'est traduit par un creusement du déficit budgétaire hors dons par rapport à l'année 2012. Le déficit global, base engagement, hors dons, est ressorti à 2.891,0 milliards à fin décembre 2013, contre 2.226,6 milliards un an auparavant. En pourcentage du PIB, ce déficit s'est situé à 6,7% en 2013 contre 5,5% en 2012. Cette dégradation du déficit a été relevée dans la quasi-totalité des pays.

Au titre des recettes budgétaires, les recouvrements se sont élevés à 8.343,4 milliards à fin décembre 2013, soit une hausse de 549,7 milliards (+7,1%) par rapport à l'année précédente. Ces accroissements sont

enregistrés dans tous les pays de l'Union, à l'exception de la Guinée-Bissau et du Sénégal où les recettes se sont contractées respectivement de 10,4% et 0,7%. La hausse des recettes budgétaires dans l'Union s'inscrit dans la dynamique de la transition fiscale amorcée dans la plupart des pays de l'Union, avec un recouvrement plus vigoureux des recettes fiscales dans la quasi-totalité des pays, fruit des réformes engagées ces dernières années en vue d'améliorer l'efficacité des régies financières et d'élargir la base imposable. Dans ce cadre, les recettes fiscales se sont accrues de 590,8 milliards, soit 9,0% par rapport au niveau enregistré en 2012. Le taux de pression fiscale est ressorti dans l'Union à 16,6% contre 16,3% en 2012. En revanche, les recettes non fiscales se sont chiffrées à 1.041,5 milliards en 2013, contre 1.089,1 milliards un an plus tôt.

Quant aux dons budgétaires, ils se sont élevés à 1.409,7 milliards à fin décembre 2013, en hausse de 49,8% par rapport à décembre 2012. Les appuis budgétaires (481,3 milliards) ont représenté 34,1% du total des dons.

Les dépenses et prêts nets se sont accrus de 12,1%, en passant de 10.020,3 milliards à fin décembre 2012 à 11.234,4 milliards à fin décembre 2013. Cette évolution des dépenses publiques reflète les efforts de maîtrise du rythme de progression des dépenses courantes et un accroissement significatif des dépenses d'investissement. Les dépenses courantes ont enregistré

une baisse de 0,9% en 2013 pour ressortir à 6.720,6 milliards, en liaison avec le repli des charges d'intérêt (-6,4%) et des transferts (-12,1%). En revanche, la masse salariale a augmenté de 7,7% pour se situer à 2.798,6 milliards.

Quant aux dépenses en capital, elles se sont élevées à 4.270,7 milliards à fin décembre 2013, soit une augmentation de 1.234,0 milliards, en liaison avec la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics dans les domaines des infrastructures. En pourcentage du PIB, elles sont ressorties à 9,9% contre 7,5% en 2012.

L'analyse par pays permet de distinguer deux groupes. Le premier est constitué des pays où les efforts d'investissement enregistrés sont les plus significatifs, à savoir le Bénin (7,0% du PIB en 2013 contre 5,6% en 2012), le Burkina Faso (12,8% du PIB en 2013 contre 11,3% en 2012), la Côte d'Ivoire (7,9% du PIB en 2013 contre 5,0% en 2012), le Mali (7,3% du PIB en 2013 contre 3,2% en 2012) et le Niger (19,5% du PIB en 2013 contre 11,5% en 2012). Le Bénin, la Guinée-Bissau, le Sénégal et le Togo, qui constituent le deuxième groupe, ont enregistré un recul de leurs dépenses d'investissement, respectivement de 0,9 point, 0,9 point, 0,2 point et 0,4 point de pourcentage du PIB.

Le déficit budgétaire de l'Union en 2013 a été financé à hauteur de 74,8% par des ressources extérieures (dons et emprunts). Le financement bancaire net est ressorti à 359,9 milliards, contre un remboursement net de 34,6 milliards un an plus tôt.

1.2.7 - Balance des paiements

Les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde se sont traduites au cours de l'année 2013 par une nette détérioration du solde global de la balance des paiements, en ligne avec l'aggravation du déficit courant et la réduction de l'excédent du compte de capital. Les effets de ces évolutions ont été atténués par une hausse des flux nets de capitaux au titre du compte financier².

² - Avec la méthodologie de la sixième édition, la convention de signe des rubriques du compte financier a changé. Les signes (-) correspondent à des accroissements d'engagements et/ou des diminutions de créances. Quant aux signes (+), ils traduisent une réduction d'engagements et/ou augmentation des créances.

Le déficit du compte courant s'est aggravé de 38,3% pour ressortir à 3.102,8 milliards de FCFA, du fait de la détérioration du solde de la balance des biens et services ainsi que du revenu primaire net, dont les effets ont été atténués par une amélioration du solde du revenu secondaire. Rapporté au PIB, le déficit du compte courant hors dons s'est accru de 1,8 point de pourcentage pour ressortir à 8,2% en 2013.

Le déficit commercial s'est établi à 1.618,6 milliards en 2013 contre 741,5 milliards un an plus tôt, soit une dégradation de 877,1 milliards, en liaison avec une augmentation des importations (+5,8%), couplée à une diminution des exportations (-0,9%).

La dynamique des importations est soutenue par l'accélération des acquisitions de biens d'équipement ainsi que l'alourdissement de la facture pétrolière. L'évolution des importations de biens d'équipement est en rapport avec la poursuite et l'intensification des investissements publics et privés, du fait notamment de la mise en œuvre d'importants projets de construction d'infrastructures économiques et sociales ainsi que du développement de nouveaux projets miniers et pétroliers dans certains pays de l'Union. Quant à la facture pétrolière, son alourdissement reflète principalement le regain de la demande dans les pays de l'Union, dans un contexte de légère hausse de prix sur les marchés internationaux.

Les exportations de biens sont ressorties en baisse, en liaison avec le repli des ventes de pétrole, d'or, d'uranium, de bois et de caoutchouc, dont les effets ont été atténués par la progression des expéditions de cacao et de coton. L'amélioration des exportations de coton traduit essentiellement la hausse de la production, induite par la bonne campagne 2012/2013, favorisée par l'augmentation des superficies emblavées et celle des rendements dans les pays producteurs. La hausse du chiffre d'affaires du cacao est en ligne avec l'augmentation de la production, à la suite des réformes introduites dans ce secteur en Côte d'Ivoire.

En revanche, le chiffre d'affaires de la filière aurifère a connu un recul sensible (-17,9%), du fait de la baisse des prix sur les marchés internationaux et de la diminution des quantités expédiées à l'extérieur, singulièrement en raison de la baisse du régime de production de certaines mines au Burkina. Quant au repli des exportations pétrolières, il est le fait de la déplétion naturelle de certains champs et de l'arrêt pour maintenance de puits en Côte d'Ivoire.

Le déficit de la balance des services s'est accentué, sous l'effet de l'accroissement du fret des marchandises, de la consommation des autres services spécialisés sollicités auprès des non-résidents par les secteurs des industries extractives et des télécommunications, en pleine expansion, ainsi que de l'assistance technique reçue par le Mali dans le cadre des opérations de sécurisation et de maintien de la paix dans la zone Nord du pays.

S'agissant du solde du compte du revenu primaire, il a poursuivi sa détérioration, en ligne avec les paiements de dividendes aux actionnaires étrangers des principales entreprises exportatrices et des sociétés de télécommunications de l'Union, qui connaissent une évolution favorable de leurs chiffres d'affaires. En revanche, le solde du compte du revenu secondaire a connu une nette amélioration, sous l'effet de l'augmentation des aides budgétaires et de l'assistance technique reçue par les pays de l'Union, notamment le Mali. Les flux de transferts de fonds des travailleurs migrants ont également maintenu leur tendance haussière.

L'excédent du compte de capital a enregistré, pour sa part, une baisse sensible pour ressortir à 1.157,7 milliards en 2013, après avoir atteint un niveau exceptionnel de 4.886,0 milliards en 2012, en ligne essentiellement avec les annulations de dette obtenues par la Côte d'Ivoire (4.090,0 milliards) auprès de ses principaux créanciers dans le cadre de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTTE en juin 2012.

Le cumul du compte des transactions courantes et des transferts en capital est ressorti ainsi déficitaire de 1.945,0 milliards en 2013, après un excédent de 2.642,0 milliards un an plus tôt. Ce déficit a été financé par une accumulation d'engagements extérieurs nets à hauteur de 2.089,8 milliards en 2013, contre une réduction nette de 2.768,1 milliards réalisée en 2012.

L'évolution du compte financier en 2013 traduit une augmentation nette des engagements au titre de la rubrique « autres investissements » et des investissements directs étrangers, les flux nets d'investissements de portefeuille étant en baisse. L'accroissement des engagements nets des « autres investissements » est imputable au repli des remboursements des dettes publiques, qui sont revenus à leur niveau habituel, après la prise en compte de l'annulation de la dette consentie à la Côte d'Ivoire en 2012.

En liaison avec ces évolutions, le solde global de la balance des paiements des Etats membres de l'UEMOA est ressorti déficitaire de 454,6 milliards, en aggravation de 117,8 milliards par rapport à celui observé en 2012. L'analyse par pays révèle que ce déficit résulterait principalement des soldes négatifs enregistrés au Burkina et au Sénégal.

1.2.8 - Mobilisation des ressources et situation de la dette extérieure

Les données disponibles situent l'encours global de la dette de l'ensemble des Etats membres de l'Union, à fin décembre 2013, à 10.858,2 milliards FCFA contre 10.238,0 milliards FCFA à fin décembre 2012, soit une hausse de 6,1%. Cette évolution est imputable à l'augmentation des tirages sur emprunts qui se sont établis à 1.019,6 milliards en 2013, en hausse de 50,6% par rapport à 2012. Par pays, la Côte d'Ivoire a été le principal bénéficiaire des tirages avec 298,4 milliards. Elle est suivie du Sénégal (202,6 milliards), du Mali (135,7 milliards) et du Bénin (127,8 milliards).

Le ratio de l'encours de la dette extérieure sur le PIB est ressorti à 26,9% en 2013 contre 25,4% un an plus tôt. Par pays, il est ressorti à 18,4% en 2013 contre 16,6% en 2012 au Bénin, 21,7% contre 23,5% au Burkina Faso, 32,1% contre 30,8% en Côte d'Ivoire, 34,3% contre 36,0% en Guinée-Bissau, 26,7% contre 26,0% au Mali, 18,3% contre 15,6% au Niger, 29,6% contre 28,6% au Sénégal et 17,3% contre 14,0% au Togo. Seule la Guinée-Bissau a accumulé quelques arriérés de paiement sur sa dette extérieure.

Ainsi, à la faveur des Initiatives pays pauvres très endettés (PPTTE) et d'allègement de la dette multilatérale (IADM), l'analyse de la dette des pays de l'Union montre une amélioration notable du profil des indicateurs d'endettement. La mise à jour des analyses de viabilité de la dette effectuées dans la plupart des pays indique un risque de surendettement faible ou modéré. Cependant, d'année en année, les ratios de dette ont tendance à augmenter pour certains pays avec le risque de converger vers les niveaux observés avant l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTTE.

En perspective, les Etats membres de l'Union doivent poursuivre les réformes structurelles pour accroître leur potentiel de croissance et mettre en œuvre des stratégies d'endettement public compatibles avec la préservation de la soutenabilité à moyen et long terme de la dette publique.

II - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

2.1 - OBJECTIFS DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Depuis l'entrée en vigueur de la Réforme Institutionnelle, le 1^{er} avril 2010, l'objectif principal assigné à la politique monétaire de la Banque Centrale est la stabilité des prix. Dans ce cadre, l'objectif opérationnel de stabilité des prix a été défini comme un taux d'inflation annuel de l'Union, compris dans une marge de plus ou moins un point de pourcentage (1%) autour d'une valeur centrale de 2% à l'horizon de 24 mois. Les risques potentiels sur la stabilité des prix et sur la croissance sont appréhendés, lors de l'exercice de cadrage macroéconomique qui permet de fournir aux membres du Comité de Politique Monétaire des repères sur l'évolution future des économies de l'Union.

Les principales hypothèses qui ont sous-tendu le cadrage macroéconomique, pour l'année 2013, ont porté essentiellement sur l'environnement tant à l'échelle internationale qu'interne.

Au plan international, les principales hypothèses retenues sont :

- une sortie progressive de la Zone euro de la crise économique et financière et la consolidation de la reprise économique dans les autres pays industrialisés, avec une croissance économique mondiale attendue, selon le FMI, à 3,6% en 2013 et 4,1% en 2014 ;
- un contexte macroéconomique plus porteur pour les produits de base, laissant entrevoir un potentiel haussier pour les cours mondiaux des matières premières exportées par l'Union, en particulier l'or et le coton ;
- une quasi-stabilité du taux de change de l'euro vis-à-vis du dollar. Les prévisions ont été faites sur la base d'un euro pour 1,26 dollar en 2013 et 2014 contre 1,28 dollar en 2012 ;
- des prévisions issues du consensus du marché tablant sur un cours moyen du baril de pétrole brut (WTI) qui passerait de 92,0 dollars US en 2012 à 100,0 dollars US en 2013 et 2014 ;
- un taux d'inflation dans la Zone euro, principal partenaire commercial de l'Union, prévu à 1,8% en 2013 et à 2,0% en 2014 ;
- le maintien des prix des produits alimentaires importés à des niveaux élevés, en liaison avec les tensions perceptibles sur les prix de certains produits, notamment le blé, le maïs et, dans une moindre mesure, le riz.

Au plan interne, il est anticipé :

- une augmentation de la production vivrière dans l'Union durant les campagnes agricoles 2013/2014 et 2014/2015, sous-tendue par la mise en œuvre des programmes et projets agricoles en cours dans les Etats. Les projections du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) tablent sur une hausse de la production céréalière dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel comprise entre 5% et 17% pour la campagne 2013/2014. La production céréalière est projetée en hausse de 5% au cours de la campagne agricole 2013/2014 ;
- une reconstitution de stocks qui limiterait l'ampleur de la baisse des prix des céréales locales en 2013 ;
- un maintien, par les Etats, des efforts déployés pour accroître les investissements publics, notamment dans les infrastructures de base dans la perspective d'une amélioration de la disponibilité et de la réduction des facteurs de production ;
- un renforcement des capacités de production et de distribution de l'énergie électrique ;
- un apaisement du climat socio-politique dans l'ensemble des pays et particulièrement au Mali et en Guinée-Bissau ;
- la poursuite des actions en cours, en vue de l'amélioration du climat des affaires et de la création de conditions propices à l'accroissement de l'investissement privé dans l'Union ;

- la révision à la hausse des prix à la pompe des carburants et des tarifs de l'électricité en 2013, notamment dans les pays où leur gel, ces dernières années, obère les finances publiques et fragilise la situation financière des entreprises opérant dans ce secteur.

2.2 - ACTION MONÉTAIRE

L'action de la Banque Centrale au cours de l'année 2013 s'est appuyée principalement sur l'utilisation des instruments indirects de régulation de la liquidité.

2.2.1 - Politique des taux d'intérêt

Dans un contexte caractérisé par une maîtrise des pressions inflationnistes et tenant compte des incertitudes suscitées par l'environnement international sur les perspectives de croissance dans l'Union, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a procédé, à deux reprises, à une baisse de ses taux d'intérêt directeurs de 25 points de base. Ces actions visaient, sans préjudice de la stabilité des prix, à soutenir l'activité économique, à travers un assouplissement des conditions de financement. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal ont ainsi été ramenés respectivement à 2,50% et à 3,50% à compter du 16 septembre 2013 alors qu'ils étaient de 3,00% et 4,00% au début de l'année 2013.

2.2.2 - Opérations d'open market

La position structurelle de liquidité des banques s'est progressivement amenuisée au cours de l'année 2013, en raison essentiellement de l'incidence négative des facteurs autonomes, notamment le solde négatif des opérations avec les Etats ainsi que celui des transferts vers l'extérieur. Dans ces conditions, la trésorerie propre des banques s'est avérée insuffisante pour satisfaire aux obligations de constitution des réserves obligatoires, entraînant une augmentation des besoins de liquidité. Pour répondre à ces besoins croissants de liquidités des établissements de crédit, la Banque

Centrale a sensiblement accru, au cours de l'année, les montants mis en adjudication sur ses guichets des appels d'offres à une semaine et à un mois.

Les bons et les obligations des Trésors nationaux ont représenté l'essentiel des actifs présentés par les établissements de crédits comme supports aux opérations de refinancement.

Les interventions de la Banque Centrale sur le guichet hebdomadaire des appels d'offres sont ressorties en 2013 à 679,5 milliards en moyenne hebdomadaire contre 440,3 milliards en 2012. Le montant mis en adjudication a évolué entre 525,0 milliards et 1.050,0 milliards, en fonction de l'évaluation des besoins de liquidité des banques.

Le taux d'intérêt marginal issu des adjudications hebdomadaires a fluctué entre 2,50% et 3,00%. Il est ressorti à 2,53% lors de la dernière adjudication de l'année 2013.

Les demandes satisfaites sur le compartiment mensuel du marché en 2013 se sont situées en moyenne à 468,1 milliards contre 382,9 milliards l'année précédente. Le taux marginal de ces opérations a fluctué entre 2,52% et 3,00% suivant les modifications des taux directeurs de la BCEAO. Il s'est situé à 2,53% lors de la dernière adjudication mensuelle de l'année 2013.

Au total, l'encours cumulé des avances sur les guichets d'appels d'offres à une semaine et à un mois s'est établi à 1.600,0 milliards à fin décembre 2013. Il se compose de 1.050,0 milliards sur le compartiment à une semaine et de 550,0 milliards sur celui à un mois. A fin décembre 2012, cet encours était de 956,9 milliards, composé de 525,0 milliards sur le compartiment à une semaine et de 431,9 milliards sur celui à un mois. D'une année à l'autre, l'encours des avances sur les guichets d'appels d'offres s'est inscrit en hausse de 643,1 milliards ou +67,2%.

Aucune opération de reprise de liquidités n'a été réalisée depuis le mois de janvier 2002.

2.2.3 - Actions sur les guichets permanents de refinancement

Les concours de l'Institut d'émission aux établissements de crédit sur le guichet de prêt marginal ont connu des évolutions contrastées au cours de l'année 2013. En effet, d'un niveau de 92,8 milliards à fin décembre 2012, les avances accordées par la BCEAO sur le guichet de prêt marginal à l'initiative des banques, sont passées à 33,8 milliards à fin septembre 2013. Les montants se sont, toutefois, accrus durant le dernier trimestre de l'année 2013 pour atteindre 123,9 milliards à fin décembre 2013, soit une hausse de 90,1 milliards. Cette dernière évolution résulte principalement des hausses importantes enregistrées au Burkina Faso (+36,1 milliards), au Sénégal (+25,1 milliards) et en

Côte d'Ivoire (+13,6 milliards) sur les trois derniers mois de l'année 2013.

2.2.4 - Dispositif des réserves obligatoires

Depuis le 16 mars 2012, le niveau des coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques est fixé à 5% pour l'ensemble des banques de l'UEMOA contre un niveau de 7% précédemment. Les déficits de constitution de réserves obligatoires ont concerné 11 banques pour un montant cumulé de 14,0 milliards sur la période de constitution des réserves obligatoires échéant le 15 décembre 2013 contre 12 banques pour un niveau de 13,7 milliards à la période correspondante de l'année précédente.

Tableau 4 : coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques

	Jusqu'au 15 nov. 98	16 nov. au 15 déc. 1998	16 déc. 1998 au 15 avril 2000	16 avril au 15 août 2000	16 août au 15 sept. 2000	16 sept. 2000 au 15 avril 2002	16 avril 2002 au 15 mars 2004	16 mars 2004 au 15 juin 2005	16 juin 2005 au 15 juin 2009	16 juin 2009 au 15 mai 2010	16 mai au 15 déc. 2010	16 déc. 2010 au 15 mars 2012	Depuis le 16 mars 2012
(en pourcentage)													
Bénin	9,0	9,0	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	13,0	15,0	9,0	7,0	7,0	5,0
Burkina Faso	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	7,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Côte d'Ivoire	9,0	1,5	1,5	3,0	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	7,0	5,0
Guinée-Bissau	5,0	5,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0
Mali	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Niger	5,0	5,0	1,5	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Sénégal	5,0	1,5	1,5	3,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Togo	9,0	3,0	1,5	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0

Source : BCEAO.

2.3 - EVOLUTION DES AGREGATS MONÉTAIRES

La situation monétaire de l'Union en 2013 a été caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression du crédit

intérieur. La progression de la masse monétaire a été atténuée par le repli des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires. Les interventions globales de la Banque Centrale se sont inscrites en nette hausse sur la période.

Tableau 5 : situation monétaire intégrée

	2011	2012	2013	Variation en 2013	
				Absolue	en %
Milliards FCFA					
Avoirs extérieurs nets	5 839,4	5 578,3	4 830,2	-748,2	-13,4
Banque Centrale	5 903,9	5 527,6	4 950,4	-577,2	-10,4
Banques	-64,5	50,8	-120,2	-171,0	-336,6
Crédit intérieur	10 144,1	11 690,2	13 883,0	2 192,8	18,8
Position nette des Gouvernements	2 330,4	2 866,3	3 614,2	747,9	26,1
Crédits à l'Economie	7 813,7	8 823,9	10 268,8	1 444,9	16,4
ACTIF = PASSIF	15 983,5	17 268,5	18 713,1	1 444,6	8,4
Masse monétaire	13 669,9	15 010,2	16 568,1	1 557,9	10,4
Circulation fiduciaire	3 675,8	3 907,6	4 235,0	327,4	8,4
Dépôts en banque	9 882,3	10 991,9	12 206,7	1 214,8	11,1
Dépôts en CNE et CCP	111,8	110,7	126,4	15,8	14,2
Autres postes nets	2 313,6	2 258,3	2 145,0	-113,3	-5,0

Source : BCEAO.

2.3.1 - Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 4.830,2 milliards à fin décembre 2013, en baisse de 748,2 milliards par rapport à fin décembre 2012. La dégradation de la position extérieure nette des institutions monétaires a été portée par la Banque Centrale, dont les avoirs extérieurs nets sont ramenés à 4.950,4 milliards, en baisse de 577,2 milliards, ainsi que par la contraction de 171,0 milliards de la position extérieure débitrice des banques.

Les réserves officielles de change ont diminué de 477,3 milliards, pour se situer à 6.574,0 milliards à fin

décembre 2013. Il en a découlé un taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale de 90,4% contre 105,5% en 2012. Pour leur part, les engagements extérieurs de l'Institut d'émission se sont inscrits en hausse de 99,9 milliards, en s'établissant à 1.623,6 milliards.

Une contraction des avoirs extérieurs nets a été notée au Burkina Faso (-143,9 milliards) et au Sénégal (-21,0 milliards), tandis qu'une hausse a été enregistrée au Niger (102,4 milliards), au Bénin (99,1 milliards), au Mali (69,1 milliards), au Togo (33,8 milliards), en Guinée-Bissau (10,3 milliards) et en Côte d'Ivoire (1,6 milliard).

Tableau 6 : évolution par pays des avoirs extérieurs nets

	2011	2012	2013
	Milliards FCFA		
BENIN			
Avoirs extérieurs nets	717,0	785,9	885,0
Banque Centrale	352,6	245,4	214,5
Banques	364,3	540,5	670,5
BURKINA FASO			
Avoirs extérieurs nets	681,6	678,9	534,9
Banque Centrale	275,3	233,9	45,2
Banques	406,2	445,0	489,7
COTE D'IVOIRE			
Avoirs extérieurs nets	1 812,9	1 556,9	1 558,5
Banque Centrale	1 644,1	1 296,6	1 299,8
Banques	168,9	260,4	258,8
GUINEE-BISSAU			
Avoirs extérieurs nets	119,3	84,5	94,9
Banque Centrale	95,4	65,0	72,1
Banques	23,9	19,6	22,8
MALI			
Avoirs extérieurs nets	693,9	696,7	765,9
Banque Centrale	584,9	542,1	481,5
Banques	109,0	154,6	284,3
NIGER			
Avoirs extérieurs nets	263,5	431,4	533,8
Banque Centrale	265,2	419,8	466,0
Banques	-1,7	11,6	67,7
SENEGAL			
Avoirs extérieurs nets	930,6	879,5	858,5
Banque Centrale	726,2	775,5	764,3
Banques	204,5	103,9	94,2
TOGO			
Avoirs extérieurs nets	291,1	273,8	307,6
Banque Centrale	200,2	76,6	98,4
Banques	90,9	197,2	209,3
UMOA*			
Avoirs extérieurs nets	5 839,4	5 578,3	4 830,2
Banque Centrale	5 903,9	5 527,6	4 950,4
Banques	-64,5	50,8	-120,2

(*) : y compris avoirs non répartis et ajustements.

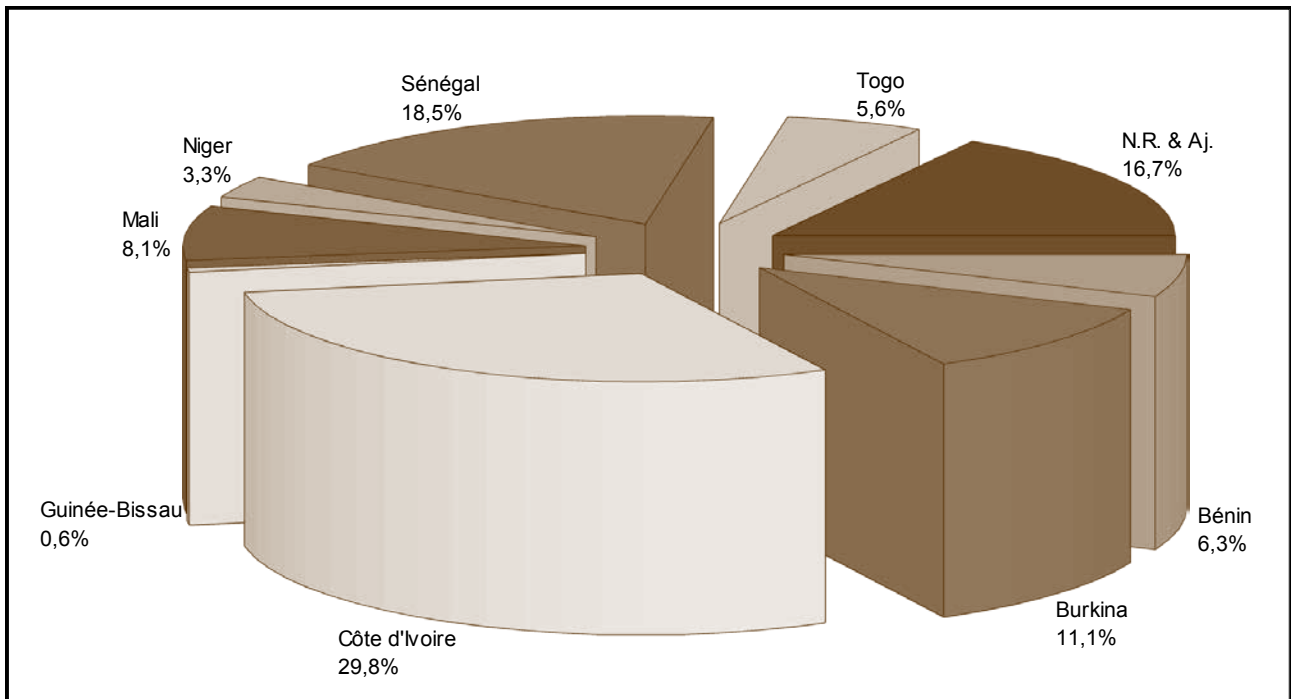
Source : BCEAO.

2.3.2 - Crédit intérieur

Par rapport à fin décembre 2012, le crédit intérieur a enregistré une hausse de 2.192,8 milliards ou 18,8%, pour se situer à 13.883,0 milliards. Cette

évolution est essentiellement imputable à la hausse des crédits à l'économie dont l'impact a été renforcé par la dégradation de la position nette débitrice des Gouvernements.

Graphique 9 : crédit intérieur – UMOA 13.883,0 milliards FCFA



Source : BCEAO. NB : N.R. & Aj. = Non répartis et ajustements.

2.3.2.1 - Position nette des Gouvernements

La position nette débitrice des Gouvernements vis-à-vis du système bancaire s'est dégradée de 747,9 milliards, pour se situer à 3.614,2 milliards à fin décembre 2013. Cette hausse est imputable à la progression des souscriptions des banques aux émissions de titres publics au cours de la période et au recours plus accru des Etats aux concours du FMI. En revanche, les engagements des Etats vis-à-vis de la Banque Centrale, dans le cadre des concours monétaires consolidés ont

baissé de 6,9 milliards, passant de 192,5 milliards à fin décembre 2012 à 185,6 milliards en décembre 2013. Cette évolution est imputable à la reprise par le Niger des remboursements desdits concours consolidés, dont l'apurement total aurait dû intervenir à fin décembre 2012. Des retards ont été enregistrés dans certains pays, notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au Niger, pour lesquels, les encours se sont situés respectivement à 164,1 milliards, 1,1 milliard et 20,4 milliards, à fin décembre 2013.

Tableau 7 : évolution par pays de la position nette du Gouvernement

	2011	2012	2013
Milliards FCFA			
BENIN			
Position nette du gouvernement	-97,2	-164,0	-142,1
Créances et dépôts publics	403,3	439,7	472,1
Dettes de l'Etat	306,1	275,7	329,9
BURKINA FASO			
Position nette du gouvernement	-7,9	-47,1	47,3
Créances et dépôts publics	318,3	382,3	350,0
Dettes de l'Etat	310,5	335,2	397,4
COTE D'IVOIRE			
Position nette du gouvernement	822,7	1 131,3	1 304,1
Créances et dépôts publics	469,1	392,0	408,5
Dettes de l'Etat	1 291,8	1 523,3	1 712,6
GUINEE-BISSAU			
Position nette du gouvernement	8,0	21,1	21,7
Créances et dépôts publics	12,8	3,2	4,6
Dettes de l'Etat	20,7	24,3	26,3
MALI			
Position nette du gouvernement	-203,2	-54,2	-104,9
Créances et dépôts publics	418,0	265,2	387,7
Dettes de l'Etat	214,8	211,1	282,8
NIGER			
Position nette du gouvernement	15,8	-45,1	-86,4
Créances et dépôts publics	114,9	177,1	219,1
Dettes de l'Etat	130,7	132,0	132,7
SENEGAL			
Position nette du gouvernement	164,8	94,9	151,1
Créances et dépôts publics	405,7	511,5	406,7
Dettes de l'Etat	570,5	606,4	557,8
TOGO			
Position nette du gouvernement	98,9	129,5	80,6
Créances et dépôts publics	150,3	155,4	215,4
Dettes de l'Etat	249,2	284,8	296,0

Source : BCEAO.

2.3.2.2 - Crédits à l'économie

L'encours des crédits à l'économie a enregistré une progression de 16,4% d'une année à l'autre, pour s'établir à 10.268,8 milliards à fin décembre 2013. Cette hausse est attribuable aux crédits ordinaires (+16,4%) et aux crédits de campagne (+15,4%). La hausse des crédits ordinaires résulterait principalement des concours octroyés à des entreprises opérant dans les secteurs de l'énergie, du transport, des Services, des BTP, de l'agro-industrie, des télécommunications, des mines et du commerce général.

Au **Bénin**, l'encours des crédits à l'économie s'est inscrit en hausse de 98,1 milliards (10,6%), pour ressortir à 1.022,6 milliards à fin décembre 2013. Cette évolution est essentiellement imputable aux crédits ordinaires qui ont progressé de 98,6 milliards. La hausse des crédits ordinaires résulterait principalement de mises en place de crédits en faveur d'entreprises évoluant dans les secteurs de l'agro-industrie, de la distribution de produits pétroliers, de l'énergie, des BTP, du commerce général et des services. Les crédits à moyen et long terme ont augmenté de 66,0 milliards et ceux à court terme ont progressé de 32,1 milliards.

Au **Burkina Faso**, les crédits à l'économie se sont chiffrés à 1.492,3 milliards, en accroissement de 311,1 milliards (26,3%) par rapport à 2012. Cette évolution résulte d'une progression de 318,5 milliards des crédits ordinaires alors que les crédits de campagne ont diminué de 7,4 milliards. L'évolution des crédits ordinaires est imputable aux nouvelles mises en place de concours bancaires en faveur des sociétés minières et cotonnières, ainsi qu'aux crédits accordés aux entreprises intervenant dans les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures, des télécommunications, du BTP, de l'agro-industrie, du commerce général et des services. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont accrus respectivement de 159,0 milliards et de 152,1 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, l'encours des crédits à l'économie s'est établi à 2.830,5 milliards à fin décembre 2013 contre 2.308,3 milliards en 2012. Les crédits ordinaires sont en hausse de 491,9 milliards et les crédits de campagne se sont accrus de 30,4 milliards. La bonne orientation des crédits ordinaires est induite par les mises en place au profit des industries manufacturières, du commerce général, des sociétés d'assurance, du transport et des BTP. Les crédits à court terme et ceux à

moyen et long terme se sont accrus respectivement de 312,8 et 209,5 milliards.

En **Guinée-Bissau**, les crédits à l'économie se sont établis à 66,6 milliards à fin décembre 2013, en hausse de 2,3 milliards (3,6%) par rapport à 2012. Cette évolution est imputable aux crédits ordinaires qui ont progressé de 9,0 milliards alors que les crédits de campagne ont diminué de 6,6 milliards (-56,3%). Les nouvelles mises en place de concours bancaires ont bénéficié aux entreprises intervenant dans la collecte de la noix de cajou. Les crédits à moyen et long terme se sont accrus de 14,2 milliards alors que ceux à court terme ont reculé de 11,9 milliards.

Au **Mali**, l'encours des crédits à l'économie a augmenté de 133,0 milliards (12,1%) pour ressortir à 1.232,2 milliards. Cette hausse est due à la progression de 129,8 milliards des crédits ordinaires, renforcée par une hausse de 3,2 milliards des crédits de campagne. Ces crédits ordinaires ont été octroyés à des sociétés exerçant dans les domaines des télécommunications, du transport, de l'énergie, de distribution de produits pétroliers, de l'activité cotonnière et du commerce général. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont inscrits en hausse respectivement de 97,0 milliards et de 36,0 milliards.

Au **Niger**, les crédits à l'économie se sont fixés à 519,8 milliards, en hausse de 19,8 milliards (4,0%), résultant de l'accroissement de 20,1 milliards des crédits ordinaires. La progression de l'encours de ces crédits est essentiellement due aux crédits octroyés à des sociétés pétrolières, des entreprises de BTP, du commerce, de télécommunications, de l'énergie et des services. Les crédits à moyen et long terme et ceux à court terme se sont inscrits en hausse respectivement de 17,4 milliards et 2,4 milliards.

Au **Sénégal**, les crédits au secteur privé ont augmenté de 269,5 milliards (12,6%), pour s'établir à 2.414,3 milliards à fin décembre 2013. L'accroissement des crédits ordinaires de 255,5 milliards s'explique principalement par la mise en place de concours bancaires au profit des opérateurs du secteur privé exerçant dans les secteurs des hydrocarbures, de l'agro-industrie, des industries manufacturières, de l'énergie, des télécommunications, de l'immobilier et des services. L'accroissement des crédits est porté par l'augmentation de 163,6 milliards des crédits à court terme et de 105,9 milliards de ceux à moyen et long terme.

Au **Togo**, l'encours des crédits à l'économie est ressorti à 690,6 milliards à fin décembre 2013, en hausse de 88,8 milliards par rapport à fin décembre 2012. Cette évolution est liée à la progression de 86,4 milliards des concours ordinaires et de 2,4 milliards des crédits de campagne. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme ont progressé respectivement de 39,3 milliards et 49,5 milliards, en liaison essentiellement avec la hausse des crédits ordinaires accordés à des sociétés opérant dans le secteur de la distribution de produits pétroliers, du transport, du commerce et de l'industrie chimique liée aux phosphates.

2.3.2.3 - Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques

L'encours global des utilisations de crédits recensés à la centrale des risques s'est établi à 7.666,4 milliards à fin décembre 2013 contre 7.007,6 milliards au 31 décembre 2012, soit une hausse de 658,8 milliards (9,4%). Sur la période, les crédits à court terme ont augmenté de 555,2 milliards (11,6%) et les crédits à moyen et long terme de 103,6 milliards (4,7%).

L'accroissement de l'encours global des crédits recensés à la centrale des risques, enregistré en 2013, provient notamment de la hausse des concours consentis aux secteurs d'activités ci-après :

- « Transports, entrepôts et communications » (+151,0 milliards) ;
- « Commerce gros et détail, restaurants et hôtels » (+145,6 milliards) ;
- « Bâtiments et travaux publics » (+114,2 milliards) ;

- « Electricité, gaz et eau » (+64,3 milliards) ;
- « Services fournis à la collectivité, services sociaux et personnels » (+58,4 milliards) ;
- « Agriculture, sylviculture et pêche » (+34,0 milliards) ;
- « Assurances, affaires immobilières et services aux entreprises » (+32,6 milliards) ;
- « Industries manufacturières » (+30,7 milliards) ;
- « Industries extractives » (+28,0 milliards).

A fin décembre 2013, l'encours global des crédits recensés à la centrale des risques est réparti entre le Sénégal (24,1%), la Côte d'Ivoire (23,3%), le Burkina Faso (17,0%), le Bénin (11,7%), le Mali (9,0%), le Niger (7,3%), le Togo (7,3%) et la Guinée-Bissau (0,3%).

2.3.3 - Masse monétaire et base monétaire

En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a connu une progression de 10,4%, pour s'établir à 16.568,1 milliards à fin décembre 2013. Cet accroissement de la liquidité globale est porté par les dépôts en banque qui ont augmenté de 11,1% et par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 8,4%.

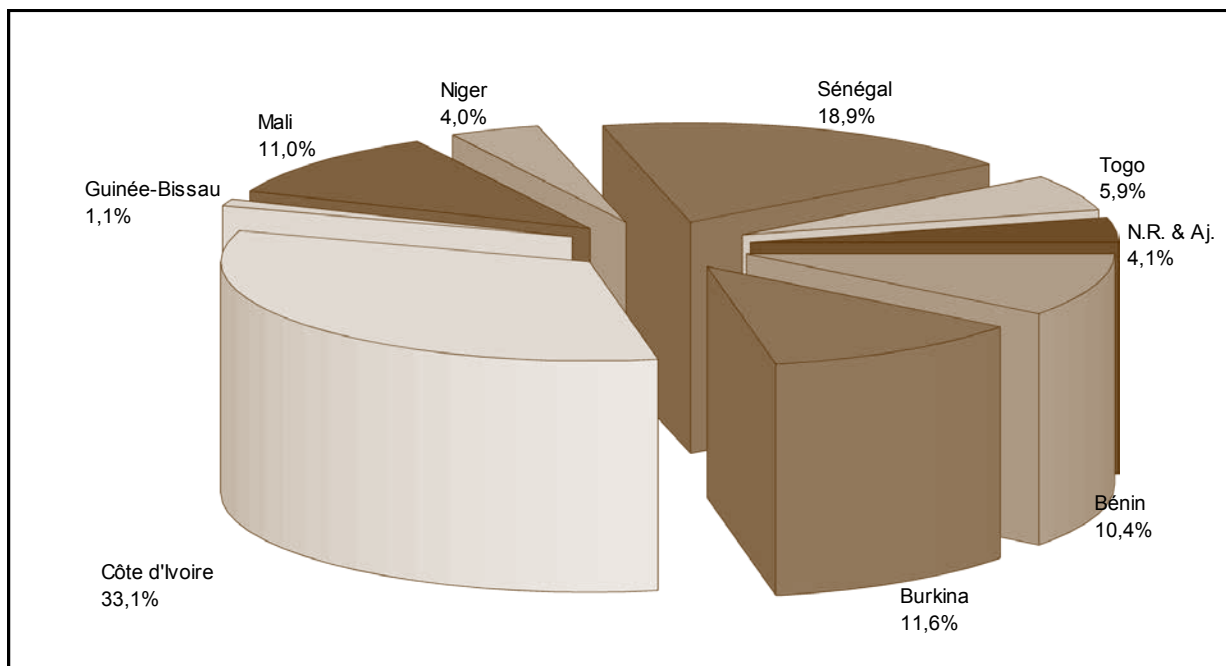
Comparativement à son niveau de fin décembre 2012, la base monétaire s'est accrue de 9,6%, en se situant à 6.314,9 milliards à fin décembre 2013, sous l'effet de la hausse de la circulation fiduciaire et des réserves des banques respectivement de 8,4% et 15,3%.

Tableau 8 : évolution par pays de la masse monétaire

	2011	2012	2013
Milliards FCFA			
BENIN			
Masse monétaire	1 377,7	1 463,0	1 720,0
Circulation fiduciaire	376,8	398,5	504,0
Dépôts en banque, CCP et CNE	1 000,9	1 064,5	1 215,9
BURKINA FASO			
Masse monétaire	1 501,1	1 741,5	1 927,8
Circulation fiduciaire	189,6	230,3	203,2
Dépôts en banque, CCP et CNE	1 311,5	1 511,1	1 724,6
COTE D'IVOIRE			
Masse monétaire	4 595,7	4 910,6	5 480,4
Circulation fiduciaire	1 555,3	1 590,5	1 747,1
Dépôts en banque, CCP et CNE	3 040,4	3 320,1	3 733,3
GUINEE-BISSAU			
Masse monétaire	173,7	162,8	186,9
Circulation fiduciaire	85,9	83,4	91,0
Dépôts en banque, CCP et CNE	87,8	79,4	96,0
MALI			
Masse monétaire	1 492,0	1 718,5	1 820,4
Circulation fiduciaire	415,4	514,3	510,0
Dépôts en banque, CCP et CNE	1 076,6	1 204,2	1 310,4
NIGER			
Masse monétaire	611,2	802,5	885,8
Circulation fiduciaire	269,6	345,2	398,1
Dépôts en banque, CCP et CNE	341,6	457,3	487,7
SENEGAL			
Masse monétaire	2 718,7	2 894,7	3 127,2
Circulation fiduciaire	589,4	584,6	619,9
Dépôts en banque, CCP et CNE	2 129,3	2 310,1	2 507,3
TOGO			
Masse monétaire	831,3	905,3	978,2
Circulation fiduciaire	193,8	161,3	161,7
Dépôts en banque, CCP et CNE	637,5	744,0	816,5

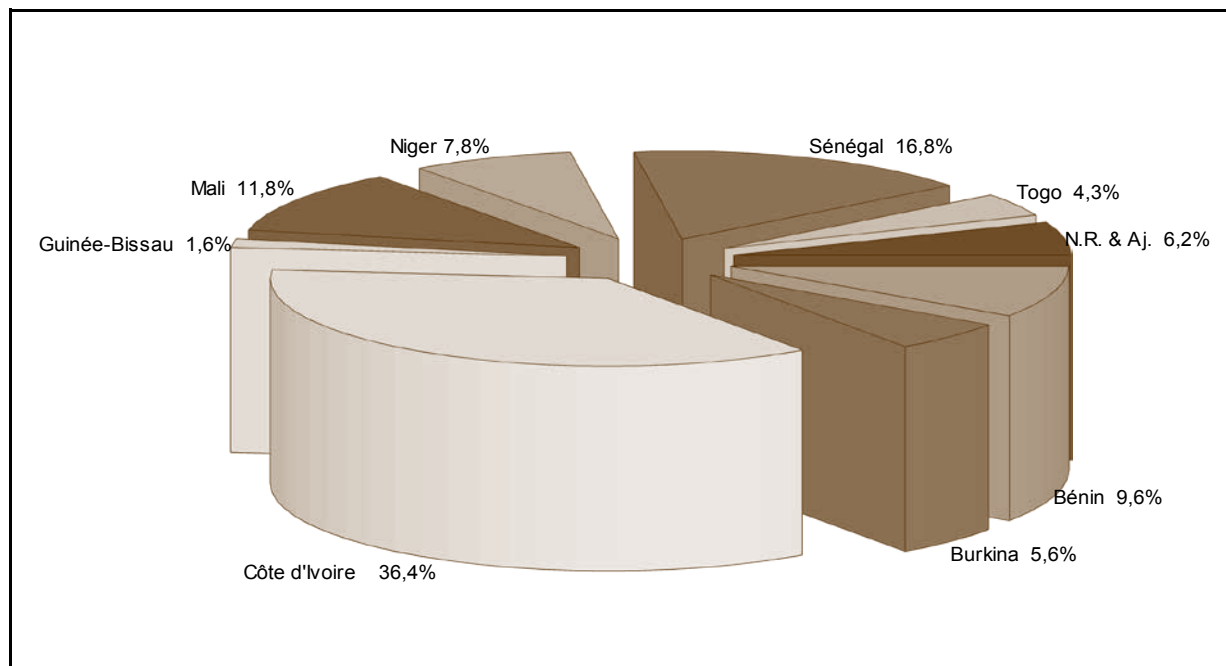
Source : BCEAO.

Graphique 10 : masse monétaire = 16.568,1 milliards FCFA



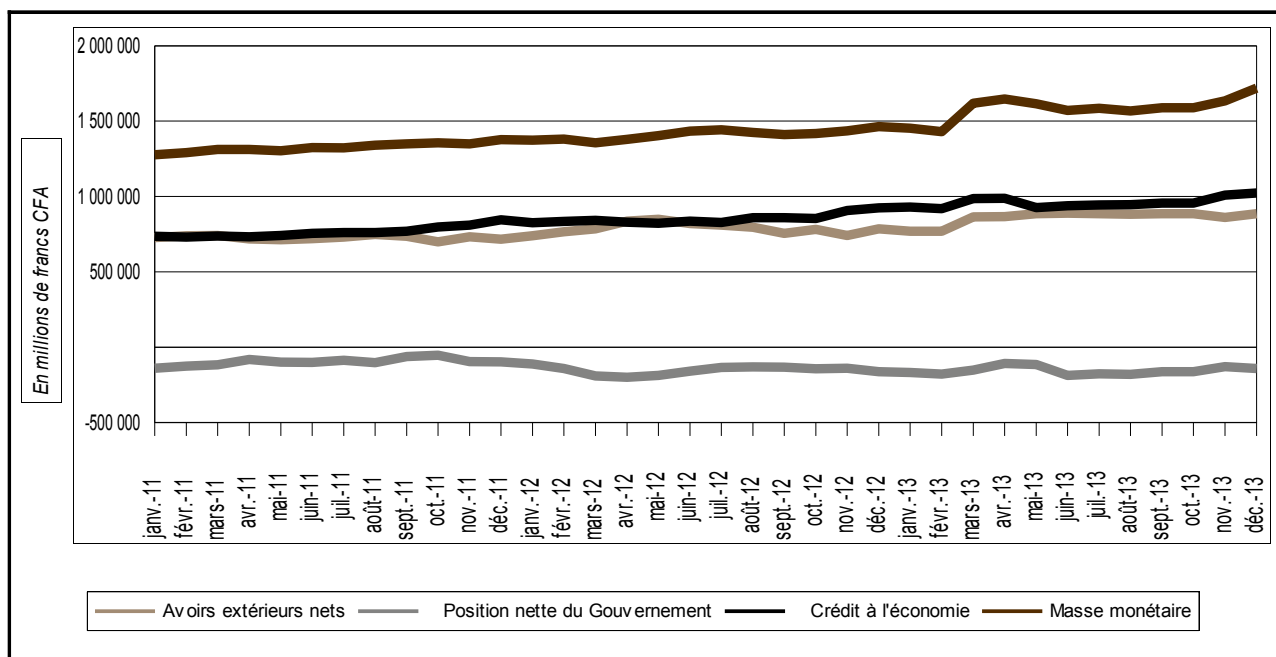
Source : BCEAO. NB : N.R. & Aj. = Non répartis et ajustements.

Graphique 11 : base monétaire = 6.314,9 milliards FCFA



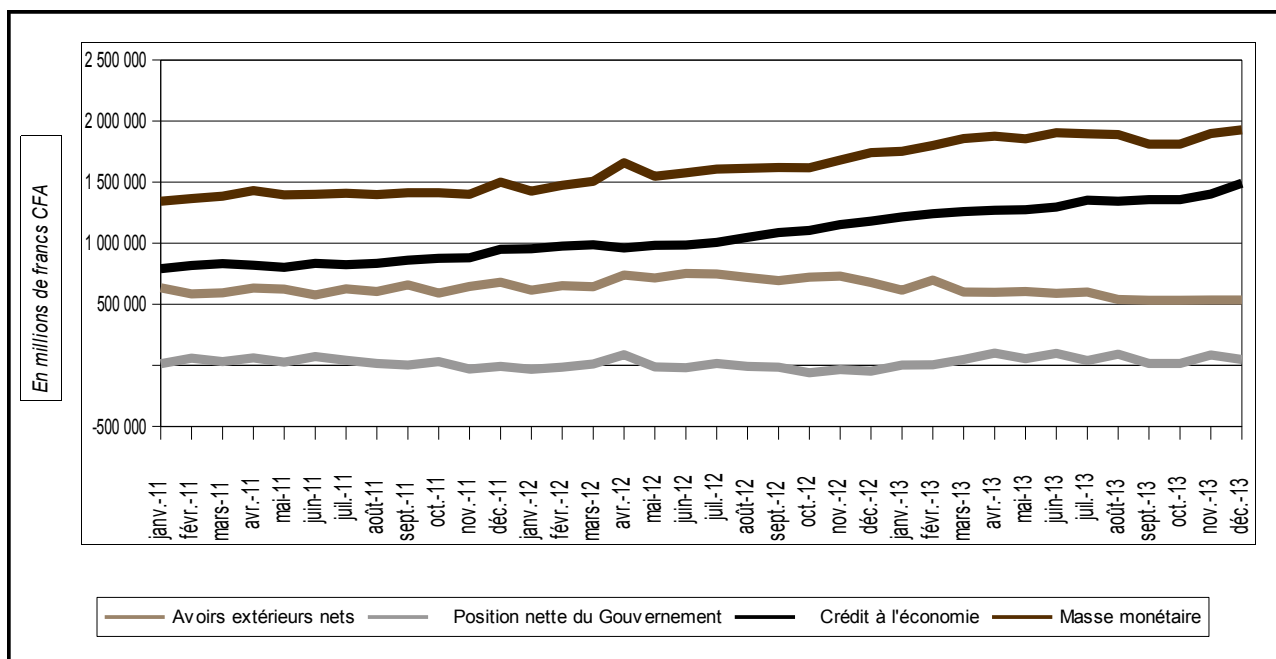
Source : BCEAO. NB : N.R. & Aj. = Non répartis et ajustements.

Graphique 12 : Bénin – situation monétaire intégrée



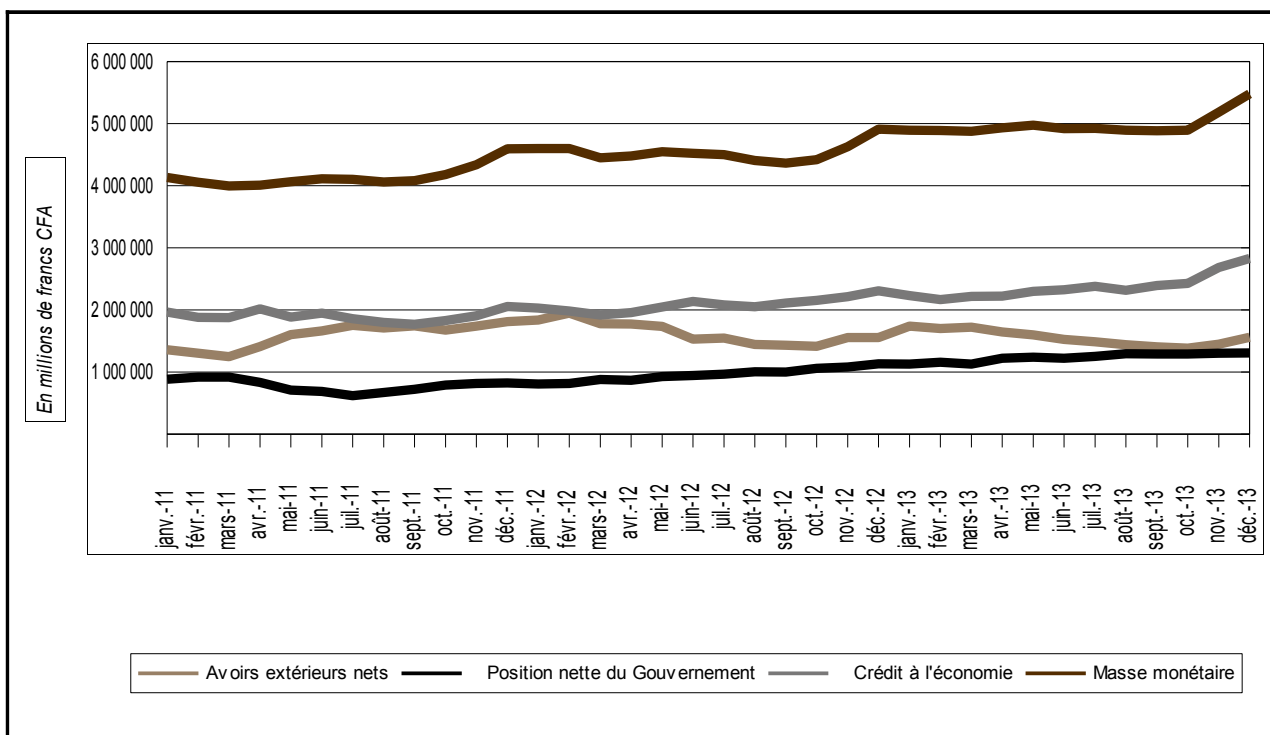
Source : BCEAO.

Graphique 13 : Burkina – situation monétaire intégrée



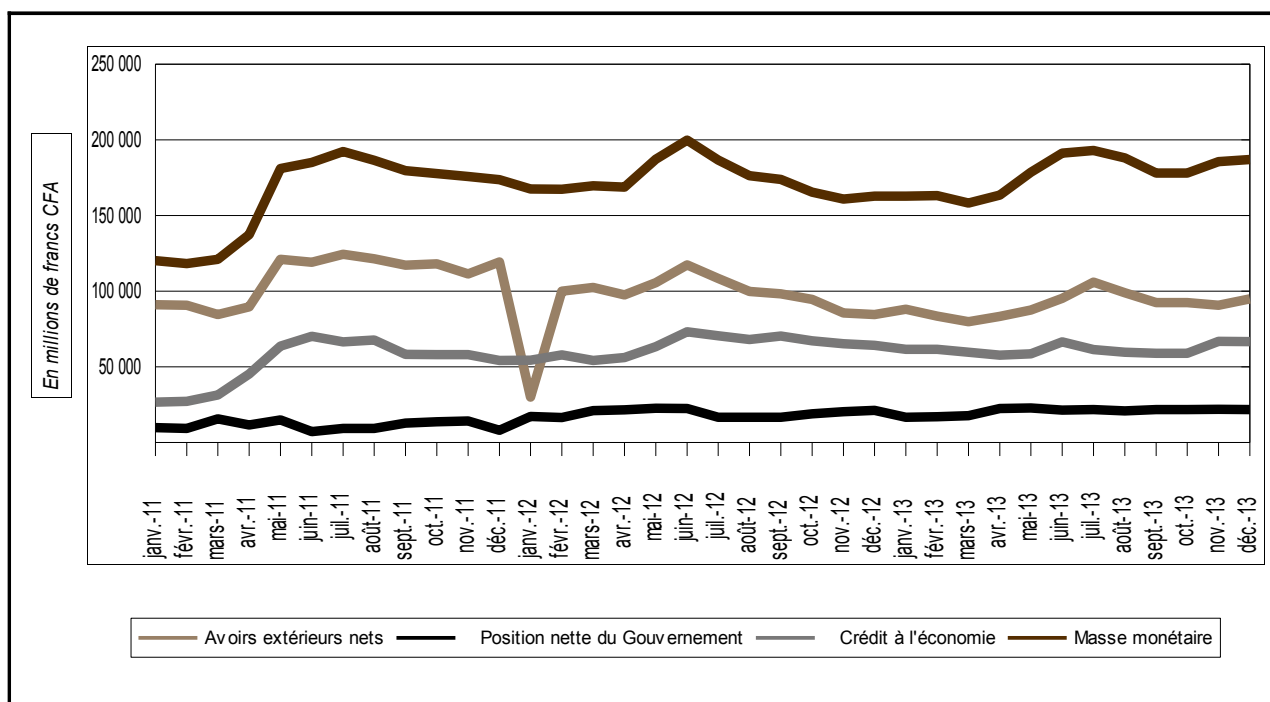
Source : BCEAO.

Graphique 14 : Côte d'Ivoire – situation monétaire intégrée



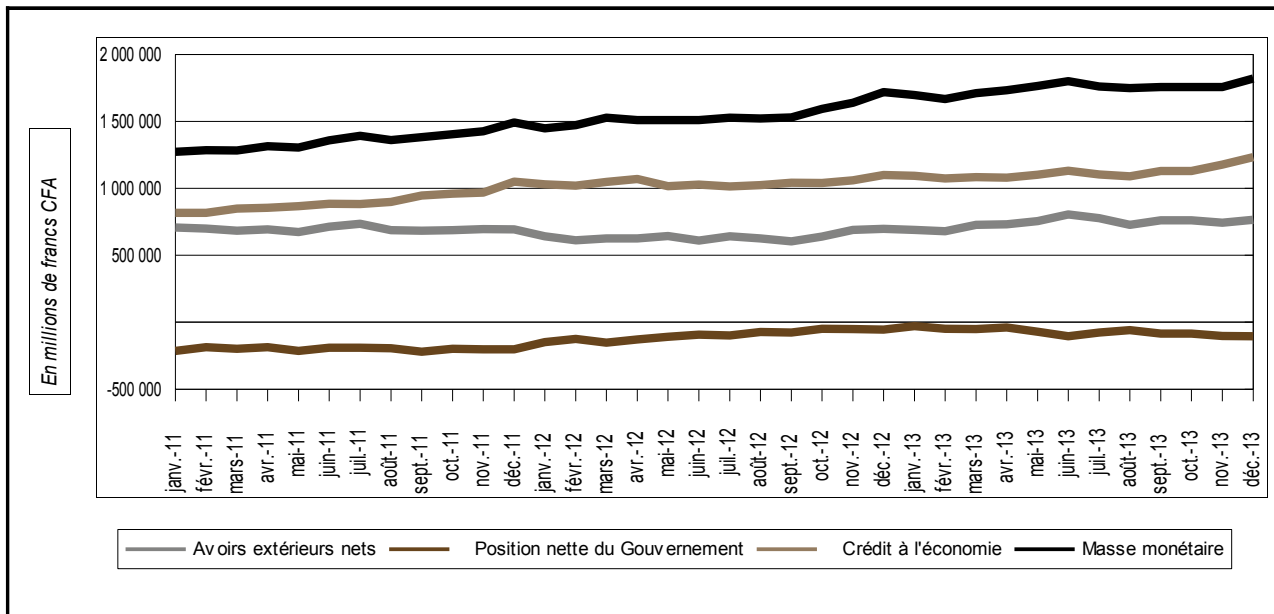
Source : BCEAO.

Graphique 15 : Guinée-Bissau – situation monétaire intégrée



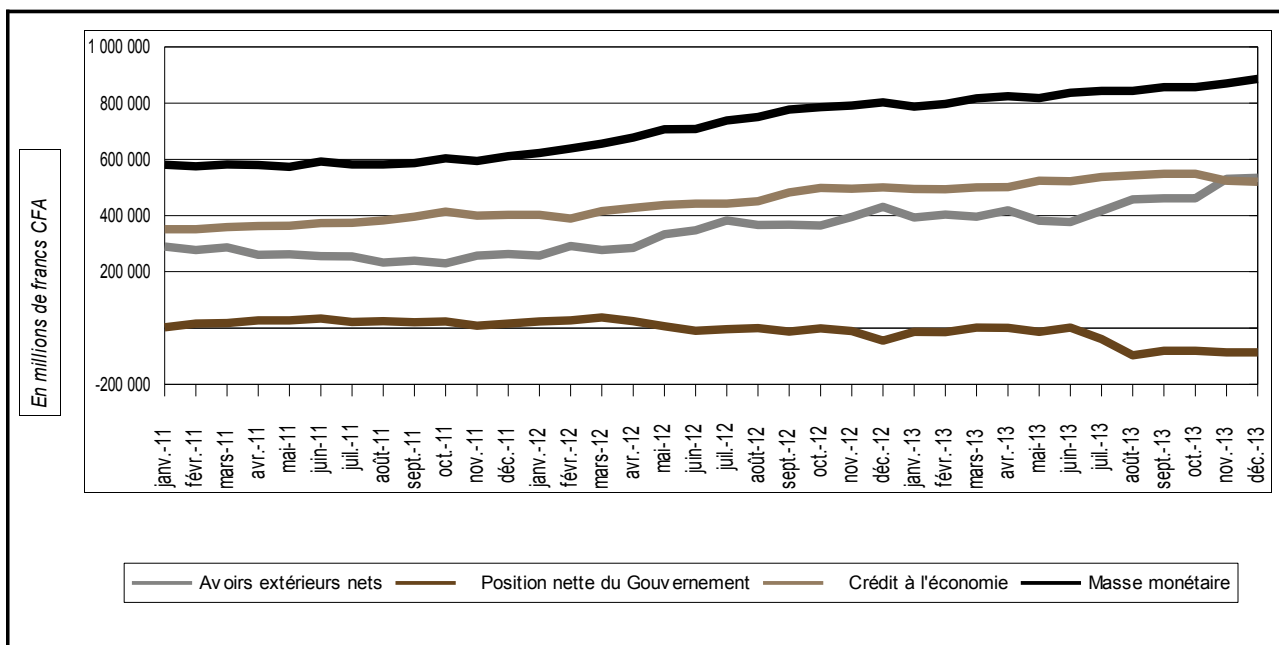
Source : BCEAO.

Graphique 16 : Mali – situation monétaire intégrée



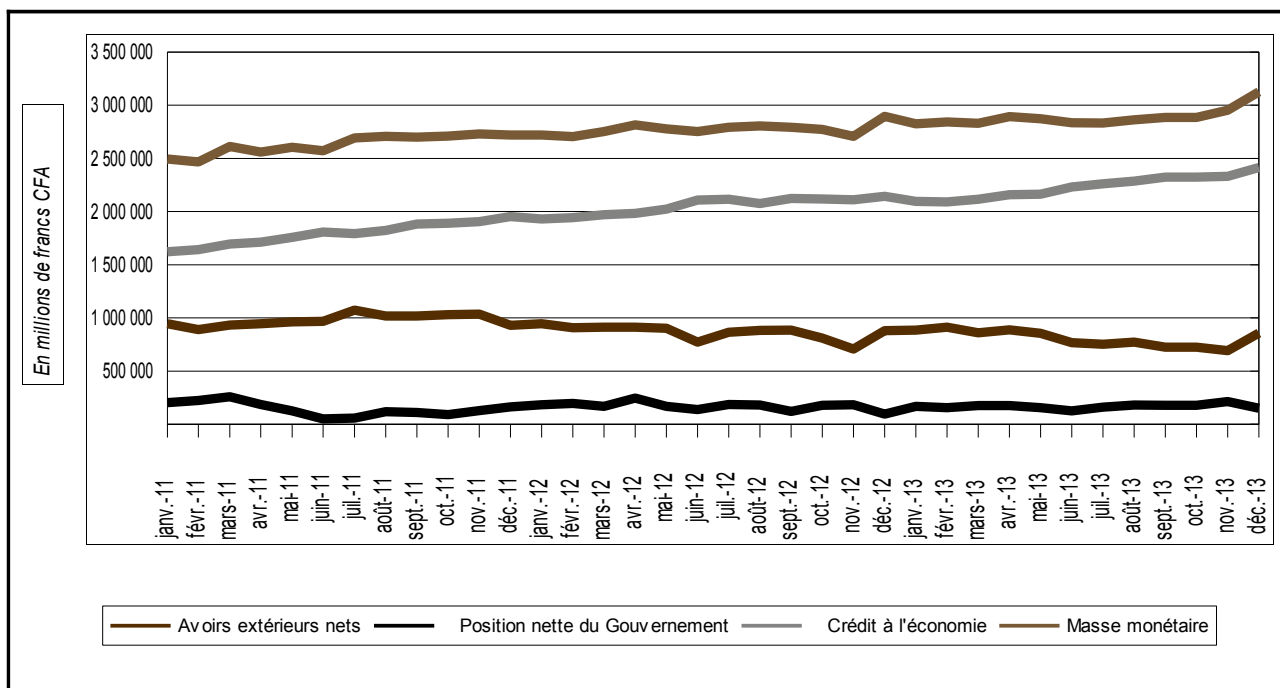
Source : BCEAO.

Graphique 17 : Niger – situation monétaire intégrée



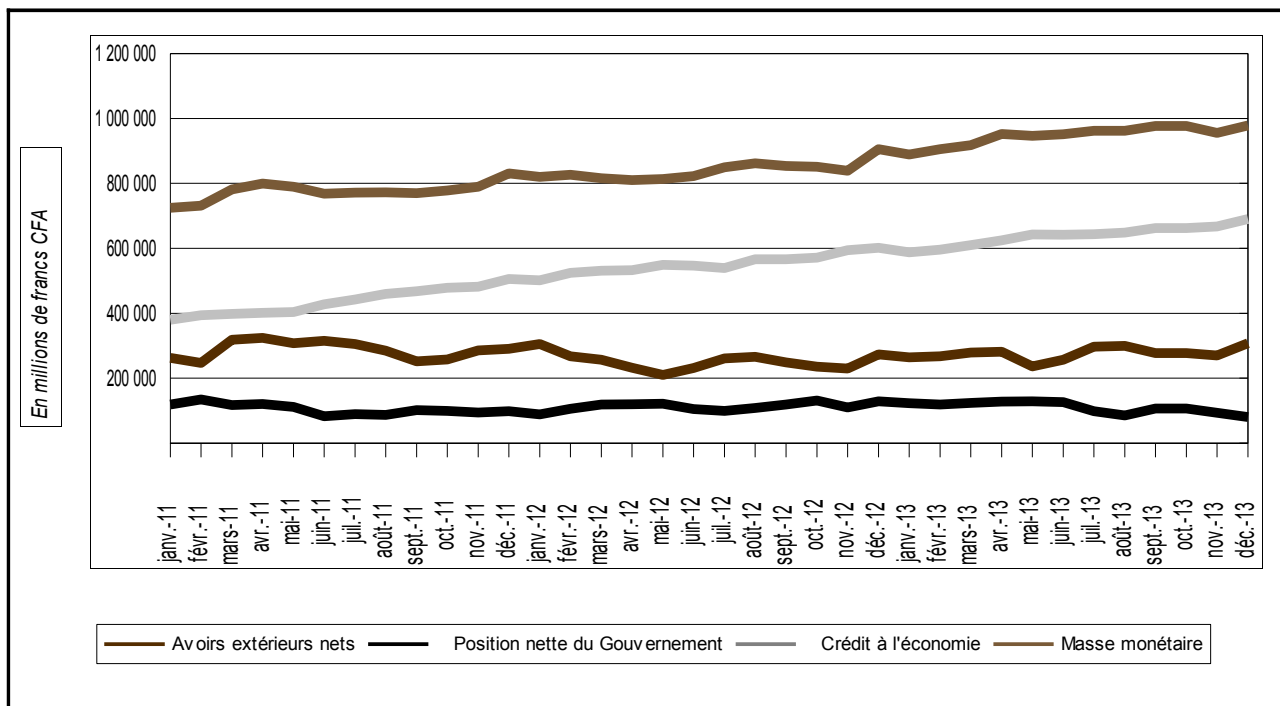
Source : BCEAO.

Graphique 18 : Sénégal – situation monétaire intégrée



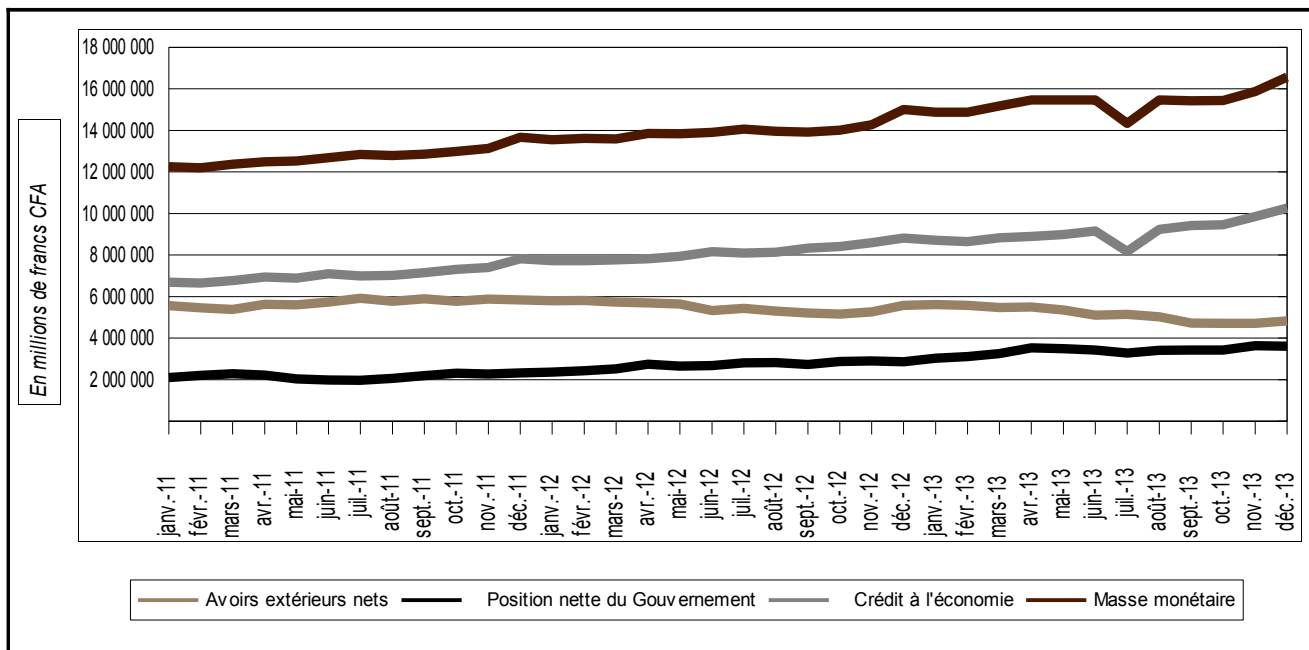
Source : BCEAO.

Graphique 19 : Togo – situation monétaire intégrée



Source : BCEAO.

Graphique 20 : UMOA – situation monétaire intégrée



Source : BCEAO.

2.3.4 - Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

L'épargne mobilisée par le système bancaire au sein des pays de l'Union est évaluée à 5.187,9 milliards au 31 décembre 2013, en hausse de 422,5 milliards ou

8,9% par rapport au niveau enregistré une année plus tôt. Cette évolution est principalement attribuable aux dépôts à terme et aux comptes à régimes spéciaux qui ont respectivement augmenté de 184,6 milliards ou 7,3% et 231,1 milliards ou 10,7%.

Graphique 21 : épargne intérieure des particuliers et entreprises – UMOA = 5.187,9 milliards FCFA

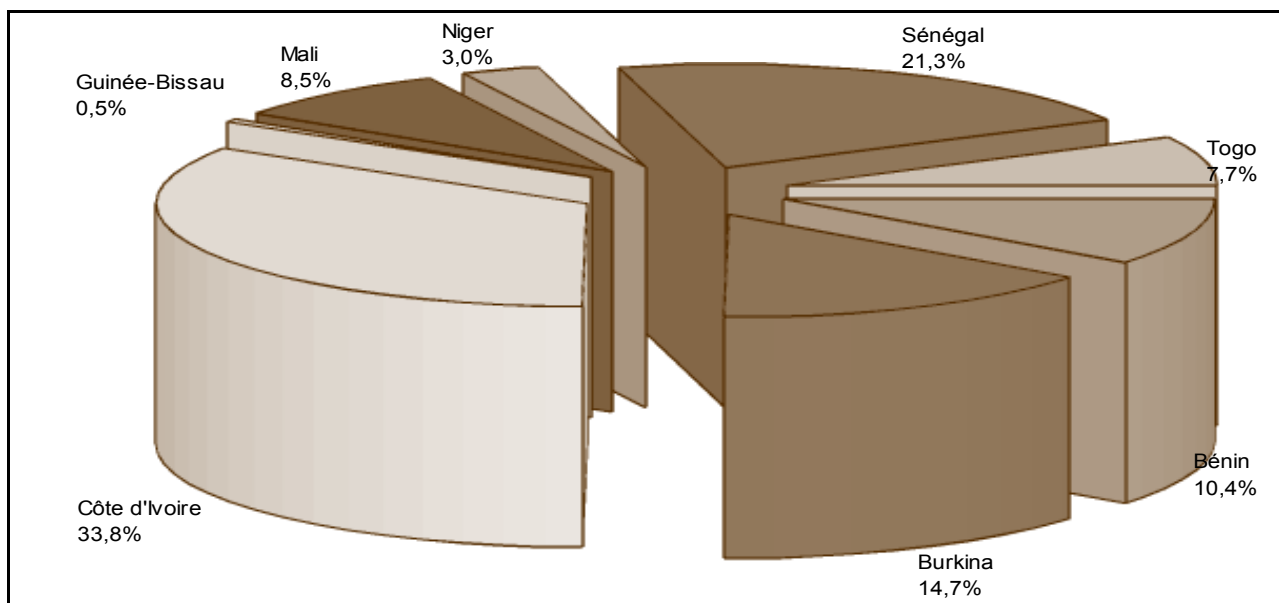


Tableau 9 : évolution par pays de l'épargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

	2011	2012	2013
Milliards FCFA			
BENIN			
Epargne privée	446,2	491,5	541,9
Epargne privée/Masse monétaire (%)	32,4	33,6	31,5
BURKINA FASO			
Epargne privée	593,5	691,8	764,7
Epargne privée/Masse monétaire (%)	39,5	39,7	39,7
COTE D'IVOIRE			
Epargne privée	1 412,7	1 615,4	1 754,4
Epargne privée/Masse monétaire (%)	30,7	32,9	32,0
GUINEE-BISSAU			
Epargne privée	24,8	28,7	26,9
Epargne privée/Masse monétaire (%)	14,3	17,6	14,4
MALI			
Epargne privée	362,0	385,8	442,0
Epargne privée/Masse monétaire (%)	24,3	22,5	24,3
NIGER			
Epargne privée	120,4	138,4	154,6
Epargne privée/Masse monétaire (%)	19,7	17,2	17,5
SENEGAL			
Epargne privée	1 038,8	1 076,8	1 103,9
Epargne privée/Masse monétaire (%)	38,2	37,2	35,3
TOGO			
Epargne privée	298,2	337,0	399,5
Epargne privée/Masse monétaire (%)	35,9	37,2	40,8
UMOA			
Epargne privée	4 296,7	4 765,4	5 187,9
Epargne privée/Masse monétaire (%)	31,4	31,7	31,3

Source : BCEAO.

2.3.5 - Concours de la Banque Centrale

Les interventions de la Banque Centrale se sont situées à 2.341,4 milliards au 31 décembre 2013, en hausse de 1.732,5 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2012. Elles se décomposent en

refinancements en faveur des établissements de crédit pour un montant de 1.723,9 milliards et en concours aux Etats pour 617,5 milliards. L'évolution enregistrée fait suite à l'accroissement de 674,2 milliards des refinancements atténué par un repli de 65,3 milliards des concours aux Etats.

Tableau 10 : concours de la Banque Centrale

	Déc. 2012	Mars 2013	Juin 2013	Sept. 2013	Déc. 2013
Milliards FCFA					
Concours aux Trésors nationaux (a)	717,7	665,5	648,8	632,8	617,5
Total concours statutaires art. 16 (y compris consolidation)	212,9	188,1	187,5	186,2	185,6
Concours au titre de l'article 13	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Découverts en comptes courants (art. 14)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Découverts statutaires consolidés	212,9	188,1	187,5	186,2	185,6
Escompte d'effets publics (art. 15)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Consolidations	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1
Concours adossés aux DTS	499,7	472,3	456,2	441,5	426,8
Mobilisations d'obligations cautionnées (art.12)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Concours aux banques et établissements financiers à caractère bancaire (b)	1 049,7	1 109,8	1 161,8	1 244,5	1 723,9
Guichet des enchères régionales	956,9	1 016,7	1 113,0	1 210,7	1 600,0
Pension	92,8	93,1	48,8	33,8	123,9
TOTAL DES INTERVENTIONS (a+b)	1 441,1	1 775,3	1 810,6	1 877,3	2 341,4
Variations trimestrielles (%)	18,0	23,2	2,0	3,7	24,7
Variations annuelles (%)	29,0	16,9	6,0	17,8	35,1

Source : BCEAO.

Les concours aux banques et établissements financiers à caractère bancaire, sur le guichet des enchères régionales, ressortent à 1.600,0 milliards et ceux sur

le guichet de prêt marginal à 123,9 milliards, contre respectivement 956,9 milliards et 92,8 milliards à fin décembre 2012.

Tableau 11 : interventions de la BCEAO à fin décembre 2013

	Concours à l'économie (refinancement)	Concours à l'Etat (Titres d'Etat et consolidations de créances)		Montant global
		Total	(dont consolidation)	
Milliards FCFA				
Bénin	378,5	30,2	0,0	408,7
Burkina	315,1	29,2	0,0	344,3
Côte d'Ivoire	292,2	331,0	164,1	623,2
Guinée-Bissau	11,3	14,8	1,1	26,1
Mali	261	44,4	0,0	305,4
Niger	51,8	52,9	20,4	104,7
Sénégal	276,3	79,0	0,0	355,3
Togo	137,7	36,0	0,0	173,7
UMOA	1 723,9	617,5	185,6	2 341,4

Source : BCEAO.

Tableau 12 : UMOA - Crédits à l'économie et refinancements

	Déc. 2012	Mars 2013	Juin 2013	Sept. 2013	Déc. 2013
	Milliards FCFA				
Crédits à l'économie	8 819,9	8 829,3	9 150,1	9 457,9	10 268,8
(dont crédits de campagne)	228,3	293,1	270,2	173,1	263,4
Variations des crédits à l'économie (en %)	5,8	0,1	3,6	3,4	8,6
Refinancements des crédits à l'économie	1 049,7	1 109,8	1 161,8	1 244,5	1 723,9
Concours aux banques et établissements financiers	1 049,7	1 109,8	1 161,8	1 244,5	1 723,9
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations des refinancements (en %)	17,8	5,7	4,7	7,1	38,5
Part des crédits à l'économie refinancés auprès de la BCEAO (%)	11,9	12,6	12,7	13,2	16,8

Source : BCEAO.

Tableau 13 : répartition des refinancements de crédits à l'économie selon les guichets

	Déc. 2012		Sept. 2013		Déc. 2013	
	(milliards FCFA)	%	(milliards FCFA)	%	(milliards FCFA)	%
Marché monétaire (appels d'offres)	956,9	91,2	1 210,7	97,3	1 600,0	92,8
Autres guichets ordinaires (prêt marginal)	92,8	8,8	33,8	2,7	123,9	7,2
Guichet exceptionnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Refinancements titres PASFI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Refinancements titres ex-ONCAD	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	1 049,7	100,0	1 244,5	100,0	1 723,9	100,0

Source : BCEAO.

2.3.6 - Evolution des réserves obligatoires

Le montant moyen des réserves requises pour les banques est ressorti à 597,4 milliards en 2013 contre 608,8 milliards un an plus tôt. Les réserves

effectivement constituées se sont repliés de 60,1 milliards pour s'élever en moyenne à 1.233,4 milliards. Ainsi, les réserves libres des banques sont passées, d'une période à l'autre, de 684,3 milliards à 636,0 milliards.

Tableau 14 : évolution des réserves constituées par les banques (en millions FCFA)

Périodes	Réserves requises	Réserves constituées		Déficit brut (1)	Excédent Brut (2)	Excédent (+) ou déficit (-) net (3) = (2)+(1)
		Total	Dont titres			
16-12-2012 au 15-01-2013	555 875	1 119 010	0	-8 220	563 135	554 915
16-01-2013 au 15-02-2013	579 346	1 259 956	0	-3 937	680 610	676 673
16-02-2013 au 15-03-2013	607 272	1 272 639	0	-10 032	665 367	655 335
16-03-2013 au 15-04-2013	504 983	1 144 424	0	-3 800	639 340	635 540
16-04-2013 au 15-05-2013	588 710	1 374 657	0	-9 805	744 980	735 175
16-05-2013 au 15-06-2013	601 680	1 273 096	0	-3 113	671 456	668 343
16-06-2013 au 15-07-2013	609 970	1 224 829	0	-6 756	614 859	608 103
16-07-2013 au 15-08-2013	601 641	1 274 910	0	-826	143 474	142 648
16-08-2013 au 15-09-2013	622 273	1 280 635	0	-3 683	658 362	654 679
16-09-2013 au 15-10-2013	615 433	1 178 546	0	-7 523	563 113	555 590
16-10-2013 au 15-11-2013	607 777	1 165 919	0	-8 050	558 142	550 092
16-11-2013 au 15-12-2013	674 235	1 232 304	0	-9 297	558 142	548 845
Moyenne	608 818	1 293 931	0	-10 199	694 507	684 308

Source : BCEAO.

Tableau 15 : évolution des réserves constituées par les établissements financiers (en millions FCFA)

Périodes	Réserves requises	Réserves constituées	Déficit brut (1)	Excédent Brut (2)	Excédent (+) ou déficit (-) net (3) = (2)+(1)
01-01-2013 au 31-03-2013	220	192	-28		-28
01-04-2013 au 30-06-2013	206	61	-145		-145
01-07-2013 au 30-09-2013	196	30	-166		-166
01-10-2013 au 31-12-2013	212	351		139	139
Moyenne	209	159	113	139	-50

Source : BCEAO.

2.3.7 - Opérations du marché interbancaire

Au cours de l'année 2013, l'évolution du marché interbancaire de l'UMOA a été marquée par l'accroissement du volume des opérations et la poursuite de la détente du taux d'intérêt moyen pondéré à une semaine.

Le volume moyen hebdomadaire des transactions s'est élevé à 121,2 milliards FCFA contre 73,4 milliards FCFA en 2012. Les opérations ont couvert des maturités allant d'un (1) jour à douze (12) mois. La maturité à neuf (9) mois est restée inactive. Les compartiments à une semaine et deux semaines ont été les plus actifs,

représentant respectivement 63,8% et 19,1% du volume moyen des transactions.

Cependant, le volume moyen des opérations interbancaires reste relativement faible, ne représentant que 10,6% du montant moyen des injections de liquidités de la BCEAO.

S'agissant des taux d'intérêt, ils ont évolué à la baisse en liaison avec le volume des prêts intra-groupes (69,4% des transactions totales) accordés à des taux d'intérêt préférentiels. Ainsi, sur le compartiment principal à une semaine, le taux d'intérêt moyen pondéré est ressorti à 3,23% en 2013 contre 4,00% en 2012.

Toutes les places de l'Union ont participé à l'animation du marché interbancaire. La place d'Abidjan a été la plus active (52,8%), en termes d'offres de ressources, suivie de celles de Lomé (12,3%) et de Bamako

(10,9%). Les principales places bénéficiaires ont été celles de Ouagadougou (34,6%), de Dakar (29,4%) et de Lomé (11,2%). Les prêts intra-groupes ont représenté 86,6% des transactions totales.

Tableau 16 : évolution des taux interbancaires en 2013 (moyenne pondérée en pourcentage)

	1 jour	1 semaine	2 semaines	1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
Janvier	4,2	3,7	5,2	5,1	5,4			
Février	4,5	3,4	5,4	5,0	5,6	6,9		
Mars	3,7	3,3	5,4	5,1	4,7	5,5		
Avril	3,9	3,2	5,2	4,6	5,0	7,0		6,0
Mai	3,6	3,3	5,2	5,0	4,7			7,0
Juin	3,7	3,1	5,3	5,0	4,0	5,0		
Juillet	3,7	3,2	5,2	4,7	5,0	6,0		
Août	4,0	3,3	5,2	4,6	5,0	5,9		
Septembre	5,2	3,1	5,1	4,9	4,9	6,3		6,0
Octobre	3,3	3,1	5,2	4,8	5,1	5,9		
Novembre	3,4	2,9	5,3	4,9	4,6			
Décembre	3,2	3,1	5,1	5,2	5,3	5,5		5,0
Moyenne	3,8	3,2	5,2	4,9	5,0	5,8		6,3

Source : BCEAO.

Tableau 17 : évolution des prêts interbancaires dans l'UMOA en 2013 (en millions FCFA)

	Montants moyens	Encours moyen des prêts	Fourchettes des taux (en %)	Durées des prêts	
Total dont UMOA					
Janvier	117 706	100 613	188 128	3,00 à 7,00	1 jour à 3 mois
Février	65 782	47 925	152 505	3,00 à 7,00	1 jour à 6 mois
Mars	107 812	95 988	174 161	2,75 à 7,00	1 jour à 6 mois
Avril	100 470	86 078	188 637	2,75 à 7,00	1 jour à 12 mois
Mai	126 152	107 790	225 190	2,75 à 7,25	1 jour à 12 mois
Juin	104 363	92 763	207 954	2,75 à 6,75	1 jour à 6 mois
Juillet	173 700	155 800	305 852	2,75 à 7,25	1 jour à 6 mois
Août	133 976	119 066	229 993	2,75 à 7,00	1 jour à 3 mois
Septembre	120 208	102 858	231 406	2,75 à 8,25	1 jour à 12 mois
Octobre	128 785	115 174	250 875	2,50 à 6,50	1 jour à 12 mois
Novembre	130 063	108 800	236 500	2,50 à 6,50	1 jour à 6 mois
Décembre	145 088	119 525	295 575	2,50 à 6,50	1 jour à 12 mois
Moyenne	121 175	104 365	223 898		

Source : BCEAO.

2.3.8 - Opérations du marché des titres publics et privés

Les émissions de titres de créances négociables et de titres publics, avec l'agrément ou le concours de la BCEAO, se sont globalement établies à 2.279,9 milliards en 2013, contre 1.647,7 milliards en 2012. Elles ont concerné les bons du Trésor pour un montant cumulé de 1.411,4 milliards, les obligations du Trésor pour 860,9 milliards et les titres de créances négociables pour 7,6 milliards.

Les émissions de **titres de créances négociables** sont ressorties à 7,6 milliards en 2013 contre 16,0 milliards en 2012. Elles sont constituées de deux (2) émissions de bons des établissements financiers d'un montant global de 7,6 milliards et d'une maturité de 2 ans, réalisées en Côte d'Ivoire par Alios Finance CI.

Aucune émission n'a été relevée au titre des certificats de dépôt, des billets de trésorerie et des bons des Institutions Financières Régionales.

Sur cette base et prenant en compte les remboursements intervenus, l'encours des titres de créances négociables s'est établi à 190,1 milliards à fin décembre 2013 contre 244,1 milliards un an plus tôt. Il se répartit comme suit :

- deux (2) lignes de certificats de dépôt de la Société Ivoirienne de Banque (SIB CI), d'un montant total de 6,0 milliards ;
- trois (3) lignes de bons des établissements financiers de Alios Finance (11,2 milliards) ;
- quatre (4) lignes de bons des Institutions Financières Régionales (BOAD), d'un encours de 172,9 milliards.

S'agissant des **titres publics**, soixante-deux (62) émissions ont été réalisées en 2013 pour un volume de 2.272,4 milliards contre cinquante-quatre (54) en 2012 pour un volume d'émission de 1.634,7 milliards.

Quarante-sept (47) émissions de bons du Trésor ont été réalisées en 2013 par adjudication à taux variables par les huit (8) Etats de l'Union, pour un montant total de 1.411,4 milliards contre trente-neuf (39) émissions pour un montant de 1.051,6 milliards en 2012. Ces émissions se répartissent comme suit :

- dix (10) pour le Bénin, pour un montant cumulé de 247,1 milliards ;
- quatre (4) pour le Burkina Faso, pour un montant global de 91,3 milliards ;
- dix (10) pour la Côte d'Ivoire, pour un montant total de 448,8 milliards ;
- un (01) pour la Guinée-Bissau, pour un montant de 10 milliards ;
- huit (08) pour le Mali, pour un montant global de 238,8 milliards ;
- trois (03) pour le Niger, pour un montant total de 91,9 milliards ;
- six (06) pour le Sénégal, pour un montant cumulé de 147,2 milliards ;
- cinq (05) pour le Togo, pour un montant global de 136,3 milliards.

Les taux moyens de rendement de ces bons ont varié dans une fourchette comprise entre 3,9700% et 6,2075%.

Sur le compartiment long du marché des titres publics, quinze (15) émissions d'obligations du Trésor ont été effectuées, pour un montant global de 861,0 milliards, à des taux variant entre 6,00% et 6,50%, contre quatorze (14) émissions en 2012 pour un montant de 583,2 milliards. Les maturités ont évolué entre trois (3) ans et dix (10) ans. Ces émissions se répartissent comme suit :

- une (1) pour le Burkina Faso, pour un montant de 121,6 milliards ;
- cinq (5) pour la Côte d'Ivoire, pour un montant cumulé de 414,5 milliards ;
- une (1) pour le Niger, pour un montant de 25,0 milliards ;
- six (6) pour le Sénégal, pour un montant global de 234,4 milliards ;
- deux (2) pour le Togo, pour un montant total de 65,5 milliards.

ENCADRE N° 1

Institution d'un corps de Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) dans les Etats membres de l'UEMOA

En vue de dynamiser le fonctionnement du marché secondaire et celui de l'émission des titres de la dette publique, la BCEAO a initié un certain nombre de réformes au rang desquelles il importe de mentionner l'institution d'un corps de Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).

Les SVT jouent un rôle très important dans l'animation et le développement des marchés financiers. En effet, ils ont essentiellement pour mandat de souscrire sur le marché primaire des bons et obligations du Trésor émis par les Etats, de les commercialiser, de contribuer à leur liquidité sur le marché secondaire et d'apporter un appui aux Trésors dans leur stratégie d'endettement.

Ainsi, la mise en place de SVT dans les pays de l'UEMOA devrait favoriser :

- une amélioration de la liquidité du marché des titres publics sur le marché secondaire et, en conséquence, une meilleure participation des investisseurs aux émissions de titres d'Etat ;
- une diversification des modalités de placement de l'épargne sur le marché des titres publics.

Le cadre juridique des SVT précise les missions, les obligations, les avantages découlant de leur statut ainsi que les modalités d'agrément et de contrôle de ces acteurs. Il est structuré autour de trois (3) textes, à savoir :

- le Règlement n° 06/2013/CM/UEMOA du 28 juin 2013 sur les bons et obligations du Trésor émis par voie d'adjudication ou de syndication avec le concours de l'Agence UMOA-Titres ;
- l'Instruction n° 02-09-2013 du 6 septembre 2013 relative aux règles générales applicables aux SVT dans les Etats membres de l'UEMOA, à laquelle est notamment annexé un Code de Bonne Conduite ;
- une Charte régissant les relations entre les émetteurs et les SVT sur les marchés des titres de la dette publique des Etats membres de l'UEMOA.

L'Instruction définit notamment les modalités de délivrance de l'agrément aux SVT, leurs obligations vis-à-vis des Trésors Publics, les dispositions relatives à l'évaluation de leur action par l'Agence UMOA-Titres ainsi que leurs relations avec les Autorités de contrôle.

Le Code de Bonne Conduite, annexé à l'Instruction susvisée, fixe à l'intention des SVT, les orientations, normes et conventions en matière d'éthique professionnelle et déontologique, propres à leurs activités.

La Charte traite des relations entre les SVT et les émetteurs. Elle précise en particulier les obligations des parties, les privilèges concédés aux SVT en contrepartie de leurs engagements ainsi que l'organisation de leurs activités. Conformément à son article premier, la Charte *«fixe les conditions visant à assurer le bon déroulement des émissions primaires, la liquidité du marché secondaire des titres de la dette publique, la diversification des modalités de placement de l'épargne et la promotion du marché de ces titres»*.

III - EMISSION MONETAIRE ET SYSTEMES DE PAIEMENT

3.1 - GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Les opérations effectuées aux guichets de la Banque Centrale ont été marquées, au cours de l'année 2013, par un excédent des prélèvements sur les versements de signes monétaires. Comparée à 2012, la part des billets dans la circulation fiduciaire est restée quasiment stable à 96,6% .

3.1.1 - Prélèvements et versements aux guichets

Les prélèvements et les versements effectués aux guichets de la Banque Centrale, au cours de l'année 2013, ont porté sur un total de 4.027,2 millions de billets et pièces de monnaie, contre 3.709,5 millions d'unités au cours l'exercice 2012, soit une hausse de 8,6%.

3.1.1.1 – Prélèvements

Les prélèvements de billets au cours de l'année 2013 se sont élevés à 1.956,3 millions de vignettes (12.732,9

milliards FCFA), contre 1.852,7 millions de vignettes en 2012 (11.744,2 milliards FCFA), soit une hausse de 5,6% en volume et de 8,4% en valeur.

Les prélèvements les plus importants ont été enregistrés en Côte d'Ivoire (29,3%), au Burkina Faso (18,0%) et au Sénégal (14,2%).

Le volume des prélèvements de pièces de monnaie a enregistré une hausse de 70,9% sur la période, passant de 118,9 millions d'unités en 2012 à 203,1 millions d'unités en 2013. Cette hausse est à mettre en relation avec l'opération d'injection de pièces de monnaie (100 et 50 FCFA en particulier) qui s'est déroulée au cours du premier semestre de l'année 2013. Par contre, en valeur, les sorties de pièces de monnaie sont passées de 13,0 milliards FCFA en 2012 à 11,5 milliards FCFA en 2013, soit un repli de 11,5%. Le billet de 500 FCFA étant préféré à la pièce de monnaie de même valeur faciale, cette dernière n'est quasiment plus servie aux guichets.

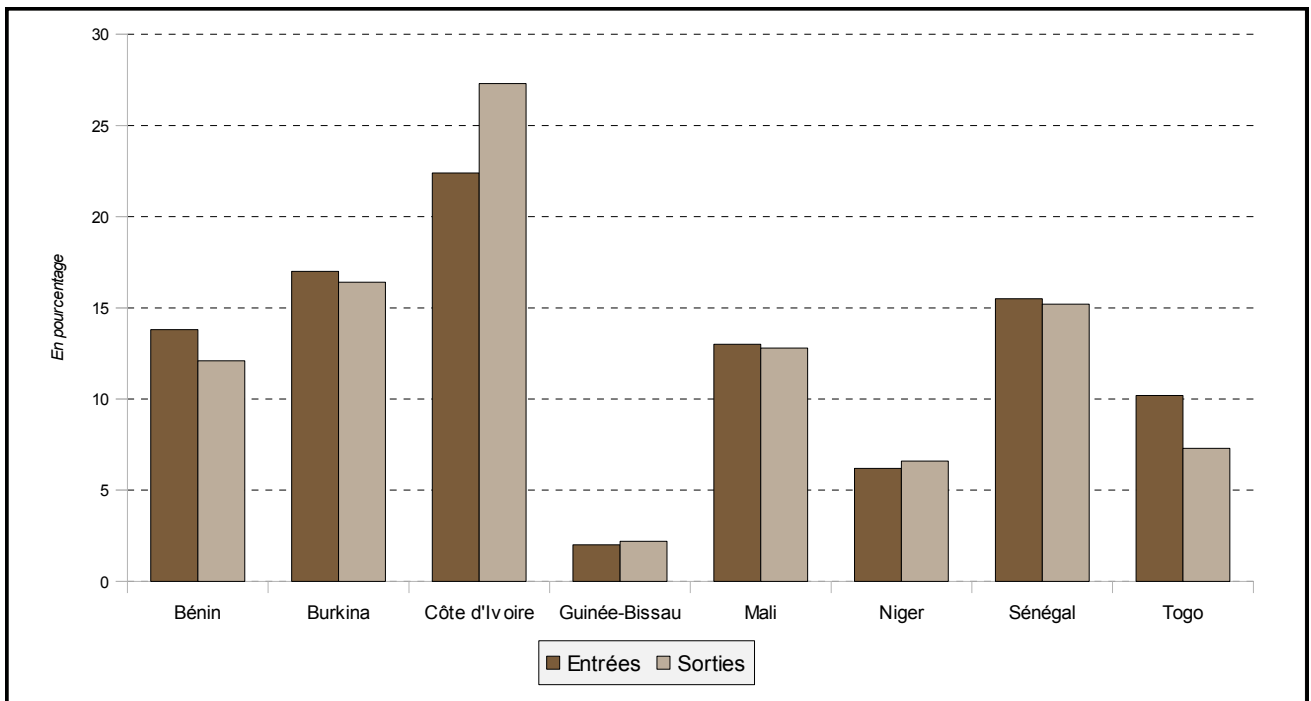
Par pays, les prélèvements se répartissent comme suit :

Tableau 18 : répartition des prélèvements aux guichets des Agences de la BCEAO

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total
Billets									
Valeur	1 514 471,0	2 287 002,0	3 726 233,0	187 941,0	1 619 263,0	766 343,0	1 806 845,0	824 788,0	12 732 887,0
(%) Valeur	11,9	18,0	29,3	1,5	12,7	6,0	14,2	6,5	100%
Nombre	237,2	320,8	534,9	42,9	251,1	129,2	296,6	143,6	1 956,3
(%) volume	12,1	16,4	27,3	2,2	12,8	6,6	15,2	7,3	100%
Pièces									
Valeur	1 895,0	1 318,0	2 275,0	242,0	2 137,0	871,0	1 969,0	831,0	11 537,0
(%) Valeur	16,4	11,4	19,7	2,1	18,5	7,5	17,1	7,2	100%
Nombre	31,7	26,5	40,2	2,0	37,6	17,2	33,6	14,3	203,1
(%) Volume	15,6	13,0	19,8	1,0	18,5	8,5	16,5	7,0	100%

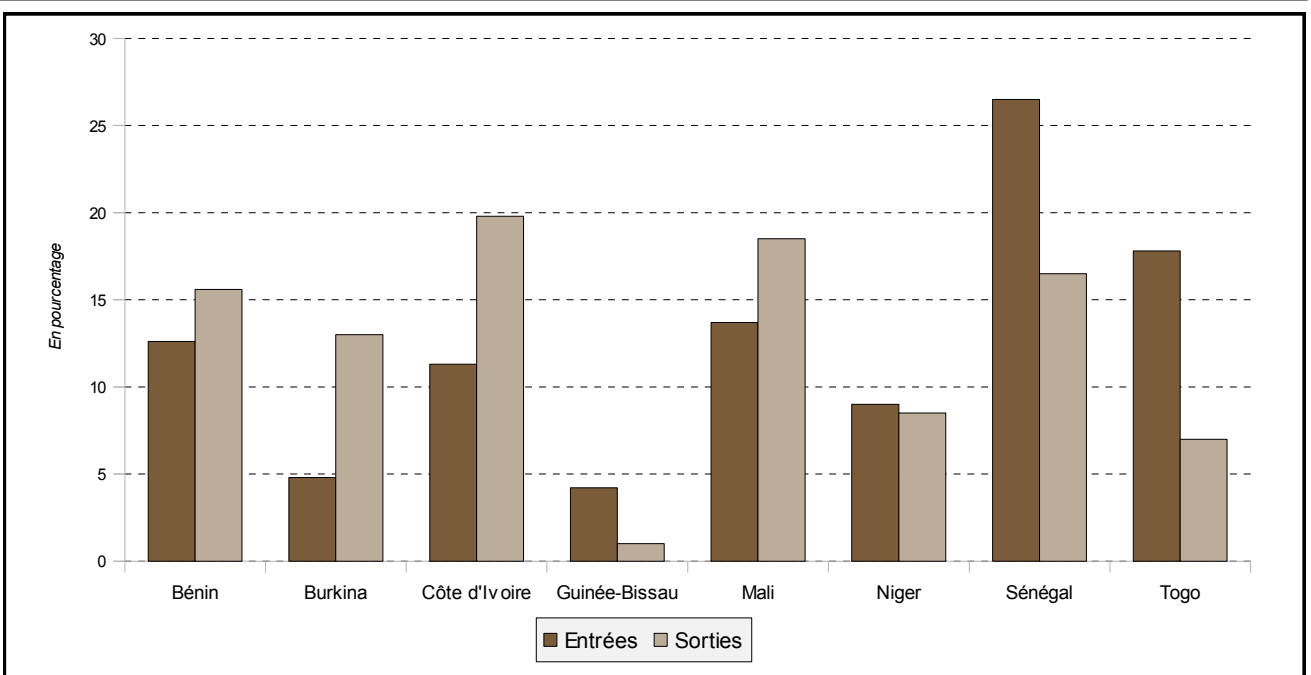
Valeurs en millions FCFA
Nombres en millions d'unités
Source : BCEAO.

Graphique 22 : entrées et sorties de billets aux guichets de la BCEAO



Source : BCEAO.

Graphique 23 : entrées et sorties de pièces aux guichets de la BCEAO



Source : BCEAO.

3.1.1.2 - Versements

Les versements de billets aux guichets de la Banque Centrale ont porté sur 1.841,8 millions d'unités (12.339,5 milliards FCFA), contre 1.726,8 millions de billets (11.423,5 milliards FCFA) en 2012, soit une hausse de 6,6% en volume et de 8,0% en valeur.

Les entrées les plus importantes en valeur ont été observées en Côte d'Ivoire (23,9%), au Burkina Faso (18,1%) et au Bénin (14,9%).

Concernant les pièces de monnaie, les versements effectués aux guichets de la Banque Centrale sont passés de 11,1 millions d'unités en 2012 à 26,0 millions d'unités en 2013, enregistrant ainsi, sur la période, une hausse en volume de 134,2%. Cette variation est due au retour massif aux guichets des pièces de 500 FCFA. En valeur, les versements de pièces de monnaie se sont chiffrés à 10.213,0 millions FCFA en 2013 contre 3.969,0 millions FCFA l'année précédente.

Par pays, les versements se répartissent comme suit :

Tableau 19 : répartition des versements aux guichets des Agences de la BCEAO

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total
Billets									
Valeur	1 835 097,0	2 231 183,0	2 946 730,0	162 609,0	1 645 035,0	664 737,0	1 745 972,0	1 108 155,0	12 339 519,0
(%) Valeur	14,9	18,1	23,9	1,3	13,3	5,4	14,1	9,0	100,0
Nombre	253,7	312,9	413,2	36,8	238,8	113,5	285,9	187,0	1 841,8
(%) volume	13,8	17,0	22,4	2,0	13,0	6,2	15,5	10,2	100,0
Pièces									
Valeur	1 110,0	203,0	1 147,0	391,0	1 582,0	754,0	3 154,0	1 872,0	10 213,0
(%) Valeur	10,9	2,0	11,2	3,8	15,5	7,4	30,9	18,3	100,0
Nombre	3,3	1,2	2,9	1,1	3,6	2,4	6,9	4,6	26,0
(%) Volume	12,6	4,8	11,3	4,2	13,7	9,0	26,5	17,8	100,00

Valeurs en millions FCFA
Nombres en millions d'unités
Source : BCEAO.

3.1.2 - Composition de la circulation fiduciaire

A fin décembre 2013, la circulation fiduciaire s'est établie à 4.775,6 milliards FCFA contre 4.381,1

milliards FCFA un an auparavant, soit une hausse de 9,0%. Les grosses coupures ont constitué 89,9% de la circulation des billets au 31 décembre 2013 contre 90,0% à la même période de l'année 2012.

Tableau 20 : UMOA - composition des billets et pièces en circulation

(en millions FCFA)			
Couures	31/12/11	31/12/12	31/12/13
Billets	3 945 809	4 218 446	4 611 563
10 000	2 939 909	3 107 444	3 433 003
5 000	669 185	672 549	716 711
2 000	163 722	196 843	199 990
1 000	172 993	226 570	195 043
500		15 040	66 816
Pièces	153 610	162 684	164 008
5 000	352	360	365
500	54 308	58 404	51 178
250	5 774	5 698	5 471
200	22 132	24 752	25 169
100	36 531	36 935	41 704
50	16 528	17 760	20 089
25	7 935	8 440	9 173
10	6 176	6 367	6 751
5	3 615	3 708	3 849
1	259	259	259
Total	4 099 419	4 381 130	4 775 571

Source : BCEAO.

3.2 - EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA

3.2.1 - Mouvements de billets aux guichets des Agences de la BCEAO

Sur la base des résultats provisoires, les mouvements de billets externes résultant des opérations de tri se sont chiffrés, au cours de l'exercice 2013, à 2.210,6 milliards FCFA contre 2.846,0 milliards FCFA en 2012, soit une baisse de 22,3%.

Les billets déplacés sont constitués principalement de ceux émis par les Agences de la Côte d'Ivoire (31,9%), du Burkina Faso (16,3%), du Togo (13,6%) et du Mali (10,9%).

Les montants les plus importants de billets externes ont été relevés dans les Agences du Bénin, du Mali, du Togo et du Burkina Faso, avec des parts respectives de 33,5%, 18,1%, 17,4% et 14,9%.

Tableau 21 : mouvements de billets aux guichets des Agences de la BCEAO (en milliards FCFA)

	Exercice 2012			Exercice 2013			Variation		
	(1)			(2)			(3)=(2)-(1)		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Bénin	700,5	330,5	370,0	741,3	183,0	558,4	40,8	-147,5	188,3
Burkina Faso	777,9	269,1	508,8	330,4	360,7	-30,3	-447,5	91,5	-539,0
Côte d'Ivoire	206,7	1 206,6	-999,9	158,3	704,4	-546,2	-48,4	-502,1	453,7
Guinée-Bissau	22,5	66,0	-43,5	23,0	32,4	-9,4	0,5	-33,6	34,0
Mali	371,9	289,3	82,5	399,5	241,3	158,3	27,6	-48,1	75,7
Niger	120,5	243,9	-123,3	74,1	207,3	-133,1	-46,4	-36,6	-9,8
Sénégal	174,9	172,4	2,4	98,5	180,0	-81,5	-76,3	7,6	-83,9
Togo	471,2	268,2	203,0	385,5	301,6	83,9	-85,7	33,4	-119,1
UMOA	2 846,0	2 846,0	0,0	2 210,6	2 210,6	0,0	-635,4	-635,4	0,0

Source : BCEAO.

3.2.2 - Dispositions entre les Etats membres de l'UMOA

Les flux de capitaux entre les Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) se sont accrus de 2.814,0 milliards ou 18,7%, en passant de 15.069,5 milliards en 2012 à 17.883,5 milliards en 2013. Cette évolution résulte essentiellement de la progression des flux nets de capitaux de 36,5 % en faveur de la Côte d'Ivoire et de 86,2% au profit du Togo.

Au Bénin, la tendance déficitaire du solde des flux nets de capitaux s'est améliorée de 5,1 milliards en 2013, en ressortant à 166,0 milliards contre 171,1 milliards un an auparavant, soit une remontée de 3,0% en liaison avec la forte hausse de 601,4 milliards des réceptions de fonds en provenance des autres pays de l'Union, atténuée toutefois par le raffermissement de 596,3 milliards des émissions de fonds.

Au Burkina Faso, le déficit des flux nets des échanges de capitaux s'est détérioré d'une année à l'autre, en passant de 166,5 milliards en 2012 à 297,1 milliards en 2013, soit une dégradation de 78,4 milliards due à des émissions (20,2%) plus importantes que les réceptions de fonds (14,5%).

En Côte d'Ivoire, le solde excédentaire des flux financiers nets des échanges intracommunautaires s'est consolidé de 145,9 milliards, en s'établissant à 545,2 milliards en 2013 contre 399,3 milliards en 2012, ou 36,5%, en liaison avec l'augmentation des flux nets de capitaux reçus des autres Etats de l'Union. En effet, les réceptions de fonds se sont renforcées de 30,6%, en se fixant à 4.675,5 milliards en 2013 contre 3.578,9 milliards un an plus tôt. Quant aux émissions, elles ont varié de 29,9% en se chiffrant à 4.130,3 milliards en 2013 contre 3.179,6 milliards en 2012.

En Guinée-Bissau, le solde excédentaire des flux nets de capitaux a évolué de 2,1 milliards en 2012 à 5,5 milliards en 2013, soit une hausse de 3,4 milliards, induite par l'accroissement de 14 milliards des capitaux reçus des autres Etats de l'Union qui sont ressortis à 157,1 milliards en 2013 contre 143,1 milliards l'année précédente.

Au Mali, le déficit des flux nets de capitaux s'est accentué de 21,0% pour se fixer à 299,3 milliards en 2013 contre 247,3 milliards en 2012. En effet, l'amélioration des réceptions de 297,2 milliards a été estompée par celle de 349,2 milliards des émissions.

Au Niger, le solde excédentaire des flux financiers nets s'est consolidé. Il est passé de 66,4 milliards en 2012 pour se situer à 83,8 milliards en 2013, soit un renforcement de 17,4 milliards ou 26,2%, en liaison notamment avec l'effet combiné du relèvement de 176,0 milliards des réceptions et de 158,6 milliards des émissions.

Au Sénégal, le solde excédentaire des échanges de capitaux est resté quasi stable. En effet, le solde des flux nets de capitaux intracommunautaires est ressorti à 724,6 milliards en 2013 contre 723,7 milliards l'année précédente, soit un raffermissement de

0,9 milliard, impulsé notamment par l'augmentation de 31 milliards du volume des capitaux reçus des autres Etats de l'UMOA, partiellement compensée par celle de 30,1 milliards d'émissions de capitaux en destination de ces Etats.

Au Togo, le solde déficitaire des flux nets d'échanges de capitaux s'est contracté de façon significative, en passant d'une année à l'autre de 369,2 milliards en 2012 à 51,0 milliards en 2013, sous l'effet de la hausse de 10,8% des émissions en destination des autres pays de l'Union, modérée par le relèvement de 31,0% des réceptions de fonds.

Tableau 22 : dispositions entre les pays de l'UMOA (en milliards FCFA)

	Transactions 2012			Transactions 2013			Variations	
	Réceptions	Emissions	Flux nets (1)	Réceptions	Emissions	Flux nets (2)	Valeur (2)-(1)	%
BENIN	1 934,2	2 105,3	-171,1	2 535,6	2 701,6	-166,0	5,1	3,0
BURKINA FASO	1 708,1	1 874,6	-166,5	1 956,1	2 253,2	-297,1	-130,6	-78,4
COTE D'IVOIRE	3 578,9	3 179,6	399,3	4 675,5	4 130,3	545,2	145,9	36,5
GUINEE-BISSAU	143,1	141,0	2,1	157,1	151,6	5,5	3,4	-161,9
MALI	1 311,4	1 558,7	-247,3	1 608,6	1 907,9	-299,3	-52,0	-21,0
NIGER	656,3	589,9	66,4	832,3	748,5	83,8	17,4	26,2
SENEGAL	3 405,5	2 681,8	723,7	3 436,5	2 711,9	724,6	0,9	0,1
TOGO	1 771,3	2 140,5	-369,2	2 320,6	2 371,6	-51,0	318,2	86,2
SIEGE	560,7	798,1	-237,4	361,2	906,9	-545,7	-308,3	-129,9
TOTAUX	15 069,5	15 069,5	0,0	17 883,5	17 883,5	0,0	0,0	-

Source : BCEAO.

3.3 - EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR

3.3.1 - Opérations sur billets avec l'étranger

Au 31 décembre 2013, l'encaisse globale en billets euros des Agences représente la contre-valeur de

34,7 milliards FCFA, contre 15,8 milliards FCFA l'année précédente. Ces encaisses sont essentiellement détenues par les Agences du Niger (66,2%).

Au cours de l'exercice écoulé, les commandes de billets euros se sont établies à la contre-valeur de 1,3 milliard FCFA contre 14,0 milliards FCFA en 2012. Cette baisse

s'explique essentiellement par les entrées importantes de billets euros aux guichets de la quasi-totalité des Directions Nationales de la BCEAO.

A l'instar de l'exercice précédent, aucun rapatriement de billets euros n'a été effectué en 2013.

3.3.2 - Transferts scripturaux

Au cours de l'année 2013, les flux de transferts exécutés par le canal de la BCEAO se sont soldés par un déficit de 391,6 milliards après des sorties nettes de 550,6 milliards en 2012, soit une réduction du déficit de

159,0 milliards. Comparativement à l'année 2012, les transferts reçus en 2013 ont progressé plus rapidement que les émissions de la période.

En effet, les transferts émis se sont élevés à 4.283,4 milliards pour l'année 2013 contre 3.898,7 milliards en 2012, soit une hausse de 384,7 milliards (+9,9%), alors que les transferts reçus sont passés de 3.348,0 milliards à 3.891,8 milliards pour la même période, soit une progression de +543,8 milliards (+16,2%). La répartition des transferts entre 2012 et 2013 est résumée dans le tableau ci-après.

Tableau 23 : flux des transferts via la BCEAO – exercice 2013

	Transferts reçus		Transferts émis		Soldes	
	En milliards FCFA					
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Banques	2 034,0	2 352,4	2 950,0	3 037,0	-915,9	-684,6
Trésors publics et organismes régionaux	1 155,8	1 344,2	845,6	1 099,6	310,2	244,6
Divers agents économiques	158,2	195,2	103,2	146,8	55,0	48,4
TOTAL	3 348,0	3 891,8	3 898,7	4 283,4	-550,7	-391,6

Source : BCEAO.

Au titre des transferts en émission des banques, ils ont progressé de 87,1 milliards (3%) pour s'établir à 3.037,0 milliards, après 2.949,9 milliards en 2012 et 2.686,5 milliards en 2011. Cette évolution résulte principalement d'une hausse des opérations financières (107,8 milliards ; +235,1%) ventilées pour l'essentiel entre les remboursements d'emprunts (49,3 milliards) et les règlements effectués au titre d'acquisitions d'actifs (+66,2 milliards). Les couvertures d'importations d'hydrocarbures (+50,5 milliards ; +4,7%) et de produits alimentaires (+35,7 milliards ; 5,8%) ainsi que les versements de dividendes au profit de non résidents (+16,6 milliards ; +7,4%) se sont également inscrits en hausse. En revanche, les acquisitions de biens d'équipements et produits intermédiaires sont ressorties en baisse de 112,7 milliards (-20,7%).

S'agissant des transferts reçus par les banques, ils ont augmenté de 318,3 milliards (+15,7%) passant de 2.034,0 milliards en 2012 à 2.352,4 milliards au 31 décembre 2013. Pour rappel, les réceptions s'étaient

élevées à 1.593,5 milliards en 2011. En 2013, les motifs économiques des réceptions bancaires ont porté, pour l'essentiel, sur le rapatriement de recettes d'exportation (1.349,4 milliards), réparties entre les produits issus de la vente de café et de cacao (384,3 milliards ; 28,4%), de coton (217,6 milliards ; 16,1%), d'uranium (193,7 milliards ; 14,4%), d'or (138,4 milliards ; 10,3%) et de divers produits d'exportation (415,3 milliards ; 30,8%).

En définitive, les transferts nets bancaires sont ressortis déficitaires de 684,3 milliards au 31 décembre 2013, après un déficit de 915,9 milliards en 2012 et des sorties nettes de 1.093,1 milliards en 2011.

En ce qui concerne les transferts émis par les Trésors nationaux au cours de l'année 2013, ils se sont établis à 1.099,6 milliards, en progression de 254,0 milliards (+30,0%) par rapport à 2012. Ils ont concerné principalement les paiements effectués au titre de l'amortissement de la dette extérieure des Etats de l'Union (528,7 milliards ; 48,1%), les règlements d'opérations diverses (282,6 milliards ; 25,7%) et

de prestations de services (129,2 milliards ; 11,8%) ainsi que l'approvisionnement des représentations diplomatiques (159,0 milliards ; 14,5%).

Les réceptions de fonds enregistrées pour le compte des Trésors publics ont atteint 1.344,2 milliards, en augmentation de 188,4 milliards (+16,3%) par rapport à l'année 2012 (1.155,8 milliards) après 1.607,8 milliards en 2011.

Ces entrées de ressources ont été accordées principalement dans le cadre d'aide-projet, d'appuis-budgétaires et de divers concours et subventions de bailleurs de fonds. Pour rappel, la forte hausse enregistrée en 2011, était essentiellement imputable, aux ressources dont a bénéficié la Côte d'Ivoire, au titre de l'assistance de la communauté internationale, à la suite de la crise post-électorale de 2010.

Ainsi, les transferts nets des Trésors nationaux se sont soldés par un excédent de 244,6 milliards après un résultat positif de 310,3 milliards en 2012 et de 988,8 milliards en 2011.

Au total, sur l'année 2013, les flux nets de transferts exécutés via le canal de la BCEAO sont ressortis en déficit de 391,6 milliards, soit une amélioration de 159,0 milliards par rapport à l'année 2012, sous l'effet d'une réduction du solde déficitaire des transferts bancaires.

3.4 - FONCTIONNEMENT DES SYSTEMES DE PAIEMENT

3.4.1 - Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)

Le Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA), est le système qui permet de traiter en temps réel les opérations d'importance systémique à savoir, les virements et les opérations compensées de SICA-UEMOA, de la monétique interbancaire régionale et de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Au 31 décembre 2013, le bilan du fonctionnement de STAR-UEMOA est globalement satisfaisant et fait ressortir les principales statistiques ci-après :

- un nouvel établissement bancaire a été admis au système portant ainsi le nombre de participants à 108 ;
- le nombre total d'opérations réglées a progressé, évoluant de 521.592 en 2012 pour s'établir à 557.655 en 2013 ;
- la valeur des opérations réglées est passée de 145.163 milliards en 2012 à 188.458 milliards en 2013, soit une augmentation de 29,82% ;
- le nombre total d'opérations inter-pays réglées a progressé, passant de 213.255 en 2012 pour se situer à 239.577 en 2013 ;
- la valeur des opérations inter-pays s'est accrue de 25,81%, en passant de 13.533 milliards en 2012 pour atteindre 17.026 milliards en 2013 ;
- le taux de rejet pour insuffisance de provision s'est fixé à 0,12%, se maintenant ainsi largement en dessous de la norme maximale de 1% ;
- le délai moyen de règlement des transactions est ressorti en moyenne à 48 secondes en 2013.

Au cours de l'année 2014, des actions visant l'amélioration de l'efficacité de STAR-UEMOA sont prévues avec notamment :

- le lancement du projet d'interconnexion des RTGS de la CEMAC et de l'UEMOA ;
- la mise en place des Avances Intra Journalières (AIJ) suite au démarrage au cours de l'année 2014 de l'application TRESOR qui est une plateforme comprenant des outils facilitant l'accès des banques et établissements financiers aux ressources interbancaires et au refinancement de la Banque Centrale.

Tableau 24 : évolution de quelques indicateurs de STAR-UEMOA en 2013

Mois	Nombre total de paiements réglés	Valeur des paiements réglés (en milliards FCFA)	Nombre de paiements inter-pays	Valeur des paiements inter-pays (en milliards FCFA)	Liquidité moyenne des banques (en milliards FCFA)	Taux moyen de rejets financiers (en %)	Délai moyen de règlement des transactions (en secondes)
janvier	44 487,0	15 148,5	18 995,0	1 428,1	1 021,6	0,14	41
février	42 356,0	12 692,8	18 236,0	1 089,1	996,9	0,12	43
mars	45 122,0	13 814,2	19 374,0	1 313,5	1 097,1	0,11	41
avril	45 189,0	16 343,7	19 504,0	1 312,5	1 100,1	0,12	49
mai	47 042,0	15 107,9	20 197,0	1 502,2	1 031,6	0,14	50
juin	43 136,0	13 810,6	18 722,0	1 223,0	1 035,7	0,13	42
juillet	52 316,0	16 867,7	22 176,0	1 493,3	980,5	0,10	35
août	45 098,0	14 512,5	18 798,0	1 363,4	1 034,4	0,13	83
septembre	44 434,0	14 394,1	19 137,0	1 316,8	1 008,5	0,12	31
octobre	48 699,0	17 231,7	20 842,0	1 514,8	980,4	0,07	46
novembre	45 772,0	16 661,3	20 321,0	1 590,9	996,5	0,08	59
décembre	54 004,0	21 873,2	23 275,0	1 878,6	906,0	0,19	61
Année	557 655,0	188 458,0	239 577,0	17 026,2	1 015,8	0,12	48

Source : BCEAO.

3.4.2 - Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA)

SICA-UEMOA est le système de compensation de masse où sont traités l'encaissement des chèques, les virements de faibles montants (moins de 50 millions FCFA), les billets à ordre, les lettres de change et les avis de prélèvement.

Au terme de l'année 2013, l'activité de SICA-UEMOA a enregistré une évolution significative marquée par l'augmentation des volumes d'opérations et de leur valeur.

Au titre de la participation, le nombre d'établissements est passé de 120 à 121 participants avec l'entrée en production de CORIS BANK en Côte d'Ivoire.

S'agissant des opérations, elles ont connu une augmentation de 12,92% en volume et 12,09% en valeur. Le nombre total des échanges s'est établi à 10.199.708 opérations pour une valeur de 33.777 milliards FCFA avec des progressions notées au niveau de tous les pays. En particulier, les opérations régionales ont connu une évolution de 88,13% en nombre et de 144,35% en valeur. Le chèque demeure l'instrument le plus échangé, soit 73% du volume des opérations.

Les évolutions majeures sont retracées dans le tableau ci-après.

Tableau 25 : données caractéristiques des échanges dans SICA-UEMOA en 2012/2013

Pays	Nombre d'opérations échangées			Valeur d'opérations échangées (en milliards FCFA)		
	Année 2012	Année 2013	Variation %	Année 2012	Année 2013	Variation %
Bénin	370 323,0	403 277,0	8,9	2 060,0	2 204,0	7,0
Burkina	796 064,0	1 018 285,0	27,9	3 274,0	3 961,0	21,0
Côte d'Ivoire	4 189 068,0	4 822 059,0	15,1	11 810,0	13 647,0	15,6
Guinée-Bissau	11 901,0	13 216,0	11,1	53,0	55,0	4,1
Mali	493 101,0	545 907,0	10,7	3 049,0	3 210,0	5,3
Niger	149 651,0	165 268,0	10,4	799,0	943,0	18,1
Sénégal	2 677 199,0	2 831 789,0	5,8	7 681,0	8 012,0	4,3
Togo	331 258,0	373 667,0	12,8	1 324,0	1 539,0	16,2
Régional	13 948,0	26 240,0	88,1	84,0	205,0	144,4
Total UEMOA	9 032 513,0	10 199 708,0	12,9	30 134,0	33 777,0	12,1

Source : BCEAO.

Pour l'année 2014, le nombre de participants devrait augmenter, avec l'entrée en production des banques nouvellement agréées et de certains Trésors Publics Nationaux.

Par ailleurs, les actions envisagées visent essentiellement à poursuivre les projets d'amélioration et d'optimisation du fonctionnement du système ainsi que sa sécurisation aux plans opérationnel et technique. A ce titre, il est prévu :

- la mise en production effective du Fonds de garantie dont les conventions sont en cours de signature ;
- l'élaboration du cahier de charges du projet de centralisation des systèmes nationaux et régional au Siège de la BCEAO. Cette centralisation répond à un besoin d'amélioration de l'efficacité et de la gestion du système ainsi que de réduction des coûts liés à son exploitation et à la mise en place d'un dispositif de secours.

3.4.3 – Centrale des Incidents de Paiement

Au titre de la Centrale des Incidents de Paiement (CIP), les actions menées ont concerné :

- le suivi des déclarations et la prise en charge des requêtes ainsi que des réclamations des Etablissements Teneurs de Comptes (ETC) ;
- la prise en charge du dossier relatif au phénomène de recrudescence de l'émission de chèques sans provision dans les Etats membres de l'UEMOA ;
- la poursuite des diligences de stabilisation de l'application de la CIP sur la base des dysfonctionnements signalés et des demandes d'amélioration formulées par les utilisateurs.

Au 31 décembre 2013, le nombre de comptes adossés à des instruments de paiement déclarés dans la CIP à l'échelle de l'UEMOA se situe à 4.760.328 contre 3.187.777 en 2012 et 3.140.620 en 2011.

Le taux d'homonymie pour l'année 2013 reste acceptable et se situe à 0,20% contre une norme de 1%.

Le tableau suivant fait la synthèse des taux de déclaration et d'homonymie ainsi que le nombre de consultation de la CIP au 31 décembre 2013.

Tableau 26 : données issues de l'application de la CIP au 31 décembre 2013

Pays	Nombre de comptes déclarés (1)	Nombre de comptes détenus (2)	Taux de déclaration (en %)	Nombre de consultation	Taux d'homonymie (en %)
Bénin	451 545	558 245	80,89	19 364	0,48
Burkina Faso	797 938	909 299	87,75	21 079	0,14
Côte d'Ivoire	1 736 029	2 395 296	72,48	12 101	0,11
Guinée-Bissau	31 814	51 122	62,23	119	0,03
Mali	729 942	792 642	92,09	4 093	0,10
Niger	243 430	285 950	85,13	1 952	0,32
Sénégal	561 274	617 736	90,86	38 484	0,10
Togo	208 356	245 035	85,03	2 510	0,32
TOTAL	4 760 328	5 855 325	81,30	99 702	0,20

Source : BCEAO.

3.4.4 - Surveillance des systèmes de paiement

Les articles 9 et 21 des Statuts de la Banque Centrale disposent que la BCEAO doit veiller au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement, en prenant toutes les mesures requises en vue d'assurer l'efficacité, la solidité ainsi que la sécurité des systèmes de paiement par compensation interbancaire et des autres systèmes de paiement au sein de l'UMOA et avec les pays tiers.

A cet égard, le Règlement n° 15/CM/2002/UEMOA du 19 septembre 2002 relatif aux systèmes de paiement dans les Etats membres de l'UEMOA attribue à la BCEAO, en son article 3, le rôle de surveillant des systèmes de paiement, en vue de contribuer au maintien de la stabilité financière de l'Union par le renforcement de la sécurité et l'efficacité desdits systèmes. L'objectif principal poursuivi par la BCEAO à travers la mission de surveillance des systèmes de paiement est le maintien de la stabilité financière, la promotion de l'efficacité, de la fiabilité et de la sécurité des systèmes de paiement au sein de l'Union.

Pour l'exercice 2013, les activités de surveillance des systèmes de paiement ont été axées sur :

- le suivi continu du bon fonctionnement des systèmes de paiement gérés par la BCEAO (STAR-UEMOA et SICA-UEMOA) ;

- la supervision des établissements de monnaie électronique.

Au titre du bon fonctionnement des systèmes de paiement gérés par la Banque Centrale, le suivi s'est effectué sur la base des principes fondamentaux édités par la Banque des Règlements Internationaux, à travers l'analyse des indicateurs de fonctionnement et des incidents. Dans ce cadre, des recommandations ont été formulées et communiquées aux gestionnaires de ces systèmes en vue de leur mise en œuvre.

En ce qui concerne la supervision des établissements de monnaie électronique, elle a consisté en l'analyse sur place de l'activité de ces structures. Des plans d'actions correctives des points de non conformité réglementaire relevés ont été mis en place par les établissements de monnaie électronique concernés.

L'année 2014 sera consacrée au renforcement de la surveillance des systèmes et moyens de paiement, à travers l'actualisation de la politique de surveillance des systèmes de paiement ainsi que du cadre opérationnel y afférent, au vu du bilan de cette activité exercée depuis 2008 et de l'avènement des nouvelles normes internationales édictées en la matière.

Sur cette base, les principales actions identifiées en 2014 pour finaliser le nouveau cadre de surveillance des systèmes de paiement s'articulent autour de la mise à jour de la politique et du référentiel de surveillance des systèmes de paiement.

3.4.5 - Cadre légal et réglementaire

Au titre du cadre légal et réglementaire, les réflexions ont porté, en 2013, sur la révision de l'Instruction n° 01/SP/2006 du 31 juillet 2006 en vigueur, relative à l'émission de monnaie électronique et aux Etablissements de Monnaie Electronique (EME).

A cet égard, des orientations ont été proposées sur la base des enseignements tirés des évolutions de l'environnement, de l'analyse récente de la situation

des Etablissements de Monnaie Electronique, des difficultés d'application de l'Instruction du 31 juillet 2006 ainsi que des expériences de certains pays où l'activité s'est convenablement développée.

En 2014, les orientations validées se traduiront par une révision de l'Instruction. L'accent sera principalement mis sur le renforcement de la sécurité et de la crédibilité des solutions mises en œuvre ainsi que la protection des usagers des services financiers électroniques, notamment ceux basés sur le téléphone portable.

IV - SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

4.1 - EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE

4.1.1. Evolution du réseau bancaire

Au cours de l'année 2013, le réseau bancaire de l'UEMOA s'est consolidé de huit (8) unités par rapport à l'année précédente, résultant des évolutions ci-après :

- au Bénin, une décision a été prise portant autorisation d'installation d'une succursale de CBAO-Groupe Attijariwafa bank ;
- au Burkina Faso, la Commission Bancaire a autorisé l'installation d'une filiale de la Banque de Développement du Mali (BDM), dénommée Banque de l'Union (BDU-BF), dans le cadre de la procédure de l'agrément unique ;
- en Côte d'Ivoire, la Commission Bancaire a autorisé l'installation d'une filiale de Coris Bank, dans le cadre de la procédure de l'agrément unique ;
- au Mali, la Commission Bancaire a autorisé l'installation d'une filiale de Coris Bank, dans le cadre de la procédure de l'agrément unique ;
- au Niger, une autorisation a été accordée à CBAO Groupe Attijariwafa bank pour l'ouverture d'une succursale ;
- au Sénégal, un arrêté ministériel a été pris portant agrément de la Banque Nationale de

Développement Economique (BNDE). En outre, la Commission Bancaire a autorisé l'installation d'une succursale de la BCI-Mali ;

- au Togo, un arrêté ministériel a été pris portant agrément de Bank Of Africa Togo en qualité de banque, tandis que l'agrément a été retiré à la Banque Togolaise de Développement (BTD) en qualité de banque, à la suite de sa fusion-absorption par ORABANK Togo. En outre, la Commission Bancaire a autorisé l'installation d'une filiale de Coris Bank, dans le cadre de la procédure de l'agrément unique.

Ainsi, en 2013, le nombre d'établissements de crédit agréés est ressorti à cent vingt-sept (127) unités, contre cent dix neuf (119) l'année précédente.

Par ailleurs, la configuration du paysage bancaire a été marquée par la restructuration institutionnelle du Groupe BRS (Banque Régionale de Solidarité). Celle-ci fait suite à la prise de contrôle du Groupe par la société ORAGROUP SA en juin 2013, à la transformation de la filiale « BRS Côte d'Ivoire » en siège social, suivie de la succursalisation de sept (7) filiales installées dans les autres Etats membres et du changement de dénomination de BRS-Côte d'Ivoire en « ORABANK-Côte d'Ivoire ».

La répartition des établissements de crédit agréés par pays au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

Tableau 27 : répartition des établissements de crédit par pays (*)

	31/12/2012				31/12/2013			
	Banques	Etablissements financiers à Caractère bancaire	Guichets		Banques	Etablissements financiers à Caractère bancaire	Guichets	
			P1	P2			P1	P2
BENIN	12	0	182	197	13	0	190	254
BURKINA FASO	12	5	207	208	13	5	231	245
COTE D'IVOIRE	24	1	557	572	25	1	567	701
GUINEE-BISSAU	4	0	23	19	4	0	26	38
MALI	13	2	328	282	14	2	432	343
NIGER	10	1	127	53	11	1	141	108
SENEGAL	19	2	363	377	21	2	367	385
TOGO	12	2	189	136	13	2	197	171
UMOA	106	13	1 976	1 844	114	13	2 151	2 245

Source : BCEAO.

N.B. : P1 = guichets, agences bureaux et points de vente ; P2 = DAB/GAB.

* Sur la base des arrêtés d'agrément ou de retrait d'agrément.

4.1.2 - Activité des banques et établissements financiers

Entre 2012 et 2013, l'évolution du système bancaire de l'Union est caractérisée par une croissance des ressources et des emplois de 11,7% et 17,9% respectivement.

Les ressources des **établissements de crédit** se sont établies à 16.473,5 milliards à fin décembre 2013 contre 14.741,5 milliards à fin décembre 2012, enregistrant ainsi une hausse de 1.732 milliards. Cette évolution résulte d'une augmentation de 1.501,8 milliards (+12,3%) des dépôts et emprunts, de 149,4 milliards (+9,7%) des fonds propres nets et de 80,8 milliards (+8,6%) de diverses ressources.

Les emplois ont progressé de 2.517,8 milliards au cours de la période, pour ressortir à 16.620 milliards à fin décembre 2013, en relation avec la hausse des crédits à la clientèle de 1.659,2 milliards (+17,3%) et des autres emplois de 858,6 milliards (+18,9%).

Les crédits à court terme ont progressé de 743 milliards (+14,4%), et les crédits à moyen et long terme de 789,8

milliards (+21,3%). Les crédits en souffrance se sont accrus de 129,8 milliards (+20,9%). Les opérations de crédit-bail et assimilés, ont connu un repli de 3,4 milliards (-3,3%).

S'agissant des autres emplois, les titres de placement et les immobilisations financières se sont accrus respectivement de 712,6 milliards (+26,4%) et de 35,1 milliards (+6,0%) pour s'établir à 3.413,5 milliards et 622,7 milliards.

Le taux brut de dégradation du portefeuille des banques et établissements financiers de l'Union s'est amélioré de 0,5 point de pourcentage sur la période, pour ressortir à 15,4% à fin décembre 2013. Le taux net, tenant compte des provisions constituées, s'est en revanche inscrit en hausse de 0,2 point de pourcentage, pour s'établir à 6,7%.

La trésorerie des banques et établissements financiers est déficitaire de 146,5 à fin décembre 2013, en dégradation de 785,8 milliards par rapport à l'année précédente, en liaison avec un accroissement plus accentué des emplois par rapport aux ressources sur la période.

Tableau 28 : évolution des emplois et ressources des banques et établissements financiers de l'UMOA

(en milliards FCFA)				
UMOA	Montants		Variations	
	Déc 2012	Déc 2013	en valeur	en %
	(1)	(2)	(3)=(2)-(1)	(4)=(3)/(1)
1. CREDITS	9 569,7	11 228,9	1 659,2	17,3
Crédits à long terme	354,2	474,3	120,1	33,9
Crédits à moyen terme	3 348,5	4 018,2	669,7	20,0
Crédits à court terme	5 145,0	5 888,0	743,0	14,4
Dont crédits de campagne	290,1	256,2	-33,9	-11,7
Crédit-bail et assimilés	101,8	98,4	-3,4	-3,3
Crédits en souffrance (a)	620,2	750,0	129,8	20,9
dont douteux et litigieux	279,4	345,3	65,9	23,6
Taux nets de dégradation (a/1) (en %)	6,5	6,7	0,2	3,1
2. AUTRES EMPLOIS	4 532,5	5 391,1	858,6	18,9
Titres de placement	2 700,9	3 413,5	712,6	26,4
Immobilisations financières	587,6	622,7	35,1	6,0
Autres immobilisations	649,1	722,0	72,9	11,2
Divers emplois	594,9	632,9	38	6,4
A. TOTAL EMPLOIS (1+2)	14 102,2	16 620,0	2 517,8	17,9
1. FONDS PROPRES NETS	1 547,7	1 697,1	149,4	9,7
2. DEPOTS ET EMPRUNTS	12 250,4	13 752,2	1 501,8	12,3
A terme	5 971,7	6 655,9	684,2	11,5
Comptes disponibles	6 278,7	7 096,3	817,6	13,0
3. AUTRES RESSOURCES	943,4	1 024,2	80,8	8,6
B. TOTAL RESSOURCES (1+2+3)	14 741,5	16 473,5	1 732,0	11,7
DEFICIT (-) OU EXCEDENT (+) (B-A)	639,3	-146,5	-785,8	-122,9
AFFECTATION DU SOLDE DE TRESORERIE				
1. DISPONIBILITES	-470,4	-550,2	-79,8	17,0
2. BANQUES ET CORRESPONDANTS	-172,9	696,7	869,6	-502,9
Emplois	2 813,3	2 939,7	126,4	4,5
Dont hors UMOA	711,2	574,1	-137,1	-19,3
Ressources	2 640,6	3 535,6	895,0	33,9
Dont hors UMOA	328,1	476,2	148,1	45,1

Source : BCEAO.

4.1.3 - Situation au regard du dispositif prudentiel

Sur la base des données disponibles, au 31 décembre 2013, au plan prudentiel, les fonds propres effectifs cumulés de l'ensemble du système bancaire de l'UMOA sont ressortis à 1.163,5 milliards*. Les risques pondérés se sont établis à 11.171,3 milliards. Il en a découlé un ratio moyen « fonds propres sur risques » de 10,42%, en baisse de 0,58 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2012, pour une norme minimum fixée à 8,0%. Environ 72% des établissements de crédit respectaient ce ratio.

Par ailleurs, au 31 décembre 2013, 64% des banques et établissements financiers à caractère bancaire respectaient la norme de liquidité, contre 65% à fin décembre 2012.

Au total, sur le plan prudentiel, la plupart des principales normes rattachées aux fonds propres sont respectées par une proportion importante d'établissements.

Dans le domaine de la surveillance, dix-huit (18) établissements, soit 16% de l'effectif global des établissements de crédit étaient sous surveillance rapprochée. Parmi ceux-ci, trois (3) établissements faisaient l'objet d'une mesure d'administration provisoire, en raison de leur situation financière déséquilibrée et des insuffisances dans leur gestion et leur fonctionnement.

ENCADRE N° 2

Rencontre entre le Gouverneur de la BCEAO et les Présidents des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers de l'UMOA

Le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a tenu en 2013 deux (2) rencontres avec les Présidents des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers de l'UMOA (APBEF), respectivement le 23 mai 2013 et le 20 novembre 2013, dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar.

Ces réunions s'inscrivent dans le cadre des concertations régulières que la Banque Centrale entretient avec la profession bancaire. Elles offrent l'occasion au Gouverneur de la BCEAO et aux Présidents des APBEF et de leur Fédération (FAPBEF) d'échanger notamment sur les questions d'importance pour le secteur bancaire de l'UMOA. Ainsi, lors de la rencontre tenue le 20 novembre 2013, ils ont échangé sur la problématique liée à la tarification des services bancaires.

A cet égard, les Présidents des APBEF ont marqué la disponibilité de la profession bancaire à mettre en œuvre des mesures visant à rationaliser les conditions de banque. Ces mesures devront contribuer à un allègement de la tarification des services bancaires dans l'UMOA, au renforcement de la confiance du public dans les institutions bancaires, à l'amélioration de l'efficacité de l'intermédiation bancaire et à la promotion de l'inclusion financière.

Au titre de ces mesures, il a été convenu d'arrêter une liste des services bancaires à offrir par les établissements de crédit à titre gracieux et ceux pour lesquels une tarification modérée sera appliquée. Cette liste sera instituée par Instruction du Gouverneur dès 2014.

Outre les services bancaires à offrir à titre gratuit et à facturer modérément, il a été convenu de renforcer la transparence en matière de tarifs des services bancaires. Pour ce faire, les APBEF ont été invitées à transmettre, pour avis, à la BCEAO, au cours du premier trimestre de l'année 2014, les résultats des concertations au sein de la profession bancaire, visant à proposer une nomenclature minimale harmonisée des frais et commissions appliqués par les établissements de crédit à leur clientèle.

Relativement à la tarification du crédit, les Présidents des APBEF ont également marqué leur adhésion à la nécessité d'aboutir au sein de la profession à une compréhension harmonisée du concept de taux de base bancaire, à travers notamment la définition de son mode de calcul. En outre, ils ont pris note de la proposition de la BCEAO relative à la publication de leur « taux de base bancaire » dans un délai maximum d'une semaine après chaque modification des taux directeurs de la BCEAO.

Outre la rationalisation des conditions de banque, les échanges entre le Gouverneur de la BCEAO et les Présidents des APBEF ont porté sur les mesures prises par le Conseil des Ministres de l'Union et la BCEAO en vue de l'approfondissement du marché des titres publics, notamment le cadre d'exercice et les modalités d'agrément des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).

En ce qui concerne l'évolution du marché des titres publics, les Présidents des APBEF ont pris connaissance de la dynamique en cours, marquée notamment par les démarches entreprises par l'Agence UMOA-Titres en relation avec les Trésors nationaux en vue d'améliorer la base d'investisseurs, d'organiser une meilleure structuration des émissions de titres publics par les Etats membres de l'Union. Dans ce cadre, les besoins exprimés par les Trésors publics indiquent que le recours des Etats au marché sera plus important en 2014.

Par ailleurs, le Gouverneur de la BCEAO a attiré l'attention des Présidents des APBEF sur l'importance à accorder, par les établissements de crédit, au financement des PME-PMI pour soutenir la croissance économique dans les Etats membres de l'Union. A cet égard, il a indiqué que la Banque Centrale mène des réflexions qui pourraient aboutir à des mesures incitatives pour accompagner le secteur bancaire dans la promotion du secteur des PME-PMI.

Enfin, les Présidents des APBEF ont été invités à sensibiliser la profession bancaire sur l'implication active attendue de leur part dans le cadre de la conduite du projet de promotion de Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC) dans l'UMOA. En particulier, les services techniques des établissements de crédit devront accorder toute l'attention nécessaire à la reconstitution des données historiques sur les antécédents de crédit, aux travaux de paramétrage de leur système d'information ainsi qu'à l'information et à la sensibilisation de la clientèle sur la portée et les avantages du dispositif d'information sur le crédit.

Pour leur part, les APBEF ont exprimé les préoccupations relatives à l'exercice de leur activité, en particulier les questions à caractère fiscal, les mécanismes de résolution des litiges avec la clientèle et la sécurisation de leurs opérations.

4.1.4 - Dispositif des accords de classement

Le dispositif des accords de classement a été institué par le Conseil des Ministres de l'UMOA en décembre 1990. Il a fait l'objet d'un réaménagement en septembre 2002. Il constitue un instrument de contrôle, a posteriori, de la qualité du portefeuille des banques et établissements financiers. Dans ce cadre, il est fait obligation aux banques et établissements financiers de soumettre à la BCEAO des demandes d'accord de classement pour au moins les cinquante (50) plus grosses entreprises utilisatrices de crédit.

Par décision n° CM/UMOA/022/12/2012 du Conseil des Ministres de l'UMOA portant révision de la norme du coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables et abrogation du ratio de structure du portefeuille applicable aux établissements de crédit de l'Union, lesdits établissements ne sont plus tenus de respecter le ratio de structure du portefeuille, correspondant à un rapport

minimal de 60% entre leurs crédits bénéficiant d'un accord de classement et l'encours total de ses crédits bruts. Cependant, pour ses besoins propres, la BCEAO continue de suivre les réalisations des établissements de crédit, au titre du ratio de structure du portefeuille.

Au cours de l'exercice 2013, le nombre de demandes d'accord de classement instruites par la Banque Centrale est ressorti à 849, pour un montant global de 1.146,4 milliards contre 982 dossiers l'année précédente pour une valeur de 1.636,3 milliards.

A l'issue de l'examen des dossiers, 701 demandes respectant les normes prévues par le dispositif ont obtenu une cotation favorable à hauteur de 730,0 milliards correspondant à 82,6% des dossiers instruits et 63,7% des montants présentés.

A fin décembre 2013, l'encours des crédits classés s'est établi à 622,4 milliards contre 773,6 milliards en 2012.

Tableau 29 : accords de classement traités en 2013 (montant en millions FCFA)

Pays	Nombre de dossiers de demandes d'accord de classement examinés	Montant total des crédits soumis à Demande d'accord de classement	Nombre de Dossiers ayant Bénéficié d'un accord de classement	Montant des crédits ayant Bénéficié d'un accord de classement	Nombre de dossiers rejetés	Montant total des crédits n'ayant pas Bénéficié d'un accord de classement
Bénin	443	154 114	372	103 754	71	50 360
Burkina Faso	49	239 505	22	80 622	27	158 883
Côte d'Ivoire	27	189 518	23	148 825	4	40 693
Guinée-Bissau	11	1 545	11	1 545	0	0
Mali	95	269 393	89	206 457	6	62 936
Niger	62	138 839	44	87 063	18	51 776
Sénégal	9	39 198	4	19 612	5	19 586
Togo	153	114 275	136	82 164	17	32 111
Total	849	1 146 387	701	730 042	148	416 345

Source : BCEAO.

4.2 - EVOLUTION DU MARCHÉ FINANCIER REGIONAL

Au cours de l'année 2013, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a évolué dans un contexte économique marqué, au plan international, par une reprise encore timide dans les pays industrialisés. Au plan interne, la situation macroéconomique s'est sensiblement améliorée en 2013, à la faveur du redémarrage de l'économie ivoirienne, de la poursuite

des réformes structurelles et du renforcement des actions visant à améliorer l'attractivité des Etats membres.

Dans ce contexte, les deux indices de référence, à savoir le BRVM10 et le BRVM composite, se sont respectivement accrus de 62,30 points et 65,44 points par rapport à leurs niveaux de décembre 2012, ressortant à 246,34 points et 232,02 points à fin décembre 2013.

En conséquence, la capitalisation boursière totale a connu une progression de 37,90% en 2013, en s'établissant à 6.706,3 milliards à fin décembre 2013. Cette évolution provient de la hausse de 39,74% de la capitalisation du marché des actions, qui s'est établie à 5.633,5 milliards à fin décembre 2013, et de 28,97% de celle des obligations qui est ressortie à 1.072,8 milliards. Sur ce dernier compartiment, six (6) nouvelles lignes ont été introduites pour un montant total de 258,7 milliards.

4.3 - EVOLUTION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE ET DE L'INCLUSION FINANCIERE

4.3.1 - Indicateurs d'activité

Selon les informations disponibles à fin décembre 2013, l'UMOA compte environ sept cent soixante-quatorze (774) institutions de microfinance. Le nombre de bénéficiaires des prestations de services des systèmes financiers décentralisés (SFD), par rapport à décembre 2012, a enregistré une hausse de 8,89%, en se situant à 12,7 millions à fin décembre 2013.

Au plan de l'intermédiation financière, les dépôts et les financements mis en place se sont accrus. En effet, les dépôts ont progressé de 13,25%, pour se situer à 772,1 milliards FCFA contre 681,8 milliards FCFA un an plus tôt. Les encours de crédits ont progressé de 10,23%, pour ressortir à 713,0 milliards FCFA (soit 7,3% des crédits des banques) contre 646,9 milliards FCFA en décembre 2012.

Le taux brut de dégradation du portefeuille des SFD de l'Union, mesuré par le ratio des créances en souffrance sur l'encours des crédits, est ressorti à 6,88% à fin décembre 2013 contre 5,54% à fin décembre 2012, pour une norme de 3%. La proportion des SFD ayant un taux brut de dégradation de la qualité de leur portefeuille supérieur à ce seuil demeure élevée en ressortant à 78,4%, en repli toutefois par rapport à celui enregistré à la même période de l'année précédente (86,9%).

4.3.2 - Mise en œuvre du Programme Régional d'Appui à la Finance Décentralisée (PRAFIDE)

Les actions menées, au cours de l'année 2013, par la BCEAO, dans le cadre de la mise en œuvre

du PRAFIDE ont bénéficié du soutien financier du Consortium de bailleurs de fonds (ASDI-CGAP-FENU) et de la Coopération luxembourgeoise à travers le Projet AFR/O17 « Promotion de secteurs financiers inclusifs dans la zone UEMOA ». Elles ont concerné les points ci-après :

- l'aménagement du cadre juridique et du dispositif prudentiel ;
- la surveillance du secteur de la microfinance ;
- l'amélioration de l'information financière ;
- le renforcement des capacités des acteurs intervenant dans le domaine de la microfinance.

4.3.2.1 Aménagement du cadre juridique et du dispositif prudentiel

Au titre de l'**aménagement du cadre juridique et du dispositif prudentiel**, un recueil des textes réglementaires et législatifs applicables aux SFD dans l'UMOA a été élaboré et diffusé auprès des acteurs du secteur de la microfinance. Ce recueil a été également traduit en langue portugaise. La Banque Centrale a, en outre, lancé deux (2) études portant respectivement sur les dispositifs à mettre en place pour la transformation des SFD d'une certaine taille en établissement de crédit et sur la cartographie des risques des SFD.

4.3.2.2 - Surveillance du secteur

La réunion annuelle de concertation entre la BCEAO, le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA (SGCB-UMOA) et les Ministères chargés des Finances des Etats membres de l'UMOA a été organisée dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar, du 04 au 07 mars 2013. Cette rencontre a été consacrée au bilan de la surveillance du secteur de la finance décentralisée dans chacun des Etats membres de l'Union et à l'examen des programmes d'inspection des SFD pour l'année 2013. Au cours de la rencontre, les participants ont convenu de réaliser trente-deux (32) missions conjointes d'inspection des SFD impliquant les Ministères chargés des Finances et la Banque Centrale.

A cet égard, la BCEAO, conjointement avec les Structures Ministérielles de Suivi des SFD, a réalisé vingt-six (26) missions d'inspection à fin décembre 2013 contre

vingt-cinq (25) en 2012. A ces missions, s'ajoutent neuf (9) réalisées par le SGCB-UMOA auprès des SFD visés à l'article 44 de la loi portant réglementation des SFD, soit un total de trente-cinq (35) missions d'inspection. Le renforcement de la surveillance du secteur, à travers le contrôle des SFD concentrant les plus gros risques, demeure un défi majeur pour les Autorités de supervision du secteur.

Au titre de l'instruction des dossiers de demande d'autorisation d'exercice, la BCEAO a procédé à l'examen de quarante neuf (49) dossiers de demande d'agrément et de quatre (4) requêtes de dérogation à la condition de nationalité.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des moyens matériels dédiés à la supervision des SFD, la BCEAO, sur financement du Projet AFR/017, a lancé la procédure d'acquisition des véhicules destinés aux Directions Nationales. Dans ce cadre, un véhicule tout-terrain a été acheté au profit des Directions Nationales de la BCEAO.

4.3.2.3 - Amélioration de l'information financière

Dans le cadre de l'**amélioration de l'information sur le secteur**, la Banque Centrale a poursuivi les travaux de mise en place d'une Centrale des risques des SFD de l'UMOA. Dans ce cadre, elle a signé un contrat de prestation de services avec le maître d'ouvrage délégué chargé d'apporter un appui dans la mise en œuvre de ce projet. Les travaux relatifs à la mise en place d'une solution informatique centralisée de suivi des SFD par les Autorités de surveillance à l'échelle de l'Union se sont également poursuivis.

4.3.2.4 - Renforcement des capacités

La Banque Centrale a poursuivi, au cours de l'année 2013, à travers des séminaires tenus au plan régional, ses actions de renforcement des capacités dans le domaine de la microfinance. A ce titre, elle a organisé les rencontres ci-après :

- un séminaire de renforcement des capacités des superviseurs du secteur de la microfinance, du 17 au 21 juin 2013 ;
- un atelier de validation du guide et du programme-type de travail de l'inspecteur des SFD de l'UMOA, du 11 au 15 novembre 2013, à Dakar.

Elle a également pris part, comme à l'accoutumée, à une série de rencontres ou d'événements portant sur le secteur de la microfinance et l'inclusion financière.

4.4 - MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS POUR LA PRESERVATION ET LA CONSOLIDATION DE LA VIABILITE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE DANS L'UMOA

L'année 2013 a été consacrée à la mise en œuvre du plan d'actions pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance dans l'UMOA. A cet égard, la première réunion du Comité de Pilotage s'est tenue le 3 septembre 2013, à la suite des réunions des Comités nationaux de suivi, afin d'examiner les rapports trimestriels transmis par ces comités. La synthèse des travaux a été soumise au Conseil des Ministres de l'UMOA lors de sa session du mois de septembre 2013.

4.5 – BILAN DU SECTEUR ET PERSPECTIVES

L'année 2014 sera marquée par la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance dans l'UMOA ainsi que des activités prévues dans le cadre du Projet « AFR/017 – Promotion de secteurs financiers inclusifs dans la Zone UEMOA ». Un accent particulier sera également accordé au démarrage des travaux relatifs à l'élaboration d'une stratégie régionale d'inclusion financière.

Les principales activités devraient porter sur la consolidation de la mise en œuvre du nouveau cadre juridique, l'amélioration de la gouvernance, la consolidation du dispositif de la surveillance et l'amélioration de l'information sur le secteur.

Au titre de la consolidation de la mise en œuvre du nouveau cadre juridique, il sera procédé à la poursuite de la vulgarisation et l'application effective des nouveaux textes régissant le secteur de la microfinance dans l'UMOA.

S'agissant de l'amélioration de la gouvernance, il sera procédé au démarrage des travaux afférents à l'élaboration d'une charte de bonne gouvernance pour les SFD et les Associations Professionnelles des Systèmes Financiers Décentralisés (APSF).

En ce qui concerne la consolidation du dispositif de la surveillance, les actions envisagées porteront sur :

- la finalisation de la mise à jour du guide et du programme-type de travail de l'inspecteur des SFD de l'UMOA ;
- la finalisation des travaux de mise en place d'une solution informatique centralisée de suivi des SFD

au profit des Structures Ministérielles de Suivi (SMS), de la BCEAO et du SGCB-UMOA, qui devrait constituer un véritable dispositif de contrôle sur pièces doté d'un mécanisme d'alerte précoce.

En matière d'amélioration de l'information sur le secteur, les mesures à mettre en œuvre sont relatives à :

- l'accélération des travaux relatifs à la mise en place d'une Centrale des risques des SFD dans l'Union ;
- la finalisation de l'étude sur les dispositifs à mettre en place pour la transformation des SFD d'une certaine taille en établissements de crédit et de celle relative à la cartographie des risques des SFD de l'UMOA.

Au titre de l'inclusion financière, la Banque Centrale procédera à la signature, avec United Nations Capital Development Fund (UNCDF), d'un accord cadre de partenariat pour l'élaboration d'une stratégie régionale d'inclusion financière et au démarrage des travaux prévus dans le cadre de cet accord. La première étape consistera en l'organisation d'un atelier de réflexion sur l'inclusion financière dans l'UEMOA, en vue d'identifier les défis du secteur et les axes d'intervention prioritaires à mener pour la définition et la mise en œuvre de la stratégie régionale d'inclusion financière.

Par ailleurs, il est prévu la mise en œuvre du programme d'actions prévu dans le protocole d'Accord signé avec la Banque Islamique de Développement (BID) dans

le cadre de la promotion du développement de la finance islamique dans les Etats membres de l'UMOA, notamment la finalisation des travaux relatifs à la revue des textes réglementaires régissant la finance islamique dans l'Union.

4.6 - RENFORCEMENT DE LA STABILITE FINANCIERE

4.6.1- Activités conduites dans le cadre du renforcement de la stabilité financière dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

Les activités conduites dans le cadre du renforcement de la stabilité financière au cours de l'année 2013 ont porté sur la mise en place de l'Agence UMOA-Titres, l'aménagement du cadre réglementaire relatif aux conditions de banque et aux normes prudentielles en vigueur dans l'UMOA. Ces activités ont également concerné la révision des textes juridiques régissant les opérations de pension livrée et l'adaptation de la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Elles se sont également traduites par la poursuite des travaux de mise en place du Fonds régional de garantie du règlement des soldes du Système Interbancaire de Compensation Automatisé de l'UEMOA ainsi que du Fonds de Garantie des Dépôts dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (FGD-UMOA).

ENCADRE N° 3

Règlement relatif aux opérations de pension livrée dans l'UEMOA

Le Règlement n° 07/2013/CM/UEMOA du 28 juin 2013 relatif aux opérations de pension livrée dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, adopté par le Conseil des Ministres de l'Union, à l'initiative de la BCEAO, vise notamment, à mettre à jour les règles juridiques en vigueur régissant lesdites opérations, essentiellement prévues aux articles 31 à 41 du Règlement n° 15/2002/CM/UEMOA du 19 septembre 2002 relatif aux systèmes de paiement dans l'UEMOA.

Aux termes de l'article 3 du Règlement susvisé «la pension livrée est l'opération par laquelle une personne morale, un fonds commun de placement ou un fonds commun de titrisation de créances cède en pleine propriété à une autre personne morale, à un fonds commun de placement ou un fonds commun de titrisation de créances moyennant un prix convenu, des valeurs, titres ou effets et par laquelle le cédant et le cessionnaire s'engagent respectivement et de manière irrévocable, le premier à reprendre les valeurs, titres ou effets, le second à les rétrocéder, pour un prix et à une date convenus».

La nouvelle réglementation devrait favoriser le développement des opérations de pension livrée, en vue de contribuer à l'approfondissement du marché financier régional. En effet, la pension livrée qui se matérialise par une remise d'actifs en adossement de prêts consentis, constitue un important instrument de minimisation des risques de contrepartie et de réduction des taux interbancaires.

Les principales innovations du Règlement portent notamment sur :

- la désignation des personnes par l'intermédiaire desquelles les opérations de pension livrée peuvent être réalisées. Il s'agit des établissements de crédit, des principaux acteurs du marché financier régional ou tout organisme habilité dans les conditions précisées par une Instruction de la BCEAO ;
- la levée des contraintes réglementaires en vigueur, qui exigent que la Banque Centrale approuve les conventions-cadres à signer entre les parties. Toutefois, dans le souci de sécuriser les opérations réalisées, il est exigé que les conventions soient conformes à un modèle-type élaboré par la BCEAO ;
- l'indication des conditions et modalités de résiliation des opérations de pension livrée. Il est distingué deux types de situations pouvant donner lieu à la résiliation du contrat liant les parties. Il s'agit de la défaillance de l'une d'entre elles ou la survenance de circonstances nouvelles telle que l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation. Par ailleurs, les effets de la résiliation du contrat pour les parties concernées ont été précisés ;
- la définition d'un dispositif de contrôle des opérations réalisées. A ce titre, la BCEAO, la Commission Bancaire de l'UEMOA et le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sont chargés de s'assurer du respect par l'assujetti des dispositions prévues.

Le Règlement n° 07/2013/CM/UEMOA est complété par l'Instruction de la BCEAO n° 03-09-2013 du 6 septembre 2013, portant modèle type de Convention-cadre relative aux opérations de pension livrée.

La Convention-cadre précise les conditions et modalités de réalisation de l'ensemble des opérations de pension livrée entre les parties concernées.

Au titre des travaux liés à la mise en place de l'Agence UMOA-Titres, le Règlement n° 06/2003/CM/UEMOA portant sur les bons et obligations du Trésor émis par voie d'adjudication ou de syndication avec le concours de l'Agence UMOA-Titres, a été adopté par le Conseil des Ministres de l'Union lors de sa session du 28 juin 2013. En outre, l'Instruction n° 02-09-2013 du 6 septembre 2013 relative aux règles générales applicables aux Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) dans les Etats membres de l'UEMOA, a été signée par le Gouverneur de la BCEAO le 6 septembre 2013 et diffusée auprès des établissements de crédit et des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI).

En vue de réduire le coût du crédit, d'importants aménagements ont été apportés au cadre juridique régissant les conditions de banque. A cet égard, dans

la dynamique de la baisse des taux directeurs de la Banque Centrale, le taux de l'usure a été ramené par Décision n°CM/UMOA/011/06/2013 fixant le taux de l'usure dans les Etats membres de l'UEMOA du 28 juin 2013 du Conseil des Ministres, de 18% à 15% pour les banques et de 27% à 24% pour les établissements financiers à caractère bancaire, les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) ainsi que les autres agents économiques. Ces taux sont prévus pour entrer en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014.

La loi relative à la définition et à la répression de l'usure a également été révisée et complétée par une nouvelle loi relative au taux de l'intérêt légal. Ces deux nouvelles lois ont été transmises aux Etats membres de l'Union pour insertion dans leurs corpus juridiques internes.

ENCADRE N° 4

Projets de lois uniformes relatifs à l'usure et au taux de l'intérêt légal

A la faveur de l'entrée en vigueur le 1^{er} avril 2010 de la réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, il est apparu nécessaire de procéder à la mise à jour de la Loi-cadre relative à la définition et à la répression de l'usure dans l'Union. La relecture de cette Loi a abouti à l'élaboration de deux projets de Lois uniformes relatifs, respectivement à l'usure et à l'intérêt légal. En effet, la Loi-cadre sur l'usure comportait des dispositions relatives à l'intérêt légal, qui est une notion fondamentalement différente de l'usure. Ce constat a rendu nécessaire la suppression des anciens articles traitant de l'intérêt légal et leur transposition dans un projet de Loi spécifique au taux de l'intérêt légal.

Ces deux textes ont été édictés respectivement par le Conseil des Ministres de l'UMOA le 28 juin 2013 par la Décision n° CM/009/06/2013 portant adoption du projet de loi uniforme relative à la définition et à la répression de l'usure et par la Décision n° CM/UMOA/010/06/2013 portant adoption du projet de loi uniforme relative au taux de l'intérêt légal.

A cette même session, le Conseil a décidé, par décision n° CM/UMOA/011/06/2013, de ramener de 18% à 15% l'an, le taux de l'usure pour les banques et de 27% à 24% l'an pour les établissements financiers à caractère bancaire, les Systèmes Financiers Décentralisés ainsi que les autres agents économiques.

La nouvelle loi uniforme relative à la définition et à la répression de l'usure maintient l'architecture générale établie par la Loi-cadre en vigueur depuis 1978. De même, le Décret relatif au calcul du taux effectif global, annexé à ladite loi est demeuré inchangé.

Toutefois, la loi souligne l'obligation de mentionner dans tout contrat de prêt, le taux effectif global (TEG) qui permet d'apprécier le coût réel du crédit octroyé à un emprunteur. Elle met également l'accent sur la nécessité de prendre en compte, dans les frais entrant dans le calcul du TEG, les charges liées aux garanties dont les crédits sont éventuellement assortis ainsi que les honoraires des officiers ministériels.

Les intérêts légaux aux termes de la **loi uniforme sur l'intérêt légal** représentent l'indemnité due au créancier, à titre de dommages-intérêts moratoires, par le débiteur d'un engagement qui s'acquitte avec retard de l'exécution de celui-ci, à défaut d'un autre taux préalablement fixé par les parties pour le calcul du montant de la réparation, en cas d'exécution tardive.

La loi précise, dans ce cadre, les diligences incombant au Ministre chargé des Finances. Elle fixe, en outre, les sanctions à prendre en cas de retard dans le paiement des intérêts légaux et mentionne les structures chargées de l'application de la loi.

Le texte définit, par ailleurs, les modalités de calcul des intérêts légaux qui, comme par le passé, sont indexés sur les taux directeurs de la Banque Centrale. Le taux de l'intérêt légal est ainsi : «...pour l'année considérée, égal à la moyenne des taux maximum de refinancement applicables aux concours octroyés par la BCEAO au cours de l'année civile précédente, pondérés par les durées correspondantes».

En outre, en vue de promouvoir la mobilisation de l'épargne, le cadre réglementaire régissant les produits d'épargne réglementés a été révisité. Ainsi, le montant maximum pouvant être détenu sur les comptes de dépôts à terme et bons de caisse ainsi que les comptes et livrets d'épargne a été harmonisé dans l'Union à dix millions (10.000.000) de francs CFA.

Pour aligner les normes prudentielles en vigueur dans l'UMOA avec les standards internationaux tout en tenant compte des spécificités de la Zone, les travaux pour la migration du dispositif prudentiel vers Bâle II et Bâle III ont été entamés en 2013, avec l'assistance technique du FMI. A cet égard, AFRITAC de l'Ouest a effectué deux missions au Siège de la Banque Centrale au cours des mois de septembre et de novembre 2013.

Par ailleurs, l'Avis n° 001-01-2013 du 7 janvier 2013, aux établissements de crédit relatif à la révision de la norme du ratio de transformation et à la suppression du ratio de structure du portefeuille dans l'UMOA a été adressé aux établissements de crédit de l'Union pour les informer de la suppression du ratio de structure du portefeuille et de l'abaissement de 75% à 50% de la norme minimale du ratio de couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables, après l'adoption de ces mesures par le Conseil des Ministres lors de sa session du 14 décembre 2012.

Dans le cadre des actions visant l'approfondissement du marché financier de l'Union, les textes juridiques régissant les opérations de pension livrée ont été rénovés afin d'améliorer les conditions de financement des économies des Etats membres. En effet, à l'initiative de la Banque Centrale, le Conseil des Ministres de

l'Union a adopté lors de sa session du 28 juin 2013, le Règlement n° 07/2013/CM/UEMOA relatif aux opérations de pension livrée dans l'UEMOA. Ce texte a été complété par l'Instruction du Gouverneur n° 03-09-2013 du 6 septembre 2013 portant modèle-type de convention-cadre relative aux opérations de pension livrée.

Afin d'améliorer le dispositif de gestion des systèmes de paiement, la BCEAO a poursuivi les travaux entrepris pour la mise en place du Fonds régional de garantie du règlement des soldes du Système Interbancaire de Compensation Automatisé de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (SICA-UEMOA), en vue de renforcer la sécurité dudit système. A ce titre, le projet de Convention portant création du Fonds et fixant ses règles de gestion a été élaboré. Par ailleurs, les simulations effectuées concernant la contribution des participants à la dotation du Fonds, ont été discutées et validées avec les acteurs concernés. Le démarrage des activités du Fonds est prévu en 2014, dès la signature de la Convention par les participants.

En outre, conformément à la Décision n° CM/UEMOA/017/09/2012 en date du 28 septembre 2012 du Conseil des Ministres, la BCEAO a engagé les travaux de mise en place du Fonds de Garantie des Dépôts dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (FGD-UMOA) qui ont notamment abouti à l'élaboration des projets de Statuts de cette structure. Les diligences relatives à ce chantier devraient se poursuivre en 2014 avec notamment la désignation effective des membres du Conseil d'Administration et le recrutement du Directeur du Fonds.

En vue d'adapter la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) dans l'Union aux mutations intervenues tant au plan interne qu'externe, un projet de nouvelle loi uniforme y afférente a été élaboré et communiqué aux acteurs concernés de la région, pour recueillir leurs observations. En effet, la relecture des textes en vigueur s'est avérée indispensable pour apporter les réponses appropriées aux difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre et pour tenir compte des nouvelles normes internationales en la matière, publiées par le Groupe d'Action Financière (GAFI) en février 2012. Un atelier régional de validation du projet est prévu au cours de l'année 2014 avant sa soumission au Conseil des Ministres de l'Union, pour adoption au cours de la même année.

4.6.2 - Réunions du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA

Le Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA), présidé par le Gouverneur de la BCEAO, a tenu la première de ses deux réunions statutaires le 21 juin 2013 à Dakar. La seconde session, initialement prévue le 11 décembre 2013, n'a pu se tenir en raison de contraintes de calendrier. Elle a été reprogrammée pour le premier trimestre 2014.

Au cours de sa réunion de juin 2013, le Comité a recommandé qu'une attention particulière soit accordée à la consolidation de la qualité des actifs des établissements de crédit dans les Etats sortant d'une crise socio-politique ainsi qu'au suivi de la fragilité de certaines grandes institutions de microfinance. Il a également préconisé une amélioration des outils de supervision des groupes financiers et souligné l'importance à attacher aux risques que les retards dans la normalisation socio-politique dans certains Etats pourraient faire peser sur la solidité des institutions financières de l'espace UMOA.

Les membres du CSF-UMOA ont en outre insisté sur la nécessité, pour le superviseur du secteur des assurances, d'organiser des contrôles spécifiques pour, d'une part, vérifier l'application effective des dispositions réglementaires relatives au paiement au comptant des primes d'assurance et, d'autre part, évaluer l'impact de cette mesure sur la diminution des arriérés de paiement des sinistres.

Par ailleurs, en vue de renforcer l'efficacité des actions de ses membres, le Comité a adopté la Charte organisant la coopération entre les Autorités de supervision du système financier. Les membres ont enfin approuvé les propositions du Groupe d'Experts relatives à l'instrument juridique approprié pour la mise en place d'un cadre de supervision des groupes financiers opérant dans l'Union.

4.6.3 - Suivi des risques au sein du système bancaire

Dans le cadre de la mise en œuvre des exercices de prévention de crises, la BCEAO a procédé en juin 2013 à des tests de résistance portant sur l'ensemble du système bancaire de l'UMOA. Ces tests font suite à ceux effectués en janvier 2013 sur le secteur bancaire ivoirien, en collaboration avec les services du Fonds Monétaire International (FMI), lors de la consultation régionale au titre de l'article IV des statuts de cette institution.

Il ressort de ces simulations que le système bancaire de l'Union est globalement résilient, en particulier au risque de liquidité. La résilience au risque de contrepartie serait cependant moins importante, singulièrement lorsque le risque de concentration est pris en compte. Ces résultats sont confortés par les Indicateurs de Solidité Financière (ISF) élaborés périodiquement par les Services de la Banque Centrale chargés de la surveillance macroprudentielle.

V - AUTRES ACTIVITES DE LA BCEAO

5.1 - GESTION DES RESERVES DE CHANGE

La gestion des réserves de change a été caractérisée par la poursuite de la politique de diversification des supports d'investissement des avoirs en devises distraits du Compte d'opérations, dans le strict respect des principes et pratiques de prudence communément admis pour la gestion de réserves officielles de change, en particulier les Directives du FMI en la matière.

Au cours de l'année 2013, la gestion des réserves de change de la BCEAO a été conduite dans un environnement économique international caractérisé, d'une part, par une croissance modérée aux Etats-Unis et une reprise fragile de l'activité dans la Zone euro et, d'autre part, par l'absence de risques inflationnistes à moyen terme.

Dans ce contexte, la Banque Centrale Européenne (BCE) et la Réserve Fédérale américaine (FED) ont maintenu l'orientation accommodante de leur politique monétaire.

En effet, la BCE a procédé à deux baisses de ses taux directeurs en mai et en novembre 2013. Le taux minimum de soumission aux opérations principales de refinancement et le taux de la facilité de prêt marginal sont passés respectivement de 0,75% et 1,50% en décembre 2012 à 0,25% et 0,75% en décembre 2013 tandis que le taux de la facilité de dépôt est resté inchangé à zéro pour cent. A cet égard, la BCE a indiqué que ses taux directeurs devraient rester sur ces niveaux, voire plus bas pendant une période prolongée.

Pour sa part, la FED a maintenu, tout au long de l'année 2013, le taux objectif des fonds fédéraux dans l'intervalle cible compris entre 0% et 0,25%, en vigueur depuis le 16 décembre 2008. Toutefois, au regard de l'évolution de la conjoncture économique qui a montré des signes de redressement, la Réserve Fédérale a annoncé, lors de sa réunion du mois de décembre 2013, la réduction à compter du mois de janvier 2014, du rythme de ses achats de titres dans le cadre de sa politique d'assouplissement quantitatif (QE3).

Elle a indiqué qu'elle devrait maintenir le taux objectif des fonds fédéraux à leur niveau actuel, aussi longtemps que le taux de chômage serait supérieur à 6,5% et l'inflation inférieure à 2,5%. La FED a également précisé

que l'atteinte des niveaux ainsi définis ne devrait pas se traduire par une hausse automatique des taux directeurs et qu'elle n'excluait pas devoir maintenir les taux inchangés bien après que le taux de chômage soit passé en dessous du niveau cible fixé.

Dans cet environnement économique et financier, le niveau des avoirs en devises de la BCEAO détenus au Compte d'opérations a été maintenu au-dessus du taux conventionnel de centralisation des disponibilités extérieures de l'Union dans ledit compte. Au 31 décembre 2013, la proportion des réserves de change de la BCEAO déposées au Compte d'opérations est ressortie à 51,70% du total des réserves globales contre 54,61% à la fin de l'année 2012.

S'agissant des avoirs en devises distraits du Compte d'opérations, ils ont été détenus sous la forme d'actifs monétaires et obligataires.

Au total, la politique de gestion des réserves de change, mise en œuvre par la BCEAO au cours de l'exercice 2013, a été régie par des impératifs de sécurité, de liquidité et de rendement.

5.2 - INTEGRATION ECONOMIQUE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

Au titre des chantiers relatifs à l'approfondissement du processus d'intégration économique dans l'Union, la Banque Centrale a participé aux travaux du Comité de Pilotage du Programme Economique Régional (PER). Les activités réalisées par ce Comité ont concerné essentiellement la mise en œuvre de la deuxième phase du PER (PER II) couvrant la période 2012-2016.

Dans le cadre de l'exécution du PER II, la BCEAO a pris part aux actions visant la diversification des sources de financement de ce Programme. En particulier, elle a participé aux travaux préparatoires à la Conférence des Investisseurs, prévue en 2014, notamment la réunion du Comité de Travail Conjoint (BCEAO, BOAD, Commission, Global Finance and Capital Limited) chargé de la préparation de ce forum, les 20 et 21 décembre 2013 à Ouagadougou.

Au titre des politiques sectorielles communes de l'Union, la BCEAO a pris une part active à la mise en œuvre de l'Initiative Régionale pour l'Energie

Durable (IRED), notamment dans le cadre des travaux du Comité de Pilotage et du Comité Technique de Suivi de l'IRED ainsi que de ceux du Conseil des Donateurs du Fonds Développement Energie (FDE). Les principales diligences accomplies se rapportent principalement au suivi de l'exécution des projets financés sur les ressources du FDE et l'approbation de nouveaux financements pour des projets prioritaires d'électricité dans les Etats membres de l'Union. Elles couvrent également le suivi de la mise en place du Fonds d'amorçage, qui contribuera au financement des coûts de la préparation des projets d'investissement pertinents et porteurs dans les infrastructures dans l'Union, afin de les aider à atteindre un niveau de bancabilité facilitant la mobilisation des financements dont ils ont besoin. Elles sont, en outre, relatives à la réalisation de l'étude sur l'harmonisation du cadre institutionnel et réglementaire du financement privé des infrastructures dans l'Union.

Au titre de la surveillance multilatérale des politiques et performances macroéconomiques des Etats membres de l'Union, la Banque Centrale a participé aux travaux du Secrétariat Conjoint (Commission de l'UEMOA, BCEAO et BOAD) ainsi qu'à ceux du Comité des Experts statutaire. Ces travaux ont porté essentiellement sur les rapports semestriels d'exécution de la surveillance multilatérale et l'évaluation des programmes pluriannuels de convergence 2013-2017 et 2014-2018 des Etats membres de l'Union. En outre, la BCEAO a participé aux actions relatives au chantier sur la revue du dispositif de surveillance multilatérale de l'UEMOA, dont notamment la validation du rapport d'une étude portant sur « La dynamique de la dette et la revue des critères de convergence » dont les recommandations seront soumises aux Instances de l'Union.

Par ailleurs, la BCEAO a pris part à la Conférence Régionale sur le thème « Renforcer l'intégration pour accélérer la croissance : quelles priorités pour l'UEMOA ? », organisée les 7 et 8 novembre 2013 à Ouagadougou par la Commission de l'UEMOA, en collaboration avec la Fondation pour les Etudes et les Recherches sur le Développement International (FERDI). Les représentants de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Banque de France, du Trésor français, du Fonds Monétaire International (FMI), du secteur privé ainsi que des universitaires et des chercheurs y ont également participé. Dans leurs conclusions, les participants ont notamment souligné la nécessité de

créer un cadre formel de mise en œuvre des mesures et réformes communautaires, d'harmoniser les politiques sectorielles, de définir des mécanismes de financement de l'intégration, avec une répartition équitable et efficace des ressources entre les Etats membres.

5.3 - COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE

5.3.1 – Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)

Au cours de l'année 2013, six (6) Etats membres de l'UEMOA, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Sénégal ont mis en œuvre des programmes soutenus par le Fonds Monétaire International (FMI). Le programme de la Guinée-Bissau avec le FMI au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) demeure suspendu. Quant au Togo, son nouveau programme n'est pas encore conclu avec le FMI.

Les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le FMI, pour le compte des Etats membres de l'UEMOA, se sont soldées, au cours de l'année 2013, par des entrées nettes de ressources de 135,2 millions de DTS contre 202,7 millions de DTS un an plus tôt. Ce repli résulte essentiellement de la baisse des tirages chiffrés en 2013 à 153,9 millions de DTS (114,6 milliards de FCFA) contre 217,6 millions de DTS (169,5 milliards de FCFA) l'année précédente.

Les remboursements des prêts accordés par le FMI se sont établis à 18,9 millions de DTS (14,3 milliards de FCFA) contre 19,9 millions de DTS (15,9 milliards de FCFA) une année plus tôt. Les allègements de dette accordés aux pays de l'Union se sont chiffrés à 0,2 million de DTS en 2013 contre 5,0 millions de DTS l'année précédente.

Les charges supportées par la BCEAO en 2013 dans le cadre des opérations avec le FMI se sont chiffrées à 0,6 million de DTS (456,5 millions de FCFA) contre 1,0 million de DTS (610,1 millions de FCFA) l'année précédente. Elles ont exclusivement concerné les commissions versées au titre de l'utilisation des ressources générales. Aucune charge d'intérêt n'a été payée sur la période, du fait de l'application des mesures prises en juillet 2009 par le FMI en réaction à la crise financière mondiale, portant sur la suspension exceptionnelle des intérêts sur les prêts consentis par le Fonds aux pays à faible revenu.

Au titre de la rémunération de leurs positions créditrices en 2013, le FMI a versé 0,6 million de DTS (468,6 millions de FCFA) aux Etats membres de l'UMOA contre 0,9 million de DTS (530,8 millions de FCFA) l'année précédente.

Au 31 décembre 2013, le stock des acquisitions de DTS se chiffre à 700,1 millions de DTS (532,6 milliards de FCFA) après 700,3 millions de DTS (605,6 milliards de FCFA) à fin décembre 2012.

5.3.2 – Relations avec les autres institutions

Au titre de la coopération avec les instituts d'émission partenaires, le Gouverneur de la BCEAO a, en mars 2013, effectué une visite de travail et d'amitié auprès de Bank Al-Maghrib, à Rabat, au Maroc. Cette visite avait pour objet d'approfondir et de formaliser les relations d'échanges entre les deux institutions, à travers la définition de nouveaux axes de partenariat et la signature d'une Convention de Coopération. Cette Convention, signée le 29 mars 2013, couvre les domaines de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique monétaire, de la supervision bancaire, de la stabilité financière, des systèmes et moyens de paiement et du financement de l'économie.

En outre, la BCEAO a reçu en visite de travail et d'amitié, le Gouverneur de la Banque Centrale du Nigeria (BCN), Monsieur Sanusi Lamido SANUSI, accompagné d'une délégation de haut niveau, le 30 août 2013. Cette visite s'inscrivait dans le cadre du raffermissement des relations anciennes de coopération entre les deux Banques Centrales. A cette occasion, les deux Gouverneurs ont eu des discussions sur les modalités de renforcement de leur coopération en matière de supervision bancaire, de promotion des systèmes de paiement et d'inclusion financière.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération entre les Banques Centrales des Pays de Langue Portugaise (BCPLP), la BCEAO a pris part à la rencontre de supervision bancaire des Banques Centrales des Pays de Langue Portugaise, organisée au cours du mois de juin 2013 à Benguela, en Angola. Elle a également participé à la 23e rencontre annuelle entre la Banque du Portugal et les banques centrales des pays lusophones (PALOP) et du Timor Leste, tenue à Lisbonne, le 4 octobre 2013.

Au titre du renforcement de leurs relations de coopération, la BCEAO et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ont, entre autres activités, tenu

la deuxième rencontre du Groupe de travail chargé de l'interconnexion des systèmes de paiement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), les 11 et 12 novembre 2013, au Siège de la BCEAO à Dakar. Cette réunion a permis au Groupe de travail de poursuivre les échanges sur la cinématique des transactions de l'interconnexion des systèmes de règlement brut en temps réel (RTGS) et les modalités de gestion du projet, notamment le cadre organisationnel, les termes de référence de la solution d'interconnexion et la feuille de route du projet. Au plan de la cinématique des échanges, le Groupe de travail a opté pour l'échange direct entre les participants des deux zones via les systèmes RTGS, sans intervention préalable des Banques Centrales. Ce choix permet de garantir la liberté et la fluidité des échanges entre les deux zones et ne nécessite aucune modification des réglementations en vigueur en matière de relations financières avec l'extérieur. En ce qui concerne le cadre de gestion du projet, il a été suggéré une organisation articulée autour de deux structures, à savoir un Comité de pilotage et un Groupe de projet.

En outre, la Banque Centrale a pris part à la rencontre annuelle des Gouverneurs des Banques Centrales et Autorités Monétaires des pays de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), tenue le 28 novembre 2013 à Jeddah, en Arabie Saoudite. Le thème central de la rencontre était axé sur « l'impact des récentes réformes en matière de régulation financière sur les pays membres de l'OCI ». A la suite de cette rencontre, le Gouverneur a effectué une visite de travail auprès du Siège de la Banque Islamique de Développement (BID) à Jeddah. Les échanges entre les deux institutions ont porté sur la revue du plan d'actions relatif à la mise en œuvre du Protocole d'Accord qu'elles ont signé en septembre 2012, portant sur la promotion de la finance islamique dans les Etats membres de l'UMOA.

Au-delà de la mise en œuvre des accords formels conclus par la BCEAO avec d'autres institutions, la BCEAO a également mené des actions de partenariat en faveur de plusieurs banques centrales africaines. Ces actions ont porté sur le partage d'expériences et le renforcement de capacités au profit de cadres de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), de la Banque de la République d'Haïti (BRH), et de la Banque de la République du Burundi (BRB). Ces activités se sont déroulées au sein des Directions des Services Centraux ainsi que dans les Directions Nationales pour le Sénégal et pour la

Guinée-Bissau. Les domaines couverts avaient trait à la gestion des relations internationales, à la sécurité, aux centrales des risques et des bilans, aux moyens logistiques, au protocole, à la stabilité financière, aux systèmes et moyens de paiement, à l'imprimerie, à l'élaboration des comptes extérieurs, à la conduite de la politique monétaire ainsi qu'à l'organisation de grands événements.

Les perspectives pour l'année 2014 en matière de coopération avec d'autres institutions financières paraissent bonnes. En effet, outre la mise en œuvre des actions prévues au titre des accords de coopération signés avec la BID et la Banque de France, cette coopération devrait notamment porter sur les visites de travail des Gouverneurs de Bank Al-Maghrib et de la Banque Centrale de Mauritanie auprès de la Banque Centrale ainsi que celle du Gouverneur de la BCEAO auprès de la Banque Centrale du Nigeria. Il est également prévu la tenue de la rencontre annuelle de concertation entre la BCEAO et la BEAC.

Au titre de l'intégration régionale, la BCEAO a pris part aux réunions annuelles de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) au titre de l'année 2013, tenues les 22 et 23 août 2013 à Port-Louis, en Ile Maurice. Ces rencontres ont été marquées par le symposium de l'Association, tenu le 22 août 2013, et la 37^e réunion ordinaire de son Conseil des Gouverneurs, qui a eu lieu le 23 août 2013. A cette occasion, les Gouverneurs des Instituts d'émission africains ont notamment décidé, au regard des performances mitigées enregistrées dans sa mise en œuvre, de prolonger pour une période deux (2) ans la phase III du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) qui régit le processus de convergence macroéconomique et d'harmonisation de politiques devant conduire à la création de la monnaie unique continentale. Les Gouverneurs ont également entériné la création de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA) et salué l'entrée en vigueur des nouveaux statuts de l'Association. Par ailleurs, ils ont soutenu l'initiative de South African Reserve Bank relative à l'octroi à l'Afrique subsaharienne d'un troisième siège au Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International (FMI). S'agissant du symposium, il a porté sur le thème « *Inclusion financière en Afrique : défis que posent les innovations financières à la politique monétaire et à la stabilité du système financier* ».

Au titre de l'intégration monétaire au sein de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de

l'Ouest (CEDEAO), la BCEAO a participé aux réunions statutaires de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) et de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO), tenues respectivement à Abuja, au Nigeria et à Accra, au Ghana, en janvier et juillet 2013. Ces rencontres ont été marquées par les réunions des Comités des Gouverneurs des banques centrales des pays membres de la ZMAO et de la CEDEAO ainsi que de celle du Conseil de Convergence de la ZMAO. Au titre de l'AMAO, les principaux points examinés ont porté sur (i) le rapport sur la convergence macroéconomique au titre de l'année 2012, (ii) l'état de préparation et la mise en œuvre des activités assignées à l'Agence dans le cadre de la feuille de route pour la création de la monnaie unique de la CEDEAO, (iii) les états financiers de l'Agence pour l'exercice 2012. Pour ce qui concerne la ZMAO, les principaux dossiers abordés avaient trait à la situation de la convergence macroéconomique à fin 2012, l'étude sur la révision des critères de convergence de la ZMAO et, en questions diverses, l'étude sur l'état de préparation des Etats membres pour le lancement de l'Union Monétaire de la ZMAO, le 1^{er} janvier 2015. Il convient de souligner que la BCEAO assure la Présidence des instances de l'AMAO. A cet égard, elle a articulé ses actions autour de la revitalisation des activités du Conseil de Convergence de la CEDEAO et de la redynamisation de celles prévues dans la feuille de route pour la création de la monnaie unique de la Communauté.

Au titre de la revitalisation des activités du Conseil de Convergence de la CEDEAO, les actions de sensibilisation menées ont permis la reprise des réunions de cette instance, avec la tenue, le 6 septembre 2013 à Abidjan, de sa 7^e session ordinaire. S'agissant de l'accélération de la mise en œuvre des activités de la feuille de route, la BCEAO a apporté son appui à l'AMAO pour l'organisation de l'atelier régional sur l'harmonisation de la réglementation régissant les transactions des comptes courant et de capital au sein de la CEDEAO, tenu dans les locaux de la Banque du 13 au 15 mai 2013. L'Institut d'émission a également pris en charge l'organisation de l'atelier régional sur les normes IFRS, qui a eu lieu à Dakar du 11 au 13 décembre 2013.

Dans le cadre de la préparation de la réunion des Experts des Ministres des Finances de la Zone franc qui s'est déroulée les 2 et 3 octobre 2013 à Paris, la Banque Centrale a participé à la 27^e réunion du Comité de Convergence de la Zone Franc (COCOZOF) tenue à Paris, le 4 septembre 2013. Les travaux de cette rencontre ont notamment porté sur l'examen

du rapport de la convergence nominale, des résultats provisoires des études sur les infrastructures régionales et le renforcement des procédures d'achats publics ainsi que la sélection et le cadrage de nouveaux sous-thèmes à étudier.

Au titre de sa participation aux réunions de printemps et aux Assemblées annuelles du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale, tenues en avril et en octobre 2013 à Washington D.C., la BCEAO a pris part notamment aux réunions du Comité Monétaire et Financier International (CMFI) et du Comité de Développement (CD) des Conseils des Gouverneurs de ces institutions. Ces réunions ont notamment permis aux Ministres en charge des finances ou du développement économique et aux Gouverneurs de banques centrales, de formuler des avis et recommandations sur des questions relatives à la croissance économique des pays membres ainsi qu'au fonctionnement de ces institutions.

La BCEAO a également pris part à la 48e Assemblée annuelle de la Banque Africaine de Développement (BAD) et à la 39e Assemblée annuelle du Fonds Africain de Développement (FAD), tenues du 27 au 31 mai 2013 à Marrakech, au Maroc. Ces Assemblées ont notamment été consacrées aux échanges sur le thème « La transformation structurelle de l'Afrique ». Elles ont également permis d'examiner les interventions de la BAD en 2012 et son portefeuille de financement du développement pour l'année 2013. La rencontre a, par ailleurs, offert aux participants l'opportunité de se pencher sur les défis auxquels la Région Afrique est confrontée dans les domaines clés tels que le changement climatique, les infrastructures, le secteur privé et la gouvernance.

5.4 - AUTRES ACTIVITES ET PROJETS DE LA BCEAO

5.4.1 - Collecte, gestion et diffusion d'informations statistiques

Au cours de l'année 2013, des travaux ont été entrepris pour la mise en place d'un indicateur du produit intérieur brut trimestriel dans l'UEMOA, dans l'attente de la production, par les systèmes nationaux de statistique, de comptes nationaux trimestriels exhaustifs. L'objectif est de disposer d'une variable d'activité infra-annuelle agrégée, produite dans des délais compatibles avec les exercices de cadrage macroéconomique trimestriel réalisés pour les réunions du Comité de Politique Monétaire.

La phase opérationnelle des travaux a démarré en juin 2013. Elle a consisté en une revue documentaire et un état des lieux des données statistiques disponibles et des outils techniques accessibles. La mise en œuvre du projet a bénéficié de la collaboration de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal, notamment pour harmoniser la méthodologie avec celle adoptée au Sénégal, seul pays de l'Union qui produit actuellement des comptes nationaux trimestriels.

La méthode adoptée pour le calcul de l'indicateur du produit intérieur brut trimestriel dans l'UEMOA repose sur l'identification, pour chaque branche d'activités, d'un indicateur de conjoncture disponible suivant une fréquence trimestrielle et dont les évolutions traduisent celles de la valeur ajoutée de la branche. Ainsi, les différentes composantes de l'indice du chiffre d'affaires produit en interne ont servi à estimer les valeurs ajoutées dans les branches des secteurs tertiaire et primaire. De même, les composantes de l'indice de la production industrielle produit en interne ont été mises en relation avec les valeurs ajoutées dans les principales branches du secteur secondaire.

L'analyse des paramètres statistiques a montré que la plupart des indicateurs identifiés traduisent fidèlement l'évolution de la valeur ajoutée dans les groupes de branches. Les évolutions des indicateurs de conjoncture sont ressorties en phase avec les évolutions du PIB au cours des années antérieures à 2013 et sur les quatre trimestres de l'année 2013. Ces résultats ont conforté la capacité des données collectées dans le cadre des enquêtes de conjoncture menées par la Banque Centrale à alimenter un cadrage macroéconomique trimestriel pour les Etats de l'UEMOA.

Par ailleurs, l'année 2013 a été marquée par la création du Comité Régional de la Statistique (CRS) par le Conseil des Ministres de l'UEMOA par décision n° 04/2013/CM/UEMOA du 22 mars 2013. Ledit Comité regroupe les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), la Commission de l'UEMOA, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Il a notamment pour mission de renforcer le système statistique régional, de coordonner le pilotage des chantiers et projets d'harmonisation dans l'UEMOA et de définir les modalités d'échange des informations statistiques entre ses membres (voir encadré 5).

ENCADRE N° 5

Création d'un Comité Régional de la Statistique

Le Conseil des Ministres de l'UMOA, lors de sa session du 21 juin 2010, tenue à Dakar, a examiné une note présentée par la Banque Centrale, relative au renforcement de la production statistique dans l'UEMOA. A cette occasion, le Conseil a approuvé la création au plan communautaire d'un Comité Régional de la Statistique, regroupant la Banque Centrale, la Commission de l'UEMOA, la BOAD et les Instituts Nationaux de la Statistique (INS) et demandé l'élaboration d'un cadre d'échanges d'informations statistiques entre ces institutions.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Conseil, les institutions concernées se sont rencontrées le 7 septembre 2011, dans les locaux de la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou, en vue de définir les contours du cadre d'échanges d'informations statistiques au sein de l'UEMOA et d'élaborer le texte instituant le Comité Régional de la Statistique, à soumettre au Conseil des Ministres.

Les textes de création du Comité Régional de la Statistique ont été adoptés par le Conseil des Ministres, lors de sa session du 22 mars 2013, tenue à Ouagadougou. Le Comité Régional de la Statistique a organisé sa première réunion du 28 au 31 juillet 2013, à Ouagadougou.

Au cours de cette première réunion, les principaux documents examinés ont porté sur le règlement intérieur du Comité Régional de la Statistique et le lancement du projet d'extension de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation. Le Comité Régional de la Statistique a également examiné l'état de production des statistiques de l'emploi dans les pays de l'Union.

Une nouvelle application de traitement de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) a été installée en 2013 dans les INS, à la BCEAO et la

Commission de l'UEMOA. Cette application dénommée « PHOENIX-UEMOA » devrait contribuer à une meilleure fiabilité du calcul de l'IHPC (voir encadré 6).

ENCADRE N° 6

Mise en production d'une nouvelle application de traitement de l'indice des prix à la consommation dénommée « PHOENIX-UEMOA »

Dans le cadre de la mise en œuvre et de la production de l'IHPC base 2008, en remplacement de l'IHPC base 1996, il a été jugé nécessaire de disposer d'une nouvelle application informatique de traitement de l'indice des prix, en raison essentiellement des évolutions méthodologiques et technologiques au cours des dernières années. Ainsi, l'application, dénommée « PHOENIX-UEMOA », a été mise en production dans les Instituts Nationaux de la Statistique (INS) des Etats membres de l'UEMOA à partir de juillet 2013, en remplacement de l'ancien logiciel « CHAPO ».

La nouvelle application de production de l'IHPC (PHOENIX-UEMOA) a été construite sur une architecture basée sur les principales caractéristiques suivantes :

- l'ensemble des acteurs d'un opérateur (Institut National de la Statistique, division régionale d'un INS, etc.) peut travailler simultanément sur la base de l'application. De même, les utilisateurs, selon les droits correspondants à leur profil, peuvent accéder à distance à l'application via Internet ;
- l'application offre des possibilités d'utilisation à différents niveaux géographiques au plan national (villes, provinces). Elle permet ainsi de calculer un indice des prix au niveau national ;
- l'application est multilingue (français, portugais, anglais, espagnol). Elle offre la possibilité de son implantation

dans un maximum de pays d'Afrique (UEMOA, CEMAC, CEDEAO), ainsi que la diffusion de ses produits auprès d'un grand nombre d'utilisateurs ;

- elle intègre un annuaire des acteurs (agents intervenant dans la production, utilisateurs, etc.), pour permettre la gestion des profils et des accès à l'application, le suivi des interventions et les contacts entre partenaires de la production de l'indice ;
- la sécurité de l'application est assurée par un mot de passe obligatoire par utilisateur et système de verrouillage automatique.

La nouvelle application informatique installée dans les INS et à la Banque Centrale est un atout important pour la qualité de l'indice, la performance du dispositif de l'IHPC et la richesse de l'analyse des prix.

5.4.2 - Centrale des bilans

Au cours de l'année 2013, les activités de la Banque Centrale concernant la centralisation d'informations d'entreprises non financières ont été essentiellement axées sur la gestion de la base de données comptables, juridiques et financières ainsi que sa mise à disposition à la Société de Commercialisation des Informations d'Entreprise (SCIE-SA) dans le cadre de sa mission.

Au titre de la campagne de collecte 2013, les Agences Principales ont collecté 52.261 liasses complètes dont 43.601 liasses de l'exercice 2012 et 8.660 liasses des exercices antérieurs, contre 37.186 liasses se rapportant à l'exercice 2011, recueillies au cours de la campagne 2012.

Le volume des liasses saisies par les Agences Principales est passé de 28.802 en 2012 à 104.966

en 2013, soit une progression de 264,4%. La saisie a concerné 28.135 liasses d'états financiers de l'exercice 2012 et 76.831 des exercices antérieurs soit 73,19% du volume total saisi. Cette évolution est liée à la mise en œuvre du programme spécial de résorption qui s'est étalé sur une période de 7 mois à partir du mois de juin 2013, par le biais d'agents temporaires mis à disposition par des sociétés d'intérim.

Au titre de la mise à disposition de la Société de Commercialisation des Informations d'Entreprise (SCIE-SA), des informations de la base de données, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de délégation de service public, les données relatives à 26.487 états financiers des exercices allant de 2007 à 2012 de l'ensemble des pays de l'UEMOA, à l'exception de la Guinée-Bissau, ont été transférées à cette société par la Banque Centrale au cours de l'année 2013.

VI – MISE EN PLACE DU SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE A LA BCEAO

Lancé officiellement le 9 juin 2010, le projet de mise en place du système de management de la qualité à la BCEAO, qui a duré près de trois ans, a été couronné par la remise du certificat ISO 9001 à l'Institution. Cet événement marque l'entrée de la BCEAO dans le cercle restreint des banques centrales dont la certification couvre l'ensemble des activités.

6.1 - CONTEXTE DU PROJET

La mise en place du système de management de la qualité s'inscrit dans le cadre des actions entreprises depuis quelques années par la BCEAO pour aligner son organisation et ses pratiques sur les standards internationaux. Plusieurs facteurs ont motivé l'engagement de la Banque Centrale dans la démarche qualité ISO 9001. Parmi eux, il convient de relever tout d'abord la mise en œuvre de la Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO qui implique, pour la Banque Centrale, des obligations accrues de responsabilité et de compte rendu à l'égard des Autorités de l'Union, de transparence vis-à-vis des marchés et d'information du public.

La Banque Centrale se trouve également dans un contexte où les agents économiques, informés du rôle déterminant de l'Institut d'émission dans l'économie, sont de plus en plus attentifs à la prise en compte de leurs préoccupations par l'Institution et à la qualité de ses prestations. En outre, la confiance inspirée aux marchés et à l'opinion publique étant un élément déterminant de l'efficacité de son action, la Banque Centrale juge qu'il est important de prouver que ses pratiques sont conformes aux standards internationaux.

Parmi les facteurs ayant motivé l'engagement de la BCEAO dans la démarche qualité ISO 9001, il faut également mentionner la récurrence des crises financières qui a eu pour effet une restriction des marges de manœuvre de la Banque au plan financier impliquant la recherche de l'efficacité à tous les niveaux pour préserver l'équilibre financier de l'Institution.

Ces nouvelles exigences ont rendu nécessaires des changements dans l'organisation, dans les pratiques

et dans la culture d'entreprise de la BCEAO. Pour réaliser ces changements, la BCEAO a inscrit dans son plan stratégique 2011-2015, la mise en place d'un système de management de la qualité conforme à la norme ISO 9001.

6.2 - OBJECTIFS DE LA MISE EN PLACE DE LA DEMARCHE QUALITE

« L'excellence étant une valeur cultivée par la BCEAO, notre Institution ne pouvait pas ne pas avoir un système de management de la qualité qui puisse être évalué, amélioré pour figurer parmi les références », a dit le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Myeliet KONE, au cours de son allocution à la cérémonie de réception du certificat ISO 9001.

En effet, la mise en place de la démarche qualité ISO 9001 vise l'amélioration continue de la qualité des services rendus par la BCEAO et du fonctionnement de ses structures ainsi que le renforcement de sa crédibilité. Le périmètre du projet englobe l'ensemble des activités et sites de la BCEAO. Tout le personnel a été inclus dans une même démarche de progrès en vue d'assurer l'amélioration des pratiques à tous les niveaux.

En prenant cette option stratégique, la BCEAO a volontairement choisi d'être mise à l'épreuve à intervalle régulier par un auditeur indépendant, pour vérifier et attester que l'organisation et le fonctionnement de l'Institution sont en phase avec les exigences de la norme.

6.3 - MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Les travaux du projet ont démarré le 12 juillet 2010 avec le diagnostic de l'existant réalisé par le cabinet Evoé Consulting. A l'issue de ce diagnostic, la cartographie des processus a été élaborée et validée en septembre 2010. Les domaines recensés sont relatifs aux activités ci-après :

- définition et mise en œuvre de la politique monétaire ;

- suivi de la stabilité financière ;
- gestion des réserves de change ;
- supervision des établissements de crédit et de microfinance ;
- gestion des activités fiduciaires et des opérations bancaires ;
- surveillance des systèmes de paiement ;
- gestion des centrales d'informations ;
- recherche, études et statistiques ;
- gestion des relations extérieures.

Un Comité de pilotage du projet, présidé par le Secrétaire Général de la BCEAO, a été mis en place. Vingt (20) processus ont été identifiés : trois (3) processus de management, neuf (9) processus de réalisation et huit (8) processus de support. Les séances de formation et de sensibilisation ont débuté en septembre 2010 pour continuer sur toute la durée du projet. Un pilote a été désigné pour chacun des processus et vingt Groupes d'Amélioration de Processus (GAP) ont été constitués. Ces GAP ont démarré leurs travaux avec notamment l'élaboration des cartes d'identité des processus. La Politique Qualité de la Banque a été diffusée en avril 2011 et au mois d'août de la même année ont démarré les audits qualité interne. Trois revues de direction, réalisées par visioconférence et rassemblant le Comité de pilotage et les acteurs sur l'ensemble des sites, ont eu lieu respectivement en novembre 2011, novembre 2012 ainsi qu'en mai 2013. Un audit à blanc s'est déroulé du 2 au 12 avril 2013, suivi de l'audit initial de certification à la norme ISO 9001 du système de management qualité, passé par la BCEAO du 3 au 14 juin 2013.

6.4 - CEREMONIE DE REMISE OFFICIELLE DU CERTIFICAT ISO 9001

La remise officielle du certificat ISO 9001 (version 2008) à la BCEAO, le 20 novembre 2013, marque le couronnement de trois années de travail collectif acharné. La cérémonie de remise du certificat au Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE par le Vice-Président Afrique du Bureau Veritas a rassemblé dans la salle de conférence du Siège de la BCEAO le Gouvernement de la Banque, l'ensemble des membres du Comité

de Direction élargi, le personnel du Siège et des sites distants, par visioconférence, ainsi que les Présidents des Associations Professionnelles des Banques et établissements financiers. « Rares sont les banques centrales qui se lancent dans une certification couvrant l'ensemble de leurs activités et l'ensemble de leurs sites », dira le Vice-Président Afrique du Bureau Veritas. Un choix audacieux qui fait de la BCEAO la deuxième banque centrale à adopter une approche globale de certification de son système de management de la qualité.

Dans son intervention, le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE a souligné que le choix stratégique opéré a été dicté par les défis auxquels la BCEAO est aujourd'hui confrontée. Parmi ces défis, il a relevé, d'une part, les nouvelles exigences d'efficacité induites par la Réforme institutionnelle qui renforce l'indépendance de la BCEAO, mais en contrepartie, l'oblige à un devoir d'excellence l'amenant à améliorer de manière continue la qualité de ses prestations en maîtrisant les risques inhérents à ses activités. D'autre part, le Gouverneur a mis l'accent sur le contexte économique et financier international, marqué par la baisse des rendements des produits financiers, qui oblige désormais à plus d'efforts dans la maîtrise des charges d'exploitation de la BCEAO, notamment par la recherche constante d'efficacité dans le fonctionnement des structures.

Cette certification marque un saut qualitatif opéré par la BCEAO et témoigne de sa capacité à s'adapter aux contraintes et mutations du moment. La démarche qualité ISO 9001 contribuera au renforcement de la relation de proximité de la Banque Centrale avec le grand public et le système bancaire, grâce à l'ancrage de l'orientation client au sein des structures opérationnelles et à la mise en œuvre d'un dispositif d'écoute clients.

De même, un système de gestion documentaire unifié et plus performant sera mis en place à la faveur de ce projet. Ce système permettra de recenser, simplifier et mettre à jour, de manière continue, la documentation nécessaire à la maîtrise des activités sur l'ensemble des sites.

En outre, la BCEAO dispose désormais d'un dispositif de surveillance et de mesure des performances des processus (audit qualité interne, suivi des non-conformités, des réclamations clients, des indicateurs, etc .) qui permet de déceler à temps les

dysfonctionnements et d'identifier les opportunités d'amélioration de l'efficacité opérationnelle des structures.

Par ailleurs, l'adoption de la démarche qualité ISO 9001 permettra de renforcer la culture de l'efficace à tous les échelons, notamment avec la réalisation périodique d'opérations d'élimination des tâches sans valeur ajoutée.

Au total, la mise en œuvre de la démarche qualité ISO 9001 contribuera au renforcement des capacités de la Banque Centrale à exercer, d'une manière efficace et durable, ses missions institutionnelles. La certification «... *n'est cependant pas un chèque en blanc* ...» dira le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE qui a encouragé la poursuite des travaux pour assurer le maintien du Système de Management de la Qualité de la BCEAO et son amélioration continue.

VII - CADRE INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATION DE LA BCEAO

7.1 - VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 2013, les Organes de l'Union ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité du 20 janvier 2007 constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et les Statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

7.1.1 – Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union a tenu, au cours de l'année 2013, sa 17^e session ordinaire le 24 Octobre 2013 à Dakar, en République du Sénégal, sous la Présidence de Son Excellence M. Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise.

Etaient présents :

- Pour la République du Bénin, Son Excellence Docteur Boni YAYI, Président de la République;
- Pour le Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso ;
- Pour la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Docteur Alassane OUATTARA, Président de la République ;
- Pour la République de Guinée-Bissau, Son Excellence Monsieur Manuel Serifo NHAMADJO, Président de la République par intérim ;
- Pour la République du Mali, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République ;
- Pour la République du Niger, Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République ;
- Pour la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République ;
- Pour la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

Ont pris part aux travaux de cette session, les membres du Conseil des Ministres Statutaire de l'UEMOA présidé par Madame BOUARE Fily SISSOKO, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mali, ainsi que :

- Monsieur Cheikhe Hadjibou SOUMARE, Président de la Commission de l'UEMOA ;
- Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;
- Monsieur Jeremias António da Cruz PEREIRA, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Examinant la situation économique et financière de l'UEMOA, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont relevé la résilience de l'activité économique aux chocs internes et externes, malgré un contexte difficile. Notant que les perspectives macroéconomiques apparaissent favorables, ils ont réaffirmé leur volonté de renforcer les performances économiques de l'Union, dans une vision d'émergence des économies de la sous-région à l'horizon 2020.

Ils ont également salué les propositions formulées par le Haut Comité ad'hoc sur le financement des économies des Etats membres de l'UEMOA, sous l'impulsion de Son Excellence Docteur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, en vue d'accroître significativement le niveau des ressources mobilisées pour le financement des investissements dans l'Union.

Dans ce cadre, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont noté les efforts réalisés par la BCEAO, en vue d'un assouplissement de la politique monétaire. Ils ont demandé à la Banque Centrale de poursuivre les actions devant aboutir à une baisse du coût du crédit à la clientèle dans l'Union. Tenant compte des besoins importants de financement des infrastructures, ils ont également demandé aux Organes et Institutions de l'Union de préserver le niveau du plafond d'endettement tout en veillant à la qualité et à la soutenabilité de la dette.

La Conférence a, en outre, noté les avancées réalisées dans la mise en œuvre de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IRED), sous la supervision de Son Excellence Docteur Boni YAYI, Président de la République du Bénin. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont été informés des actions en cours dans le cadre de la deuxième phase de l'IRED axée sur la réalisation de projets régionaux intégrateurs. A cet égard, ils ont insisté sur l'interconnexion des réseaux de l'ensemble des Etats membres ainsi que sur l'adoption de choix stratégiques assurant à terme une réduction des tarifs de l'électricité dans l'Union.

Par ailleurs, la Conférence a exprimé sa satisfaction au Président de la Commission, au Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, au Président de la Banque Ouest Africaine de Développement, au Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, ainsi qu'au personnel de tous les Organes et Institutions de l'UEMOA, pour les résultats obtenus dans la mise en œuvre des programmes d'intégration.

7.1.2 – Conseil des Ministres de l'UMOA

Au cours de l'exercice 2013, la composition du Conseil a connu les changements ci-après :

- **au titre de la République de Guinée Bissau**, Monsieur Gino MENDES, Ministre des Finances, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 7 juin 2013, en remplacement de Monsieur Abubacar Demba DAHABA ;

- **au titre de la République du Mali**, Monsieur Abdel Karim KONATE, Ministre des Finances, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 26 juin 2013, en remplacement de Monsieur Tièna COULIBALY ;

Madame BOUARE Fily SISSOKO, Ministre de l'Economie et des Finances, a été nommée membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 8 septembre 2013, en remplacement de Monsieur Abdel Karim KONATE ;

Monsieur Madani TOURE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, a été nommé membre du Conseil des Ministres, pour compter du 12 septembre 2013, en remplacement de Monsieur Marimpa SAMOURA.

- **au titre de la République du Sénégal**, Monsieur Amadou BA, Ministre de l'Economie et des Finances, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 2 septembre 2013, en remplacement de Monsieur Amadou KANE.

Monsieur Mouhamadou Makhtar CISSE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 4 septembre 2013, en remplacement de Monsieur Abdoulaye Daouda DIALLO.

Au cours de l'année 2013, le Conseil des Ministres a tenu quatre (04) sessions ordinaires : le 22 mars 2013 à l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan et le 28 juin 2013 au Siège de la BCEAO à Dakar, sous la présidence de Monsieur Tièna COULIBALY, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mali, son Président statutaire ; le 26 septembre 2013 à l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou, sous la présidence de Monsieur Adji Otèth AYASSOR, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Togolaise, assurant l'intérim du Président statutaire et le 19 décembre 2013 à l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako, sous la Présidence de Madame BOUARE Fily SISSOKO, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mali, son Président statutaire. Le Conseil a également tenu deux sessions extraordinaires qui ont eu lieu respectivement le 3 août 2013 au Siège de la BCEAO à Dakar et le 27 septembre 2013, à l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou, en prélude à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union.

Au cours de sa session ordinaire du 22 mars 2013, le Conseil des Ministres a recommandé aux Etats membres de l'Union la poursuite de l'approfondissement des réformes structurelles, en particulier celles susceptibles de stimuler les investissements dans les secteurs porteurs de croissance.

Au cours de sa session ordinaire du 28 juin 2013, dans un contexte marqué par des incertitudes sur les perspectives économiques des principaux pays partenaires de l'Union, le Conseil des Ministres a recommandé aux Etats membres d'accentuer les efforts de consolidation des finances publiques et d'accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles en vue d'ancrer les économies sur des trajectoires de croissance forte et durable.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres a adopté la loi uniforme portant définition et répression de l'usure ainsi que la loi uniforme relative au taux de l'intérêt légal. Il a invité les différents Etats membres à procéder à une insertion diligente desdits textes dans leurs ordres juridiques internes. Il a, en outre, pris deux décisions. La première précise les différentes catégories de produits d'épargne réglementés, commercialisés par les Etablissements de crédit, les systèmes financiers décentralisés, les services financiers de l'Administration ou de l'Office des Postes ainsi que les Caisses Nationales d'Epargne. La seconde a modifié le taux de l'usure dans l'Union, qui est désormais fixé à 15,00% pour les banques et à 24,00% pour les autres agents économiques. Cette décision entre en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Les Ministres ont donné une suite favorable aux requêtes de la Banque Africaine de Développement (BAD) relatives à des émissions d'emprunts obligataires sur le marché financier régional, dans le cadre de ses opérations dans les Etats membres de l'UEMOA. Ils ont, en outre, marqué leur accord sur les orientations proposées par la Banque Centrale en vue de la mise en place d'un système de promotion des Bureaux d'Information sur le Crédit dans les Etats membres de l'UEMOA et exhorté lesdits Etats à insérer la loi y relative dans leurs ordres juridiques internes au plus tard le 31 décembre 2013.

Le Conseil des Ministres a approuvé les comptes de la Banque Centrale et procédé à l'affectation du résultat financier de l'exercice 2012. Il a, par ailleurs, adopté le projet de code d'éthique et de déontologie applicable au Gouverneur et aux Vice-Gouverneurs de la BCEAO.

Il a également adopté un Règlement relatif aux opérations de pension livrée dans l'UEMOA visant à renforcer l'efficacité du marché des capitaux de l'Union et à permettre un contrôle approprié desdites opérations.

Enfin, le Conseil a adopté un Règlement relatif aux émissions de bons et obligations du Trésor par adjudication ou par syndication, prenant en compte les innovations intervenues avec la création de l'Agence UMOA-Titres.

Au cours de sa session ordinaire du 26 septembre 2013, le Conseil s'est félicité de la baisse des taux

directeurs de la BCEAO de vingt-cinq (25) points de base entrée en vigueur le 16 septembre 2013, dans le but de consolider la détente des taux d'intérêt et contribuer à l'amélioration des conditions de financement des économies de l'Union. Le taux d'intérêt applicable aux opérations sur le principal guichet de refinancement a été fixé ainsi à 2,5%.

Pour tirer pleinement profit de ce nouvel assouplissement de la politique monétaire, les membres du Conseil ont souligné la nécessité, pour les Etats membres, de poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques de manière à dégager les ressources nécessaires au maintien d'un rythme soutenu d'investissements publics dans les infrastructures. En outre, les actions mises en œuvre pour améliorer le climat des affaires devraient être renforcées pour stimuler l'investissement privé en vue de créer les conditions d'une relance plus vigoureuse de l'activité économique.

Par ailleurs, le Conseil a examiné les propositions relatives au montant minimum du capital social des Bureaux d'Information sur le Crédit dans les Etats membres de l'UMOA. A cet égard, il a décidé de fixer à cinq cents millions (500.000.000) de francs CFA, le capital social minimum des Bureaux d'Information sur le Crédit dans l'Union.

Le Conseil des Ministres de l'UEMOA a adopté la Décision portant modification de la Décision N° 09/2008/CM/UEMOA du 28 mars 2008 relative à la liste des personnes, entités ou organismes visés par le gel des fonds et autres ressources financières dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UEMOA. Cette décision vise à prendre en compte dans l'Union, l'actualisation intervenue le 4 septembre 2013 de la liste des personnes et entités visées par les mesures de gel susvisées prises par le Comité des Sanctions du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Le Conseil a enfin procédé au renouvellement des mandats des membres représentant les Etats au sein du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA, pour une durée de trois ans.

Les travaux de la **session extraordinaire du 3 août 2013** du Conseil des Ministres de l'Union se sont déroulés à huis clos. Quant à la **session extraordinaire du 27**

septembre 2013, elle a permis au Conseil des Ministres d'examiner l'ordre du jour de la 17^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union tenue le 24 octobre 2013 à Dakar.

Au cours de sa session ordinaire du 19 décembre 2013, le Conseil des Ministres a notamment examiné la situation économique et monétaire récente de l'Union. A cet égard, les Ministres ont exhorté les Etats membres de l'Union à poursuivre les efforts d'accroissement des investissements dans les infrastructures de base et les secteurs sociaux, afin d'atteindre les objectifs de croissance visés à court et moyen terme. A cet égard, le Conseil a salué les initiatives prises par la Banque Centrale en vue d'améliorer les conditions de mobilisation d'importantes ressources à long terme sur le marché financier régional, aux fins de la réalisation des investissements requis.

Enfin, en application des dispositions de l'article 11 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine, le Conseil a désigné le Ministre chargé des Finances de la République du Niger en qualité de Président du Conseil des Ministres pour la période 2014-2015 et exprimé ses remerciements au Ministre des Finances de la République du Mali pour le travail accompli à la tête du Conseil durant son mandat qui s'achève.

7.1.3 - Comité de Politique Monétaire de la BCEAO

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu quatre (04) réunions ordinaires, sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire, respectivement les 06 mars 2013, 03 juin 2013, 04 septembre 2013 et 09 décembre 2013 au Siège de la BCEAO à Dakar.

Au cours de l'exercice sous revue, Madame Aïchatou KANE, membre *intuitu personæ*, a présenté sa démission, à la suite de sa nomination au poste de Directrice du Cabinet du Premier Ministre de la République du Niger.

Au cours de sa session du 6 mars 2013, sur la base de l'appréciation de la balance des risques, le Comité a décidé de baisser les taux directeurs de la BCEAO de 25 points de base. Dans un contexte d'inflation modérée, cette décision vise à consolider la détente des taux d'intérêt en vue d'améliorer les conditions de financement de la croissance au sein de l'Union.

Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités est ramené de 3,00% à 2,75%. Le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal est fixé à 3,75% contre 4,00% précédemment. Cette décision a pris effet à compter du 16 mars 2013.

Le Comité a, en outre, décidé de maintenir inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Les membres du Comité ont invité les Etats membres de l'Union à poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles nécessaires à la consolidation et à l'élargissement de la base productive des économies de l'UEMOA. En outre, ils ont souligné la nécessité, pour les Etats membres, de maintenir les efforts engagés en vue de l'amélioration de la qualité des infrastructures de base, indispensables pour asseoir une croissance économique forte et durable.

Au cours de sa session du 3 juin 2013, au titre des conditions monétaires, le Comité a noté la poursuite de la détente des taux d'intérêt sur le marché monétaire. Ainsi, le taux moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidités à une semaine est passé de 3,07% en décembre 2012 à 2,81% en avril 2013. Celui des transactions interbancaires à une semaine est ressorti en moyenne à 3,18% en avril 2013 contre 3,74% en décembre 2012.

En considération notamment de ses analyses sur l'évolution de la situation économique et de celle attendue des prix, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO à leurs niveaux de mars 2013. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal sont restés respectivement fixés à 2,75% et 3,75%.

Le Comité a, en outre, décidé de laisser inchangé, à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union.

Pour conforter les perspectives macroéconomiques, le Comité de Politique Monétaire a exhorté les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine à poursuivre les efforts déployés en vue d'accroître

les investissements dans les secteurs prioritaires, notamment l'agriculture et les infrastructures de base, et maintenir la stabilité du cadre macroéconomique.

Au cours de sa session ordinaire du 4 septembre 2013, le Comité de Politique Monétaire a décidé de baisser de 25 points de base les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités est passé de 2,75% à 2,50% et le taux du guichet de prêt marginal a été fixé à 3,50%, contre 3,75% précédemment. Cette décision a pris effet à compter du 16 septembre 2013. Elle devrait conforter le mouvement de baisse des taux débiteurs des banques et améliorer les conditions de financement des économies.

Le Comité a, en outre, décidé de maintenir inchangé, à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union.

Les membres du Comité de Politique Monétaire ont recommandé aux Etats membres de l'Union de poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles indispensables pour la réalisation d'une croissance économique forte dans l'UEMOA. A cet égard, il importe de maintenir les efforts d'assainissement des finances publiques et de mobilisation des ressources pour le financement des investissements. Ils ont, en outre, mis l'accent sur la nécessité d'améliorer le climat des affaires dans les Etats membres.

Au cours de sa session du 9 décembre 2013, examinant l'évolution des conditions monétaires, le Comité a noté la poursuite de la détente des taux d'intérêt sur les différents compartiments du marché monétaire. Ainsi, le taux moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidités à une semaine est ressorti à 2,54% à fin octobre 2013, en baisse de 27 points de base par rapport à juin 2013. Sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire, le taux d'intérêt moyen pondéré des opérations est passé de 3,13% en juin 2013 à 3,05% à fin octobre 2013. La même tendance a été observée sur le marché de la dette publique. Le taux moyen pondéré des bons du Trésor à un an a baissé de 26 points de base pour ressortir à 4,51% en octobre 2013.

Au terme de son analyse de la balance des risques pesant sur l'inflation et l'activité économique, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum

de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidités est resté fixé à 2,50% et celui du guichet de prêt marginal à 3,50%. Le Comité a, en outre, décidé de laisser le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Les membres du CPM ont, par ailleurs, examiné et approuvé l'admissibilité au refinancement de la BCEAO, des emprunts obligataires émis par les Trésors publics du Niger et du Togo sur le marché financier régional. Le CPM a également marqué son accord pour l'admissibilité des obligations de la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire aux guichets de refinancement de la BCEAO.

Le Comité s'est félicité des initiatives prises pour donner une nouvelle impulsion à l'approfondissement du marché de la dette publique et exploiter au mieux le potentiel de financement disponible à l'échelle régionale, en vue de soutenir la réalisation des investissements publics dans l'Union. A ce titre, le Comité a noté l'orientation adoptée par les Etats, visant à allonger la maturité moyenne de leur endettement sur ce marché pour la mettre en adéquation avec les investissements à long terme qu'ils financent. Pour accompagner ce processus, le CPM a autorisé la Banque Centrale à créer un guichet spécial de refinancement des titres publics comme privés, dont la maturité excède 5 ans.

7.1.4 - Conseil d'Administration de la BCEAO

En 2013, le Conseil d'Administration de la BCEAO a tenu deux (02) sessions ordinaires, sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire, respectivement le 27 juin 2013 au Siège de la BCEAO à Dakar et le 18 décembre 2013 à l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako.

Au cours de l'exercice sous revue, la composition du Conseil a connu les changements ci-après :

- **au titre de la République du Mali**, Madame SIDIBE Zamilatou CISSE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances, a été nommée Administrateur de la BCEAO, pour compter du 11 novembre 2013, en remplacement de Monsieur Abdoulaye TOURE ;

- **au titre de la République Française**, Monsieur Anthony REQUIN, Chef du Service des Affaires Bilatérales et du

Développement à la Direction Générale du Trésor, a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 27 juin 2013, en remplacement de Monsieur Arnaud BUISSE ;

Monsieur Yves CHARPENTIER, Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction Générale du Trésor, a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 18 décembre 2013, en remplacement de Monsieur Anthony REQUIN.

Au cours de sa session ordinaire du 27 juin 2013, le Conseil a examiné les comptes de la BCEAO au 31 décembre 2012. Dans ce cadre, les membres du Conseil ont pris connaissance des rapports du Commissaire Contrôleur de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2012. En outre, le Conseil a été informé des travaux du Comité d'Audit de la BCEAO, qui s'est réuni le lundi 24 juin 2013, dans les locaux du Siège, à l'effet notamment d'analyser les comptes et les états financiers de l'Institut d'émission.

Sur cette base et au terme de ses discussions, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de la BCEAO au 31 décembre 2012. A cet égard, il a félicité la Banque Centrale pour les résultats obtenus dans un environnement économique et financier difficile. Il a, en conséquence, décidé de les soumettre à la prochaine session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Union.

Au cours de sa session ordinaire du 19 décembre 2013, les membres du Conseil ont examiné et approuvé le budget de l'Institut d'émission pour l'exercice 2014. En outre, ils ont pris connaissance des conclusions des travaux du Comité d'Audit de la BCEAO, qui a tenu sa sixième session ordinaire, le mardi 17 décembre 2013, à l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako, à l'effet notamment d'approuver le programme de contrôles des structures de la Banque Centrale pour l'année 2014 ainsi que le programme de travail dudit Comité, au titre de la même année.

7.1.5 - Comité d'Audit de la BCEAO

Le Comité d'Audit de la BCEAO a tenu deux (02) réunions ordinaires, respectivement sous la présidence de Monsieur Abdoulaye TOURE, son Président Statutaire, le 24 juin 2013, dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar et le 17 décembre 2013, dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako, sous la présidence de Madame SIDIBE Zamilatou CISSE, son Président Statutaire.

Au cours de sa session du 17 décembre 2013, le Comité a noté avec satisfaction le taux de réalisation du programme de 2013 ainsi que la part importante des missions d'audit dans les travaux effectués. Il a examiné la méthodologie de conception du plan d'audit interne basé sur l'approche par les risques.

En outre, le Comité a approuvé le programme des contrôles de l'exercice 2014 qui couvre globalement l'ensemble des Structures de la Banque. Le Comité a également adopté son programme de travail au titre de l'année 2014.

7.2 - ADMINISTRATION DE LA BCEAO

7.2.1 - Gestion des ressources humaines

7.2.1.1 – Effectif

Au 31 décembre 2013, l'effectif global du personnel de la Banque Centrale, tous corps confondus, s'établit à 3.633 agents contre 3.605 agents à fin décembre 2012. Cet effectif est constitué de 3.581 agents en activité dans les sites de la BCEAO et de 52 agents en position de détachement ou de disponibilité.

L'effectif en activité, réparti entre le Siège, les 8 Agences Principales, les 12 Agences Auxiliaires, les Représentations et le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, est en augmentation de 29 personnes, soit une hausse de 0,81% par rapport à son niveau du 31 décembre 2012.

Avec un effectif de 1.174 agents, dont 74 membres du Haut Management et Directeurs, le personnel d'encadrement représente 32,78% du personnel en activité. Cet effectif a connu une baisse de 17 agents depuis le 31 décembre 2012.

Le Personnel Administratif et Technique représente 67,22% de l'effectif en activité au 31 décembre 2013. L'effectif de ce corps a connu une hausse de 46 personnes par rapport à celui du 31 décembre de l'année précédente.

Par site, l'effectif global du personnel en activité au 31 décembre 2013 se répartit comme suit :

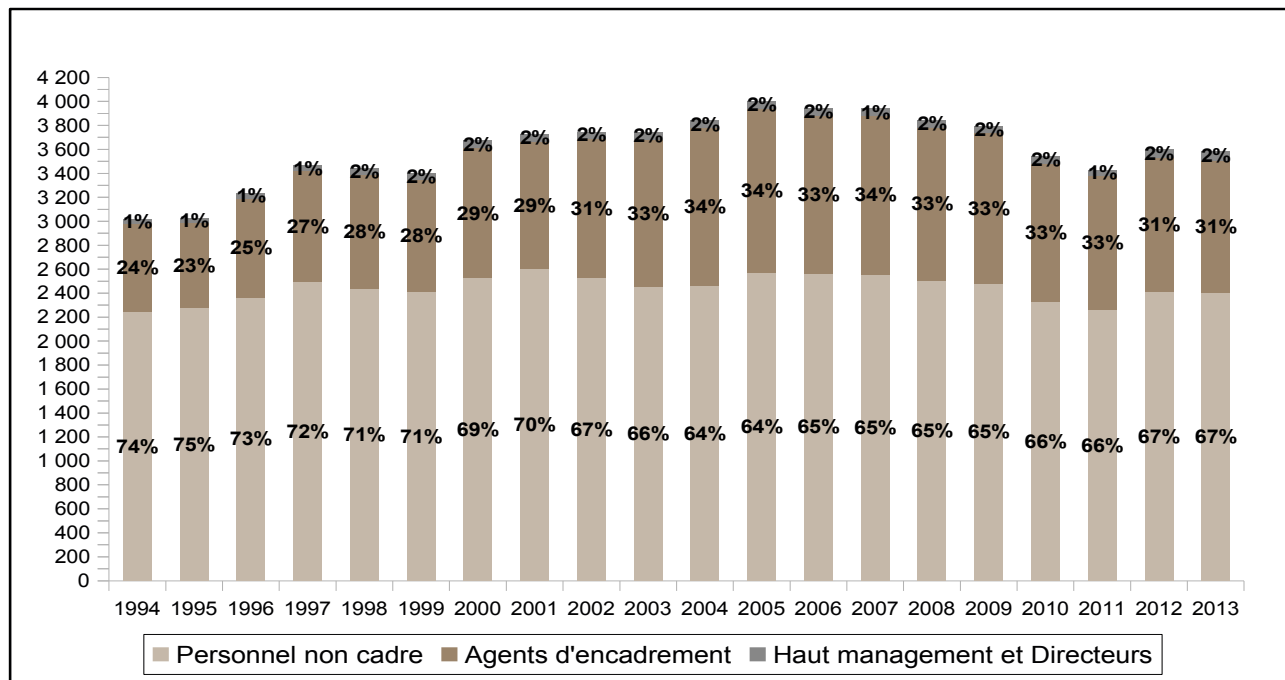
- Siège : 702 agents ;
- Directions Nationales (Agences Principales et Auxiliaires) : 2.750 agents ;

- Représentation de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération : 4 agents ;
- Représentation du Gouverneur auprès de la Commission de l'UEMOA : 9 agents ;
- Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA : 116 agents.

Concernant l'effectif par genre au 31 décembre 2013, le personnel masculin représente 61,30% et se chiffre à 2.227 agents, tandis que pour le personnel féminin, le pourcentage est de 38,70%, soit 1.406 agents.

L'évolution de l'effectif du personnel en activité par corps, depuis 1994, est retracée dans le graphique ci-après.

Graphique 24 : évolution des effectifs de la BCEAO de 1994 à 2013



Source : BCEAO.

7.2.1.2 - Formation

Au cours de l'exercice 2013, la mise en œuvre du programme d'activité du COFEB s'est traduite par la réalisation d'actions de formation en faveur, d'une part, du personnel de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et, d'autre part, des agents des administrations économiques et financières, des établissements de crédit de l'UEMOA ainsi que des banques centrales partenaires.

Au titre des activités spécifiques, il convient de signaler l'organisation de conférences – actualités et de formations de haut niveau à l'intention du management de la BCEAO et des établissements de crédit de l'Union, en relation avec l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC-Paris) et l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) du Luxembourg.

Sept (7) conférences – actualités ont été organisées en 2013 sur les thèmes ci-après :

- « *Capital public, croissance et développement* », présentée par Monsieur Pierre-Richard AGENOR, Professeur à l'Université de Manchester (Royaume Uni), le 2 mars 2013 ;
- « *La gestion internationale de la crise* », animée par Monsieur Jean-Patrick YANITCH, Responsable à l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) de la Banque de France, le 10 avril 2013 ;
- « *La réglementation macro-prudentielle : où en sommes - nous ?* », présentée par le Professeur Chicot EBOUE de la Faculté de Droit, Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Nancy (France), le 12 juin 2013 ;

- « *L'Afrique et les puissances émergentes* », présentée par le Professeur Patrick PLANE, Directeur du Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International (CERDI), le 24 juillet 2013 ;
- « *Les enjeux du financement de la croissance des économies de l'UEMOA* », animée par Monsieur Ismaïla DEM, Directeur Général des Etudes Economiques et de la Monnaie de la BCEAO, le 18 septembre 2013 ;
- « *Economies africaines : défis et opportunités* », présentée par Monsieur Roger NORD, Directeur Adjoint du Département Afrique du FMI, le 29 octobre 2013 ;
- « *La politique monétaire en temps de crise et indépendance de la Banque Centrale* », animée par Monsieur Jean Claude TRICHET, Ancien Président de la Banque Centrale Européenne (BCE), le 10 décembre 2013.

En outre, quatre (4) numéros de la publication « Les Précis du COFEB » ont été élaborés en 2013 sur les sujets ci-après :

- « *De la crise des crédits subprimes à la crise financière internationale : origines, développement et implications* » ;
- « *La finance islamique* » ;
- « *Econométrie (tome 1)* » ;
- « *Econométrie (tome 2)* ».

Par ailleurs, un Séminaire d'Equipe de Direction (SED) a été organisé à Saly Portudal, du 15 au 17 novembre 2013, au profit de vingt-trois (23) participants, dont cinq (5) agents féminins, issus du management de la BCEAO. Ce séminaire leur a permis, d'une part d'acquérir des outils et techniques pour renforcer leur efficacité individuelle et collective et, d'autre part, d'échanger sur les enjeux et défis de la Banque, à travers des travaux pratiques en ateliers portant sur l'anticipation et la préparation du changement. La thématique principale traitée au cours des travaux a été ainsi libellée : « Comment, à travers les actes managériaux, poursuivre l'évolution progressive nécessaire de la culture organisationnelle de la BCEAO, tout en maintenant les valeurs qui constituent son fondement et qui ont

assuré sa réussite ? ». Dans la même optique, sept (7) Directeurs de la BCEAO ont pris part, respectivement du 28 au 31 octobre et du 25 au 30 novembre 2013, aux sessions de formation portant sur le thème « Parcours de Management Général ». Il s'agit d'un cursus en cinq (5) modules clés relatifs au management. Ces sessions de formation visaient à faire connaître aux participants les facteurs clés du management et du leadership pour un pilotage d'entreprise réussi.

Dans le cadre de la formation permanente des agents de la BCEAO, le COFEB a mis en œuvre des cours et séminaires en présentiel et par visioconférence. Les sites distants ont également organisé des actions de formation décentralisées sur les thématiques concernant principalement les métiers de la Banque Centrale et la sécurité des biens et personnes. Par ailleurs, une partie de la formation du personnel s'est déroulée sous forme de stages et formations organisés par d'autres institutions ou organismes de formation. Au total, **trois mille huit cent trente-cinq (3.835) participations ont été enregistrées, dont mille cent trente-six (1.136) concernent le public féminin, représentant 29,62% du nombre de bénéficiaires de ces formations.** La répartition globale par type de formation se présente comme suit :

- 531 participants pour vingt-quatre (24) sessions de formation réalisées en présentiel au Siège ;
- 2.357 participants pour quinze (15) sessions de formation organisées par visioconférence ;
- 761 participants pour trente-six (36) actions de formation décentralisées ;
- 147 participants pour soixante-dix-neuf (79) stages et séjours d'information organisés auprès des partenaires et organismes de formation extérieurs ;
- 30 hauts responsables pour les deux (2) séminaires de haut niveau organisés en relation avec HEC-Paris ;
- 9 lauréats du concours professionnel interne de comptables ont suivi une formation spécifique d'une durée de trois (3) mois.

Au titre des actions de formation en faveur des agents des administrations économiques et financières et des établissements de crédit, le Centre a organisé des cours pour les 35^e et 36^e promotions du cycle

diplômant du COFEB. La 35^e promotion est composée de quarante et un (41) stagiaires, dont trente-huit (38) proviennent des administrations économiques et financières des Etats membres de l'Union, deux (2) de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et un (1) de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). La formation dans le cadre de la 36^e promotion a concerné trente-cinq (35) auditeurs, dont cinq (5) en provenance de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), deux (2) de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), vingt-huit (28) des administrations économiques et financières des huit (8) Etats membres de l'UEMOA, un (1) de la Caisse Nationale pour la Relance des Initiatives (CANARI) de la Côte d'Ivoire et un (1) d'un cabinet de conseil en management de projets du Mali.

Les Actions Extérieures de Formation ont concerné les cadres des administrations économiques et financières ainsi que les agents des établissements de crédit des Etats membres de l'Union, qui ont bénéficié de douze (12) actions de formation du Centre en 2013. Le nombre total de participants à ces sessions de formation ressort à trois cent-six (306), dont soixante (60) femmes (20% des bénéficiaires), répartis comme suit :

- 107 agents au titre du programme au profit des agents des administrations économiques et financières des Etats membres ;
- 171 représentants pour le programme qualifiant destiné aux agents des établissements de crédit de l'Union ;
- 28 participants des établissements de crédit pour le programme de formation conjoint BCEAO/HEC-Paris.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement de la coopération et du partenariat extérieur, les activités du COFEB ont également porté sur la formalisation des relations avec les Centres de formation et Universités de renom, la mise en place d'un nouveau programme régional BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités et l'organisation de la 10^e réunion annuelle du Groupe de travail des Directeurs de formation des banques centrales ayant le français en partage.

Le COFEB a poursuivi les échanges, en vue d'une formalisation des relations avec les instituts de formation des autres banques centrales et des institutions financières internationales, notamment

l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) de la Banque de France et le Centre de formation de Bank Al Maghrib. Cette démarche s'est également étendue à d'autres institutions extérieures de formation de renom, notamment l'Université Paris-Dauphine, l'Université de Cambridge, HEC-Montréal et le Département *Executive Education* de Havard Kennedy School.

Les activités préparatoires au lancement du Programme régional BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités se sont poursuivies en 2013. Elles ont abouti à la finalisation du Document-cadre et à sa validation par les Gouverneurs des trois (3) Banques Centrales réunis, le 21 août 2013, à Port-Louis (Île Maurice).

Dans le même cadre du renforcement de la coopération et du partenariat extérieur, le Groupe de travail des Directeurs de Centres de formation de dix (10) banques centrales ayant le français en partage a tenu sa 10^e réunion annuelle, les 11 et 12 avril 2013, à Dakar. La thématique principale de la rencontre a porté sur « Le devoir pédagogique d'une Banque Centrale ». Cette réunion a également été l'occasion d'échanges d'expériences sur les bonnes pratiques concernant l'ingénierie de la formation ainsi que les projets relatifs à la politique de formation.

7.2.2 - Evolution du réseau de la BCEAO

Dans le cadre de la reconstruction des Agences Auxiliaires sinistrées de Côte d'Ivoire, à savoir celles de Bouaké, Korhogo et Man, l'année 2013 a été caractérisée par la réalisation des études techniques, la sélection des entreprises par appels d'offres et le démarrage effectif des travaux sur les trois (3) sites à la date du 2 décembre 2013.

Les délais de réalisation sont fixés à douze (12), seize (16) et dix-sept (17) mois, respectivement pour les Agences de Korhogo, Bouaké et Man.

7.2.3 - Système d'information et de communication

Au cours de l'exercice 2013, la Banque Centrale a poursuivi les actions visant à rendre son système d'information plus intégré et performant. Dans ce cadre, plusieurs projets visant le renforcement de la disponibilité et la résilience des infrastructures, du système et des réseaux du système d'information de la Banque ont été réalisés, notamment :

- le renouvellement des postes de travail, des serveurs et des équipements de réseaux sur l'ensemble des sites ;
- la mise en production du nouveau centre de traitement prenant en charge les problématiques liées à la continuité des activités ;
- la mise en place d'une plate-forme d'accès distant qui permettra aux agents en déplacement d'accéder aux systèmes internes de la Banque ;
- la mise en place des équipements de secours du réseau de télécommunication VSAT.

Par ailleurs, le portefeuille applicatif de la Banque s'est enrichi avec la mise en service du nouveau portail intranet et de l'application « SABULINA » (Système Automatisé de BUDgétisation en LIgNe et d'Analyse), dédiée à la préparation du budget et à l'analyse de son exécution.

7.2.4 - Dispositif de gestion des risques et activités de contrôle

Les actions réalisées au cours de l'année 2013 se sont inscrites essentiellement dans le cadre du réaménagement du dispositif de gestion des risques de la BCEAO. Elles ont également concerné les activités du contrôle des opérations et les travaux du contrôle externe. Par ailleurs, les diligences relatives au management de continuité des activités et à la gestion de crise ont été poursuivies.

Il a été procédé, en 2013, au **réaménagement du dispositif de gestion des risques** de la BCEAO, pour le mettre en adéquation avec les standards internationaux et les meilleures pratiques en la matière, compte tenu des évolutions intervenues aux plans interne et externe.

Le projet de réaménagement a été lancé par Monsieur le Gouverneur en décembre 2012. Les travaux qui ont été conduits en plusieurs étapes ont débuté par une enquête de perception des Contrôleurs des Opérations et des opérationnels sur le dispositif de gestion des risques en vigueur depuis 2003. Ils se sont poursuivis avec l'identification et la classification des risques, l'évaluation des risques et du dispositif de contrôle, et la consolidation des fiches de risques.

Le renforcement des capacités des membres du Groupe de projet a été assuré à travers deux actions

de formation animées par AMRAE France (Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise) et une mission d'information auprès de Bank Al- Maghrib.

En effet, les membres du Groupe de projet ont bénéficié d'abord d'une formation, du 18 au 22 février 2013, sur les notions fondamentales de management et les méthodologies de recensement des risques. Par la suite, un deuxième séminaire sur la cotation et le traitement des risques a été organisé du 1^{er} au 5 juillet 2013. Le séjour d'information au Siège de Bank Al-Maghrib, du 20 au 24 mai 2013, a permis de s'imprégner du fonctionnement du dispositif de gestion des risques mis en place par cette institution.

A l'issue des travaux du projet qui ont été réalisés sur une période de douze (12) mois, les outils et livrables ci-après ont été élaborés : la typologie des risques, le référentiel des risques, le référentiel des contrôles, la cartographie des risques opérationnels et le guide méthodologique de maîtrise des risques.

Le rapport final du projet a été présenté au Gouvernement de la Banque qui a validé les travaux et a demandé de procéder au déploiement du dispositif réaménagé en vue de son appropriation par les structures.

Au titre du contrôle des opérations ou contrôle de premier niveau, les diligences ont porté sur l'exploitation des rapports périodiques des Contrôleurs des Opérations et le suivi de la mise en œuvre des recommandations des différents corps de contrôle. A cet égard, des synthèses mensuelles portant sur les anomalies relevées, les causes de ces dernières, les degrés de mise en œuvre des recommandations ainsi que l'analyse des risques encourus par la Banque Centrale ont été élaborées dans le cadre des réunions de pilotage. A ce titre, l'accent a été mis sur les actions visant l'amélioration du taux de mise en œuvre des recommandations formulées par les différents corps de contrôle.

Les revues trimestrielles du respect des règles édictées en matière d'investissement des réserves de change de la BCEAO ont également été effectuées et adressées au Comité d'Orientation et de Supervision de la Gestion des Réserves de Change (COSGRC) par le Contrôleur Général.

Pour ce qui est du **management de la continuité d'activité et de gestion de crise**, la mise en place du cadre de maintenance et de tests périodiques du Plan de Continuité d'Activité (PCA) s'est poursuivie. Ainsi, la décision de mise en place d'une structure de gouvernance du PCA a été signée par le Gouverneur, le 15 janvier 2013.

Au titre du contrôle de deuxième niveau, les activités se sont déroulées dans le cadre de la mise en œuvre du programme des contrôles de la Direction de l'Inspection et des Audits (DIA) adopté par Monsieur le Gouverneur et approuvé par le Comité d'Audit de la BCEAO. L'élaboration de ce programme est fondée sur une prise en compte de l'approche par les risques, du périmètre des entités susceptibles d'être couvert sur un cycle de 3 ans et de l'ancienneté des dernières vérifications effectuées.

A cet égard, il a été procédé à l'évaluation de la maîtrise des activités par les structures opérationnelles et à l'appréciation de la conformité des opérations aux instructions ou aux dispositions réglementaires en vigueur.

Ainsi, vingt-sept (27) missions d'audit interne ont été réalisées. Il s'agit de :

- douze (12) audits d'activités à risques significatifs dans les Agences principales et Auxiliaires des Directions Nationales de la BCEAO ;
- deux (2) audits thématiques portant d'une part, sur la maintenance des machines de tri et la gestion des pièces de rechange et d'autre part, sur le dispositif de maîtrise des incidents de caisse et de contrôle par sondage des encaisses ;
- deux (2) audits sur l'exploitation et la sécurité des systèmes d'information dans les Agences Principale et Auxiliaire d'une Direction Nationale ;
- quatre (4) audits trimestriels des transferts émis à la Direction des Opérations de Marché ;
- des audits thématiques ou d'activités à risques significatifs dans sept (7) Directions des Services Centraux.

S'agissant des missions de vérification d'encaisses et destruction des billets annulés, elles ont concerné cinq

(5) Agences Principales et huit (8) Agences Auxiliaires. Ces missions ont permis de limiter les risques de patrimoine et d'émission associés à la conservation des valeurs, de désengorger les Caveaux des sites concernés et de restaurer les normes réglementaires d'occupation des compartiments de la Caisse.

Quatre (4) missions spécifiques initialement non prévues au programme de contrôles ont été réalisées. Il s'agit de l'audit du projet de réaménagement du dispositif de management des risques, de la deuxième phase de la Mission de Restitution des Dépôts du Trésor Ivoirien dans les livres des Agences Auxiliaires fermées de la Côte d'Ivoire en 2002, d'un audit organisationnel et de gestion du Secrétariat Permanent de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) ainsi que d'une mission de conseil au Trésor public du Burkina Faso.

Dans le cadre du renforcement des capacités des Auditeurs, plusieurs actions de formation ont été menées. Deux (2) séminaires sur des thèmes d'audit animés par une banque centrale partenaire de la BCEAO (Banque de France) et par un cabinet de conseil (Teranga Consulting) ont été organisés à l'intention de l'ensemble des Auditeurs.

Des séjours de formation et d'information dans les Directions des Services Centraux du Siège et à la Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal ont été initiés en faveur des nouveaux auditeurs.

Des stages et séminaires de formation ont également été organisés auprès de la Banque de France, de la Federal Reserve Bank de New York, du Fonds Monétaire International (FMI), de l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI) et de l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI).

Par ailleurs, l'année 2013 a été marquée par la poursuite de la mise en conformité totale des activités de la DIA aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. Dans ce cadre, des projets de procédures conformes à ces normes ont été élaborés.

S'agissant du suivi des travaux du contrôle externe, il a porté sur l'audit des comptes de la BCEAO au titre de l'exercice 2012 par le Commissaire Contrôleur et les Contrôleurs Nationaux ainsi que sur la revue annuelle de la gestion des réserves de change par le Commissaire au Compte d'opérations. Cette diligence

a, en outre, concerné la mission d'audit spécifique des comptes du Projet avec le Consortium des bailleurs de fonds « ASDI-CGAP-FENU » au titre de l'exercice 2011.

Le suivi des activités du contrôle externe a également porté sur la mission d'évaluation des sauvegardes de la Banque Centrale par le FMI du 9 au 19 septembre 2013. A cet effet, des séances de travail ont été organisées avec les Directions des Services Centraux, la Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal, le Contrôleur National de la BCEAO pour le Sénégal et le Commissaire Contrôleur.

7.2.5 – Dispositif du contrôle de gestion

Au cours de l'exercice 2013, les principales actions menées ont porté sur la mise en œuvre de la planification stratégique, la poursuite du déploiement du nouveau dispositif de pilotage de structure et l'implémentation de la comptabilité analytique selon l'approche par processus.

S'agissant de la planification stratégique, l'édition 2013 du Plan Stratégique 2011-2015 a été élaborée sur la base des actions prioritaires des Directions Générales. Le suivi de ces actions a été réalisé périodiquement à travers la revue de l'état d'avancement des Programmes d'Actions Prioritaires (PAP).

Concernant le nouveau dispositif de pilotage, l'année 2013 a été marquée par la poursuite des actions initiées en 2012 relatives à l'amélioration du système de pilotage des performances des structures de la Banque. Dans ce cadre, la tenue régulière de réunion mensuelle de pilotage de structure a été instaurée par instruction du Secrétaire Général de la BCEAO pour les Directions des Services Centraux du Siège et la Direction de l'Agence Principale de Dakar. Par ailleurs, la Direction du Contrôle de Gestion (DCG) a accentué son accompagnement des Structures concernées pour une meilleure appropriation de la méthodologie. A cet égard, la DCG a élaboré et diffusé un guide pratique d'élaboration d'un tableau de bord auquel tous les acteurs concernés ont été formés. En outre, durant l'année 2013, la méthodologie de pilotage d'une structure a été déployée au niveau des Agences Auxiliaires de Kaolack et de Ziguinchor. Enfin, des sessions de formation à la méthodologie ont été organisées en faveur des Responsables des autres Agences Principales et Auxiliaires ainsi que du Secrétariat Général de la Commission Bancaire. Le déploiement de la méthodologie sur ces sites est prévu en 2014.

Sur le volet de la comptabilité analytique, les travaux entamés en 2012 sur deux processus pilotes ont été poursuivis et étendus à un troisième processus.

ANNEXES

SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	A2
Position nette des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International	A3 à A5
Tableaux ressources-emplois du produit intérieur brut (PIB)	A6 à A10
Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation	A11
Production des principales cultures vivrières	A12
Elevage et pêche	A13
Mines et pétrole	A14
Prix à la production des cultures d'exportation	A15
Indice harmonisé des prix à la consommation	A16
Tableaux des opérations financières des Etats	A17 à A21
Balance des paiements	A22 à A26
Situation des institutions monétaires	A27 à A31
Situation de la Banque Centrale	A32 à A36
Situation des banques	A37 à A41
Position nette des Gouvernements	A42 à A46
Epargne intérieure des particuliers et entreprises privées	A47 à A49
Evolution de la base monétaire	A50 à A54
Utilisations déclarées à la Centrale des risques	A55 à A63
Mouvements de billets entre Agences	A64
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la BCEAO	A65
Chronologie des mesures de politique monétaire	A66 à A79
Liste des principales publications de la BCEAO	A80

UMOA – COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	2011	2012	2013	2011				2012				2013			
				1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim
Prix moyen de la période en FCFA / kg															
CACAO	1 404	1 222	1 203	1 604	1 400	1 408	1 203	1 170	1 168	1 307	1 245	1 097	1 158	1 222	1 334
Prix indicatif O.I.C.C.															
CAFE	1 120	1 142	1 014	1 143	1 191	1 118	1 028	1 088	1 166	1 214	1 099	1 120	1 063	999	876
Prix indicatif robusta O.I.C.															
COTON	1 361	898	917	1 839	1 510	1 077	1 016	1 029	894	849	818	915	954	936	863
Indice A Liverpool															
HUILE DE PALM	531	508	423	599	522	503	498	552	555	518	407	419	426	417	430

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMES EN FRANCS CFA DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR L'UMOA

	2011	2012	2013	2011				2012				2013			
				1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim
Indices moyens – Base 100 janvier 2000															
CACAO	144	125	123	165	144	145	123	120	120	134	128	113	119	125	137
CAFE	135	138	122	138	143	135	124	131	140	146	132	135	128	120	105
COTON	174	115	117	235	193	137	130	131	114	108	104	117	122	120	110
HUILE DE PALM	217	207	173	244	213	205	203	225	227	211	166	171	174	170	176

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre		
		2011	2012	2013
		Millions de DTS		
U.M.O.A. - Position globale				
Département des D.T.S	-Allocations	818,7	818,7	818,7
	-Disponibilités	700,3	700,3	700,1
Département général	-Quote-part	855,8	855,8	855,8
	-Positions de réserve	31,3	31,3	-20,1
	-Encours des tirages	0,0	0,0	0,0
	dont : .Tranches de crédits	0,0	0,0	0,0
	. AUPC ¹	0,0	0,0	0,0
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	682,7	869,2	982,3
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	121,4	121,4	121,4
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	81,3	81,3	103,3
Bénin				
Département des D.T.S	-Allocations	59,2	59,2	59,2
	-Disponibilités	49,7	49,7	49,6
Département général	-Quote-part	61,9	61,9	61,9
	-Positions de réserve	2,2	2,2	2,3
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	56,4	77,2	87,2
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Burkina				
Département des D.T.S	-Allocations	57,6	57,6	57,6
	-Disponibilités	48,1	48,1	48,1
Département général	-Quote-part	60,2	60,2	60,2
	-Positions de réserve	7,5	7,4	7,5
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	94,1	138,4	139,8
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

¹ AUPC = Aide d'Urgence Post-Conflict

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre		
		2011	2012	2013
		Millions de DTS		
Côte d'Ivoire				
Département des D.T.S	-Allocations	310,9	310,9	310,9
	-Disponibilités	272,9	272,9	272,8
Département général	-Quote-part	325,2	325,2	325,2
	-Positions de réserve	0,8	0,8	1,0
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	318,0	431,0	528,5
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	81,3	81,3	81,3
Guinée-Bissau				
Département des D.T.S	-Allocations	13,6	13,6	13,6
	-Disponibilités	12,4	12,4	12,4
Département général	-Quote-part	14,2	14,2	14,2
	-Positions de réserve	0,1	0,1	5,6
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	7,2	7,2	7,2
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Mali				
Département des D.T.S	-Allocations	89,4	89,4	89,4
	-Disponibilités	73,4	73,4	73,5
Département général	-Quote-part	93,3	93,3	93,3
	-Positions de réserve	9,9	9,9	-47,6
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	60,3	65,1	68,2
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts			22,0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre		
		2011	2012	2013
		Millions de DTS		
Niger				
Département des D.T.S	-Allocations	62,9	62,9	62,9
	-Disponibilités	54,3	54,3	54,3
Département général	-Quote-part	65,8	65,8	65,8
	-Positions de réserve	8,6	8,6	8,6
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	36,4	43,5	49,3
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Sénégal				
Département des D.T.S	-Allocations	154,8	154,8	154,8
	-Disponibilités	130,2	130,2	130,2
Département général	-Quote-part	161,8	161,8	161,8
	-Position de réserve	1,7	1,7	1,9
	-Recours au crédit du Fonds dont : Tranches de crédits			
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	14,9	11,4	8,0
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	121,4	121,4	121,4
Togo				
Département des D.T.S	-Allocations	70,3	70,3	70,3
	-Disponibilités	59,3	59,3	59,3
Département général	-Quote-part	73,4	73,4	73,4
	-Positions de réserve	0,4	0,4	0,5
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	95,3	95,3	94,1
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

UMOA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2011	2012 (*)	2013 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
PIB au prix du marché	36 679,4	40 304,7	43 643,7
PIB marchand	32 637,6	36 029,4	38 958,9
Secteur primaire	10 718,1	11 830,9	12 643,6
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	10 718,1	11 830,9	12 643,6
Secteur secondaire	7 553,4	8 775,9	9 454,6
Industries extractives	1 575,9	1 824,7	1 948,6
Industries manufacturières	3 730,0	4 377,9	4 469,6
Electricité, Gaz, Eau	724,5	806,1	894,0
Bâtiment, Travaux Publics	1 522,9	1 767,2	2 142,4
Secteur tertiaire	14 366,1	15 422,5	16 860,7
Commerce de gros et de détail	5 177,6	5 585,2	6 137,3
Transports, Entrepôts et Communications	2 145,6	2 409,2	2 524,1
Autres services marchands	3 647,7	3 818,9	4 216,2
Droits et taxes à l'importation et TVA	3 395,3	3 609,2	3 983,2
Services non marchands	4 041,8	4 275,3	4 684,8
Importation de biens et services	14 813,9	17 848,0	19 587,8
Ressources = Emplois	51 493,3	58 152,7	63 231,5
Consommation publique	5 207,2	5 550,9	5 891,1
Consommation privée	26 423,3	29 516,5	31 593,4
Formation brute du capital fixe	6 875,3	7 898,5	9 920,0
Variation des stocks	-220,9	766,0	803,1
Exportation de biens et services	13 208,3	14 420,8	15 023,9
Déflateur du PIB	104,3	103,2	101,9
Taux de croissance du PIB nominal (%)	5,0%	9,9%	8,3%
Taux de croissance réel (%)	0,7%	6,5%	6,3%
Population (millions)	100,3	104,3	107,9
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	365,6	386,4	404,3

Source : Instituts Nationaux de la Statistique.

(*) : Estimation.

BENIN - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2011	2012 (*)	2013 (*)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	3 443,4	3 858,3	4 177,6
PIB marchand	3 091,1	3 483,3	3 770,6
Secteur primaire	1 149,0	1 252,3	1 370,2
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 149,0	1 252,3	1 370,2
Secteur secondaire	457,4	496,3	539,0
Industries extractives	8,0	8,5	9,7
Industries manufacturières	264,7	289,4	298,9
Electricité, Gaz, Eau	35,9	40,6	44,2
Bâtiment, Travaux Publics	148,8	157,8	186,2
Secteur tertiaire	1 484,7	1 734,7	1 861,4
Commerce de gros et de détail	554,9	616,9	706,8
Transports, Entrepôts et Communications	273,7	401,8	358,2
Autres services marchands	322,3	343,8	392,3
Droits et taxes à l'importation et TVA	333,8	372,2	404,2
Services non marchands	352,2	375,0	406,9
Importation de biens et services	1 087,3	1 215,5	1 308,9
Ressources = Emplois	4 530,6	5 073,8	5 486,5
Consommation publique	374,5	385,4	414,1
Consommation privée	2 689,5	3 068,6	3 254,0
Formation brute du capital fixe	659,7	683,5	803,8
Variation des stocks	22,7	37,7	37,7
Exportation de biens et services	784,2	898,5	976,8
Déflateur du PIB	102,4	106,3	102,0
Taux de croissance du PIB nominal (%)	6,0%	12,1%	8,3%
Taux de croissance réel (%)	3,5%	5,4%	6,2%
Population (millions)	9,1	9,4	9,8
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	378,1	409,3	428,2

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(*) : Estimation.

BURKINA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2010	2012 (*)	2013 (*)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	4 806,5	5 476,1	5 965,4
PIB marchand	3 996,5	4 597,7	4 915,4
Secteur primaire	1 410,4	1 623,2	1 878,3
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 410,4	1 623,2	1 878,3
Secteur secondaire	1 141,1	1 422,2	1 357,5
Industries extractives	494,4	506,9	520,1
Industries manufacturières	421,1	684,4	586,4
Electricité, Gaz, Eau	35,4	37,2	36,6
Bâtiment, Travaux Publics	190,2	193,7	214,4
Secteur tertiaire	1 444,9	1 552,4	1 679,7
Commerce de gros et de détail	602,6	634,9	709,4
Transports, Entrepôts et Communications	229,4	237,7	262,1
Autres services marchands	279,8	291,0	310,5
Droits et taxes à l'importation et TVA	333,1	388,8	397,6
Services non marchands	810,1	878,3	1 050,0
Importation de biens et services	1 657,0	2 023,3	2 199,1
Ressources = Emplois	6 463,5	7 499,3	8 164,5
Consommation publique	906,2	996,2	1 142,6
Consommation privée	3 089,2	3 543,6	3 900,0
Formation brute du capital fixe	1 056,5	1 180,3	1 417,0
Variation des stocks	83,5	100,0	125,2
Exportation de biens et services	1 328,1	1 679,2	1 579,7
Déflateur du PIB	102,8	104,5	102,0
Taux de croissance du PIB nominal (%)	7,9%	13,9%	8,9%
Taux de croissance réel (%)	5,0%	9,0%	6,8%
Population (millions)	16,2	16,8	17,3
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	295,8	326,3	344,7

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie.

(*) : Estimation.

COTE D'IVOIRE - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2011	2012 (*)	2013 (*)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	11 360,0	12 600,0	14 126,2
PIB marchand	9 845,0	11 010,8	12 423,3
Secteur primaire	3 376,3	3 513,3	3 766,6
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	3 376,3	3 513,3	3 766,6
Secteur secondaire	2 658,9	3 134,9	3 605,7
Industries extractives	300,0	290,8	300,4
Industries manufacturières	1 563,9	1 788,5	1 979,2
Electricité, Gaz, Eau	279,0	303,6	359,9
Bâtiment, Travaux Publics	516,0	752,0	966,2
Secteur tertiaire	3 809,7	4 362,7	5 051,0
Commerce de gros et de détail	1 511,8	1 694,9	1 934,3
Transports, Entrepôts et Communications	365,1	441,2	478,5
Autres services marchands	1 093,1	1 246,1	1 421,4
Droits et taxes à l'importation et TVA	839,7	980,5	1 216,8
Services non marchands	1 515,0	1 589,2	1 702,9
Importation de biens et services	4 467,4	6 101,4	6 594,0
Ressources = Emplois	15 827,4	18 701,4	20 720,2
Consommation publique	1 581,5	1 786,7	1 639,9
Consommation privée	7 596,0	8 473,0	9 345,6
Formation brute du capital fixe	928,0	1 720,1	2 477,7
Variation des stocks	-719,9	189,4	205,3
Exportation de biens et services	6 441,8	6 532,3	7 051,7
Déflateur du PIB	105,0	101,0	102,9
Taux de croissance du PIB nominal (%)	0,1%	10,9%	12,1%
Taux de croissance réel (%)	-4,7%	9,8%	9,0%
Population (millions)	23,5	24,2	24,9
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	482,7	520,9	568,0

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(*) : Estimation.

GUINEE-BISSAU - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2011	2012 (*)	2013 (*)
PIB au prix du marché	465,1	469,0	480,4
PIB marchand	413,7	414,1	427,8
Secteur primaire	211,4	216,0	223,8
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	211,4	216,0	223,8
Secteur secondaire	57,2	56,4	59,1
Industries extractives	0,2	0,2	0,2
Industries manufacturières	50,1	49,5	51,8
Electricité, Gaz, Eau	1,6	1,6	1,7
Bâtiment, Travaux Publics	5,2	5,1	5,5
Secteur tertiaire	145,2	141,7	145,0
Commerce de gros et de détail	83,5	80,8	82,9
Transports, Entrepôts et Communications	18,9	18,0	19,0
Autres services marchands	16,9	17,6	18,3
Droits et taxes à l'importation et TVA	25,9	25,3	24,8
Services non marchands	51,3	54,8	52,6
Importation de biens et services	160,4	154,6	149,7
Ressources = Emplois	625,5	623,5	630,1
Consommation publique	58,7	61,6	51,8
Consommation privée	399,6	443,4	453,3
Formation brute du capital fixe	32,4	30,3	29,8
Variation des stocks	1,4	0,1	0,1
Exportation de biens et services	133,4	88,2	95,1
Déflateur du PIB	105,5	102,4	102,1
Taux de croissance du PIB nominal (%)	11,1%	0,8%	2,4%
Taux de croissance réel (%)	5,3%	-1,5%	0,3%
Population (millions)	1,5	1,5	1,5
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	314,4	310,5	311,5

Source : Institut National de la Statistique.

(*) : Estimation.

MALI - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2011	2012 (*)	2013 (*)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	5 024,3	5 290,7	5 641,7
PIB marchand	4 597,0	4 885,8	5 208,9
Secteur primaire	1 771,8	2 020,0	2 161,8
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 771,8	2 020,0	2 161,8
Secteur secondaire	994,6	1 078,4	1 136,2
Industries extractives	350,5	420,2	416,1
Industries manufacturières	282,2	331,0	320,6
Electricité, Gaz, Eau	100,3	103,5	116,5
Bâtiment, Travaux Publics	261,6	223,7	283,0
Secteur tertiaire	1 830,6	1 787,4	1 910,9
Commerce de gros et de détail	271,0	285,4	306,0
Transports, Entrepôts et Communications	331,8	228,1	267,1
Autres services marchands	716,7	776,7	838,2
Droits et taxes à l'importation et TVA	511,0	497,1	499,6
Services non marchands	427,3	404,9	432,8
Importation de biens et services	1 817,1	1 998,9	2 701,3
Ressources = Emplois	6 841,4	7 289,6	8 343,0
Consommation publique	700,2	621,9	809,7
Consommation privée	3 634,2	4 053,6	4 547,9
Formation brute du capital fixe	1 155,3	943,7	1 471,7
Variation des stocks	30,2	30,2	30,2
Exportation de biens et services	1 321,5	1 640,2	1 483,6
Déflateur du PIB	105,1	105,7	101,5
Taux de croissance du PIB nominal (%)	7,9%	5,3%	6,6%
Taux de croissance réel (%)	2,7%	-0,4%	5,1%
Population (millions)	15,6	16,2	17,2
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	321,5	326,1	327,5

Source : Institut National de la Statistique.

(*) : Estimation.

NIGER - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2011	2012 (*)	2013 (*)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	3 025,7	3 458,0	3 662,8
PIB marchand	2 727,5	3 123,0	3 285,6
Secteur primaire	1 156,8	1 320,0	1 245,5
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 156,8	1 320,0	1 245,5
Secteur secondaire	486,7	704,4	842,9
Industries extractives	226,0	372,9	483,7
Industries manufacturières	144,0	209,2	226,5
Electricité, Gaz, Eau	40,5	38,9	42,3
Bâtiment, Travaux Publics	76,2	83,4	90,4
Secteur tertiaire	1 084,0	1 098,6	1 197,2
Commerce de gros et de détail	435,5	460,4	497,9
Transports, Entrepôts et Communications	193,2	209,9	227,2
Autres services marchands	198,7	209,3	226,4
Droits et taxes à l'importation et TVA	256,6	219,0	245,7
Services non marchands	298,2	335,0	377,2
Importation de biens et services	1 445,2	1 452,9	1 490,9
Ressources = Emplois	4 470,9	4 910,9	5 153,7
Consommation publique	321,7	244,4	267,4
Consommation privée	2 310,2	2 615,9	2 651,5
Formation brute du capital fixe	1 204,8	1 212,9	1 390,7
Variation des stocks	2,0	7,4	0,0
Exportation de biens et services	632,2	830,3	844,2
Déflateur du PIB	104,4	102,9	102,2
Taux de croissance du PIB nominal (%)	6,8%	14,3%	5,9%
Taux de croissance réel (%)	2,3%	11,1%	3,6%
Population (millions)	15,7	17,1	17,8
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	192,6	201,9	205,8

Source : Institut National de la Statistique.

(*) : Estimation.

SENEGAL - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2011	2012 (*)	2013 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
PIB au prix du marché	6 814,1	7 170,7	7 462,5
PIB marchand	6 399,8	6 723,8	6 998,8
Secteur primaire	927,5	1 050,3	1 126,6
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	927,5	1 050,3	1 126,6
Secteur secondaire	1 473,8	1 521,8	1 520,8
Industries extractives	143,2	145,6	140,3
Industries manufacturières	876,1	889,8	867,3
Electricité, Gaz, Eau	182,3	223,6	230,3
Bâtiment, Travaux Publics	272,1	262,7	282,9
Secteur tertiaire	3 998,5	4 151,7	4 351,4
Commerce de gros et de détail	1 128,4	1 174,8	1 222,2
Transports, Entrepôts et Communications	699,5	721,1	773,1
Autres services marchands **	1 282,9	1 364,7	1 427,4
Droits et taxes à l'importation et TVA	887,6	891,1	928,7
Services non marchands	414,3	447,0	463,6
Importation de biens et services	3 029,5	3 564,0	3 730,1
Ressources = Emplois	9 843,6	10 734,7	11 192,6
Consommation publique	1 058,3	1 199,9	1 304,7
Consommation privée	5 139,5	5 624,1	5 582,8
Formation brute du capital fixe	1 529,3	1 651,5	1 803,7
Variation des stocks	329,2	340,9	432,9
Exportation de biens et services	1 787,3	1 918,2	2 068,5
Déflateur du PIB	104,2	101,7	100,1
Taux de croissance du PIB nominal (%)	6,4%	5,2%	4,1%
Taux de croissance réel (%)	2,1%	3,5%	4,0%
Population (millions)	12,6	12,9	13,2
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	540,6	556,9	567,4

Source : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

(*) : Estimation.

** Y compris services publics d'éducation

TOGO - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2011	2012 (*)	2013 (*)
PIB au prix du marché	1 740,4	1 981,9	2 127,1
PIB marchand	1 567,0	1 790,9	1 928,4
Secteur primaire	714,9	835,9	870,8
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	714,9	835,9	870,8
Secteur secondaire	283,7	361,6	393,5
Industries extractives	53,6	79,5	78,1
Industries manufacturières	127,9	136,2	139,0
Electricité, Gaz, Eau	49,5	57,0	62,6
Bâtiment, Travaux Publics	52,7	88,9	113,8
Secteur tertiaire	568,5	593,4	664,2
Commerce de gros et de détail	144,1	145,8	145,6
Transports, Entrepôts et Communications	94,7	94,0	100,0
Autres services marchands	122,2	118,4	152,9
Droits et taxes à l'importation et TVA	207,5	235,1	265,7
Services non marchands	173,4	191,1	198,7
Importation de biens et services	1 149,8	1 337,5	1 413,8
Ressources = Emplois	2 890,2	3 319,4	3 540,9
Consommation publique	206,1	254,7	261,1
Consommation privée	1 565,1	1 694,5	1 858,2
Formation brute du capital fixe	309,2	476,1	525,5
Variation des stocks	30,0	60,3	-28,3
Exportation de biens et services	779,7	833,9	924,4
Déflateur du PIB	104,9	107,5	102,2
Taux de croissance du PIB nominal (%)	10,1%	13,9%	7,3%
Taux de croissance réel (%)	4,9%	5,9%	5,0%
Population (millions)	6,0	6,2	6,3
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	289,6	322,1	337,6

Source : Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.

(*) : Estimation.

UMOA - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES D'EXPORTATION

	2011	2012	2013
	Tonnes		
BENIN			
Arachides	131 790	129 109	149 762
Coton graine	200 000	240 028	307 355
Karité			
Régimes de palme			
Palmistes			
Noix de cajou	162 986	162 986	
Ananas	246 702	434 813	495 527
Burkina			
Arachides	265 322	310 692	349 688
Coton graine	417 244	548 856	601 400
Karité	190 740	201 040	211 896
Sésame	84 759	100 524	136 686
COTE D'IVOIRE			
Café	32 300	121 400	103 700
Cacao	1 559 400	1 433 000	1 449 300
Coton graine	198 300	288 400	378 400
Régimes de palme			
Palmistes			
Caoutchouc	238 700	254 700	274 500
Canne à sucre	202 000	212 300	191 500
Tabac			
Bananes(2)	355 700	377 100	395 900
Ananas(2)	91 600	84 200	88 400
Bois en grume(1)			
Bois débité(1)			
Noix de cajou	380 000	450 000	480 000
Arachides	91 844		
GUINEE-BISSAU			
Arachides	42 759	44 289	53 057
Noix de cajou	161 532	117 256	145 712
Palmistes	311	317	323
Coton	3 130	3 189	3 250
MALI			
Arachides	339 258		
Coton graine	445 314	453 822	438 846
Karité			
Tabac			
NIGER			
Arachides	395 600	291 700	383 500
Coton graine	545		
Haricot et niébé	1 568 828	1 109 700	1 537 100
SENEGAL			
Arachides	527 528	692 752	709 692
Coton graine	25 367	32 250	32 983
Tomate industrielle			
TOGO			
Café	9 597	10 202	10 950
Cacao	5 638	6 501	7 020
Coton graine	79 500	80 700	69 873
Arachides	47 369	31 947	43 226
Karité			
Régimes de palme			
Palmistes	43 491	46 120	48 910
U.M.O.A.			
Cacao	1 565 038	1 439 501	1 456 320
Café	41 897	131 602	114 650
Coton graine	1 369 400	1 647 245	1 832 107
Régimes de palme	0	0	0
Palmistes	43 802	46 437	49 233
Karité	190 740	201 040	211 896
Sésame	84 759	100 524	136 686
Arachides	1 841 470	1 500 489	1 688 925
Caoutchouc	238 700	254 700	274 500
Tabac	0	0	0
Bananes(2)	355 700	377 100	395 900
Ananas	338 302	519 013	583 927
Bois en grume(1)	0	0	0
Bois débité(1)	0	0	0
Canne à sucre	202 000	212 300	191 500
Tomate industrielle	0	0	0
Noix de cajou	704 518	730 242	625 712
Haricot et niébé	1 568 828	1 109 700	1 537 100

(1) : milliers de m3.

(2) : exportations.

Sources : Organismes nationaux de commercialisation.

UMOA - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES

	2011	2012	2013
	Milliers de tonnes		
BENIN			
Mais	1 166,0	1 252,3	1 316,6
Mil et sorgho	157,9	173,4	111,6
Riz paddy	219,6	216,6	362,6
Igname	2 734,9	2 810,7	2 958,8
Manioc	3 645,9	3 646,0	3 910,0
Haricot et niébé	85,5	94,7	102,8
Autres	564,7	609,0	574,7
	8 574,4	8 802,7	9 337,0
BURKINA			
Mais	1 076,8	1 556,3	1 585,4
Mil et sorgho	2 334,3	3 002,2	2 959,0
Riz paddy	240,9	319,4	305,4
Fonio	14,5	20,7	19,9
Autres	741,9	894,1	888,7
	4 408,3	5 792,7	5 758,5
COTE D'IVOIRE			
Mais	939,5	1 073,2	1 116,2
Riz paddy	1 180,2	1 418,3	1 475,0
Mil et sorgho	95,3		
Igname	6 894,6	7 243,5	7 533,3
Manioc	2 872,5	2 996,1	3 116,0
Banane plantain	1 882,4	1 957,2	2 035,5
Autres	367,1		
	14 231,5	14 688,4	15 275,9
GUINEE-BISSAU			
Riz paddy	175,2	194,9	209,7
Mais	5,8	7,0	7,3
Mil et sorgho	33,0	38,6	44,9
Patate douce	10,3	11,9	12,4
Manioc	17,9	22,3	23,0
Autres	2,3	3,1	3,4
	244,5	277,8	300,7
MALI			
Mais	1 298,2	1 713,7	1 305,0
Mil et sorgho	2 653,2	2 984,7	2 102,8
Riz paddy	1 741,5	1 914,9	1 984,5
Autres	84,9	61,1	45,0
	5 777,7	6 674,4	5 437,3
NIGER			
Mil et sorgho	3 531,2	5 237,9	4 283,8
Riz paddy	12,2	5,4	7,2
Autres (y compris niébé)	1 713,5	1 502,6	1 804,8
	5 257,0	6 745,9	6 095,8
SENEGAL			
Mais	124,1	228,4	223,2
Mil et sorgho	567,6	800,2	669,7
Riz paddy	439,3	469,6	423,5
Manioc	154,9	189,5	154,1
Haricot et niébé	28,1	55,0	48,6
Pastèques	148,1	182,1	116,6
Autres	5,4	6,8	4,6
	1 467,6	1 931,7	1 640,3
TOGO			
Mais	650,8	807,5	692,6
Mil et sorgho	293,6	254,5	349,8
Riz paddy	112,2	123,7	107,2
Igname	727,7	793,8	661,2
Manioc	998,5	892,9	902,9
Haricot et niébé	76,5	100,2	116,6
Autres	1 485,1	1 585,5	1 559,1
	4 344,6	4 558,1	4 389,4
U.M.O.A			
Mais	5 261,2	6 638,4	6 246,3
Mil et sorgho	9 666,1	12 491,4	10 521,6
Riz paddy	4 121,1	4 662,7	4 875,1
Fonio	14,5	20,7	19,9
Igname	10 357,2	10 848,1	11 153,2
Manioc	7 689,6	7 746,8	8 106,0
Patate douce	10,3	11,9	12,4
Banane plantain	1 882,4	1 957,2	2 035,5
Haricot et niébé	190,1	249,9	268,0
Pastèques	148,1	182,1	116,6
Autres	4 965,0	4 662,3	4 880,3
	44 305,6	49 471,6	48 234,9

Sources : Ministères de l'agriculture des Etats.

UMOA - ELEVAGE ET PECHE

Pays/Produits	2011	2012	2013
ELEVAGE		Milliers de têtes	
BENIN			
Bovins	2 058	2 111	2 166
Ovins et caprins	2 418	2 471	2 525
Porcins	388	406	423
Volailles	44 553	46 001	47 497
BURKINA			
Bovins	8 567	8 738	8 913
Ovins et caprins	22 225	23 029	23 863
Porcins	2 589	2 692	2 800
Volailles	37 716	38 470	39 239
Asins	1 072	1 093	1 115
Equins	42	43	44
Camelins	17	18	18
COTE d'IVOIRE(1)			
Bovins			
Ovins et caprins			
Porcins			
Volailles			
GUINEE-BISSAU			
Bovins	1 500	1 595	1 643
Ovins et caprins	1 044	1 093	1 120
Volailles	1 597	1 721	1 810
MALI			
Asins			
Bovins			
Ovins et caprins			
Porcins			
Equins			
Volailles			
Camelins			
NIGER			
Bovins			
Ovins et caprins			
SENEGAL			
Bovins	3 346	3 379	3 430
Ovins et caprins	10 603	10 925	11 280
Porcins	364	375	386
Equins	529	534	539
Volailles	44 171	44 155	48 919
TOGO			
Bovins	48	49	51
Ovins et caprins	1 962	2 060	2 163
Porcins	404	424	445
Volailles	22 350	24 138	26 069
UMOA			
Asins	1 072	1 093	-
Camelins	17	18	-
Bovins	15 519	15 873	16 203
Ovins et caprins	38 251	39 578	40 951
Porcins	3 745	3 897	4 055
Equins	571	577	583
Volailles	150 388	154 486	163 535
PECHE			
BENIN	41 351	41 765	42 182
BURKINA	-	-	-
COTE D'IVOIRE	-	-	-
GUINEE-BISSAU	35 117	34 407	35 091
MALI	-	-	-
NIGER (*)	-	-	-
A 11	414 051	435 181	419 094
TOGO	21 616	22 265	22 933
UMOA	512 136	533 618	519 300

(1) : en tonnes.

Sources : Ministères des ressources animales des Etats.

UMOA – PRODUCTIONS MINIERES

Périodes	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire		Mali	Niger			Sénégal			Togo	
	Pétrole	Or	Pétrole	Or	Or	Or	Uranium	Pétrole	Phosphates de calcium	Phosphates d'alumine	Sel marin	Phosphates de calcium	Clinker
	barils	kg	Milliers de barils	kg	kg	kg	tonnes	Milliers de barils	tonnes			tonnes	
PRODUCTION													
1991	1 352 700	2 926	73 050	3 137	4 597		2 777		1 740 500		100 000	2 964 702	
1992	933 300	2 404	69 371	3 765	5 467		2 966		2 283 501		95 000	2 030 702	
1993	1 061 900	2 140	63 035	1 907	5 939		2 851		1 667 000		85 000	1 800 000	
1994	884 577	1 640		1 872	4 599		2 956		1 587 350		87 600	2 121 489	
1995	653 615	1 900	2 294	2 008	6 291		2 974		1 483 700		110 000	2 591 213	
1996	552 144	1 384	5 815	2 054	6 584		3 322		1 376 807		100 000	2 730 869	
1997	456 127	1 365	5 266	2 496	18 521		3 499		1 584 405		110 000	2 631 353	
1998	355 900	1 600	3 806	2 009	21 156		3 516		1 514 897		137 197	2 253 411	
1999		1 800	3 547	2 967	25 265		2 948		1 797 150		145 000	1 714 530	
1999	226 000	575	17 593				3 030		478 000				
2000	292 600	429	15 064				914		392 000	21 538	83 000	324 652	21 538
2000	275 200	450	14 397				708		373 000		2 000	576 242	
2001	268 100	403	15 981				926		342 000			893 411	
2001													
2002	255 777	413					626		503 000			382 792	
2002	244 445	317					791		429 300	19 200	87 600	536 701	19 200
2003	225 285	281					496		248 500			575 605	
2003	159 070	264					1 043		406 500			626 391	
2000		1 000	2 578	3 444	28 278		2 896		1 846 306		124 000	1 370 136	
2001		339	2 099	3 672	53 658		2 917		1 708 000		141 000	1 066 581	
2002		624	5 297	3 570	66 068		3 024		1 547 000		183 000	1 280 609	943 700
2003		780	7 506	1 313	51 598		3 149		1 761 924		159 223	1 471 328	1 650 928
2004		1 008	7 952	1 272	41 585	1 531	3 089		1 753 833		174 000	1 115 180	1 553 534
2005		1 257	14 566	1 638	49 058	5 326	3 000		1 689 040		156 138	1 020 868	1 675 779
2006		727	22 194	1 452	58 382	2 627	3 432		766 771		198 561	1 171 261	1 307 265
2007		829	17 503	1 466	52 753	2 615	3 155		747 614		212 394	750 059	1 162 339
2008		5 600	16 520	2 883	52 753	2 375	3 072		625 842		240 576	842 508	915 172
2009		12 500	18 542	7 055	48 533	1 929	3 242		903 000		222 297	725 547	1 050 198
2010		26 244	14 562	5 080	42 033	1 989	4 198		1 055 075		163 410	695 150	1 059 972
2011		38 749	12 391	12 357	42 038	1 872	4 159		1 412 000		271 574	868 616	1 200 551
2012		35 556	9 624	13 083	46 273	1 581	4 583	4 639	1 380 000		341 139	1 110 416	1 167 565
2013		38 929	7 282	15 516	43 383	1 016	4 259	6 536	881 453		213 773	1 213 657	911 030
VENTES													
1991	1 366 600	835	73 050	1 245			2 945		1 304 030		71 373	3 046 599	
1992	979 700		69 371	1 776			2 841		1 185 553		67 688	2 081 436	
1993	1 085 100	2 140	63 035	1 907			3 748		959 354		68 535	1 567 391	
1994	971 115	1 640		1 872			2 787		603 136		105 425	2 181 489	
1995	664 419	1 900	2 294	2 008	6 291		3 116		857 884		88 713	2 906 900	
1996	569 235	1 384	5 815	2 054	6 584		2 970		836 410		81 481	2 633 725	
1997	408 527	1 365	5 266	2 485	16 323		3 921		615 063		131 495	2 686 640	
1998	419 900	1 600	3 806	1 995	20 589		3 627		373 463		126 024	2 242 641	
1999		1 800	3 547	2 967	25 265		2 960		657 325		107 508	1 616 751	
2000		1 000	2 578	3 444	28 278		3 040		513 900		119 914	1 219 859	
2001		339	2 099	3 672	53 658		2 960		510 409		146 287	1 304 177	
2002		624	4 993	3 570	66 068		2 960		486 000		157 263	1 327 710	
2003		780	7 506	1 313	51 598		2 830		203 900		149 400	1 355 986	1 653 632
2004		1 008	8 125	1 272	41 585	611	3 048		197 900		149 000	1 235 642	1 585 143
2005		1 257	1 315	1 638	49 058	2 961	3 590		174 400		114 500	1 047 893	1 528 483
2006		727	3 080	1 327	58 382	2 627	3 160		177 900		171 700	1 173 260	1 280 567
2007		829	2 074	1 466	49 058	2 615	3 551		181 600		173 700	737 166	1 068 423
2008		5 600		2 884	58 382	2 375	3 129		209 100		195 700	686 472	533 752
2009		12 500		7 055	48 533	1 929	3 200		208 090		184 851	681 127	1 129 620
2010		26 244		2 883	42 033	1 989	4 200		198 428		193 609	857 772	1 060 864
2011		38 749		6 798	42 038	1 872	4 171		189 338		227 733	894 341	1 068 740
2012		35 556		9 903	46 273	1 581	4 484		177 329		191 459	1 033 390	1 140 300
2013		38 929			43 383	1 872	4 230		163 930		156 718	1 142 692	940 436

Source : Sociétés minières nationales.

Productions d'or : données cumulées à fin décembre 2013 dans tous les pays, sauf en Côte d'Ivoire où le cumul est à fin septembre 2013.

Productions d'uranium (Niger) : données cumulées à fin décembre 2013.

Productions de phosphates : données cumulées à fin décembre 2013 au Sénégal et au Togo.

Productions de clinker : données cumulées à fin décembre 2013 au Togo.

Productions de pétrole : données cumulées à fin décembre 2013 au Niger et sur les neuf premiers mois de 2013 en Côte d'Ivoire (Contribution de la DN au rapport annuel 2013)

UMOA - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	2010-2011	2011-2012	2012-2013
	Francs CFA le kilogramme		
BENIN			
Arachide en coque	-	-	-
Café	-	-	-
Coton graine	250	250	260
Régimes de palme	-	-	-
Palmistes			
BURKINA			
Arachide décortiquée	191,9	194	201
Coton graine	200	245	245
COTE D'IVOIRE			
Cacao	756	657	725
Café	260	526	620
Coton graine	200	200	200
Régimes de palme	-		
GUINEE-BISSAU			
Arachide	-		
Noix de cajou	270	350	250
Palmistes			
Coton	-		
MALI			
Arachide en coque	-		
Coton graine	170	255	255
NIGER			
Arachide en coque	-		
Coton graine	-		
SENEGAL			
Arachide en coque	165	175	190
Coton graine	205	179	255
TOGO			
Cacao	1143	1051	1083
Café	814	957	915
Coton graine	205	215	230
Palmistes	95	96	97

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

UMOA - INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100=2008

	2011	2012	2013
COTONOU			
1er trimestre	104,3	111,1	114,0
2e trimestre	105,3	112,4	114,6
3e trimestre	105,7	112,5	114,0
4e trimestre	106,2	113,9	111,8
Année	105,4	112,5	113,6
OUAGADOUGOU			
1er trimestre	100,6	104,0	106,6
2e trimestre	102,3	106,2	108,0
3e trimestre	104,1	109,0	108,2
4e trimestre	105,1	108,6	107,3
Année	103,0	107,0	107,5
ABIDJAN			
1er trimestre	105,9	107,6	111,4
2e trimestre	109,6	108,0	111,7
3e trimestre	107,0	109,1	111,5
4e trimestre	106,7	110,1	111,3
Année	107,3	108,7	111,5
GUINEE BISSAU			
1er trimestre	102,6	105,1	107,0
2e trimestre	105,0	107,0	106,9
3e trimestre	105,6	107,8	108,0
4e trimestre	104,6	106,8	107,9
Année	104,4	106,7	107,4
BAMAKO			
1er trimestre	104,3	110,1	109,9
2e trimestre	105,3	113,0	111,4
3e trimestre	108,3	113,8	113,1
4e trimestre	108,7	112,5	112,3
Année	106,7	112,3	111,7
NIAMEY			
1er trimestre	103,1	102,8	104,4
2e trimestre	103,6	104,7	106,5
3e trimestre	105,7	106,2	110,2
4e trimestre	105,1	105,8	108,0
Année	104,4	104,9	107,3
DAKAR			
1er trimestre	101,3	103,5	103,8
2e trimestre	101,2	102,2	102,9
3e trimestre	102,7	103,7	104,8
4e trimestre	104,0	105,8	106,5
Année	102,3	103,8	104,5
LOME			
1er trimestre	108,6	110,9	114,6
2e trimestre	109,6	112,2	114,5
3e trimestre	109,2	111,9	113,5
4e trimestre	108,5	112,3	112,6
Année	109,0	111,8	113,8
UEMOA (*)			
1er trimestre	104,3	106,9	109,4
2e trimestre	106,2	107,6	109,8
3e trimestre	106,0	108,7	110,3
4e trimestre	106,2	109,5	110,0
Année	105,7	108,2	109,9

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

TABLEAU CONSOLIDE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	UMOA		
	2011	2012	2013
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
1- RECETTES ET DONNS	7 325,4	8 735,8	9 753,1
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	6 371,5	7 793,7	8 343,4
Recettes fiscales	5 493,6	6 564,1	7 154,9
Directs	3 326,0	3 985,1	4 304,1
Taxes sur les transactions internationales	2 041,1	2 411,8	2 846,7
Recettes non fiscales	742,7	1 089,1	1 041,5
Autres	135,3	140,6	147,0
1.2 DONNS	953,8	942,0	1 409,7
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	8 728,9	10 020,3	11 234,4
2.1 DEPENSES TOTALES	8 637,0	9 987,5	11 240,9
2.1.1 DEPENSES COURANTES	5 828,1	6 784,3	6 720,6
Traitements et salaires	2 210,4	2 599,7	2 798,6
Autres dépenses de fonctionnement	3 197,8	3 703,4	3 469,4
Intérêts sur la dette publique	419,9	467,8	438,0
Intérieure	181,1	208,1	224,2
Extérieure	238,9	259,7	213,8
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	2 614,0	3 036,7	4 270,7
Sur financement interne	1 555,1	1 951,3	2 474,7
Sur financement externe	1 058,8	1 085,4	1 795,9
2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES	195,0	179,9	264,3
2.2 PRETS NETS	91,8	32,8	-6,5
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-2 357,3	-2 226,6	-2 891,0
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-1 403,5	-1 284,5	-1 481,3
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-591,8	-474,1	-413,9
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	-28,9	72,6	-6,9
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-44,3	15,7	-38,9
Sur dette intérieure	-45,2	12,7	-38,9
Intérêts	-7,8	0,2	-52,1
Dépenses engagées non payées	-43,7	12,7	-18,4
Sur dette extérieure (intérêts)	0,9	3,1	0,0
Paiement période complémentaire	28,7	52,6	69,2
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-2 386,2	-2 153,9	-2 897,9
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-1 432,4	-1 211,9	-1 488,2
9 - FINANCEMENT	1 438,9	1 210,3	1 493,4
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	146,1	219,4	732,6
Bancaire	193,3	-34,6	359,9
Non-bancaire	-47,2	254,0	349,7
Recettes de privatisation	0,5	45,1	79,5
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	13,9	82,0	-57,0
Autres	-39,8	-11,2	172,2
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	1 292,8	990,9	760,8
Tirages sur emprunts	989,7	748,0	1 124,7
Amortissement dû	-501,9	-515,3	-351,7
Allégement/Rééchelonnement obtenu	275,2	574,9	42,8
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	47,1	-177,5	-36,9
Autres	482,7	360,9	-18,1
10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE	-6,2	1,5	-5,5
Fonds en route	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions	-6,2	1,5	-5,5
11 - GAP A FINANCER (en projection)	-0,3	0,1	0,2

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	BENIN			BURKINA		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	<i>Milliards de francs CFA</i>					
1- RECETTES ET DONS	692,7	797,5	873,6	1 047,3	1 276,4	1 441,7
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	605,6	722,6	795,4	793,6	998,9	1 117,4
Recettes fiscales	534,7	598,2	668,1	695,6	890,8	992,6
Directs	273,5	280,1	296,5	567,8	723,5	800,6
Taxes sur les transactions internationales	261,2	318,1	371,6	112,0	148,6	168,6
Recettes non fiscales	70,9	124,4	127,3	98,0	108,0	124,7
Autres				0,0	0,1	0,1
1.2 DONS	87,1	74,9	78,2	253,7	277,5	324,4
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	743,6	815,8	952,1	1 166,0	1 452,9	1 652,7
2.1 DEPENSES TOTALES	731,1	809,8	920,9	1 163,4	1 453,7	1 677,4
2.1.1 DEPENSES COURANTES	515,6	592,5	632,8	628,3	828,7	819,0
Traitements et salaires	253,2	279,4	300,3	281,4	332,3	355,5
Autres dépenses de fonctionnement	247,5	290,0	312,6	318,6	454,5	428,7
Intérêts sur la dette publique	14,9	23,1	19,9	28,3	41,8	34,8
Intérieure	7,1	12,5	10,1	15,9	28,8	21,9
Extérieure	7,8	10,6	9,8	12,4	13,0	12,8
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	215,5	217,3	288,1	531,3	619,6	762,7
Sur financement interne	107,5	129,6	133,8	329,1	402,4	497,0
Sur financement externe	108,0	87,7	154,3	202,2	217,1	265,7
2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES				3,8	5,5	95,8
2.2 PRETS NETS	12,5	6,0	31,2	2,7	-0,9	-24,8
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-138,0	-93,2	-156,7	-372,4	-454,0	-535,3
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-50,9	-18,3	-78,5	-118,8	-176,5	-210,9
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-2,6	23,6	48,7	-135,4	-190,4	-163,8
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	-28,2	-6,9	9,2	13,2	72,3	50,8
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-28,2	-6,9	9,2	0,0	0,0	0,0
Sur dette intérieure	-28,2	-6,9	9,2	0,0	0,0	0,0
Intérêts	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0
Dépenses engagées non payées	-28,2	-6,9		-15,5	19,6	-18,4
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire						
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-166,2	-100,1	-147,5	-359,2	-381,7	-484,5
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-79,1	-25,2	-69,3	-105,6	-104,2	-160,1
9 - FINANCEMENT	79,1	25,2	69,3	104,9	97,5	162,5
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	54,7	5,9	-28,7	-3,9	12,0	128,0
Bancaire	100,4	-9,9	15,4	21,3	15,1	92,5
Non-bancaire	-45,7	15,8	-44,1	-25,3	-3,1	35,5
Recettes de privatisation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	0	0	0			
Autres	-15,2	27,0		-33,7	-53,7	1,0
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	24,4	19,3	98,0	108,8	85,5	34,4
Tirages sur emprunts	42,3	44,3	126,2	129,1	107,3	60,5
Amortissement dû	-17,9	-25,0	-28,2	-20,3	-21,7	-26,0
Allègement/Rééchelonnement obtenu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Autres	0	0	0	0,0	0,0	0,0
10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE	0,0	0,0	0,0	0,7	6,6	-2,4
Fonds en route	0	0	0			
Erreurs et omissions	0	0	0	0,7	6,6	-2,4
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	COTE D'IVOIRE			GUINEE-BISSAU		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	Milliards de francs CFA					
1- RECETTES ET DONNS	1 725,9	2 621,5	2 992,0	90,7	71,0	53,6
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	1 693,0	2 540,2	2 764,5	52,6	46,0	41,2
Recettes fiscales	1 271,4	1 907,4	2 210,9	40,3	38,9	35,4
Directs	621,9	957,1	1 057,1	27,1	26,0	22,7
Taxes sur les transactions internationales	649,5	950,3	1 153,8	11,5	10,9	10,8
Recettes non fiscales	421,6	632,9	553,6	12,3	7,1	5,8
Autres	0,0	0,0				
1.2 DONNS	32,9	81,2	227,5	38,1	25,0	12,4
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	2 212,0	3 053,9	3 445,3	93,3	83,9	69,9
2.1 DEPENSES TOTALES	2 212,9	3 051,7	3 447,0	93,3	83,9	69,9
2.1.1 DEPENSES COURANTES	1 818,9	2 365,4	2 283,0	56,3	62,2	51,9
Traitements et salaires	719,8	934,7	1 038,9	23,6	25,1	24,2
Autres dépenses de fonctionnement	879,9	1 197,8	1 048,0	32,3	37,0	27,7
Intérêts sur la dette publique	219,3	232,9	196,2	0,4	0,1	0,0
Intérieure	89,6	79,6	96,6		0,0	0,0
Extérieure	129,7	153,4	99,6	0,4	0,1	0,0
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	323,5	624,8	1 118,6	37,0	21,7	18,0
Sur financement interne	275,4	519,2	682,9	1,9	0,6	1,7
Sur financement externe	48,1	105,5	435,7	35,1	21,1	16,3
2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES	70,4	61,5	45,4	0,0	0,0	0,0
2.2 PRETS NETS	-0,9	2,3	-1,7	0,0	0,0	0,0
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-519,0	-513,7	-680,8	-40,7	-37,9	-28,7
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-486,1	-432,5	-453,3	-2,6	-12,9	-16,3
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-182,0	-111,5	-5,2	-3,3	-16,1	-10,7
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	0,0	0,0	0,0	-3,5	2,9	3,1
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	0,0	0,0	0,0	-3,5	2,9	3,1
Sur dette intérieure	0,0	0,0	0,0	-3,5	2,9	3,1
Intérêts				-3,5	2,9	3,1
Dépenses engagées non payées						
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire						
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-519,0	-513,7	-680,8	-44,2	-35,0	-25,6
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-486,1	-432,5	-453,3	-6,1	-10,0	-13,2
9 - FINANCEMENT	486,7	434,0	453,3	12,6	13,8	14,8
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	-40,7	146,5	222,8	3,5	9,0	5,7
Bancaire	-12,9	85,0	259,9	3,5	9,0	5,7
Non-bancaire	-27,8	61,5	-37,2	0,0	0,0	0,0
Recettes de privatisation	0,4	5,6	13,0			
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	13,9	82,0	-57,0			
Autres	-42,1	-26,2	6,8			
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	527,4	287,5	230,5	9,1	4,8	9,1
Tirages sur emprunts	403,4	85,0	402,1	9,4	5,0	9,2
Amortissement dû	-233,8	-316,2	-142,6	-0,4	-0,2	-0,1
Allégement/Rééchelonnement obtenu	248,6	547,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	47,1	-195,8	-16,8	0,0	0,0	0,0
Autres	62,2	167,3	-12,2	0,0	0,0	0,0
10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE	-0,6	-1,5	0,0	-6,4	-3,8	-1,6
Fonds en route					0,0	0,0
Erreurs et omissions	-0,6	-1,5	0,0	-6,4	-3,8	-1,6
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	MALI			NIGER		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	Milliards de francs CFA					
1- RECETTES ET DONNS	1 060,6	925,9	1 151,1	781,5	954,0	1 092,3
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	866,6	912,9	951,2	668,0	737,5	787,4
Recettes fiscales	734,2	758,7	804,5	639,1	690,4	736,7
Directs	622,1	658,2	692,7	355,8	440,0	441,0
Taxes sur les transactions internationales	112,1	100,5	111,8	248,3	209,6	242,9
Recettes non fiscales	36,3	54,7	38,2	28,9	47,1	50,7
Autres	96,1	99,5	108,5	0,0	0,0	0,0
1.2 DONNS	194,0	13,0	199,9	113,5	216,5	304,9
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	1 247,2	995,5	1 296,7	865,5	993,7	1 201,4
2.1 DEPENSES TOTALES	1 244,0	989,4	1 302,9	820,0	993,7	1 201,4
2.1.1 DEPENSES COURANTES	710,0	719,4	800,5	589,4	599,5	492,1
Traitements et salaires	265,1	291,1	290,8	134,6	155,2	188,2
Autres dépenses de fonctionnement	413,3	395,8	477,3	444,6	420,1	277,8
Intérêts sur la dette publique	31,6	32,5	32,4	10,2	10,8	11,5
Intérieure	13,5	14,6	14,0	3,3	3,9	3,1
Extérieure	18,1	17,9	18,4	6,9	6,9	8,4
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	437,9	170,5	393,9			
Sur financement interne	184,0	138,4	218,0	206,0	394,2	709,3
Sur financement externe	253,9	32,1	175,9	114,5	198,6	385,2
2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES	96,1	99,5	108,5	91,5	195,6	324,1
2.2 PRETS NETS	3,2	6,1	-6,2	24,6	13,4	14,6
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-380,6	-82,6	-345,5	45,5	0,0	0,0
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-186,6	-69,6	-145,6	-197,5	-256,2	-414,0
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	4,2	87,6	-34,9	-84,0	-39,7	-109,1
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	-6,0	7,1	-14,8	-25,7	-49,8	-78,4
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-8,2	22,5	4,0	-1,9	8,8	-30,8
Sur dette intérieure	-9,2	19,4	4,0	-1,9	8,8	-30,8
Intérêts	0,0	0,0	0,0	-1,9	8,8	-30,8
Dépenses engagées non payées	0,0	0,0	0,0	-1,9	8,8	-30,8
Sur dette extérieure (intérêts)	1,0	3,1	0,0			
Paiement période complémentaire				0,0	0,0	0,0
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-386,6	-75,5	-360,3	-199,4	-247,4	-444,8
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-192,6	-62,5	-160,4	-85,9	-30,9	-139,9
9 - FINANCEMENT	192,8	62,5	160,3	85,8	30,9	139,9
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	55,9	54,0	62,1	48,9	-42,2	37,4
Bancaire	66,2	70,3	-46,1	23,7	-42,7	-31,5
Non-bancaire	-10,3	-16,3	85,2	25,2	0,5	68,9
Recettes de privatisation	0,0	0,0	55,1	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)				0,0	0,0	0,0
Autres	-10,3	-16,3	30,1	25,2	0,0	0,0
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	136,9	8,5	98,2	36,9	73,1	102,5
Tirages sur emprunts	165,0	22,9	135,7	45,1	88,6	116,7
Amortissement dû	-41,7	-39,5	-42,9	-10,1	-17,9	-14,6
Allégement/Rééchelonnement obtenu	13,6	6,6	25,5		0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	0,0	18,5	-20,1			
Autres	0,0	0,0	0,0	1,9	2,4	0,4
10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Fonds en route	0,0	0,0	0,0			0,0
Erreurs et omissions	0,0	0,0	0,0	0,1		0,0
11 - GAP A FINANCER (en projection)	-0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	SENEGAL			TOGO		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	Milliards de francs CFA					
1- RECETTES ET DONNS	1 525,5	1 669,9	1 658,9	401,1	419,6	489,8
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	1 375,6	1 464,0	1 471,4	316,5	371,6	414,9
Recettes fiscales	1 286,9	1 352,0	1 342,8	291,4	327,7	363,9
Directs	729,4	749,4	834,6	128,5	150,8	158,8
Taxes sur les transactions internationales	483,6	496,8	582,1	162,9	176,9	205,1
Recettes non fiscales	49,5	71,0	90,2	25,1	43,9	51,0
Autres	39,2	41,0	38,4			
1.2 DONNS	150,0	205,9	187,5	84,6	48,0	75,0
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	1 980,4	2 089,6	2 059,0	420,8	535,0	557,3
2.1 DEPENSES TOTALES	1 952,0	2 070,6	2 064,1	420,4	534,7	557,3
2.1.1 DEPENSES COURANTES	1 233,5	1 257,0	1 262,8	276,2	359,6	378,5
Traitements et salaires	428,0	461,5	464,7	104,7	120,4	136,0
Autres dépenses de fonctionnement	701,7	687,5	684,9	159,9	220,6	212,4
Intérêts sur la dette publique	103,7	108,0	113,2	11,6	18,6	30,1
Intérieure	42,1	56,0	57,8	9,6	12,8	20,7
Extérieure	61,6	52,0	55,4	2,0	5,8	9,4
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	718,5	813,6	801,3	144,2	175,1	178,8
Sur financement interne	474,6	491,5	477,3	68,2	70,9	78,9
Sur financement externe	243,9	322,1	324,0	76,1	104,2	99,9
2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES	0,0	0,0	0,0			
2.2 PRETS NETS	28,4	19,0	-5,1	0,4	0,3	0,0
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-604,8	-625,6	-587,6	-104,3	-163,4	-142,5
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-454,8	-419,7	-400,1	-19,7	-115,4	-67,5
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-228,8	-176,5	-155,5	-16,2	-40,4	-12,4
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	0,0	0,0	0,0	-2,5	-11,6	-24,4
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	0,0	0,0	0,0	-2,5	-11,6	-24,4
Sur dette intérieure	0,0	0,0	0,0	-2,4	-11,5	-24,4
Intérêts	0,0	0,0	0,0	-2,4	-11,5	-24,4
Dépenses engagées non payées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0
Paiement période complémentaire						
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-604,8	-625,6	-587,6	-106,8	-175,0	-166,9
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-454,8	-419,7	-400,1	-22,2	-127,0	-91,9
9 - FINANCEMENT	454,8	419,7	401,5	22,2	126,8	91,9
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	33,2	-50,8	250,6	-5,5	85,1	54,7
Bancaire	12,1	-195,8	56,5	-21,0	34,4	7,5
Non-bancaire	21,1	145,0	194,1	15,5	50,6	47,2
Recettes de privatisation		39,5	11,4			
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	0,0	0,0		0,0	0,0	
Autres	21,1	85,0	134,3	0,0	0,0	
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	421,6	470,5	150,9	27,7	41,7	37,1
Tirages sur emprunts	175,1	322,5	219,9	20,3	72,5	54,5
Amortissement dû	-174,8	-84,0	-80,0	-3,0	-10,8	-17,3
Allégement/Rééchelonnement obtenu	13,0	21,0	17,3		0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	0,0	0,0	0,0		-0,2	
Autres	408,3	211,0	-6,3	10,3	-19,8	0,0
10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE	0,0	0,0	-1,5	0,0	0,2	0,0
Fonds en route	0,0	0,0	0,0			
Erreurs et omissions	0,0		-1,5	0,0	0,2	0,0
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

UMOA⁽¹⁾ - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2011	2012 (*)	2013 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-737,7	-2 244,0	-3 102,8
Biens et services	-1 615,7	-2 983,0	-4 663,8
Balance commerciale	397,6	-741,5	-1 618,6
Exportations	11 316,7	12 576,6	12 467,0
dont coton	365,8	585,7	673,1
cacao	1 985,4	1 727,8	1 938,7
Or	2 109,3	2 840,4	2 331,9
Pétrole	1 934,1	2 328,1	1 844,9
Importations	-10 919,1	-13 318,0	-14 085,6
Dont Pétrole	-3 396,2	-4 400,0	-4 072,7
Balance des services	-2 013,3	-2 241,6	-3 045,2
Dont fret et assurances	-1 799,9	-2 292,6	-2 456,8
Revenu primaire	-750,7	-948,2	-1 014,4
Dont intérêts sur la dette	-243,1	-270,2	-232,4
Revenu secondaire	1 628,7	1 687,3	2 575,5
- Administrations publiques	473,1	459,8	1 194,1
- Autres secteurs	1 155,6	1 227,5	1 381,4
Compte de capital	819,1	4 886,0	1 157,7
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	81,4	2 642,0	-1 945,0
Compte financier	-359,1	2 768,1	-2 089,8
Investissement direct	-857,0	-1 157,3	-1 167,1
Investissements de portefeuille	-449,9	-276,7	-215,2
Dérivés financiers	-0,1	0,0	0,0
Autres investissements	948,0	4 202,0	-707,6
Pour mémoire : financement exceptionnel	311,8	4 247,2	35,5
Erreurs et omissions nettes	-47,1	-1,8	6,6
Ajustement statistique	-403,8	-209,0	-606,0
SOLDE GLOBAL	-10,4	-336,8	-454,6

(*) : estimations.

(1) : Agrégation des balances des paiements nationaux.

BENIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2011	2012 (*)	2013 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-243,6	-280,6	-371,4
Biens et services	-303,1	-367,8	-502,3
Balance commerciale	-259,3	-285,5	-390,3
Exportations	590,2	736,5	923,7
Dont Coton	60,7	82,8	115,8
Importations	-849,5	-1 022,0	-1 313,9
Dont Pétrole	-103,5	-248,3	-203,4
Balance des services	-43,8	-82,3	-112,0
Dont fret et assurances	-127,4	-149,5	-191,0
Revenu primaire	-7,3	-15,4	-10,3
Dont intérêts sur la dette	-7,8	-10,6	-9,8
Revenu secondaire	66,8	102,6	141,2
- Administrations publiques	15,1	31,8	52,5
- Autres secteurs	51,8	70,8	88,7
Compte de capital	125,2	85,0	69,6
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-118,3	-195,6	-301,8
Compte financier	-97,6	-254,1	-400,9
Investissement direct	-47,9	-107,5	-204,9
Investissements de portefeuille	-27,9	-35,2	-35,0
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-21,8	-111,4	-161,0
Pour mémoire : financement exceptionnel	0,0	5,1	4,2
. Erreurs et omissions nettes	8,8	11,2	0,0
Solde global	-11,9	69,6	99,1

(*) : estimations.

BURKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2011	2012 (*)	2013 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-75,6	-82,9	-616,1
Biens et services	-328,9	-299,1	-808,1
Balance commerciale	14,2	108,5	-347,3
Exportations	1 132,0	1 464,3	1 343,5
Dont Coton	125,6	167,2	217,0
Or	852,2	1 162,2	927,8
Importations	-1 117,8	-1 355,8	-1 690,8
Dont Pétrole	-328,3	-443,7	-471,5
Balance des services	-343,1	-407,6	-460,9
Dont fret et assurances	-198,8	-232,6	-301,1
Revenu primaire	-3,7	-39,1	-35,5
Dont intérêts sur la dette	-12,4	-13,0	-12,8
Revenu secondaire	257,0	255,3	227,5
- Administrations publiques	191,2	179,5	128,7
- Autres secteurs	65,9	75,7	98,7
Compte de capital	91,1	137,8	243,7
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	15,5	54,9	-372,4
Compte financier	-32,9	61,7	-224,8
Investissement direct	-19,5	-130,9	-120,1
Investissements de portefeuille	-9,7	-16,7	-6,9
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-3,7	209,2	-97,8
Pour mémoire : financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0
. Erreurs et omissions nettes	-4,3	3,4	3,6
Solde global	44,1	-3,4	-143,9

(*) : estimations.

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2011	2012 (*)	2013 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	1 256,4	-206,6	-262,1
Biens et services	1 974,4	598,9	466,4
Balance commerciale	2 816,3	1 529,3	1 572,5
Exportations	5 962,1	6 038,2	6 004,0
Dont Cacao	1 969,4	1 722,1	1 931,7
Pétrole	1 740,4	2 003,7	1 428,7
Or	271,5	326,9	284,2
Importations	-3 145,7	-4 508,9	-4 431,5
Dont Pétrole	-1 274,1	-1 962,2	-1 588,0
Balance des services	-842,0	-930,4	-1 106,1
Dont fret et assurances	-560,6	-795,7	-782,0
Revenu primaire	-466,3	-526,7	-515,0
Dont intérêts sur la dette	-129,7	-153,4	-99,1
Revenu secondaire	-251,6	-278,8	-213,5
- Administrations publiques	-13,9	-22,1	64,4
- Autres secteurs	-237,7	-256,7	-277,9
Compte de capital	73,0	4 132,7	96,2
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	1 329,4	3 926,0	-165,9
Compte financier	879,7	4 182,0	-167,5
Investissement direct	-135,1	-149,8	-166,9
Investissements de portefeuille	-49,6	-60,5	-86,9
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	1 064,4	4 392,4	86,3
Pour mémoire : financement exceptionnel	295,7	4 249,7	-16,8
. Erreurs et omissions nettes	-21,0	0,0	0,0
Solde global	428,7	-256,0	1,6

(*) : estimations.

GUINEE-BISSAU - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2011	2012 (*)	2013 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-6,6	-42,5	-23,6
Biens et services	-27,0	-51,6	-41,6
Balance commerciale	-1,0	-25,7	-19,9
Exportations	112,3	67,1	71,0
Dont noix de cajou	104,4	50,4	61,9
Importations	-113,3	-92,8	-90,9
Dont Pétrole	-36,0	-19,3	-22,0
Balance des services	-26,0	-25,9	-21,7
Dont fret et assurances	0,0	-14,9	-12,8
Revenu primaire	-8,7	-16,9	-7,5
Dont intérêts sur la dette	-0,7	-0,3	-1,5
Revenu secondaire	29,1	26,0	25,5
- Administrations publiques	17,3	11,9	3,8
- Autres secteurs	11,8	14,1	21,7
Compte de capital	27,0	15,9	14,1
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	20,3	-26,7	-9,5
Compte financier	-8,7	1,8	-16,8
Investissement direct	-11,4	-3,5	-7,0
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	-0,8
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	2,7	5,2	-9,0
Pour mémoire : financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0
. Erreurs et omissions nettes	-2,3	-4,8	3,0
Solde global	26,8	-33,2	10,3

(*) : estimations.

Source : BCEAO.

MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2011	2012 (*)	2013 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-309,7	-139,3	-265,9
Biens et services	-495,6	-310,2	-1 104,1
Balance commerciale	-157,1	57,0	-176,6
Exportations	1 127,7	1 532,2	1 359,4
Dont Coton	90,9	191,0	174,5
Or	804,1	1 065,6	912,9
Importations	-1 284,7	-1 475,2	-1 536,0
Dont Pétrole	-445,4	-514,4	-512,9
Balance des services	-338,6	-367,2	-927,5
Dont fret et assurances	-266,5	-323,8	-337,2
Revenu primaire	-217,9	-234,8	-330,4
Dont intérêts sur la dette	-17,1	-17,9	-18,4
Revenu secondaire	403,8	405,8	1 168,6
- Administrations publiques	81,0	29,0	776,4
- Autres secteurs	322,7	376,8	392,2
Compte de capital	184,3	53,4	149,1
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-125,4	-85,9	-116,8
Compte financier	-106,0	-97,4	-185,9
Investissement direct	-260,4	-195,0	-198,1
Investissements de portefeuille	-18,4	-5,2	-5,2
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	172,8	102,8	17,4
Pour mémoire : financement exceptionnel	14,0	-15,0	45,6
. Erreurs et omissions nettes	-25,2	-10,5	0,0
Solde global	-44,6	1,1	69,1

(*) : estimations.

NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2011	2012 (*)	2013 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-675,3	-521,6	-590,5
Biens et services	-813,0	-620,4	-644,5
Balance commerciale	-435,0	-235,2	-227,9
Exportations	599,5	736,4	794,9
Dont uranium	317,1	338,7	324,8
Pétrole	0,0	116,6	198,9
Or	49,0	45,3	27,0
Importations	-1 034,5	-971,6	-1 022,8
Dont Pétrole	-163,6	-31,7	-50,9
Balance des services	-378,0	-385,1	-416,5
Dont fret et assurances	-270,3	-239,8	-280,1
Revenu primaire	-24,1	-69,1	-91,0
Dont intérêts sur la dette	-6,9	-6,8	-28,7
Revenu secondaire	161,9	167,8	145,0
- Administrations publiques	79,0	117,9	78,7
- Autres secteurs	82,9	49,9	66,3
Compte de capital	68,5	139,2	283,7
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-606,8	-382,4	-306,8
Compte financier	-583,6	-550,2	-409,2
Investissement direct	-498,5	-428,4	-315,3
Investissements de portefeuille	-8,7	-4,9	6,6
Dérivés financiers	-0,1	0,0	0,0
Autres investissements	-76,3	-116,9	-100,5
Pour mémoire : financement exceptionnel	0,0	5,4	0,4
. Erreurs et omissions nettes	-5,0	-5,1	0,0
Solde global	-28,1	162,7	102,4

(*) : estimations.

Source : BCEAO.

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2011	2012 (*)	2013 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-541,0	-780,0	-791,8
Biens et services	-1 242,2	-1 523,8	-1 597,1
Balance commerciale	-1 183,6	-1 468,9	-1 562,1
Exportations	1 236,8	1 402,0	1 331,1
Dont produits halieutiques	197,7	176,8	185,7
Or	116,8	222,3	162,8
Importations	-2 420,4	-2 870,8	-2 893,2
Dont Pétrole	-880,8	-943,7	-959,4
Balance des services	-58,6	-54,9	-35,0
Dont fret et assurances	-258,9	-391,5	-394,5
Revenu primaire	-132,8	-153,8	-130,2
Dont intérêts sur la dette	-66,5	-62,4	-55,4
Revenu secondaire	834,0	897,6	935,5
- Administrations publiques	62,3	75,8	43,4
- Autres secteurs	771,7	821,8	892,1
Compte de capital	119,5	204,9	187,3
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-421,5	-575,1	-604,5
Compte financier	-362,7	-519,8	-583,5
Investissement direct	-137,2	-112,4	-131,4
Investissements de portefeuille	-352,8	-131,6	-40,2
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	127,3	-275,8	-411,9
Pour mémoire : financement exceptionnel	2,1	2,1	2,1
. Erreurs et omissions nettes	3,8	4,0	0,0
Solde global	-55,1	-51,3	-21,0

(*) : estimations.

TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2011	2012 (*)	2013 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-142,3	-190,4	-181,4
Biens et services	-380,2	-409,1	-432,6
Balance commerciale	-396,8	-420,9	-467,1
Exportations	556,2	600,0	639,3
Dont Coton	23,6	31,1	31,5
Importations	-953,1	-1 020,8	-1 106,5
Dont Pétrole	-164,7	-236,8	-264,7
Balance des services	16,7	11,8	34,6
Dont fret et assurances	-117,5	-144,8	-158,1
Revenu primaire	110,2	107,7	105,5
Dont intérêts sur la dette	-2,0	-5,8	-6,7
Revenu secondaire	127,7	111,0	145,7
- Administrations publiques	41,1	36,0	46,2
- Autres secteurs	86,6	75,0	99,5
Compte de capital	130,5	117,2	114,0
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-11,9	-73,2	-67,3
Compte financier	-47,3	-55,9	-101,2
Investissement direct	253,0	-29,8	-23,4
Investissements de portefeuille	17,2	-22,6	-46,7
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-317,4	-3,5	-31,0
Pour mémoire : financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0
. Erreurs et omissions nettes	-1,9	0,0	0,0
Solde global	33,5	-17,3	33,8

(*) : estimations.

Source : BCEAO.

UMOA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	5 839 411,6	5 578 336,9	4 830 159,5
Banque Centrale	5 903 943,6	5 527 565,0	4 950 388,6
Banques	-64 532,0	50 771,9	-120 229,1
Crédit intérieur	10 144 051,3	11 690 153,2	13 882 973,5
Position nette des Gouvernements	2 330 352,2	2 866 276,2	3 614 171,8
Crédits à l'économie	7 813 699,1	8 823 877,0	10 268 801,7
Crédits de campagne	164 638,0	228 322,0	263 375,0
Crédits ordinaires	7 649 061,1	8 595 555,0	10 005 426,7
dont : douteux et litigieux	225 140,0	260 515,0	291 072,0
TOTAL ACTIF	15 983 462,9	17 268 490,1	18 713 133,0
Masse monétaire	13 669 891,8	15 010 164,4	16 568 101,4
Circulation fiduciaire	3 675 768,5	3 907 573,4	4 234 969,7
Dépôts en CCP	32 420,9	32 191,1	41 136,7
Dépôts en CNE	79 362,9	78 486,8	85 296,3
Dépôts en banque	9 882 339,5	10 991 913,1	12 206 698,7
Sociétés d'Etat et EPIC	1 040 074,8	1 276 808,7	1 365 579,5
- à vue	718 685,8	856 133,7	887 627,5
- à terme	321 389,0	420 675,0	477 952,0
Particuliers et entreprises privées	8 842 264,7	9 715 104,4	10 841 119,2
- à vue	4 617 327,7	5 022 120,4	5 715 033,2
- à terme	4 224 937,0	4 692 984,0	5 126 086,0
Autres Postes Nets	2 313 571,1	2 258 325,7	2 145 031,6
TOTAL PASSIF	15 983 462,9	17 268 490,1	18 713 133,0
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	4 664 625,1	5 202 147,0	5 996 538,7
- Crédit à moyen et long terme	3 149 074,0	3 621 730,0	4 272 263,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	100,5	96,9	91,2

Source : BCEAO.

BENIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	716 958,4	785 902,9	884 965,2
Banque Centrale	352 636,4	245 435,9	214 479,2
Banques	364 322,0	540 467,0	670 486,0
Crédit intérieur	747 748,0	760 412,0	880 445,3
Position nette du Gouvernement	-97 212,0	-164 028,0	-142 136,7
Crédits à l'économie	844 960,0	924 440,0	1 022 582,0
Crédits de campagne	20 413,0	33 970,0	33 493,0
Crédits ordinaires	824 547,0	890 470,0	989 089,0
dont : douteux et litigieux	24 663,0	50 537,0	62 791,0
TOTAL ACTIF	1 464 706,4	1 546 314,9	1 765 410,5
Masse monétaire	1 377 686,3	1 463 007,1	1 719 954,2
Circulation fiduciaire	376 805,6	398 494,5	504 048,0
Dépôts en CCP	8 325,6	4 935,5	8 629,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	992 555,1	1 059 577,1	1 207 276,6
Sociétés d'Etat et EPIC	107 759,7	145 740,1	128 236,0
- à vue	46 457,7	46 575,1	31 956,0
- à terme	61 302,0	99 165,0	96 280,0
Particuliers et entreprises privées	884 795,4	913 837,0	1 079 040,6
- à vue	438 554,4	422 369,0	537 138,6
- à terme	446 241,0	491 468,0	541 902,0
Autres Postes Nets	87 020,1	83 307,8	45 456,3
TOTAL PASSIF	1 464 706,4	1 546 314,9	1 765 410,5
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	472 422,0	472 231,0	504 376,0
- Crédit à moyen et long terme	372 538,0	452 209,0	518 206,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	117,1	123,6	128,0

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	681 545,1	678 850,2	534 901,5
Banque Centrale	275 337,1	233 895,2	45 162,5
Banques	406 208,0	444 955,0	489 739,0
Crédit intérieur	943 743,1	1 134 079,8	1 539 658,2
Position nette du Gouvernement	-7 855,6	-47 092,2	47 344,7
Crédits à l'économie	951 598,7	1 181 172,0	1 492 313,5
Crédits de campagne	14 715,0	20 004,0	12 629,0
Crédits ordinaires	936 883,7	1 161 168,0	1 479 684,5
dont : douteux et litigieux	30 183,0	20 479,0	30 856,0
TOTAL ACTIF	1 625 288,2	1 812 930,0	2 074 559,7
Masse monétaire	1 501 126,1	1 741 454,3	1 927 785,4
Circulation fiduciaire	189 587,3	230 313,4	203 152,4
Dépôts en CCP	5 514,0	5 485,2	8 058,6
Dépôts en CNE	79 362,9	78 486,8	85 296,3
Dépôts en banque	1 226 661,9	1 427 168,9	1 631 278,1
Sociétés d'Etat et EPIC	157 021,7	214 088,9	273 479,4
- à vue	40 306,7	82 669,9	103 649,4
- à terme	116 715,0	131 419,0	169 830,0
Particuliers et entreprises privées	1 069 640,2	1 213 080,0	1 357 798,7
- à vue	555 454,2	598 783,0	678 365,7
- à terme	514 186,0	614 297,0	679 433,0
Autres Postes Nets	124 162,1	71 475,7	146 774,3
TOTAL PASSIF	1 625 288,2	1 812 930,0	2 074 559,7
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	577 342,7	736 472,0	895 480,5
- Crédit à moyen et long terme	374 256,0	444 700,0	596 833,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	127,0	122,7	110,6

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	1 812 915,3	1 556 936,1	1 558 544,1
Banque Centrale	1 644 052,3	1 296 560,1	1 299 757,1
Banques	168 863,0	260 376,0	258 787,0
Crédit intérieur	2 874 756,8	3 439 609,2	4 134 641,7
Position nette du Gouvernement	822 681,5	1 131 304,3	1 304 109,1
Crédits à l'économie	2 052 075,3	2 308 304,9	2 830 532,6
Crédits de campagne	120 753,0	156 028,0	186 385,0
Crédits ordinaires	1 931 322,3	2 152 276,9	2 644 147,6
dont : douteux et litigieux	57 761,0	38 538,0	35 895,0
TOTAL ACTIF	4 687 672,1	4 996 545,3	5 693 185,8
Masse monétaire	4 595 686,0	4 910 556,1	5 480 393,4
Circulation fiduciaire	1 555 287,9	1 590 498,3	1 747 112,0
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	3 040 398,1	3 320 057,8	3 733 281,4
Sociétés d'Etat et EPIC	140 847,3	162 623,1	170 920,9
- à vue	99 976,3	125 008,1	125 085,9
- à terme	40 871,0	37 615,0	45 835,0
Particuliers et entreprises privées	2 899 550,8	3 157 434,7	3 562 360,5
- à vue	1 486 844,8	1 542 045,7	1 799 947,5
- à terme	1 412 706,0	1 615 389,0	1 762 413,0
Autres Postes Nets	91 986,1	85 989,2	212 792,4
TOTAL PASSIF	4 687 672,1	4 996 545,3	5 693 185,8
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	1 399 838,3	1 538 243,9	1 851 007,6
- Crédit à moyen et long terme	652 237,0	770 061,0	979 525,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	123,5	114,5	105,1

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	119 291,8	84 536,3	94 872,4
Banque Centrale	95 428,8	64 990,3	72 082,4
Banques	23 863,0	19 546,0	22 790,0
Crédit intérieur	62 060,2	85 369,4	88 279,9
Position nette du Gouvernement	7 950,2	21 145,4	21 718,5
Crédits à l'économie	54 110,0	64 224,0	66 561,4
Crédits de campagne	0,0	11 778,0	5 145,0
Crédits ordinaires	54 110,0	52 446,0	61 416,4
dont : douteux et litigieux	991,0	2 254,0	9 662,0
TOTAL ACTIF	181 352,0	169 905,7	183 152,3
Masse monétaire	173 663,4	162 751,1	186 924,1
Circulation fiduciaire	85 912,2	83 384,9	90 956,4
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	87 751,2	79 366,2	95 967,7
Sociétés d'Etat et EPIC	15 867,5	7 806,2	20 200,2
- à vue	12 377,5	5 501,2	17 065,2
- à terme	3 490,0	2 305,0	3 135,0
Particuliers et entreprises privées	71 883,7	71 560,0	75 767,5
- à vue	47 120,7	42 845,0	48 914,5
- à terme	24 763,0	28 715,0	26 853,0
Autres Postes Nets	7 688,6	7 154,6	-3 771,8
TOTAL PASSIF	181 352,0	169 905,7	183 152,3
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	38 208,0	47 530,0	35 673,4
- Crédit à moyen et long terme	15 902,0	16 694,0	30 888,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	165,0	120,5	128,9

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	693 922,7	696 736,1	765 859,5
Banque Centrale	584 941,7	542 089,1	481 530,5
Banques	108 981,0	154 647,0	284 329,0
Crédit intérieur	846 128,3	1 045 033,4	1 127 273,9
Position nette du Gouvernement	-203 191,7	-54 161,6	-104 892,1
Crédits à l'économie	1 049 320,0	1 099 195,0	1 232 166,0
Crédits de campagne	1 486,0	1 173,0	4 340,0
Crédits ordinaires	1 047 834,0	1 098 022,0	1 227 826,0
dont : douteux et litigieux	32 807,0	35 716,0	48 663,0
TOTAL ACTIF	1 540 051,0	1 741 769,5	1 893 133,4
Masse monétaire	1 491 952,6	1 718 520,4	1 820 386,8
Circulation fiduciaire	415 397,1	514 341,4	510 033,4
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	1 076 555,5	1 204 179,0	1 310 353,4
Sociétés d'Etat et EPIC	121 312,9	168 243,6	138 231,9
- à vue	91 144,9	125 201,6	83 035,9
- à terme	30 168,0	43 042,0	55 196,0
Particuliers et entreprises privées	955 242,6	1 035 935,4	1 172 121,5
- à vue	588 117,6	646 009,4	728 164,5
- à terme	367 125,0	389 926,0	443 957,0
Autres Postes Nets	48 098,4	23 249,1	72 746,6
TOTAL PASSIF	1 540 051,0	1 741 769,5	1 893 133,4
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	670 412,0	709 512,0	806 499,0
- Crédit à moyen et long terme	378 908,0	389 683,0	425 667,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	118,8	119,4	113,0

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	263 458,6	431 353,4	533 792,2
Banque Centrale	265 151,6	419 766,4	466 046,2
Banques	-1 693,0	11 587,0	67 746,0
Crédit intérieur	418 431,7	454 863,0	433 318,8
Position nette du Gouvernement	15 824,7	-45 123,0	-86 449,2
Crédits à l'économie	402 607,0	499 986,0	519 768,0
Crédits de campagne	966,0	1 353,0	997,0
Crédits ordinaires	401 641,0	498 633,0	518 771,0
dont : douteux et litigieux	15 812,0	21 536,0	17 884,0
TOTAL ACTIF	681 890,3	886 216,4	967 111,0
Masse monétaire	611 222,9	802 499,1	885 791,0
Circulation fiduciaire	269 590,7	345 152,1	398 112,9
Dépôts en CCP	1 778,2	3 301,0	2 247,1
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	339 854,0	454 046,0	485 431,0
Sociétés d'Etat et EPIC	28 706,1	46 211,8	45 227,4
- à vue	16 481,1	22 600,8	26 674,4
- à terme	12 225,0	23 611,0	18 553,0
Particuliers et entreprises privées	311 147,9	407 834,2	440 203,6
- à vue	190 742,9	269 481,2	282 166,6
- à terme	120 405,0	138 353,0	158 037,0
Autres Postes Nets	70 667,4	83 717,3	81 320,0
TOTAL PASSIF	681 890,3	886 216,4	967 111,0
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	212 321,0	253 824,0	256 247,0
- Crédit à moyen et long terme	190 286,0	246 162,0	263 521,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	93,9	101,8	104,8

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	930 618,1	879 448,2	858 465,5
Banque Centrale	726 154,1	775 531,3	764 254,6
Banques	204 464,0	103 916,9	94 210,9
Crédit intérieur	2 117 792,0	2 239 692,7	2 565 365,7
Position nette du Gouvernement	164 791,2	94 937,8	151 103,6
Crédits à l'économie	1 953 000,8	2 144 754,9	2 414 262,1
Crédits de campagne	6 287,0	4 000,0	17 960,0
Crédits ordinaires	1 946 713,8	2 140 754,9	2 396 302,1
dont : douteux et litigieux	54 119,0	84 531,0	76 880,0
TOTAL ACTIF	3 048 410,1	3 119 140,9	3 423 831,2
Masse monétaire	2 718 697,1	2 894 664,2	3 127 158,8
Circulation fiduciaire	589 384,3	584 557,4	619 902,6
Dépôts en CCP	7 915,8	7 915,8	7 915,8
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	2 121 397,0	2 302 191,0	2 499 340,4
Sociétés d'Etat et EPIC	67 633,1	94 925,4	113 067,2
- à vue	43 818,1	53 348,4	77 066,2
- à terme	23 815,0	41 577,0	36 001,0
Particuliers et entreprises privées	2 053 763,9	2 207 265,6	2 386 273,2
- à vue	1 014 921,9	1 130 440,6	1 282 405,2
- à terme	1 038 842,0	1 076 825,0	1 103 868,0
Autres Postes Nets	329 713,0	224 476,7	296 672,4
TOTAL PASSIF	3 048 410,1	3 119 140,9	3 423 831,2
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	997 311,8	1 100 381,9	1 263 988,1
- Crédit à moyen et long terme	955 689,0	1 044 373,0	1 150 274,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	105,1	101,2	98,6

Source : BCEAO.

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	291 113,8	273 788,7	307 636,2
Banque Centrale	200 236,8	76 575,7	98 383,2
Banques	90 877,0	197 213,0	209 253,0
Crédit intérieur	604 966,2	731 245,4	771 171,0
Position nette du Gouvernement	98 938,9	129 445,2	80 554,9
Crédits à l'économie	506 027,3	601 800,2	690 616,1
Crédits de campagne	18,0	16,0	2 426,0
Crédits ordinaires	506 009,3	601 784,2	688 190,1
dont : douteux et litigieux	8 804,0	6 924,0	8 441,0
TOTAL ACTIF	896 080,0	1 005 034,1	1 078 807,2
Masse monétaire	831 303,6	905 345,5	978 182,9
Circulation fiduciaire	193 807,3	161 304,1	161 652,0
Dépôts en CCP	8 887,3	10 553,6	14 285,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	628 609,0	733 487,8	802 245,3
Sociétés d'Etat et EPIC	65 682,6	71 549,7	88 812,8
- à vue	32 879,6	29 608,7	35 690,8
- à terme	32 803,0	41 941,0	53 122,0
Particuliers et entreprises privées	562 926,4	661 938,1	713 432,5
- à vue	262 257,4	323 927,1	303 809,5
- à terme	300 669,0	338 011,0	409 623,0
Autres Postes Nets	64 776,4	99 688,6	100 624,3
TOTAL PASSIF	896 080,0	1 005 034,1	1 078 807,2
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	296 769,3	343 952,2	383 267,1
- Crédit à moyen et long terme	209 258,0	257 848,0	307 349,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	116,2	111,2	109,1

Source : BCEAO.

UMOA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	5 903 943,6	5 527 565,0	4 950 388,6
Avoirs extérieurs bruts	7 293 468,5	7 051 241,7	6 573 971,0
Engagements extérieurs	1 389 524,9	1 523 676,7	1 623 582,4
CREANCES SUR L' ETAT	1 413 022,2	1 516 240,4	1 539 690,1
CREANCES SUR LES BANQUES	722 265,0	1 045 116,0	1 723 176,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	1 060,0	4 547,0	2 469,0
TOTAL ACTIF	8 040 290,8	8 093 468,4	8 215 723,7
CIRCULATION FIDUCIAIRE	3 675 768,5	3 907 573,4	4 234 969,7
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	837 321,8	872 031,3	842 476,6
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	1 761 046,1	1 412 322,6	1 628 705,1
AUTRES DEPOTS	376 445,4	443 614,0	451 175,8
AUTRES POSTES NETS	1 389 709,0	1 457 927,1	1 058 396,5
TOTAL PASSIF	8 040 290,8	8 093 468,4	8 215 723,7

Source : BCEAO.

BENIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	352 636,4	245 435,9	214 479,2
Avoirs extérieurs bruts	453 643,2	354 135,1	329 031,9
Engagements extérieurs	101 006,8	108 699,2	114 552,7
CREANCES SUR L' ETAT	77 094,9	92 099,9	95 417,9
CREANCES SUR LES BANQUES	229 988,0	312 067,0	378 614,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	659 719,3	649 602,8	688 511,1
CIRCULATION FIDUCIAIRE	376 805,6	398 494,5	504 048,0
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	146 762,5	135 762,4	81 361,2
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	134 884,2	114 522,2	102 406,2
AUTRES DEPOTS	987,1	417,1	534,6
AUTRES POSTES NETS	279,9	406,6	161,1
TOTAL PASSIF	659 719,3	649 602,8	688 511,1

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	275 337,1	233 895,2	45 162,5
Avoirs extérieurs bruts	488 468,0	509 127,6	297 672,6
Engagements extérieurs	213 130,9	275 232,4	252 510,1
CREANCES SUR L' ETAT	108 846,7	138 597,0	134 347,8
CREANCES SUR LES BANQUES	153 150,0	219 570,0	314 404,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	1 060,0	1 060,0	838,0
TOTAL ACTIF	538 393,8	593 122,2	494 752,3
CIRCULATION FIDUCIAIRE	189 587,3	230 313,4	203 152,4
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	188 028,5	220 380,2	140 367,5
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	158 178,3	136 382,5	147 939,1
AUTRES DEPOTS	2 058,9	3 090,9	3 056,1
AUTRES POSTES NETS	540,8	2 955,2	237,2
TOTAL PASSIF	538 393,8	593 122,2	494 752,3

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	1 644 052,3	1 296 560,1	1 299 757,1
Avoirs extérieurs bruts	2 208 379,9	1 951 483,6	2 010 230,1
Engagements extérieurs	564 327,6	654 923,5	710 473,0
CREANCES SUR L' ETAT	656 156,6	738 288,1	788 185,1
CREANCES SUR LES BANQUES	50 500,0	109 838,0	290 642,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	3 487,0	1 631,0
TOTAL ACTIF	2 350 708,9	2 148 173,2	2 380 215,2
CIRCULATION FIDUCIAIRE	1 555 287,9	1 590 498,3	1 747 112,0
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	159 495,8	107 376,9	143 237,4
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	645 488,8	432 928,5	495 600,6
AUTRES DEPOTS	31 134,1	69 060,8	53 923,4
AUTRES POSTES NETS	-40 697,7	-51 691,3	-59 658,2
TOTAL PASSIF	2 350 708,9	2 148 173,2	2 380 215,2

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	95 428,8	64 990,3	72 082,4
Avoirs extérieurs bruts	112 409,6	81 783,3	88 297,4
Engagements extérieurs	16 980,8	16 793,0	16 215,0
CREANCES SUR L' ETAT	20 474,5	20 232,2	15 177,1
CREANCES SUR LES BANQUES	3 000,0	10 403,0	13 000,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	118 903,3	95 625,5	100 259,5
CIRCULATION FIDUCIAIRE	85 912,2	83 384,9	90 956,4
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	9 283,3	79,8	161,5
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	23 176,0	13 397,9	10 906,0
AUTRES DEPOTS	1 575,2	151,2	227,4
AUTRES POSTES NETS	-1 043,4	-1 388,3	-1 991,8
TOTAL PASSIF	118 903,3	95 625,5	100 259,5

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	584 941,7	542 089,1	481 530,5
Avoirs extérieurs bruts	704 117,9	666 517,8	619 125,0
Engagements extérieurs	119 176,2	124 428,7	137 594,5
CREANCES SUR L' ETAT	99 771,4	99 346,0	110 918,4
CREANCES SUR LES BANQUES	74 851,0	115 700,0	261 044,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	759 564,1	757 135,1	853 492,9
CIRCULATION FIDUCIAIRE	415 397,1	514 341,4	510 033,4
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	110 972,1	23 441,6	110 931,5
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	227 813,4	218 925,6	232 146,7
AUTRES DEPOTS	283,5	350,0	304,4
AUTRES POSTES NETS	5 098,0	76,5	76,9
TOTAL PASSIF	759 564,1	757 135,1	853 492,9

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	265 151,6	419 766,4	466 046,2
Avoirs extérieurs bruts	344 795,6	504 130,3	553 532,8
Engagements extérieurs	79 644,0	84 363,9	87 486,6
CREANCES SUR L' ETAT	91 363,9	92 554,0	89 795,5
CREANCES SUR LES BANQUES	33 300,0	38 200,0	51 275,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	389 815,5	550 520,4	607 116,7
CIRCULATION FIDUCIAIRE	269 590,7	345 152,1	398 112,9
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	41 089,4	84 907,0	117 080,8
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	78 885,3	119 869,9	91 356,1
AUTRES DEPOTS	305,0	407,0	382,0
AUTRES POSTES NETS	-54,9	184,4	184,9
TOTAL PASSIF	389 815,5	550 520,4	607 116,7

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	726 154,1	775 531,3	764 254,6
Avoirs extérieurs bruts	996 414,7	1 034 191,8	1 067 836,0
Engagements extérieurs	270 260,6	258 660,5	303 581,4
CREANCES SUR L' ETAT	243 753,2	223 393,9	200 680,7
CREANCES SUR LES BANQUES	120 476,0	123 724,0	276 367,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	1 090 383,3	1 122 649,2	1 241 302,3
CIRCULATION FIDUCIAIRE	589 384,3	584 557,4	619 902,6
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	137 921,1	261 998,2	179 256,5
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	359 716,2	273 397,9	440 164,5
AUTRES DEPOTS	1 360,9	1 155,9	1 799,8
AUTRES POSTES NETS	2 000,8	1 539,8	178,9
TOTAL PASSIF	1 090 383,3	1 122 649,2	1 241 302,3

Source : BCEAO.

TOGO - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	200 236,8	76 575,7	98 383,2
Avoirs extérieurs bruts	397 119,6	219 221,0	239 428,9
Engagements extérieurs	196 882,8	142 645,3	141 045,7
CREANCES SUR L' ETAT	115 561,0	111 729,3	105 167,6
CREANCES SUR LES BANQUES	57 000,0	115 614,0	137 830,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	372 797,8	303 919,0	341 380,8
CIRCULATION FIDUCIAIRE	193 807,3	161 304,1	161 652,0
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	43 769,1	37 612,5	70 080,2
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	132 903,9	102 898,1	108 185,9
AUTRES DEPOTS	2 053,0	1 507,8	1 333,3
AUTRES POSTES NETS	264,5	596,5	129,4
TOTAL PASSIF	372 797,8	303 919,0	341 380,8

Source : BCEAO.

UMOA - SITUATION DES BANQUES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	-64 532,0	50 771,9	-120 229,1
Avoirs Exterieurs Bruts	710 441,0	859 899,0	750 881,0
Engagements Exterieurs	774 973,0	809 127,1	871 110,1
RESERVES	1 768 273,4	1 486 429,7	1 695 089,6
CREANCES SUR LES ETATS	3 118 404,0	3 602 721,0	4 453 832,8
CREDITS A L'ECONOMIE	7 804 069,0	8 807 523,0	10 257 946,4
Crédits a court terme	4 654 995,0	5 185 793,0	5 985 683,4
Crédits de campagne	164 638,0	228 322,0	263 375,0
Crédits ordinaires	4 490 357,0	4 957 471,0	5 722 308,4
Crédit a moyen terme	2 892 223,0	3 317 257,0	3 938 878,0
Crédits a long terme	256 851,0	304 473,0	333 385,0
TOTAL ACTIF	12 626 214,4	13 947 445,6	16 286 639,7
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	9 505 894,1	10 548 299,1	11 755 522,9
Sociétés d'Etat et Epic	670 284,0	839 468,4	920 565,3
- à vue	348 895,0	418 793,4	442 613,3
- à terme	321 389,0	420 675,0	477 952,0
Part. & entreprises privees	8 835 610,1	9 708 830,7	10 834 957,6
- à vue	4 610 673,1	5 015 846,7	5 708 871,6
- à terme	4 224 937,0	4 692 984,0	5 126 086,0
DEPOTS DES ETATS	1 466 965,9	1 479 524,8	1 654 921,2
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	685 656,0	1 004 595,0	1 700 431,0
Autres Postes Nets	967 698,4	915 026,7	1 175 764,6
Fonds propres	1 654 554,0	1 801 908,0	1 969 501,0
Pertes	21 059,0	29 342,0	28 892,0
TOTAL PASSIF	12 626 214,4	13 947 445,6	16 286 639,7

Source : BCEAO.

BENIN - SITUATION DES BANQUES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	364 322,0	540 467,0	670 486,0
Avoirs Exterieurs Bruts	528 074,0	767 804,0	939 081,0
Engagements Exterieurs	163 752,0	227 337,0	268 595,0
RESERVES	137 219,0	161 313,0	204 905,0
CREANCES SUR LES ETATS	220 664,0	178 650,0	225 898,0
CREDITS A L'ECONOMIE	844 960,0	924 440,0	1 022 582,0
Crédits a court terme	472 422,0	472 231,0	504 376,0
Crédits de campagne	20 413,0	33 970,0	33 493,0
Crédits ordinaires	452 009,0	438 261,0	470 883,0
Crédit a moyen terme	345 588,0	428 094,0	492 170,0
Crédits a long terme	26 950,0	24 115,0	26 036,0
TOTAL ACTIF	1 567 165,0	1 804 870,0	2 123 871,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	991 568,0	1 059 160,0	1 206 742,0
Sociétés d'Etat et Epic	106 985,0	145 601,0	128 038,0
- à vue	45 683,0	46 436,0	31 758,0
- à terme	61 302,0	99 165,0	96 280,0
Part. & entreprises privées	884 583,0	913 559,0	1 078 704,0
- à vue	438 342,0	422 091,0	536 802,0
- à terme	446 241,0	491 468,0	541 902,0
DEPOTS DES ETATS	256 534,0	303 951,0	390 721,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	229 988,0	312 067,0	378 614,0
Autres Postes Nets	89 075,0	129 692,0	147 794,0
Fonds propres	196 541,0	217 556,0	232 091,0
Pertes	220,0	389,0	17 260,0
TOTAL PASSIF	1 567 165,0	1 804 870,0	2 123 871,0

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	406 208,0	444 955,0	489 739,0
Avoirs Exterieurs Bruts	555 381,0	655 988,0	743 707,0
Engagements Exterieurs	149 173,0	211 033,0	253 968,0
RESERVES	155 601,0	147 140,0	147 287,0
CREANCES SUR LES ETATS	116 757,0	112 608,0	169 649,0
CREDITS A L'ECONOMIE	950 123,0	1 179 506,0	1 491 281,0
Crédits a court terme	575 867,0	734 806,0	894 448,0
Crédits de campagne	14 715,0	20 004,0	12 629,0
Crédits ordinaires	561 152,0	714 802,0	881 819,0
Crédit a moyen terme	352 494,0	421 659,0	572 952,0
Crédits a long terme	21 762,0	23 041,0	23 881,0
TOTAL ACTIF	1 628 689,0	1 884 209,0	2 297 956,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	1 224 603,0	1 424 078,0	1 628 222,0
Sociétés d'Etat et Epic	155 496,0	211 555,0	270 868,0
- à vue	38 781,0	80 136,0	101 038,0
- à terme	116 715,0	131 419,0	169 830,0
Part. & entreprises privées	1 069 107,0	1 212 523,0	1 357 354,0
- à vue	554 921,0	598 226,0	677 921,0
- à terme	514 186,0	614 297,0	679 433,0
DEPOTS DES ETATS	129 892,0	161 283,0	209 445,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	153 150,0	219 570,0	314 404,0
Autres Postes Nets	121 044,0	79 278,0	145 885,0
Fonds propres	190 280,0	199 835,0	222 069,0
Pertes	302,0	0,0	0,0
TOTAL PASSIF	1 628 689,0	1 884 209,0	2 297 956,0

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	168 863,0	260 376,0	258 787,0
Avoirs Exterieurs Bruts	423 931,0	642 767,0	646 805,0
Engagements Exterieurs	255 068,0	382 391,0	388 018,0
RESERVES	659 332,0	450 878,0	500 777,0
CREANCES SUR LES ETATS	635 659,0	785 053,0	924 404,0
CREDITS A L'ECONOMIE	2 047 298,0	2 297 724,0	2 823 019,0
Crédits a court terme	1 395 061,0	1 527 663,0	1 843 494,0
Crédits de campagne	120 753,0	156 028,0	186 385,0
Crédits ordinaires	1 274 308,0	1 371 635,0	1 657 109,0
Crédit a moyen terme	599 299,0	696 141,0	889 978,0
Crédits a long terme	52 938,0	73 920,0	89 547,0
TOTAL ACTIF	3 511 152,0	3 794 031,0	4 506 987,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	3 009 264,0	3 250 997,0	3 679 358,0
Sociétés d'Etat et Epic	111 620,0	95 143,0	118 502,0
- à vue	70 749,0	57 528,0	72 667,0
- à terme	40 871,0	37 615,0	45 835,0
Part. & entreprises privées	2 897 644,0	3 155 854,0	3 560 856,0
- à vue	1 484 938,0	1 540 465,0	1 798 443,0
- à terme	1 412 706,0	1 615 389,0	1 762 413,0
DEPOTS DES ETATS	304 861,0	277 566,0	259 360,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	50 500,0	109 838,0	290 642,0
Autres Postes Nets	146 527,0	155 630,0	277 627,0
Fonds propres	466 149,0	523 742,0	577 422,0
Pertes	9 618,0	21 350,0	3 693,0
TOTAL PASSIF	3 511 152,0	3 794 031,0	4 506 987,0

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - SITUATION DES BANQUES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	23 863,0	19 546,0	22 790,0
Avoirs Exterieurs Bruts	44 315,0	28 777,0	29 673,0
Engagements Exterieurs	20 452,0	9 231,0	6 883,0
RESERVES	23 684,0	15 864,0	12 543,0
CREANCES SUR LES ETATS	243,0	4 061,0	11 114,8
CREDITS A L'ECONOMIE	54 110,0	64 224,0	66 561,4
Crédits a court terme	38 208,0	47 530,0	35 673,4
Crédits de campagne	0,0	11 778,0	5 145,0
Crédits ordinaires	38 208,0	35 752,0	30 528,4
Crédit a moyen terme	15 878,0	16 317,0	30 184,0
Crédits a long terme	24,0	377,0	704,0
TOTAL ACTIF	101 900,0	103 695,0	113 009,2
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	86 176,0	79 215,0	95 740,3
Sociétés d'Etat et Epic	14 394,0	7 721,0	20 092,3
- à vue	10 904,0	5 416,0	16 957,3
- à terme	3 490,0	2 305,0	3 135,0
Part. & entreprises privées	71 782,0	71 494,0	75 648,0
- à vue	47 019,0	42 779,0	48 795,0
- à terme	24 763,0	28 715,0	26 853,0
DEPOTS DES ETATS	3 484,0	3 068,0	4 411,9
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	0,0	7 403,0	13 000,0
Autres Postes Nets	12 240,0	14 009,0	-143,0
Fonds propres	21 100,0	22 116,0	22 258,0
Pertes	0,0	0,0	344,0
TOTAL PASSIF	101 900,0	103 695,0	113 009,2

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DES BANQUES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	108 981,0	154 647,0	284 329,0
Avoirs Exterieurs Bruts	391 268,0	432 946,0	563 120,0
Engagements Exterieurs	282 287,0	278 299,0	278 791,0
RESERVES	225 217,0	216 109,0	210 633,0
CREANCES SUR LES ETATS	114 991,0	111 732,0	171 870,0
CREDITS A L'ECONOMIE	1 049 320,0	1 099 195,0	1 232 166,0
Crédits a court terme	670 412,0	709 512,0	806 499,0
Crédits de campagne	1 486,0	1 173,0	4 340,0
Crédits ordinaires	668 926,0	708 339,0	802 159,0
Crédit a moyen terme	338 167,0	349 323,0	389 062,0
Crédits a long terme	40 741,0	40 360,0	36 605,0
TOTAL ACTIF	1 498 509,0	1 581 683,0	1 898 998,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	1 076 272,0	1 203 829,0	1 310 049,0
Sociétés d'Etat et Epic	121 265,0	168 226,0	138 201,0
- à vue	91 097,0	125 184,0	83 005,0
- à terme	30 168,0	43 042,0	55 196,0
Part. & entreprises privées	955 007,0	1 035 603,0	1 171 848,0
- à vue	587 882,0	645 677,0	727 891,0
- à terme	367 125,0	389 926,0	443 957,0
DEPOTS DES ETATS	306 982,0	241 798,0	276 749,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	41 242,0	78 179,0	238 299,0
Autres Postes Nets	74 013,0	57 877,0	73 901,0
Fonds propres	193 762,0	200 260,0	216 133,0
Pertes	4 050,0	312,0	3 913,0
TOTAL PASSIF	1 498 509,0	1 581 683,0	1 898 998,0

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	-1 693,0	11 587,0	67 746,0
Avoirs Exterieurs Bruts	129 327,0	157 347,0	252 985,0
Engagements Exterieurs	131 020,0	145 760,0	185 239,0
RESERVES	79 980,0	126 944,0	91 365,0
CREANCES SUR LES ETATS	37 594,0	36 109,0	40 651,0
CREDITS A L'ECONOMIE	402 607,0	499 986,0	519 768,0
Crédits a court terme	212 321,0	253 824,0	256 247,0
Crédits de campagne	966,0	1 353,0	997,0
Crédits ordinaires	211 355,0	252 471,0	255 250,0
Crédit a moyen terme	179 938,0	225 275,0	251 838,0
Crédits a long terme	10 348,0	20 887,0	11 683,0
TOTAL ACTIF	518 488,0	674 626,0	719 530,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	339 549,0	453 639,0	485 049,0
Sociétés d'Etat et Epic	28 636,0	46 128,0	45 147,0
- à vue	16 411,0	22 517,0	26 594,0
- à terme	12 225,0	23 611,0	18 553,0
Part. & entreprises privées	310 913,0	407 511,0	439 902,0
- à vue	190 508,0	269 158,0	281 865,0
- à terme	120 405,0	138 353,0	158 037,0
DEPOTS DES ETATS	73 822,0	92 180,0	102 062,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	33 300,0	38 200,0	51 275,0
Autres Postes Nets	71 817,0	90 607,0	81 144,0
Fonds propres	95 119,0	117 985,0	128 477,0
Pertes	6 028,0	91,0	2 412,0
TOTAL PASSIF	518 488,0	674 626,0	719 530,0

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DES BANQUES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	204 464,0	103 916,9	94 210,9
Avoirs Exterieurs Bruts	462 113,0	448 040,0	466 493,0
Engagements Exterieurs	257 649,0	344 123,1	372 282,1
RESERVES	359 716,4	273 785,7	440 164,6
CREANCES SUR LES ETATS	318 811,0	375 077,0	349 224,0
CREDITS A L'ECONOMIE	1 950 028,0	2 140 772,0	2 412 391,0
Crédits a court terme	994 339,0	1 096 399,0	1 262 117,0
Crédits de campagne	6 287,0	4 000,0	17 960,0
Crédits ordinaires	988 052,0	1 092 399,0	1 244 157,0
Crédit a moyen terme	861 337,0	933 662,0	1 017 707,0
Crédits a long terme	94 352,0	110 711,0	132 567,0
TOTAL ACTIF	2 833 019,4	2 893 551,6	3 295 990,5
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	2 120 036,1	2 301 035,1	2 497 540,6
Sociétés d'Etat et Epic	66 569,0	93 960,4	111 502,0
- à vue	42 754,0	52 383,4	75 501,0
- à terme	23 815,0	41 577,0	36 001,0
Part. & entreprises privees	2 053 467,1	2 207 074,7	2 386 038,6
- à vue	1 014 625,1	1 130 249,7	1 282 170,6
- à terme	1 038 842,0	1 076 825,0	1 103 868,0
DEPOTS DES ETATS	264 794,9	245 467,8	225 589,3
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	120 476,0	123 724,0	276 367,0
Autres Postes Nets	327 712,4	223 324,7	296 493,6
Fonds propres	389 254,0	411 379,0	445 988,0
Pertes	273,0	2 499,0	354,0
TOTAL PASSIF	2 833 019,4	2 893 551,6	3 295 990,5

Source : BCEAO.

TOGO - SITUATION DES BANQUES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	90 877,0	197 213,0	209 253,0
Avoirs Exterieurs Bruts	226 497,0	356 973,0	403 025,0
Engagements Exterieurs	135 620,0	159 760,0	193 772,0
RESERVES	127 524,0	94 396,0	87 415,0
CREANCES SUR LES ETATS	124 740,0	162 548,0	176 526,0
CREDITS A L'ECONOMIE	505 623,0	601 676,0	690 178,0
Crédits a court terme	296 365,0	343 828,0	382 829,0
Crédits de campagne	18,0	16,0	2 426,0
Crédits ordinaires	296 347,0	343 812,0	380 403,0
Crédit a moyen terme	199 522,0	246 786,0	294 987,0
Crédits a long terme	9 736,0	11 062,0	12 362,0
TOTAL ACTIF	848 764,0	1 055 833,0	1 163 372,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	626 556,0	731 980,0	800 912,0
Sociétés d'Etat et Epic	65 319,0	71 134,0	88 215,0
- à vue	32 516,0	29 193,0	35 093,0
- à terme	32 803,0	41 941,0	53 122,0
Part. & entreprises privees	561 237,0	660 846,0	712 697,0
- à vue	260 568,0	322 835,0	303 074,0
- à terme	300 669,0	338 011,0	409 623,0
DEPOTS DES ETATS	106 076,0	117 649,0	144 906,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	57 000,0	115 614,0	137 830,0
Autres Postes Nets	59 132,0	90 590,0	79 724,0
Fonds propres	102 349,0	109 035,0	125 063,0
Pertes	568,0	4 701,0	916,0
TOTAL PASSIF	848 764,0	1 055 833,0	1 163 372,0

Source : BCEAO.

UMOA - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	837 321,8	872 031,3	842 476,6
Billets et monnaies	35 647,2	37 518,5	32 882,6
Dépôts à la Banque Centrale	801 674,6	834 512,8	809 594,0
Dépôts dans les banques	1 466 965,9	1 479 524,8	1 654 921,2
Dépôts	1 466 965,9	1 479 524,8	1 654 921,2
Autres			
Obligations cautionnées	8 570,1	11 807,0	8 386,3
TOTAL DES CREANCES	2 312 857,8	2 363 363,1	2 505 784,1
Concours de la Banque Centrale	1 374 145,4	1 483 957,1	1 514 064,1
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	212 926,5	192 504,2	185 585,4
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	504 836,6	490 234,0	426 817,0
Concours du FMI	656 382,3	801 218,9	901 661,7
Concours des banques	3 118 404,0	3 602 721,0	4 453 832,8
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	32 420,9	32 191,1	41 136,7
Dépôts en CNE	79 362,9	78 486,8	85 296,3
Autres concours	38 876,8	32 283,3	25 626,0
TOTAL DES DETTES	4 643 210,0	5 229 639,3	6 119 955,9
POSITION NETTE	2 330 352,2	2 866 276,2	3 614 171,8

Source : BCEAO.

BENIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	146 762,5	135 762,4	81 361,2
Billets et monnaies	12 839,0	12 839,0	7 963,3
Dépôts à la Banque Centrale	133 923,5	122 923,4	73 397,9
Dépôts dans les banques	256 534,0	303 951,0	390 721,0
Dépôts	256 534,0	303 951,0	390 721,0
Autres			
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	403 296,5	439 713,4	472 082,2
Concours de la Banque Centrale	77 094,9	92 099,9	95 417,9
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	0,0	0,0	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	35 524,7	34 468,5	30 243,6
Concours du FMI	41 570,2	57 631,4	65 174,3
Concours des banques	220 664,0	178 650,0	225 898,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	8 325,6	4 935,5	8 629,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	306 084,5	275 685,4	329 945,5
POSITION NETTE	-97 212,0	-164 028,0	-142 136,7

Source : BCEAO.

BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	188 028,5	220 380,2	140 367,5
Billets et monnaies	3 287,7	4 575,5	6 270,9
Dépôts à la Banque Centrale	184 740,8	215 804,7	134 096,6
Dépôts dans les banques	129 892,0	161 283,0	209 445,0
Dépôts	129 892,0	161 283,0	209 445,0
Autres			
Obligations cautionnées	415,7	606,0	194,5
TOTAL DES CREANCES	318 336,2	382 269,2	350 007,0
Concours de la Banque Centrale	108 846,7	138 597,0	134 347,8
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	4 888,2	992,3	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	34 395,3	33 368,1	29 181,7
Concours du FMI	69 563,2	104 236,6	105 166,1
Concours des banques	116 757,0	112 608,0	169 649,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	5 514,0	5 485,2	8 058,6
Dépôts en CNE	79 362,9	78 486,8	85 296,3
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	310 480,6	335 177,0	397 351,7
POSITION NETTE	-7 855,6	-47 092,2	47 344,7

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	159 495,8	107 376,9	143 237,4
Billets et monnaies	3 483,8	3 319,8	2 722,8
Dépôts à la Banque Centrale	156 012,0	104 057,1	140 514,6
Dépôts dans les banques	304 861,0	277 566,0	259 360,0
Dépôts	304 861,0	277 566,0	259 360,0
Autres			
Obligations cautionnées	4 777,3	7 093,9	5 882,6
TOTAL DES CREANCES	469 134,1	392 036,8	408 480,0
Concours de la Banque Centrale	656 156,6	738 288,1	788 185,1
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	164 095,3	164 095,3	164 095,3
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	194 927,9	189 379,0	166 848,8
Concours du FMI	297 133,4	384 813,8	457 241,0
Concours des banques	635 659,0	785 053,0	924 404,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	1 291 815,6	1 523 341,1	1 712 589,1
POSITION NETTE	822 681,5	1 131 304,3	1 304 109,1

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	9 283,3	79,8	161,5
Billets et monnaies	40,9	71,0	38,3
Dépôts à la Banque Centrale	9 242,4	8,8	123,2
Dépôts dans les banques	3 484,0	3 068,0	4 411,9
Dépôts	3 484,0	3 068,0	4 411,9
Autres			
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	12 767,3	3 147,8	4 573,4
Concours de la Banque Centrale	20 474,5	20 232,2	15 177,1
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	1 105,2	1 105,2	1 105,2
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	13 899,8	13 657,5	8 602,4
Concours du FMI	5 469,5	5 469,5	5 469,5
Concours des banques	243,0	4 061,0	11 114,8
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	20 717,5	24 293,2	26 291,9
POSITION NETTE	7 950,2	21 145,4	21 718,5

Source : BCEAO.

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	110 972,1	23 441,6	110 931,5
Billets et monnaies	8 441,7	8 347,6	7 429,5
Dépôts à la Banque Centrale	102 530,4	15 094,0	103 502,0
Dépôts dans les banques	306 982,0	241 798,0	276 749,0
Dépôts	306 982,0	241 798,0	276 749,0
Autres			
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	417 954,1	265 239,6	387 680,5
Concours de la Banque Centrale	99 771,4	99 346,0	110 918,4
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	3 298,0	669,5	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	52 444,5	50 852,5	44 364,2
Concours du FMI	44 028,9	47 824,0	66 554,2
Concours des banques	114 991,0	111 732,0	171 870,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	214 762,4	211 078,0	282 788,4
POSITION NETTE	-203 191,7	-54 161,6	-104 892,1

Source : BCEAO.

NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	41 089,4	84 907,0	117 080,8
Billets et monnaies	2 852,9	2 524,3	5 311,2
Dépôts à la Banque Centrale	38 236,5	82 382,7	111 769,6
Dépôts dans les banques	73 822,0	92 180,0	102 062,0
Dépôts	73 822,0	92 180,0	102 062,0
Autres			
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	114 911,4	177 087,0	219 142,8
Concours de la Banque Centrale	91 363,9	92 554,0	89 795,5
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	25 864,3	22 865,8	20 384,9
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	38 214,8	37 092,0	32 516,2
Concours du FMI	27 284,8	32 596,2	36 894,4
Concours des banques	37 594,0	36 109,0	40 651,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	1 778,2	3 301,0	2 247,1
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	130 736,1	131 964,0	132 693,6
POSITION NETTE	15 824,7	-45 123,0	-86 449,2

Source : BCEAO.

SENEGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	137 921,1	261 998,2	179 256,5
Billets et monnaies	2 121,3	2 188,2	2 170,8
Dépôts à la Banque Centrale	135 799,8	259 810,0	177 085,7
Dépôts dans les banques	264 794,9	245 467,8	225 589,3
Dépôts	264 794,9	245 467,8	225 589,3
Autres			
Obligations cautionnées	2 972,8	3 982,9	1 871,1
TOTAL DES CREANCES	405 688,8	511 448,9	406 716,9
Concours de la Banque Centrale	204 876,4	191 110,6	175 054,7
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	10 439,2	2 119,1	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	93 053,9	90 293,1	79 041,2
Concours du FMI	101 383,3	98 698,4	96 013,5
Concours des banques	318 811,0	375 077,0	349 224,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	7 915,8	7 915,8	7 915,8
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	38 876,8	32 283,3	25 626,0
TOTAL DES DETTES	570 480,0	606 386,7	557 820,5
POSITION NETTE	164 791,2	94 937,8	151 103,6

Source : BCEAO.

TOGO - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	43 769,1	37 612,5	70 080,2
Billets et monnaies	2 579,9	3 180,4	975,8
Dépôts à la Banque Centrale	41 189,2	34 432,1	69 104,4
Dépôts dans les banques	106 076,0	117 649,0	144 906,0
Dépôts	106 076,0	117 649,0	144 906,0
Autres			
Obligations cautionnées	404,3	124,2	438,1
TOTAL DES CREANCES	150 249,4	155 385,7	215 424,3
Concours de la Banque Centrale	115 561,0	111 729,3	105 167,6
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	3 236,3	657,0	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	42 375,7	41 123,3	36 018,9
Concours du FMI	69 949,0	69 949,0	69 148,7
Concours des banques	124 740,0	162 548,0	176 526,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	8 887,3	10 553,6	14 285,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	249 188,3	284 830,9	295 979,2
POSITION NETTE	98 938,9	129 445,2	80 554,9

Source : BCEAO.

UMOA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	4 217 353,0	4 686 881,0	5 102 566,0
Dépôts à terme	2 261 793,0	2 534 080,0	2 718 670,0
Comptes à régime spécial	1 955 560,0	2 152 801,0	2 383 896,0
Comptes sur livret	1 716 981,7	1 890 159,3	2 093 060,7
Comptes d'épargne logement	154 489,2	170 071,3	188 327,8
Autres comptes d'épargne	84 089,1	92 570,4	102 507,5
Dépôts en caisse d'épargne	79 362,9	78 486,8	85 296,3
TOTAL	4 296 715,9	4 765 367,8	5 187 862,3
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	31,4	31,7	31,3

Source : BCEAO.

BENIN - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	446 241,0	491 468,0	541 902,0
Dépôts à terme	289 577,0	316 054,0	332 952,0
Comptes à régime spécial	156 664,0	175 414,0	208 950,0
Comptes sur livret	137 551,0	154 013,5	183 458,1
Comptes d'épargne logement	12 376,5	13 857,7	16 507,1
Autres comptes d'épargne	6 736,6	7 542,8	8 984,9
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	446 241,0	491 468,0	541 902,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	32,4	33,6	31,5

Source : BCEAO.

BURKINA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	514 186,0	613 297,0	679 433,0
Dépôts à terme	293 803,0	355 519,0	379 212,0
Comptes à régime spécial	220 383,0	257 778,0	300 221,0
Comptes sur livret	193 496,3	226 329,1	263 594,0
Comptes d'épargne logement	17 410,3	20 364,5	23 717,5
Autres comptes d'épargne	9 476,5	11 084,5	12 909,5
Dépôts en caisse d'épargne	79 362,9	78 486,8	85 296,3
TOTAL	593 548,9	691 783,8	764 729,3
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	39,5	39,7	39,7

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	1 412 706,0	1 615 389,0	1 754 413,0
Dépôts à terme	674 728,0	788 712,0	856 046,0
Comptes à régime spécial	737 978,0	826 677,0	898 367,0
Comptes sur livret	647 944,7	725 822,4	788 766,2
Comptes d'épargne logement	58 300,3	65 307,5	70 971,0
Autres comptes d'épargne	31 733,1	35 547,1	38 629,8
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	1 412 706,0	1 615 389,0	1 754 413,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	30,7	32,9	32,0

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	24 763,0	28 715,0	26 853,0
Dépôts à terme	20 822,0	23 340,0	20 533,0
Comptes à régime spécial	3 941,0	5 375,0	6 320,0
Comptes sur livret	3 460,2	4 719,3	5 549,0
Comptes d'épargne logement	311,3	424,6	499,3
Autres comptes d'épargne	169,5	231,1	271,8
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	24 763,0	28 715,0	26 853,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	14,3	17,6	14,4

Source : BCEAO.

MALI - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	362 041,0	385 823,0	441 985,0
Dépôts à terme	201 361,0	207 486,0	227 266,0
Comptes à régime spécial	160 680,0	178 337,0	214 719,0
Comptes sur livret	141 077,0	156 579,9	188 523,3
Comptes d'épargne logement	12 693,7	14 088,6	16 962,8
Autres comptes d'épargne	6 909,2	7 668,5	9 232,9
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	362 041,0	385 823,0	441 985,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	24,3	22,5	24,3

Source : BCEAO.

NIGER - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	120 405,0	138 353,0	154 637,0
Dépôts à terme	55 153,0	58 376,0	64 590,0
Comptes à régime spécial	65 252,0	79 977,0	90 047,0
Comptes sur livret	57 291,3	70 219,8	79 061,3
Comptes d'épargne logement	98,0	102,0	106,0
Autres comptes d'épargne	2 805,8	3 439,0	3 872,0
Dépôts en caisse d'épargne	118,0	122,0	126,0
TOTAL	120 405,0	138 353,0	154 637,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	19,7	17,2	17,5

Source : BCEAO.

SENEGAL - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	1 038 842,0	1 076 825,0	1 103 868,0
Dépôts à terme	573 300,0	604 103,0	612 051,0
Comptes à régime spécial	465 542,0	472 722,0	491 817,0
Comptes sur livret	408 745,9	415 049,9	431 815,3
Comptes d'épargne logement	36 777,8	37 345,0	38 853,5
Autres comptes d'épargne	20 018,3	20 327,0	21 148,1
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	1 038 842,0	1 076 825,0	1 103 868,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	38,2	37,2	35,3

Source : BCEAO.

TOGO - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	298 169,0	337 011,0	399 475,0
Dépôts à terme	153 049,0	180 490,0	226 020,0
Comptes à régime spécial	145 120,0	156 521,0	173 455,0
Comptes sur livret	127 415,4	137 425,4	152 293,5
Comptes d'épargne logement	11 464,5	12 365,2	13 702,9
Autres comptes d'épargne	6 240,2	6 730,4	7 458,6
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	298 169,0	337 011,0	399 475,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	35,9	37,2	40,8

Source : BCEAO.

UMOA - BASE MONETAIRE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	5 813 260,0	5 763 510,0	6 314 850,6
Circulation fiduciaire	3 675 768,5	3 907 573,4	4 234 969,7
Réserves des banques	1 761 046,1	1 412 322,6	1 628 705,1
Autres dépôts	376 445,4	443 614,0	451 175,8
Contrepartie de la base monétaire	5 813 260,0	5 763 510,0	6 314 850,6
Avoirs extérieurs nets	5 903 943,6	5 527 565,0	4 950 388,6
Position nette du gouvernement	575 700,4	644 209,1	697 213,5
Concours aux banques et établi. financiers	723 325,0	1 049 663,0	1 725 645,0
Autres postes nets	-1 389 709,0	-1 457 927,1	-1 058 396,5
Masse monétaire	13 669 891,8	15 010 164,4	16 568 101,4
Multiplicateur	2,4	2,6	2,6
Circulation fiduciaire	29,3	0,3	0,3
Dépôts en banque	69,6	0,7	0,7
Dépôts en CCP	0,6	0,2	0,3
Dépôts en CNE	0,6	0,5	0,5
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

BENIN - BASE MONETAIRE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	512 676,9	513 433,8	606 988,8
Circulation fiduciaire	376 805,6	398 494,5	504 048,0
Réserves des banques	134 884,2	114 522,2	102 406,2
Autres dépôts	987,1	417,1	534,6
Contrepartie de la base monétaire	512 676,9	513 433,8	606 988,8
Avoirs extérieurs nets	352 636,4	245 435,9	214 479,2
Position nette du gouvernement	-69 667,6	-43 662,5	14 056,7
Concours aux banques et établi. financiers	229 988,0	312 067,0	378 614,0
Autres postes nets	-279,9	-406,6	-161,1
Masse monétaire	1 377 686,3	1 463 007,1	1 719 954,2
Multiplicateur	2,7	2,9	2,8
Circulation fiduciaire	28,6	0,3	0,3
Dépôts en banque	70,7	0,7	0,7
Dépôts en CCP	0,7	0,3	0,5
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

BURKINA - BASE MONETAIRE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	349 824,5	369 786,8	354 147,6
Circulation fiduciaire	189 587,3	230 313,4	203 152,4
Réserves des banques	158 178,3	136 382,5	147 939,1
Autres dépôts	2 058,9	3 090,9	3 056,1
Contrepartie de la base monétaire	349 824,5	369 786,8	354 147,6
Avoirs extérieurs nets	275 337,1	233 895,2	45 162,5
Position nette du gouvernement	-79 181,8	-81 783,2	-6 019,7
Concours aux banques et établi. financiers	154 210,0	220 630,0	315 242,0
Autres postes nets	-540,8	-2 955,2	-237,2
Masse monétaire	1 501 126,1	1 741 454,3	1 927 785,4
Multiplicateur	4,3	4,7	5,4
Circulation fiduciaire	22,7	0,1	0,1
Dépôts en banque	71,4	0,8	0,9
Dépôts en CCP	0,5	0,3	0,4
Dépôts en CNE	5,3	4,5	4,4
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - BASE MONETAIRE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	2 231 910,8	2 092 487,6	2 296 636,0
Circulation fiduciaire	1 555 287,9	1 590 498,3	1 747 112,0
Réserves des banques	645 488,8	432 928,5	495 600,6
Autres dépôts	31 134,1	69 060,8	53 923,4
Contrepartie de la base monétaire	2 231 910,8	2 092 487,6	2 296 636,0
Avoirs extérieurs nets	1 644 052,3	1 296 560,1	1 299 757,1
Position nette du gouvernement	496 660,8	630 911,2	644 947,7
Concours aux banques et établi. financiers	50 500,0	113 325,0	292 273,0
Autres postes nets	40 697,7	51 691,3	59 658,2
Masse monétaire	4 595 686,0	4 910 556,1	5 480 393,4
Multiplicateur	2,1	2,4	2,4
Circulation fiduciaire	38,2	0,3	0,3
Dépôts en banque	61,1	0,7	0,7
Dépôts en CCP	0,6	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - BASE MONETAIRE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	110 663,4	96 934,0	102 089,8
Circulation fiduciaire	85 912,2	83 384,9	90 956,4
Réserves des banques	23 176,0	13 397,9	10 906,0
Autres dépôts	1 575,2	151,2	227,4
Contrepartie de la base monétaire	110 663,4	96 934,0	102 089,8
Avoirs extérieurs nets	95 428,8	64 990,3	72 082,4
Position nette du gouvernement	11 191,2	20 152,4	15 015,6
Concours aux banques et établi. financiers	3 000,0	10 403,0	13 000,0
Autres postes nets	1 043,4	1 388,3	1 991,8
Masse monétaire	173 663,4	162 751,1	186 924,1
Multiplicateur	1,6	1,7	1,8
Circulation fiduciaire	59,1	0,5	0,5
Dépôts en banque	40,9	0,5	0,5
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,2	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

MALI - BASE MONETAIRE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	643 494,0	733 617,0	742 484,5
Circulation fiduciaire	415 397,1	514 341,4	510 033,4
Réserves des banques	227 813,4	218 925,6	232 146,7
Autres dépôts	283,5	350,0	304,4
Contrepartie de la base monétaire	643 494,0	733 617,0	742 484,5
Avoirs extérieurs nets	584 941,7	542 089,1	481 530,5
Position nette du gouvernement	-11 200,7	75 904,4	-13,1
Concours aux banques et établi. financiers	74 851,0	115 700,0	261 044,0
Autres postes nets	-5 098,0	-76,5	-76,9
Masse monétaire	1 491 952,6	1 718 520,4	1 820 386,8
Multiplicateur	2,3	2,3	2,5
Circulation fiduciaire	26,0	0,3	0,3
Dépôts en banque	74,0	0,7	0,7
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,3	0,2	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

NIGER - BASE MONETAIRE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	348 781,0	465 429,0	489 851,0
Circulation fiduciaire	269 590,7	345 152,1	398 112,9
Réserves des banques	78 885,3	119 869,9	91 356,1
Autres dépôts	305,0	407,0	382,0
Contrepartie de la base monétaire	348 781,0	465 429,0	489 851,0
Avoirs extérieurs nets	265 151,6	419 766,4	466 046,2
Position nette du gouvernement	50 274,5	7 647,0	-27 285,3
Concours aux banques et établi. financiers	33 300,0	38 200,0	51 275,0
Autres postes nets	54,9	-184,4	-184,9
Masse monétaire	611 222,9	802 499,1	885 791,0
Multiplicateur	1,8	1,7	1,8
Circulation fiduciaire	39,7	0,4	0,5
Dépôts en banque	59,9	0,6	0,6
Dépôts en CCP	0,4	0,4	0,3
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,3	0,3	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

SENEGAL - BASE MONETAIRE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	950 461,4	859 111,2	1 061 866,9
Circulation fiduciaire	589 384,3	584 557,4	619 902,6
Réserves des banques	359 716,2	273 397,9	440 164,5
Autres dépôts	1 360,9	1 155,9	1 799,8
Contrepartie de la base monétaire	950 461,4	859 111,2	1 061 866,9
Avoirs extérieurs nets	726 154,1	775 531,3	764 254,6
Position nette du gouvernement	105 832,1	-38 604,3	21 424,2
Concours aux banques et établi. financiers	120 476,0	123 724,0	276 367,0
Autres postes nets	-2 000,8	-1 539,8	-178,9
Masse monétaire	2 718 697,1	2 894 664,2	3 127 158,8
Multiplicateur	2,9	3,4	2,9
Circulation fiduciaire	22,1	0,2	0,2
Dépôts en banque	77,2	0,8	0,8
Dépôts en CCP	0,7	0,3	0,3
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,1	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

TOGO - BASE MONETAIRE

	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	328 764,2	265 710,0	271 171,2
Circulation fiduciaire	193 807,3	161 304,1	161 652,0
Réserves des banques	132 903,9	102 898,1	108 185,9
Autres dépôts	2 053,0	1 507,8	1 333,3
Contrepartie de la base monétaire	328 764,2	265 710,0	271 171,2
Avoirs extérieurs nets	200 236,8	76 575,7	98 383,2
Position nette du gouvernement	71 791,9	74 116,8	35 087,4
Concours aux banques et établi. financiers	57 000,0	115 614,0	137 830,0
Autres postes nets	-264,5	-596,5	-129,4
Masse monétaire	831 303,6	905 345,5	978 182,9
Multiplicateur	2,5	3,4	3,6
Circulation fiduciaire	22,7	0,2	0,2
Dépôts en banque	76,1	0,8	0,8
Dépôts en CCP	1,1	1,2	1,5
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	159 239	156 616	181 026
- Agriculture, chasse	140 214	149 278	146 362
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	19 025	7 338	34 664
Industries extractives	62 997	53 714	89 275
- Pétrole brut et gaz naturel	18 571	13 234	42 805
- Autres	44 426	40 480	46 470
Industries manufacturières	914 854	950 703	940 903
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	350 256	365 572	378 713
- Textiles, habillement, cuir	45 206	47 423	46 880
- Industries chimiques	274 193	220 982	218 962
- Autres	245 199	316 726	293 402
Electricité, gaz, eau	147 219	112 960	180 358
Bâtiment, travaux publics	341 888	380 439	461 567
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 714 712	1 959 447	2 098 083
- Commerce de gros	1 383 394	1 601 118	1 725 446
- Commerce de détail	310 880	334 354	345 876
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	20 439	23 976	26 762
Transports, entrepôts et communications	386 272	371 838	540 436
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	227 622	274 736	311 452
- Etablissements financiers, assurances	62 506	78 897	69 703
- Affaires immobilières, services aux entreprises	165 116	195 839	241 749
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	563 571	525 757	538 335
- Services divers fournis à la collectivité	47 038	81 795	58 412
- Prêts aux particuliers	130 860	151 846	171 028
- Autres	385 674	292 117	308 895
TOTAL	4 518 375	4 786 210	5 341 435

Source : BCEAO.

U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	29 048	25 262	34 830
- Agriculture, chasse	24 747	22 462	31 826
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	4 301	2 800	3 004
Industries extractives	70 060	62 887	55 334
- Pétrole brut et gaz naturel	20 120	17 600	10 009
- Autres	49 940	45 287	45 325
Industries manufacturières	282 053	328 137	368 611
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	76 064	87 323	125 777
- Textiles, habillement, cuir	13 627	11 488	14 380
- Industries chimiques	105 025	91 135	93 379
- Autres	87 337	138 191	135 075
Electricité, gaz, eau	67 653	116 053	112 986
Bâtiment, travaux publics	79 600	82 539	115 605
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	351 903	466 741	473 758
- Commerce de gros	239 380	315 521	331 315
- Commerce de détail	72 365	101 515	83 037
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	40 159	49 705	59 406
Transports, entrepôts et communications	312 842	343 073	325 473
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	130 117	140 573	136 431
- Etablissements financiers, assurances	23 807	33 515	45 948
- Affaires immobilières, services aux entreprises	106 310	107 058	90 483
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	560 114	656 116	701 982
- Services divers fournis à la collectivité	53 842	80 838	49 565
- Prêts aux particuliers	320 045	428 444	469 926
- Autres	186 227	146 834	182 491
TOTAL	1 883 390	2 221 382	2 325 010

Source : BCEAO.

BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	19 112	11 790	15 202
- Agriculture, chasse	18 776	11 465	14 324
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	336	325	878
Industries extractives	252	3 467	8 341
- Pétrole brut et gaz naturel	63	2 615	6 720
- Autres	189	852	1 621
Industries manufacturières	48 766	54 817	60 741
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	19 070	24 581	21 119
- Textiles, habillement, cuir	1 151	1 127	1 005
- Industries chimiques	11 531	4 735	5 837
- Autres	17 014	24 374	32 780
Electricité, gaz, eau	2 013	1 302	9 643
Bâtiment, travaux publics	54 269	52 595	74 322
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	252 950	237 929	248 016
- Commerce de gros	175 075	156 481	169 277
- Commerce de détail	75 716	74 544	69 995
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 159	6 904	8 744
Transports, entrepôts et communications	20 738	24 094	44 125
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	27 974	33 700	35 314
- Etablissements financiers, assurances	12 156	16 489	16 672
- Affaires immobilières, services aux entreprises	15 818	17 211	18 642
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	146 104	72 443	78 002
- Services divers fournis à la collectivité	3 810	2 651	6 204
- Prêts aux particuliers	16 254	18 321	26 827
- Autres	126 040	51 471	44 971
TOTAL	572 178	492 137	573 706

Source : BCEAO.

BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	5 000	5 375	2 659
- Agriculture, chasse	4 948	5 375	2 659
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	52	0	0
Industries extractives	3 992	2 507	7 163
- Pétrole brut et gaz naturel	0	1 861	955
- Autres	3 992	646	6 208
Industries manufacturières	16 025	28 301	39 535
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 064	3 516	4 704
- Textiles, habillement, cuir	375	36	29
- Industries chimiques	3 775	3 009	3 208
- Autres	7 811	21 740	31 594
Electricité, gaz, eau	2 427	21 484	20 316
Bâtiment, travaux publics	4 956	8 846	9 900
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	78 061	91 339	83 843
- Commerce de gros	54 279	62 639	56 490
- Commerce de détail	19 244	22 543	18 524
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	4 538	6 157	8 829
Transports, entrepôts et communications	66 009	60 494	42 142
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	6 617	12 611	11 228
- Etablissements financiers, assurances	5 897	10 440	7 816
- Affaires immobilières, services aux entreprises	720	2 171	3 412
Services fournis à la collec., serv. Soc. et pers.	128 013	96 027	108 775
- Services divers fournis à la collectivité	17 632	14 818	12 850
- Prêts aux particuliers	30 633	57 831	62 055
- Autres	79 748	23 378	33 870
TOTAL	311 100	326 984	325 561

Source : BCEAO.

BURKINA -UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	25 937	18 571	32 943
- Agriculture, chasse	21 942	18 494	32 407
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3 995	77	536
Industries extractives	9 138	6 678	8 873
- Pétrole brut et gaz naturel	1 869	4 020	7 729
- Autres	7 269	2 658	1 144
Industries manufacturières	79 196	80 167	119 973
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	31 057	15 101	47 897
- Textiles, habillement, cuir	10 515	10 926	14 408
- Industries chimiques	8 830	18 272	19 050
- Autres	28 794	35 868	38 618
Electricité, gaz, eau	11 217	10 746	9 554
Bâtiment, travaux publics	122 205	128 253	150 490
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	211 580	378 073	339 008
- Commerce de gros	196 784	353 559	317 762
- Commerce de détail	13 102	21 617	18 794
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 694	2 897	2 452
Transports, entrepôts et communications	48 808	50 408	78 152
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	23 495	36 516	34 002
- Etablissements financiers, assurances	2 547	5 528	2 952
- Affaires immobilières, services aux entreprises	20 948	30 988	31 050
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	79 373	103 534	80 419
- Services divers fournis à la collectivité	2 488	9 144	7 324
- Prêts aux particuliers	28 185	30 135	33 134
- Autres	48 700	64 255	39 961
TOTAL	610 949	812 946	853 414

Source : BCEAO.

BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	3 497	1 938	7 666
- Agriculture, chasse	3 489	1 938	7 638
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8	0	28
Industries extractives	7 762	4 758	4 884
- Pétrole brut et gaz naturel	2 069	1 360	730
- Autres	5 693	3 398	4 154
Industries manufacturières	27 379	31 997	62 577
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 693	11 297	35 031
- Textiles, habillement, cuir	5 128	3 701	3 974
- Industries chimiques	10 976	2 523	13 044
- Autres	6 582	14 476	10 528
Electricité, gaz, eau	4 791	10 642	6 795
Bâtiment, travaux publics	35 283	23 043	40 661
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	44 509	61 851	96 567
- Commerce de gros	34 814	43 496	80 997
- Commerce de détail	6 738	12 501	8 662
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 957	5 854	6 908
Transports, entrepôts et communications	37 438	60 051	74 103
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	14 561	8 629	9 834
- Etablissements financiers, assurances	789	1 819	2 124
- Affaires immobilières, services aux entreprises	13 772	6 810	7 710
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	88 146	133 383	149 507
- Services divers fournis à la collectivité	3 197	23 299	5 855
- Prêts aux particuliers	58 769	87 888	107 878
- Autres	26 180	22 196	35 774
TOTAL	263 366	336 292	452 594

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	27 117	29 890	61 681
- Agriculture, chasse	23 719	23 075	35 636
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3 398	6 815	26 045
Industries extractives	12 592	3 724	28 234
- Pétrole brut et gaz naturel	11 466	1 477	26 474
- Autres	1 126	2 247	1 760
Industries manufacturières	435 464	398 492	338 819
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	197 876	198 242	172 625
- Textiles, habillement, cuir	19 199	24 165	16 904
- Industries chimiques	136 901	104 188	87 468
- Autres	81 488	71 897	61 822
Electricité, gaz, eau	52 900	40 506	61 792
Bâtiment, travaux publics	28 130	43 110	55 384
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	496 853	529 356	563 811
- Commerce de gros	444 611	463 358	497 078
- Commerce de détail	50 028	62 680	63 281
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 214	3 318	3 452
Transports, entrepôts et communications	149 656	125 160	162 622
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	61 506	73 287	107 242
- Etablissements financiers, assurances	9 775	14 764	15 970
- Affaires immobilières, services aux entreprises	51 731	58 523	91 272
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	52 724	67 862	60 179
- Services divers fournis à la collectivité	20 088	50 585	26 721
- Prêts aux particuliers	15 975	17 271	19 696
- Autres	16 661	6	13 762
TOTAL	1 316 942	1 311 387	1 439 764

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2012	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	11 785	11 785	17 405
- Agriculture, chasse	9 989	9 989	15 389
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 796	1 796	2 016
Industries extractives	12 035	12 035	6 041
- Pétrole brut et gaz naturel	11 685	11 685	4 957
- Autres	350	350	1 084
Industries manufacturières	63 005	63 005	61 602
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	23 947	23 947	27 733
- Textiles, habillement, cuir	5 557	5 557	3 914
- Industries chimiques	16 927	16 927	15 242
- Autres	16 574	16 574	14 713
Electricité, gaz, eau	30 344	30 344	26 008
Bâtiment, travaux publics	3 685	3 685	4 740
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	72 696	72 696	76 110
- Commerce de gros	60 896	60 896	64 724
- Commerce de détail	7 272	7 272	7 768
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	4 528	4 528	3 618
Transports, entrepôts et communications	77 399	77 399	57 578
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	49 248	49 248	46 862
- Etablissements financiers, assurances	7 751	7 751	15 982
- Affaires immobilières, services aux entreprises	41 497	41 497	30 880
Services fournis à la collec., serv. soc. et pers.	49 088	49 088	52 490
- Services divers fournis à la collectivité	16 831	16 831	7 194
- Prêts aux particuliers	32 250	32 250	37 456
- Autres	7	7	7 840
TOTAL	369 285	369 285	348 836

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	680	1 424	309
- Agriculture, chasse	672	1 416	301
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8	8	8
Industries extractives			
- Pétrole brut et gaz naturel			
- Autres			
Industries manufacturières	1 585	3 752	4 107
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 585	68	1 569
- Textiles, habillement, cuir		1 180	32
- Industries chimiques			
- Autres		2 504	2 506
Electricité, gaz, eau	1 960	75	59
Bâtiment, travaux publics	252	520	269
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	7 708	7 523	6 463
- Commerce de gros	7 067	6 886	6 139
- Commerce de détail	625	539	221
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	17	99	103
Transports, entrepôts et communications	10	15	18
Assurances, aff.i. immob., serv. aux entreprises	100	101	100
- Etablissements financiers, assurances	17	17	17
- Affaires immobilières, service aux entreprises	83	84	83
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 736	2 256	1 583
- Services divers fournis à la collectivité		13	13
- Prêts aux particuliers	1 342	1 327	1 105
- Autres	395	917	465
TOTAL	14 032	15 666	12 908

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	14	14	14
- Agriculture, chasse	14	14	14
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche			
Industries extractives			
- Pétrole brut et gaz naturel			
- Autres			
Industries manufacturières	23	67	61
- Produits alimentaires, boissons, tabacs			
- Textiles, habillement, cuir			
- Industries chimiques			
- Autres	23	67	61
Electricité, gaz, eau		1 500	1 500
Bâtiment, travaux publics	434	131	131
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 303	1 221	969
- Commerce de gros	1 058	1 165	855
- Commerce de détail	121	56	107
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	125		7
Transports, entrepôts et communications			
Assurances, aff.i. immob., serv. aux entreprises			
- Etablissements financiers, assurances			
- Affaires immobilières, service aux entreprises			
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 237	2 064	2 375
- Services divers fournis à la collectivité			
- Prêts aux particuliers	1 230	2 064	1 823
- Autres	7		552
TOTAL	3 011	4 998	5 050

Source : BCEAO.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	51 589	61 027	45 095
- Agriculture, chasse	51 589	61 027	45 095
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	0	0
Industries extractives	441	8 160	20 378
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	441	8 160	20 378
Industries manufacturières	30 871	34 448	47 906
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 243	6 181	21 725
- Textiles, habillement, cuir	1 838	2 450	4 534
- Industries chimiques	11 895	8 584	12 296
- Autres	13 895	17 233	9 351
Electricité, gaz, eau	37 818	28 317	54 632
Bâtiment, travaux publics	17 946	15 569	15 136
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	173 076	226 204	280 620
- Commerce de gros	145 453	201 992	254 223
- Commerce de détail	27 463	24 049	25 804
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	160	163	593
Transports, entrepôts et communications	23 212	26 338	53 724
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	26 468	30 113	24 679
- Etablissements financiers, assurances	10 120	10 144	7 185
- Affaires immobilières, services aux entreprises	16 348	19 969	17 494
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	13 059	13 409	12 006
- Services divers fournis à la collectivité	2 587	4 387	1 502
- Prêts aux particuliers	6 152	8 227	7 700
- Autres	4 320	795	2 804
TOTAL	374 480	443 585	554 176

Source : BCEAO.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	252	1 137	111
- Agriculture, chasse	252	1 137	111
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	0	0
Industries extractives	0	13 390	12 359
- Pétrole brut et gaz naturel	0	2 458	919
- Autres	0	10 932	11 440
Industries manufacturières	4 489	20 019	28 435
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	0	3 816	8 443
- Textiles, habillement, cuir	13	10	3
- Industries chimiques	2 081	602	4 901
- Autres	2 395	15 591	15 088
Electricité, gaz, eau	6 596	8 261	11 780
Bâtiment, travaux publics	1 717	12 620	10 962
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	18 881	27 405	31 726
- Commerce de gros	14 179	20 076	27 044
- Commerce de détail	3 826	4 570	2 642
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	876	2 759	2 040
Transports, entrepôts et communications	4 214	5 642	10 676
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	16 831	16 673	14 677
- Etablissements financiers, assurances	3 174	678	823
- Affaires immobilières, services aux entreprises	13 657	15 995	13 854
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	11 697	19 706	15 939
- Services divers fournis à la collectivité	695	5 289	1 103
- Prêts aux particuliers	10 904	14 376	14 746
- Autres	98	41	90
TOTAL	64 677	124 853	136 665

Source : BCEAO.

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de FCFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	2 545	3 047	3 225
- Agriculture, chasse	2 539	3 040	3 218
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	6	7	7
Industries extractives	21 486	13 849	13 658
- Pétrole brut et gaz naturel	330	53	314
- Autres	21 156	13 796	13 344
Industries manufacturières	11 868	13 973	18 757
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 292	5 185	5 803
- Textiles, habillement, cuir	128	596	2 127
- Industries chimiques	5 224	152	734
- Autres	2 224	8 040	10 093
Electricité, gaz, eau	14 346	11 973	17 081
Bâtiment, travaux publics	32 972	41 640	44 535
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	115 562	151 874	150 607
- Commerce de gros	98 003	127 561	124 847
- Commerce de détail	16 566	23 513	24 520
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	993	800	1 240
Transports, entrepôts et communications	44 214	39 395	40 974
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	7 985	10 476	14 190
- Etablissements financiers, assurances	2 542	3 162	4 712
- Affaires immobilières, services aux entreprises	5 443	7 314	9 478
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	26 001	28 867	31 426
- Services divers fournis à la collectivité	5 595	5 018	5 536
- Prêts aux particuliers	13 434	14 663	19 781
- Autres	6 972	9 186	6 109
TOTAL	276 979	315 094	334 453

Source : BCEAO.

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de FCFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	153	324	922
- Agriculture, chasse	153	324	902
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	0	20
Industries extractives	31 588	23 710	15 490
- Pétrole brut et gaz naturel	282	236	189
- Autres	31 306	23 474	15 301
Industries manufacturières	5 678	9 747	9 447
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 454	1 596	1 376
- Textiles, habillement, cuir	914	870	1 517
- Industries chimiques	566	7	442
- Autres	2 744	7 274	6 112
Electricité, gaz, eau	3 234	3 249	4 113
Bâtiment, travaux publics	6 988	3 972	5 115
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	21 153	34 954	35 611
- Commerce de gros	15 484	28 634	26 432
- Commerce de détail	3 113	3 700	6 277
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 556	2 620	2 902
Transports, entrepôts et communications	35 799	51 747	77 269
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	4 413	7 311	8 636
- Etablissements financiers, assurances	2 394	3 323	3 808
- Affaires immobilières, services aux entreprises	2 019	3 988	4 828
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	35 414	48 744	69 277
- Services divers fournis à la collectivité	2 458	3 110	5 086
- Prêts aux particuliers	27 246	40 473	42 513
- Autres	5 710	5 161	21 678
TOTAL	144 420	183 758	225 880

Source : BCEAO.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	31 034	29 302	21 541
- Agriculture, chasse	19 838	29 290	14 444
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	11 196	12	7 097
Industries extractives	7 628	9 877	7 288
- Pétrole brut et gaz naturel	1 032	3 481	1 012
- Autres	6 596	6 396	6 276
Industries manufacturières	255 886	300 048	296 139
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	86 854	112 587	103 070
- Textiles, habillement, cuir	11 588	6 782	7 673
- Industries chimiques	86 055	67 366	80 860
- Autres	71 389	113 313	104 535
Electricité, gaz, eau	18 020	9 450	5 575
Bâtiment, travaux publics	67 884	60 295	81 217
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	335 327	275 121	347 742
- Commerce de gros	219 200	167 483	230 613
- Commerce de détail	103 605	99 513	109 647
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	12 522	8 125	7 482
Transports, entrepôts et communications	84 295	73 103	113 222
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	71 663	68 070	79 299
- Etablissements financiers, assurances	20 911	13 541	19 518
- Affaires immobilières, services aux entreprises	50 752	54 529	59 781
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	238 950	229 341	265 760
- Services divers fournis à la collectivité	11 633	7 699	9 644
- Prêts aux particuliers	45 106	56 219	56 219
- Autres	182 211	165 423	199 897
TOTAL	1 110 687	1 054 607	1 217 783

Source : BCEAO.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	7 961	4 211	5 271
- Agriculture, chasse	5 516	3 207	4 331
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	2 445	1 004	940
Industries extractives	11 364	6 487	8 505
- Pétrole brut et gaz naturel	4 112	0	2 259
- Autres	7 252	6 487	6 246
Industries manufacturières	153 674	160 076	149 165
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	39 700	40 887	43 525
- Textiles, habillement, cuir	1 640	1 314	4 943
- Industries chimiques	62 382	58 919	45 073
- Autres	49 952	58 956	55 624
Electricité, gaz, eau	15 396	32 746	30 053
Bâtiment, travaux publics	25 788	21 990	17 301
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	93 033	139 514	99 442
- Commerce de gros	45 087	72 243	42 343
- Commerce de détail	26 685	44 096	32 083
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	21 261	23 175	25 016
Transports, entrepôts et communications	56 315	56 499	33 213
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	33 299	32 814	30 475
- Etablissements financiers, assurances	1 295	4 261	8 318
- Affaires immobilières, services aux entreprises	32 004	28 553	22 157
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	214 683	268 571	256 791
- Services divers fournis à la collectivité	7 968	12 519	11 552
- Prêts aux particuliers	135 087	160 010	164 399
- Autres	71 628	96 042	80 840
TOTAL	611 513	722 908	630 216

Source : BCEAO.

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	1 225	1 565	1 030
- Agriculture, chasse	1 139	1 471	937
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	86	94	93
Industries extractives	11 460	7 959	2 503
- Pétrole brut et gaz naturel	3 811	1 588	556
- Autres	7 649	6 371	1 947
Industries manufacturières	51 218	65 006	54 461
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 279	3 627	4 905
- Textiles, habillement, cuir	787	197	197
- Industries chimiques	13 757	17 685	15 662
- Autres	30 395	43 497	33 697
Electricité, gaz, eau	8 945	10 591	22 022
Bâtiment, travaux publics	18 230	38 457	40 214
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	121 656	153 367	161 816
- Commerce de gros	97 201	123 798	125 506
- Commerce de détail	23 775	27 899	33 614
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	680	1 670	2 696
Transports, entrepôts et communications	15 339	33 325	47 599
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	8 431	22 473	16 626
- Etablissements financiers, assurances	4 438	15 252	2 677
- Affaires immobilières, services aux entreprises	3 993	7 221	13 949
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	5 624	8 045	8 960
- Services divers fournis à la collectivité	837	2 298	1 468
- Prêts aux particuliers	4 412	5 683	6 566
- Autres	375	64	926
TOTAL	242 128	340 788	355 231

Source : BCEAO.

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2011	2012	2013
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	386	478	782
- Agriculture, chasse	386	478	782
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	0	0
Industries extractives	3 319	0	892
- Pétrole brut et gaz naturel	1 972	0	0
- Autres	1 347	0	892
Industries manufacturières	11 780	14 925	17 789
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 206	2 264	4 965
- Textiles, habillement, cuir	0	0	0
- Industries chimiques	8 318	9 148	11 469
- Autres	1 256	3 513	1 355
Electricité, gaz, eau	4 865	7 827	12 421
Bâtiment, travaux publics	749	8 252	26 795
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	22 267	37 761	49 490
- Commerce de gros	13 583	26 372	32 430
- Commerce de détail	5 366	6 777	6 974
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 318	4 612	10 086
Transports, entrepôts et communications	35 668	31 241	30 492
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	5 148	13 287	14 719
- Etablissements financiers, assurances	2 507	5 243	7 077
- Affaires immobilières, services aux entreprises	2 641	8 044	7 642
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	31 836	38 533	46 828
- Services divers fournis à la collectivité	5 061	4 972	5 925
- Prêts aux particuliers	23 926	33 552	39 056
- Autres	2 849	9	1 847
TOTAL	116 018	152 304	200 208

Source : BCEAO.

UMOA – MOUVEMENTS DE BILLETS ENTRE AGENCES

Exercice 2011									
Agences d'émission									
Agences de retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
<i>Millions de francs CFA</i>									
Bénin	-	55 471	204 042	147	30 696	58 933	14 844	119 575	483 708
Burkina	18 730	-	30 340	375	12 271	27 046	4 100	9 055	101 918
Côte d'Ivoire	5 033	9 578	-	650	16 636	3 110	10 142	8 023	53 172
Guinée-Bissau	507	316	3 804	-	4 761	301,11	73 251	282,08	83 223
Mali	4 619	27 401	115 085	3 871	-	8 601	39 622	2 867	202 066
Niger	62 210	13 480	43 946	193	7 307	-	4 273	13 922	145 331
Sénégal	5 190	6 764	38 709	32 259	24 285	1 228	-	1 982	110 417
Togo	111 758	98 301	166 466	245	16 901	30 455	5 068	-	429 194
Total des sorties	208 047	211 311	602 392	37 740	112 857	129 674	151 300	155 707	1 609 029

Source : BCEAO.

Exercice 2012									
Agences d'émission									
Agences de retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
<i>Millions de francs CFA</i>									
Bénin	-	69 042	285 895	905	29 444	100 543	16 174	198 473	700 476
Burkina	63 505	-	476 528	1 920	125 540	67 049	20 125	23 240	777 908
Côte d'Ivoire	26 279	71 311	-	2 850	47 069	20 899	18 146	20 128	206 682
Guinée-Bissau	77	316	1 571	-	-	-	20 417	-	22 483
Mali	16 167	39 371	179 393	10 111	-	26 991	88 620	11 228	371 881
Niger	45 512	12 703	36 415	37:26	11 376	-	3 130	11 028	120 541
Sénégal	8 685	5 300	45 938	49 722	56 473	4 780	-	3 981	174 879
Togo	170 244	71 103	180 827	80	19 447	23 630	5 823	-	471 153
Total des sorties	330 468	269 146	1 206 566	65 967	289 350	243 891	172 435	268 181	2 846 004

Source : BCEAO.

Exercice 2013									
Agences d'émission									
Agences de retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
<i>Millions de francs CFA</i>									
Bénin	-	83 219	236 027	-	51 434	121 326	13 000	236 315	741 321
Burkina	17 590	-	147 861	310	79 682	42 756	7 820	34 365	330 384
Côte d'Ivoire	15 579	55 630	-	822	40 755	10 370	22 847	12 292	158 293
Guinée-Bissau	241	-	950	-	1 226	-	19 953	-	22 951
Mali	19 291	73 075	170 058	6 203	-	16 418	108 341	6 130	399 516
Niger	23 962	16 964	12 719	-	7 598	-	2 185	10 463	74 127
Sénégal	3 279	2 167	16 401	24 819	47 349	2 672	-	1 852	98 537
Togo	103 027	129 609	120 434	-	13 220	13 270	5 895	-	385 455
Total des sorties	182 968	360 662	704 449	32 391	241 264	207 256	180 040	301 553	2 210 582

Source : BCEAO.

UMOA - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIÈCES AUX GUICHETS DE LA BCEAO

Coupures	Prélèvements		Versements	
	31/12/12	31/12/13	31/12/12	31/12/13
	<i>Milliers de signes monétaires</i>			
Billets	1 852 684	1 956 282	1 726 776	1 841 693
10 000	908 802	1 022 110	888 014	989 511
5 000	380 142	374 332	378 308	365 449
2 500	0	0	0	0
2 000	206 762	167 748	191 381	166 256
1 000	326 982	217 161	269 069	248 833
500	29 996	174 931	3,062	71 644
Pièces	118 936	203 165	11 088	26 028
5 000	1,537	0,989	0	0
500	15 068	3 969	6 868	18 421
250	258	101	562	1 007
200	14 046	4 043	938	1 961
100	5 819	50 831	1 768	3 157
50	25 065	47 170	416	565
25	20 468	29 723	258	396
10	19 293	38 890	223	457
5	18 732	28 057	25	23
1	186	380	29	41
Total	1 971 620	2 159 447	1 737 864	1 867 721
	<i>Millions de francs CFA</i>			
Billets	11 744 236	12 732 887	11 423 513	12 339 519
10 000	9 088 019	10 221 105	8 880 140	9 895 107
5 000	1 900 712	1 871 660	1 891 540	1 827 244
2 500	0	0	0	0
2 000	413 525	335 496	382 763	332 512
1 000	326 982	217 161	269 069	248 833
500	14 998	87 465	2	35 822
Pièces	13 049	11 538	3 969	10 213
5 000	8	5	0	0
500	7 534	1 985	3 434	9 211
250	65	25	141	252
200	2 809	809	188	392
100	582	5 083	177	316
50	1 253	2 359	21	28
25	512	743	6	10
10	193	389	2	5
5	94	140	0	0
1	0	0	0	0
Total	11 757 284	12 744 424	11 427 482	12 349 732

Source : BCEAO.

Chronologie des principales mesures de politique monétaire adoptées par la BCEAO entre 2002 et 2013

7 janvier 2002

Dans le cadre de la régulation de la liquidité bancaire dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a procédé, le 7 janvier 2002, à son premier appel d'offres d'émission de bons de la Banque Centrale au titre de l'année 2002. A cet effet, 400 bons d'une valeur nominale globale de 20,0 milliards et d'une durée de deux semaines ont été mis en adjudication.

L'appel d'offres a enregistré la participation de six intervenants dont les soumissions d'un montant total de 17,3 milliards ont été retenues à hauteur de 16,8 milliards. Le taux marginal est ressorti à 5,00%.

16 avril 2002

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a décidé de relever de 3,00% à 9,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques au Mali, à compter de la période de constitution qui a commencé le 16 avril 2002. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA se sont fixés comme suit, pour compter du 16 avril 2002 :

- Bénin : 9,00% ;
- Burkina : 3,00% ;
- Côte d'Ivoire : 5,00% ;
- Guinée-Bissau : 3,00% ;
- Mali : 9,00% ;
- Niger : 5,00% ;
- Sénégal : 9,00% ;
- Togo : 3,00%.

S'agissant des établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,0% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

7 juillet 2003

Au regard des résultats favorables enregistrés en matière de maîtrise de l'inflation et, d'une manière générale, de stabilité monétaire, la Banque Centrale a décidé de réduire ses taux directeurs de 100 points de base, à compter du lundi 7 juillet 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 6,50% à 5,50% et le taux de pension de 6,00% à 5,00%.

Cet assouplissement de la politique des taux d'intérêt a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier de l'Union à assurer le financement sain et adéquat de la relance de l'économie régionale. Il a accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO. Enfin, ce desserrement monétaire a traduit la confiance du secteur privé, des épargnants, des investisseurs et des institutions financières dans la solidité des mécanismes de fonctionnement de l'Union Monétaire.

20 octobre 2003

L'examen de la conjoncture économique, monétaire et financière laissant apparaître des signes encourageants de reprise de l'activité économique dans la plupart des Etats de l'Union, une confirmation de la décélération des prix

et une consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 20 octobre 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,50% à 5,00% et le taux de pension de 5,00% à 4,50%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à contribuer au financement sain et à un moindre coût de la relance de l'activité économique dans les Etats membres. Elle a également accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO

16 mars 2004

La Banque Centrale a décidé de relever de 9,00% à 13,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques du Bénin, à compter de la période de constitution commençant le 16 mars 2004. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA sont fixés comme suit, pour compter du 16 mars 2004 :

- Bénin : 13,00%
- Burkina : 3,00%
- Côte d'Ivoire : 5,00%
- Guinée-Bissau : 3,00%
- Mali : 9,00%
- Niger : 5,00%
- Sénégal : 9,00%
- Togo : 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

22 mars 2004

Au regard des évolutions favorables au niveau de l'orientation de l'activité économique, de la maîtrise de l'inflation et de la consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 22 mars 2004. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,00% à 4,50% et le taux de pension de 4,50% à 4,00%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire, après les baisses de 150 points de base des taux directeurs en 2003, a traduit la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à soutenir la reprise économique constatée dans les Etats membres de l'Union, par un financement à un moindre coût. Elle visait également à encourager les initiatives d'investissements nécessaires à la consolidation de l'activité économique.

16 juin 2005

La Banque Centrale a relevé les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de 13,00% à 15,00% au Bénin, de 3,00% à 7,00% au Burkina et de 5,00% à 9,00% au Niger, à compter de la période de constitution commençant le 16 juin 2005. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de l'UMOA se sont fixés comme suit, pour compter du 16 juin 2005 :

- Bénin : 15,00%
- Burkina : 7,00%
- Côte d'Ivoire : 5,00%

- Guinée-Bissau : 3,00%
- Mali : 9,00%
- Niger : 9,00%
- Sénégal : 9,00%
- Togo : 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

24 août 2006

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a relevé ses taux directeurs de 0,25 point de pourcentage à partir du 24 août 2006. A compter de cette date, le taux de pension est passé de 4,00% à 4,25% et le taux d'escompte de 4,50% à 4,75%.

Cette décision qui vise à conforter la contribution de la politique monétaire à la stabilité macroéconomique, s'inscrit dans un contexte marqué par les inquiétudes suscitées notamment par l'évolution prévisible des prix au sein des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), de nature à entraver la réalisation de l'objectif de stabilité des prix et, par conséquent, d'une croissance économique saine et durable.

La décision prise par la Banque Centrale intervient dans un contexte marqué, au plan international, par des préoccupations liées à la hausse soutenue des cours mondiaux du pétrole qui ont atteint des niveaux records. Cette dynamique qui affecte le pouvoir d'achat des populations et la situation des finances publiques, constitue un facteur supplémentaire de tensions sur les prix dans l'Union.

Le relèvement des taux directeurs de la BCEAO contribue à la maîtrise de l'inflation au sein de l'UMOA et, partant, à la sauvegarde de la compétitivité des économies des Etats membres.

1^{er} trimestre 2007

La conduite de la politique monétaire, au cours des trois premiers mois de l'année 2007, a été marquée notamment par le retour de la Banque Centrale sur le marché monétaire, avec le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités.

A travers la reprise de ses opérations le 5 février 2007, la BCEAO avait pour objectif de contenir les effets d'une diminution sensible de la liquidité bancaire en fin d'année 2006 sur le loyer de l'argent. Ces opérations devaient permettre de créer les conditions d'un recyclage optimal des disponibilités sur le marché interbancaire et de préserver la cohérence de la hiérarchie des taux sur le marché des capitaux à court terme.

Au terme du premier trimestre 2007, la Banque Centrale a organisé sept appels d'offres d'injection de liquidités. Les soumissions reçues ont évolué entre 18,1 et 40,9 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,975% à 5,500%.

2^e trimestre 2007

Au cours du deuxième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités. Au terme de ce trimestre, treize appels d'offres d'injection de liquidités ont été organisés. Les soumissions reçues ont évolué entre 21,3 et 47,2 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 4,0000% à 4,3500%.

3^e trimestre 2007

Durant le troisième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. L'Institut d'émission a ainsi organisé treize appels d'offres d'injection de liquidités, portant à trente-trois le nombre total de ces opérations depuis leur reprise à compter du 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 11,7 et 41,7 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué dans un intervalle de 3,0000% à 4,2000%.

4^e trimestre 2007

Au cours du quatrième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize appels d'offres d'injection de liquidités, portant à quarante-six le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 29,9 et 97,8 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,3000% à 5,0000%.

1^{er} trimestre 2008

Durant le premier trimestre 2008, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à cinquante-neuf le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 65,1 et 135,5 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué à la baisse, en se situant dans un intervalle de 2,7500% à 4,4000% contre une plage de 3,3000% à 5,0000% le trimestre précédent.

2^e trimestre 2008

Poursuivant ses interventions sur le marché monétaire au cours du deuxième trimestre 2008, la Banque Centrale a organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à soixante-douze le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 97,8 et 147,9 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué dans un intervalle de 3,7500% à 4,2500%, contre une plage de 2,7500% à 4,4000% le trimestre précédent.

3^e trimestre 2008

Au cours du troisième trimestre 2008, la BCEAO, tenant compte des risques pesant sur la stabilité des prix au sein de l'Union, a décidé, à compter du 16 août 2008, du relèvement d'un demi ($\frac{1}{2}$) point de pourcentage de son principal taux d'intervention, en l'occurrence le taux de pension, pour le porter de 4,25% à 4,75%. Le taux d'escompte a été fixé à 6,75%.

En outre, la BCEAO a poursuivi ses opérations hebdomadaires d'injection de liquidités. Le montant mis en adjudication est resté stable à 100,0 milliards entre le 30 juin 2008 et le 30 septembre 2008. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,9720% à 4,5682% contre une plage de 3,9407% à 4,2331% le trimestre précédent.

4^e trimestre 2008

Dans le contexte du quatrième trimestre 2008 marqué par le début des répercussions de la crise financière sur l'activité économique, un niveau encore élevé de l'inflation et un rythme de croissance relativement soutenu des crédits à l'économie, la Banque Centrale a maintenu inchangé son principal taux directeur. Ainsi, le taux de pension est demeuré à 4,75%, son niveau en vigueur depuis le 16 août 2008.

En outre, la Banque Centrale a poursuivi ses opérations hebdomadaires d'injection de liquidités, en portant le montant mis en adjudication de 100,0 milliards le 30 septembre 2008 à 160,0 milliards le 31 décembre 2008. La conduite

de ces opérations par la Banque Centrale a contribué à satisfaire les besoins en ressources des banques et à limiter les tensions sur les taux.

1^{er} trimestre 2009

La conduite de la politique monétaire, au cours du premier trimestre 2009, a été marquée par le renforcement du cadre opérationnel de la BCEAO sur le marché monétaire, qui s'est traduit depuis le 19 février 2009 par l'activation du guichet d'appels d'offres à un mois, en sus de celui à une semaine.

Ces actions de la BCEAO visaient à rassurer les banques sur la volonté de la Banque Centrale à couvrir leurs besoins de liquidité. Elles ont, par ailleurs, contribué à faire évoluer, en mars 2009, les taux du marché interbancaire à une semaine dans l'intervalle compris entre le taux minimum de souscription et celui de la pension. En effet, le taux interbancaire moyen à une semaine s'est inscrit à 4,71% en mars 2009 contre 4,87% en février 2009 et 6,02% en décembre 2008, se situant entre le taux minimum des appels d'offres à une semaine (3,7500%) et celui de la pension (4,7500%).

Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,8068% à 4,7490% contre une plage de 4,4986% à 4,7435% le trimestre précédent.

2^e trimestre 2009

La conjoncture économique et financière de l'Union durant le deuxième trimestre 2009 a été marquée par la détérioration des perspectives de croissance et l'apparition de tensions sur les finances publiques, dans un contexte d'atténuation des pressions inflationnistes et de ralentissement de la progression de l'encours des crédits à l'économie.

Dans ce contexte, la BCEAO a procédé à une baisse de 0,50 point de pourcentage de ses taux directeurs. Ainsi, à compter du 16 juin 2009, le taux de pension a été ramené de 4,75% à 4,25% et le taux d'escompte qui sert de référence en matière de pénalité, de 6,75% à 6,25%. Cette baisse des taux directeurs de la Banque Centrale devrait ainsi donner aux banques une marge de réduction de leurs taux débiteurs.

Par ailleurs, dans le souci de renforcer le signal envoyé au marché à travers la baisse des taux directeurs et d'accroître la capacité des banques à financer l'économie, la BCEAO a revu à la baisse les coefficients de réserves obligatoires dans quatre Etats de l'Union (Bénin, Mali, Niger et Sénégal). Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans ces Etats sont fixés comme suit à compter du mardi 16 juin 2009 :

Bénin : 9,0% au lieu de 15,0% ;

Mali : 7,0% au lieu de 9,0% ;

Niger : 7,0% au lieu de 9,0% ;

Sénégal : 7,0% au lieu de 9,0%.

Les coefficients des réserves obligatoires restent inchangés au Burkina (7,0%), en Côte d'Ivoire (5,0%), en Guinée-Bissau (3,0%) et au Togo (3,0%).

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires demeure fixé à 5,0% dans tous les Etats membres de l'Union.

La BCEAO a poursuivi ses opérations hebdomadaires et mensuelles de couverture des besoins en liquidités des banques. Ces actions ont contribué à faire replier les taux du marché interbancaire à une semaine. En effet, le taux interbancaire moyen à une semaine s'est inscrit à 4,37% en juin 2009, contre 4,63% en mai 2009 et 4,71% en mars 2009. Sur les deux dernières semaines du mois de juin qui ont suivi la décision de la Banque Centrale, le taux moyen interbancaire sur cette maturité s'est élevé à 4,14%, en dessous du nouveau taux de la pension.

Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,5653% à 3,9923%, contre une plage de 3,8068% à 4,7490% le trimestre précédent.

3^e trimestre 2009

Au cours du troisième trimestre 2009, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux directeurs en rapport avec l'évolution favorable de l'inflation. Ainsi, la BCEAO a poursuivi une politique accommodante en vue d'un soutien à la reprise de l'activité économique au sein des pays de l'Union, dans le sillage de la tendance amorcée dans les pays industrialisés. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés à 4,25% et 6,25%, niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009.

La BCEAO a poursuivi, par le canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, la couverture des besoins en liquidités des banques. La baisse des taux directeurs et les injections régulières de liquidités ont contribué à faire replier le taux du marché interbancaire à une semaine qui s'est inscrit à 4,09% en septembre 2009, en dessous du taux de pension, contre 4,37% en juin 2009 et 4,63% en mai 2009.

Durant le troisième trimestre 2009, les montants mis en adjudication sur le guichet des enchères hebdomadaires ont été ajustés, afin de couvrir l'ensemble des besoins exprimés par les établissements de crédit. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,2662% à 3,3646%, contre une plage de 3,5653% à 3,9923% le trimestre précédent.

Par ailleurs, l'Institut d'émission a maintenu les adjudications à taux fixes et à montants illimités sur le guichet à un mois, afin de rassurer les établissements de crédit sur la disponibilité de la Banque Centrale à les accompagner dans le financement de l'économie, dans une période marquée par une atténuation des tensions inflationnistes.

4^e trimestre 2009

Au cours du quatrième trimestre 2009, la BCEAO a laissé inchangés ses taux directeurs en liaison avec l'évolution favorable de l'inflation. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009, soit respectivement 4,25% et 6,25%.

La BCEAO a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire, par le canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, en vue de la satisfaction des besoins en liquidités des banques.

L'ajustement à la hausse, au quatrième trimestre 2009, des montants mis en adjudication dans le cadre des opérations d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités de la BCEAO, a contribué à la poursuite de la détente des taux interbancaires à une semaine, qui se sont situés à 3,87% en décembre 2009, contre respectivement 4,09% et 4,37% en septembre et juin 2009. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans une fourchette comprise entre 3,2584% et 3,3149%, contre un intervalle de 3,5653% à 3,9923% le trimestre précédent.

Par ailleurs, les adjudications au taux fixe de 3,65% et à montants illimités sur le guichet à un mois ont été régulièrement organisés, en vue d'assurer la couverture des besoins de plus longue maturité des banques, dans un contexte marqué par une atténuation des tensions inflationnistes.

1^{er} trimestre 2010

Au cours du premier trimestre 2010, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux directeurs, en relation avec l'évolution favorable de l'inflation. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés fixés à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009, soit respectivement à 4,25% et 6,25%.

Durant ce trimestre, la conduite de la politique monétaire a été marquée par la poursuite des interventions de la BCEAO sur le marché monétaire. La Banque Centrale a ainsi organisé douze opérations hebdomadaires d'injection de liquidités.

Le maintien à un niveau élevé des montants offerts par la BCEAO sur le guichet des appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités, au cours du premier trimestre 2010, a contribué à la poursuite de la détente globale des taux interbancaires à une semaine, amorcée depuis le début du dernier trimestre 2009. En effet, les taux interbancaires à une semaine se sont fixés à 3,33% en mars 2010, contre 3,52% en janvier 2010 et 3,87% en décembre 2009. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires du marché monétaire ont évolué dans un intervalle allant de 3,2544% à 3,2933%, contre une plage allant de 3,2584% à 3,3149% le trimestre précédent.

Par ailleurs, la BCEAO a poursuivi l'organisation des adjudications au taux fixe de 3,65% et à montants illimités sur le guichet des appels d'offres à un mois, en vue de couvrir les besoins de plus longue maturité des banques, dans un contexte marqué par une atténuation des tensions inflationnistes.

Aucune modification n'a été apportée au dispositif des réserves obligatoires applicables aux banques de l'Union au cours du trimestre sous revue.

2^e trimestre 2010

Au cours du deuxième trimestre 2010, la BCEAO a poursuivi, par le canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, la couverture des besoins en liquidités des banques.

La baisse des montants offerts par la BCEAO sur le guichet des appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités, en vue de les ajuster au niveau des besoins exprimés par les banques, au cours du deuxième trimestre 2010, a induit une légère hausse du taux moyen pondéré des appels d'offres à une semaine et des taux interbancaires à une semaine.

En effet, le taux moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidités à une semaine s'est situé à 3,2942% contre 3,2629% un trimestre plus tôt. Ils ont évolué dans un intervalle allant de 3,2571% à 3,3665% au deuxième trimestre 2010, contre une plage allant de 3,2544% à 3,2933% le trimestre précédent. S'inscrivant dans cette tendance, les taux interbancaires à une semaine sont ressortis à 3,70% au second trimestre 2010, contre 3,40% le trimestre précédent.

14 septembre 2010

Le Comité de Politique Monétaire a tenu sa première réunion le 14 septembre 2010. Examinant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA et tenant compte d'un contexte caractérisé par l'absence de risque majeur pour la stabilité des prix, le Comité a décidé de maintenir le statu quo au niveau des taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux de la pension restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, la capacité des banques à constituer les réserves obligatoires est globalement satisfaisante et l'abondance relative de la liquidité bancaire ne devrait pas être à l'origine de tensions inflationnistes. A cet effet, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les coefficients des réserves obligatoires à leur niveau actuel. Ainsi, le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques demeure à 7,0% au Bénin, au Burkina, au Mali, au Niger et au Sénégal et à 5,0% en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au Togo.

1^{er} décembre 2010

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 1^{er} décembre 2010. Analysant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA dans un contexte caractérisé par une faible pression

inflationniste, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir le statu quo au niveau des taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux de la pension restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, la capacité des banques à constituer les réserves obligatoires est globalement satisfaisante et l'abondance relative de la liquidité bancaire ne devrait pas induire des tensions inflationnistes. Dans un souci d'harmonisation des coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques des Etats membres de l'Union, le Comité de Politique Monétaire a décidé une uniformisation desdits coefficients. A cet effet, il a décidé de porter le coefficient des réserves obligatoires à un niveau unique de 7,0% pour l'ensemble des pays à compter du 16 décembre 2010.

2 mars 2011

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 2 mars 2011. Examinant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA, à la lumière des impacts de la crise politique en Côte d'Ivoire et de la résurgence des pressions inflationnistes consécutive au renchérissement des denrées alimentaires importées et à la progression des prix des carburants dans la plupart des Etats de l'Union, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

1^{er} juin 2011

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu sa réunion ordinaire le 1^{er} juin 2011. Examinant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA, le Comité de Politique Monétaire a noté que la fin de la crise politique en Côte d'Ivoire augure des perspectives économiques prometteuses pour l'Union. Il a relevé que l'inflation persiste à un niveau relativement élevé depuis le début de l'année 2011. Le taux d'inflation, en glissement annuel, s'est, en effet, situé à 3,7% à fin mars 2011, après 3,9% à fin décembre 2010.

Analysant les autres indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA, le Comité de Politique Monétaire a noté la poursuite de l'atonie de l'activité économique sur les premiers mois de 2011, atonie imputable notamment aux effets négatifs de la crise politique en Côte d'Ivoire et aux contre-performances du secteur industriel. Il a noté que la stabilité et la sécurité du système financier de l'Union ont été préservées, malgré les risques liés à l'impact de la crise ivoirienne sur le système bancaire.

Le Comité a recommandé aux banques de l'Union de veiller à la qualité de leurs portefeuilles et de répercuter la détente actuelle des taux d'intérêt du marché monétaire sur le volume et le coût du crédit. Il a relevé qu'à court terme, la hausse des prix ne devrait pas significativement décélérer dans l'Union, eu égard aux prévisions d'un maintien des cours du pétrole à des niveaux élevés et d'un renchérissement des denrées alimentaires importées. Le taux d'inflation ressortirait à 3,9% à fin juin 2011. Cependant, dans le moyen terme, les prévisions d'inflation seraient en phase avec l'objectif de stabilité des prix dans l'Union.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, le Comité a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires, à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

7 septembre 2011

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 7 septembre 2011. Au cours de cette session, le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire récente de l'Union Monétaire Ouest Africaine, notamment les risques pesant sur la stabilité des prix et les perspectives de croissance économique dans l'Union.

A cet égard, le Comité a relevé une tendance au ralentissement du rythme de progression des prix. En effet, le taux d'inflation, en glissement annuel, est passé de 5,7% à fin avril 2011 à 4,8% à fin mai 2011 et à 3,9% à fin juin 2011. Cette dynamique est imputable au rétablissement des circuits de distribution en Côte d'Ivoire et au recul de l'inflation importée.

Analysant les autres indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA, le Comité de Politique Monétaire a noté la poursuite de l'atonie de l'activité sur le deuxième trimestre de l'année 2011, imputable aux contre-performances des secteurs industriel et tertiaire.

Les conditions monétaires sont apparues globalement favorables, avec une liquidité bancaire relativement abondante, une quasi-stabilité des taux sur le marché monétaire et une détente des taux débiteurs des banques. Toutefois, les taux moyens pondérés des émissions de bons du Trésor se sont tendus d'un trimestre à l'autre.

Le Comité a estimé que les perspectives de croissance économique de l'Union demeurent empreintes d'incertitudes. Le taux de croissance de l'activité économique est projeté à 5,3% en 2012 contre 1,0% en 2011, en liaison avec l'apaisement de la situation socio-politique dans l'ensemble des pays de l'Union.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%. Par ailleurs, le Comité a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

7 décembre 2011

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 7 décembre 2011. Au cours de cette session, le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire récente de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). En particulier, il a analysé les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur les perspectives de croissance économique dans l'Union. S'agissant de l'inflation, le Comité a relevé que la tendance à la décélération des prix, observée depuis le mois de mai 2011 s'est estompée en septembre. En effet, le taux d'inflation en glissement annuel est passé de 4,8% en mai à 3,9% à fin juin 2011, puis à 3,6% à fin juillet 2011, 3,5% à fin août 2011, avant de remonter à 3,8% à fin septembre 2011. La hausse des prix reste influencée par le renchérissement, en glissement annuel, des denrées alimentaires et des carburants.

L'analyse des indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA a laissé entrevoir un raffermissement de l'activité au troisième trimestre de l'année 2011, notamment dans l'industrie et dans le secteur tertiaire. Les conditions monétaires sont demeurées globalement favorables, dans le contexte d'une liquidité bancaire importante et d'une détente des taux sur le marché monétaire. Toutefois, les taux d'intérêt débiteurs des banques ainsi que les taux moyens pondérés des émissions de bons du Trésor au troisième trimestre 2011 ont connu des hausses par rapport au trimestre précédent.

Examinant les perspectives de croissance économique de l'Union, le Comité a estimé que l'activité économique de l'Union restera bien orientée, quoiqu'empreinte d'incertitudes au regard de la conjoncture internationale récente. Le taux de croissance du produit intérieur brut réel a été ainsi projeté à 6,4% en 2012 contre 1,2% en 2011 et 4,3% en 2010.

Se fondant sur les analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO à leur niveau actuel. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres et le taux d'intérêt des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%. En outre, le Comité a décidé de maintenir inchangé le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 7,0% qui est en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

7 mars 2012

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 7 mars 2012. Analysant la conjoncture économique, les membres du Comité de Politique Monétaire ont relevé que les Etats membres de l'UEMOA continueront d'évoluer en 2012 dans un environnement international peu propice, marqué par un ralentissement de la croissance mondiale. La situation de l'Union devrait également se ressentir de la mauvaise campagne agricole 2011/2012. Le Comité de Politique Monétaire a noté que ces facteurs font planer des incertitudes sur la réalisation des prévisions de croissance pour l'année 2012, qui pourraient se révéler en retrait par rapport au taux de 6,4% initialement prévu.

L'analyse des conditions monétaires montre que la liquidité bancaire a connu une baisse sensible depuis le deuxième semestre 2011. Outre les facteurs conjoncturels, cette évolution résulte de changements structurels qui s'opèrent dans les économies de l'Union, induisant d'importants besoins de financement des importations aux fins de la réalisation des investissements privés et publics en cours. Cette situation a entraîné une tension sur les taux d'intérêt du marché monétaire. En perspective, la demande de liquidité des banques pourrait se maintenir à un niveau élevé, au regard de l'ampleur des ressources nécessaires pour couvrir les besoins de financement exprimés par les Etats au titre de l'année 2012.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO à leur niveau actuel. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres et le taux d'intérêt des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

En outre, dans le souci de desserrer les contraintes sur la liquidité des banques et de conforter les conditions d'un financement approprié de l'économie, le Comité de Politique Monétaire a décidé de ramener le coefficient des réserves obligatoires à 5,0% pour l'ensemble des banques des pays de l'Union, soit une baisse de deux (2) points de pourcentage, avec pour date d'effet le 16 mars 2012.

11 juin 2012

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu sa réunion ordinaire le 11 juin 2012. Le Comité a examiné la situation économique, monétaire et financière de l'Union Monétaire Ouest Africaine à la lumière de l'évolution récente de la conjoncture internationale. Il a analysé, en particulier, les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur les perspectives de croissance économique dans l'Union.

Le Comité a constaté une atténuation du rythme d'évolution du niveau général des prix à la consommation dans l'Union sur la période récente à la faveur des mesures mises en œuvre au niveau national et régional en vue de lutter contre la vie chère et d'atténuer les effets des chocs d'offre. Ainsi, le taux d'inflation est passé de 2,3% en glissement annuel à fin janvier 2012 à 2,8% à fin février 2012, pour s'établir à 2,5% à fin mars 2012 et à 0,6% en avril 2012.

Analysant la conjoncture, les membres du Comité de Politique Monétaire ont relevé que la croissance économique de l'Union au titre de l'année 2012 serait meilleure qu'en 2011 en liaison avec la reprise rapide de l'activité en Côte d'Ivoire, le dynamisme du secteur des mines et la poursuite des investissements publics dans les infrastructures. Toutefois, des préoccupations existent en raison de l'impact des crises socio-politiques au Mali et en Guinée-Bissau, ainsi que des incertitudes suscitées par l'environnement international.

Au regard de ces incertitudes et sur la base de l'appréciation de la balance des risques, le Comité de Politique Monétaire a décidé de baisser les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO de 25 points de base. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal de la BCEAO sont ainsi fixés respectivement à 3,00% et à 4,00% avec date d'effet le 16 juin 2012.

Au niveau du marché monétaire, le Comité a constaté que les tensions qui avaient justifié une baisse du coefficient des réserves obligatoires en mars 2012 ont commencé à s'estomper. Le taux moyen pondéré sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire qui était de 4,67% en mars 2012 s'est replié pour se situer à 4,25% en mai 2012. Le Comité a, de ce fait, décidé de maintenir inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques à son niveau de 5% qui est en vigueur depuis le 16 mars 2012.

5 septembre 2012

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 5 septembre 2012. Le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) à la lumière de l'évolution récente de la conjoncture internationale. En particulier, il a analysé les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur les perspectives de croissance économique dans l'Union.

Le Comité a noté la poursuite de la modération des tensions inflationnistes dans l'UMOA. Ainsi, le taux d'inflation s'est situé à 1,5%, en glissement annuel, sur le deuxième trimestre 2012, après 2,5% au trimestre précédent. Les perspectives à moyen terme indiquent que le taux d'inflation se situerait autour de 2,3%, en glissement annuel, à moyen terme, sous l'hypothèse d'une campagne agricole 2012/2013 normale.

Analysant la conjoncture économique, les membres du Comité de Politique Monétaire ont relevé que les indicateurs conjoncturels disponibles confirment le ralentissement de la croissance économique mondiale en 2012, dans un contexte de tensions sur les marchés financiers internationaux. Les prévisions disponibles tablent sur un taux de croissance de l'Union de 5,3% en 2012.

Au niveau du marché monétaire, le Comité a constaté que la baisse de 25 points de base des taux directeurs de la BCEAO, intervenue le 16 juin 2012, s'est répercutée sur les taux des marchés monétaires. En effet, les taux d'intérêt sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire se sont inscrits en baisse, passant de 4,67% en moyenne en mars 2012 à 4,03% en juillet 2012. En outre, il est observé une détente des taux d'intérêt des émissions de bons du Trésor. Le taux moyen pondéré des émissions de bons du Trésor à douze mois est passé de 6,26% au deuxième trimestre 2012 à 5,76% en juillet 2012.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux actuels. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,00% et 4,00%. Le Comité a, en outre, décidé de maintenir inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques à son niveau de 5% qui est en vigueur depuis le 16 mars 2012.

7 décembre 2012

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa quatrième réunion ordinaire de l'année le 7 décembre 2012. Le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) à la lumière de l'évolution récente de la conjoncture internationale.

Analysant l'évolution de l'inflation, le Comité a relevé une légère remontée de l'indice harmonisé des prix à la consommation au troisième trimestre 2012. En glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 2,1% en juin à 2,7% à fin septembre 2012, en raison de l'ajustement à la hausse des cours des carburants dans certains Etats membres et de l'augmentation des prix des céréales locales et des produits de la pêche. L'inflation devrait connaître une décélération au quatrième trimestre 2012 pour ressortir à 2,5% à fin décembre. En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'établirait à 2,3% en 2012 contre 3,8% en 2011. A l'horizon de 24 mois, ce taux est projeté à 2,4%.

Analysant l'évolution des indicateurs de conjoncture, le Comité a relevé que l'activité économique au sein de l'UMOA continue de se raffermir, notamment dans les secteurs secondaire et tertiaire. Le Comité a estimé que les performances en matière de croissance économique seraient meilleures que prévu. Les dernières estimations tablent sur une progression du produit intérieur brut de l'Union de 5,8% en 2012, soit une révision à la hausse de 0,5 point de pourcentage comparativement aux prévisions faites trois mois auparavant. Pour l'année 2013, la croissance économique devrait s'accélérer pour atteindre 6,5%.

Sur le marché monétaire, les taux d'intérêt continuent de se détendre. Le taux moyen pondéré des transactions interbancaires à une semaine est ressorti en moyenne à 4,13% au troisième trimestre contre 4,24% au deuxième trimestre 2012. Le taux moyen pondéré des émissions de bons du Trésor, s'est établi à 5,63% au troisième trimestre contre 5,72% un trimestre plus tôt.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux actuels. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,00% et 4,00%. Le Comité a, en outre, décidé de maintenir inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012.

6 mars 2013

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa première réunion ordinaire de l'année le 6 mars 2013.

Le Comité a procédé à l'analyse de l'évolution récente de la conjoncture internationale et interne et apprécié les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives à moyen terme en matière de stabilité des prix et de croissance économique dans l'Union.

Analysant la situation économique, le Comité a relevé la persistance d'une conjoncture internationale morose et empreinte d'incertitudes. Il a noté au plan régional l'impact de la crise au Mali et en Guinée-Bissau. Le Comité a noté que l'activité économique interne a été cependant bien orientée au quatrième trimestre 2012, ce qui conforte les prévisions d'une croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Union en termes réels, estimée à 5,8% en 2012. Pour 2013, le regain de l'activité économique devrait se poursuivre avec un taux de croissance réel projeté à 6,5%.

Au titre de l'évolution des prix, le Comité a relevé que l'inflation dans l'Union a amorcé une baisse progressive depuis le mois d'octobre 2012 avec une variation en glissement annuel de l'indice harmonisé des prix à la consommation qui passe de 3,3% à fin octobre à 2,8% à fin décembre 2012 et à 2,2% à fin janvier 2013. Le taux d'inflation est projeté à 1,5% en glissement annuel au quatrième trimestre 2013.

Les facteurs à l'origine de la modération de l'inflation sont notamment la faiblesse de la demande mondiale qui atténue les risques pesant sur l'inflation importée et une baisse des prix des produits alimentaires locaux, dans la perspective d'une campagne agricole 2013/2014 satisfaisante.

Quant aux conditions monétaires, le Comité a noté une détente des taux sur les marchés monétaire et de la dette publique au cours du quatrième trimestre 2012. Ainsi, le taux moyen pondéré des transactions interbancaires à une semaine est ressorti à 3,79% alors qu'il était de 4,13% au troisième trimestre 2012. Les émissions de bons par les Trésors ont été réalisées au taux moyen pondéré de 5,21% au quatrième trimestre 2012, après des niveaux respectifs de 5,72% et 5,63% aux deuxième et troisième trimestres de l'année.

Sur la base de l'appréciation de la balance des risques, le Comité a décidé de baisser les taux directeurs de la BCEAO de 25 points de base. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités est ramené de 3,00% à 2,75%. Le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal est fixé à 3,75% contre 4,00% précédemment. Cette décision prend effet à compter du 16 mars 2013. Le Comité a, en outre, décidé de maintenir inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012.

3 juin 2013

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa deuxième réunion ordinaire de l'année le 3 juin 2013. Le Comité a procédé à l'analyse de la situation économique et monétaire récente de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ainsi que des perspectives, à la lumière de l'évolution de la conjoncture internationale.

Sur le plan international, le Comité a noté que le rythme de progression de l'activité économique mondiale serait modéré en 2013 mais devrait se raffermir en 2014.

Au niveau de l'Union, les performances macroéconomiques en 2012 ont été globalement plus favorables que prévu. Le produit intérieur brut en volume a connu une croissance de 6,4% sous l'effet d'un accroissement des investissements publics, avec des effets d'entraînement sur les investissements privés, et du dynamisme du sous-secteur des industries extractives dans certains Etats. En 2013, la croissance économique devrait poursuivre sa tendance haussière pour atteindre 6,5%, tirée par la demande intérieure.

Au titre de l'évolution des prix à la consommation, le Comité a noté la poursuite de la décélération de l'inflation dont le taux est passé, en glissement annuel, de 2,8% à fin décembre 2012 à 2,3% à fin avril 2013. Ce rythme modéré de l'inflation reflète une baisse significative des prix des produits alimentaires locaux et une faible progression de ceux des produits pétroliers. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation ressortirait à 2,5% en glissement annuel.

Au titre des conditions monétaires, le Comité a noté la poursuite de la détente des taux d'intérêt sur le marché monétaire. Ainsi, le taux moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidités à une semaine est passé de 3,07% en décembre 2012 à 2,81% en avril 2013. Celui des transactions interbancaires à une semaine est ressorti en moyenne à 3,18% en avril 2013 contre 3,74% en décembre 2012.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux actuels. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 2,75% et 3,75%.

Le Comité a, en outre, décidé de laisser inchangé, à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union.

4 septembre 2013

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu sa troisième réunion ordinaire de l'année, le 4 septembre 2013.

Le Comité a procédé à l'analyse de la situation économique et monétaire récente de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), ainsi que des perspectives, à la lumière notamment de l'évolution de la conjoncture internationale. En particulier, il a évalué les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur la croissance économique.

Au titre de la conjoncture internationale, le Comité a relevé des signes d'amélioration de l'activité économique dans les pays industrialisés.

Dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, les dernières estimations situent le taux de progression du Produit Intérieur Brut à 6,4% en volume en 2013. Les membres du Comité ont souligné que des risques pèsent sur la réalisation du taux de croissance de 7,3% prévu pour 2014. Ils ont, à cet égard, relevé que l'un des principaux facteurs de risque est l'impact négatif du ralentissement de la croissance dans les pays émergents sur les cours mondiaux des produits de base exportés par les pays de l'Union.

L'analyse de l'évolution de l'inflation laisse apparaître une décélération plus marquée que prévu de la hausse du niveau général des prix dans l'Union. Le taux d'inflation, en glissement annuel, est ressorti à 1,7% à fin juin 2013

après 2,3% à fin mars 2013 et 2,8% à fin décembre 2012. Ce ralentissement résulte, pour l'essentiel, de la décreue des prix des céréales locales ainsi que de la baisse des prix des carburants dans certains pays à la faveur de la détente des cours mondiaux du pétrole. En moyenne, les prévisions tablent sur un taux d'inflation de 1,9% pour l'année 2013 contre 2,4% en 2012.

Le Comité de Politique Monétaire a également noté une détente des taux sur les différents compartiments du marché monétaire au deuxième trimestre 2013. Ainsi, le taux moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidité à une semaine et celui des opérations sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire ont tous deux connu des baisses de vingt-trois (23) points de base d'un trimestre à l'autre. La même tendance a été observée sur le marché des bons et obligations du Trésor.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de baisser de 25 points de base les taux directeurs de la BCEAO à compter du 16 septembre 2013. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités passe de 2,75% à 2,50% et le taux du guichet de prêt marginal est fixé à 3,50%, contre 3,75% précédemment.

Le Comité a, en outre, décidé de laisser inchangé, à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union.

9 décembre 2013

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu, le 9 décembre 2013, sa quatrième réunion ordinaire de l'année.

Le Comité a passé en revue les développements économiques et financiers au plan international et régional depuis sa dernière réunion tenue le 4 septembre 2013 ainsi que les perspectives à moyen terme en matière de stabilité des prix et de croissance économique dans l'Union.

Au plan international, le Comité a relevé des divergences dans la dynamique de croissance entre les pays avancés où la reprise se consolide et les pays émergents dont le rythme d'expansion demeure en deçà des performances enregistrées les années précédentes.

Sur le plan régional, les dernières prévisions attestent une bonne résilience des économies de l'Union, malgré une conjoncture internationale peu favorable. Les estimations situent la croissance du produit intérieur brut en volume à 6,0% en 2013, après 6,5% en 2012. En 2014, elle atteindrait 7,0%. La poursuite des investissements publics ainsi que le regain de dynamisme attendu des investissements privés seraient les principaux moteurs de cette croissance. Au titre de l'évolution des prix à la consommation, le Comité a relevé la poursuite de la décélération de l'inflation. Le taux d'inflation se stabiliserait en octobre et novembre 2013 à 0,7% en glissement annuel. Si cette tendance se confirme en décembre, le taux d'inflation moyen annuel de l'Union devrait ressortir à 1,6% contre 2,4% en 2012. Les nouvelles prévisions situent le taux d'inflation dans l'Union à 1,7% en glissement annuel au quatrième trimestre 2014. Le Comité de Politique Monétaire a également noté la poursuite de la détente des taux d'intérêt sur les différents compartiments du marché monétaire. Ainsi, le taux moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidités à une semaine est ressorti à 2,54% à fin octobre 2013, en baisse de 27 points de base par rapport à juin 2013. Sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire, le taux d'intérêt moyen pondéré des opérations est passé de 3,13% en juin 2013 à 3,05% à fin octobre 2013. La même tendance a été observée sur le marché de la dette publique. Le taux moyen pondéré des bons du Trésor à un an a baissé de 26 points de base pour ressortir à 4,51% en octobre 2013.

Au terme de son analyse, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidités reste fixé à 2,50% et celui du guichet de prêt marginal à 3,50%. Le Comité a, en outre, décidé de laisser inchangé le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012.

LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO

Périodiques

- 1 - Rapport annuel de la BCEAO – de 1956 à 2012 (annuel)
- 2 - Notes d'Information et Statistiques – de 1956 à 2004
 - Statistiques monétaires (mensuel)
 - Statistiques économiques (trimestriel)
 - Etudes et recherche (trimestriel)
 - Informations générales (trimestriel)
- 3 - Bulletin mensuel de statistiques monétaires et financières - de janvier 2005 à décembre 2013
- 4 – Bulletin mensuel de conjoncture - d'octobre 2005 à décembre 2013
- 5 - Note trimestrielle de conjoncture - de juin 2010 à décembre 2013
- 6 - Note d'information de mars 2005 à décembre 2013
- 7 - Annuaire statistique - de 2004 à 2012
- 8 - Annuaire des banques et établissements financiers – de 1967 à 2012
- 9 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers (annuel)
 - Bilans des banques et établissements financiers – de 1967 à 2003
 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers – 2004 à 2012
- 10 - Monographies des Systèmes Financiers Décentralisés (annuel) – de 1993 à 2006
- 11 - Perspectives économiques des Etats de l'UEMOA (2006 à 2013)
- 12 - Revue de la stabilité financière dans l'UEMOA (2006, 2008)
- 13 - Revue Economique et Monétaire (de juin 2007 à décembre 2013)

Ouvrages

- 14 - Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (4 volumes) – Dakar, Edition BCEAO, août 1994
 - Recueil des instructions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des opérations bancaires.
 - Volume I : Cadre réglementaire général
 - Volume II : Documents de synthèse
 - Volume III : Transmission des documents de synthèse
- 15 - Recueil des textes légaux et réglementaires – 2003
- 16 - Histoire de l'UMOA (3 tomes en français et en anglais) – Paris, Edition Georges Israël, janvier 2000
- 17 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) (4 tomes)
 - Plan comptable général des entreprises – Paris, Edition Foucher, décembre 1996
 - Guide d'application – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
 - Système minimal de trésorerie – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
 - Tableaux de passage – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
- 18 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA)
 - Liste intégrale des comptes et états financiers - Dakar, BCEAO, 2005
- 19 - Méthodologie d'Analyse Financière – Dakar, BCEAO, 2004
- 20 - Billets et pièces de monnaie dans la Zone UMOA (des origines à 2012). Dakar, BCEAO, 2012

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO
NOVEMBRE 2014



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int